TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 889 — VENDREDI 1er FÉVRIER 1980

Les relations inter-allemandes

La rencontre Schmidt-Honecker ajournée à la demande de la R.D.A.

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

[illegible]

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La crise tuniso-libyenne

Tripoli « s'étonne » d'être impliqué dans l'attaque contre Gafsa

La peur du « dérapage »

Même si les autorités tunisiennes s'appliquent à minimiser l'affaire, l'ampleur de l'attaque contre Gafsa et les moyens utilisés vont bien au-delà de l'« incident » local. En déployant des unités navales aussi rapidement au large des côtes de l'Etat menacé, le gouvernement français a pris la mesure du péril. En novembre 1975, lors d'une visite à Tunis, M. Giscard d'Estaing avait décrit la France comme « profondément attachée à la stabilité politique en Méditerranée, à l'indépendance et à la sécurité des Etats, et notamment à celles de la Tunisie ». Tunis estime aujourd'hui que cet engagement implicite de soutien d'un pays dont l'armée est faible et insuffisamment équipée devait se traduire sur le plan militaire.

Bien que la date choisie pour l'opération de Gafsa ait été l'anniversaire des tragiques émeutes syndicales de 1978, et en dépit du fait que des Tunisiens aient, autant qu'on sache, formé l'essentiel des effectifs des assaillants, il semble bien que la Libye a organisé l'attaque dans l'espoir d'engager, dans une ville connaissant de sérieuses tensions sociales, un processus conduisant à la chute du régime tunisien. Le colonel Kadhafi entraîne et équipe depuis plusieurs années des dissidents tunisiens. Il n'a jamais pardonné au président Bourguiba l'échec de la fusion de 1974, qui donnait forme à l'une de ses chimères. Mais au-delà de ce règlement de comptes, l'affaire de Gafsa s'inscrit dans un dessein plus général de celui que le président Sadate appelle « le fou de Tripoli ».

C'est en effet le « grand dessein saharien » du chef de l'Etat libyen qui explique à la fois le surarmement de son armée et ses initiatives souvent chaotiques. Dans l'espoir de prendre pied au sud du grand désert et dans les Etats avoisinants, il a soutenu jusqu'à la déroute finale la dictature d'Idi Amin Dada en Ouganda et le régime de Bokassa de Centrafrique. Il est partie prenante dans la crise du Tchad, dont il occupe depuis 1973 un lambeau de territoire. De même, il tente de prendre barre sur le Polisario, où il a ses partisans, et cache à peine ses visées sur le « grand ensemble touareg », dont la formation impliquerait le démembrement du Niger et du Mali. Une crise du Sahara oriental, s'ajoutant à celle de sa partie occidentale, servirait cette politique.

Ces ambitions « régionales » ne peuvent qu'embarrasser l'Algérie, qui, déjà aux prises avec le Maroc, ne souhaite visiblement pas que le colonel Kadhafi la brouille avec Tunis. Elle paie le prix de l'ambiguïté de ses rapports avec Tripoli, dont elle ne partage pas les options idéologiques et redoute les initiatives brouillonnes, mais d'autre part elle soutient entièrement, au sein du Front de la fermeté, l'opposition de la Libye au « sionisme » et à ses « alliés » américain et égyptien.

Au moment où la crise afghane aggrave les tensions entre Etats islamiques et les conduit à s'appuyer davantage sur leurs alliés respectifs, une affaire comme celle de Gafsa introduit au Maghreb un risque supplémentaire d'affrontement. C'est ce dérapage que refuse visiblement l'Algérie et que la France entend pour sa part prévenir par une démonstration de force.

Dans l'affrontement mondial actuel, aucun des camps en présence ne peut plus tolérer la chute de l'un de ses alliés arabes du fait d'une intervention militaire menée de l'extérieur.

La Libye, mise en cause ouvertement par le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, pour son rôle dans l'attaque contre Gafsa, a exprimé ce jeudi 31 janvier son « étonnement ». Elle assure « déplorer grandement » que les autorités tunisiennes aient invité son ambassadeur à quitter le pays et rappelé leur propre représentant à Tripoli.

A Gafsa, l'armée tunisienne poursuivait ce jeudi la recherche des auteurs du raid. Elle dispose de moyens logistiques mis à sa disposition par Paris.

De notre envoyé spécial

Kasserine. — « *Bandit* » : c'est l'appellation officiellement et populairement admise pour désigner des membres du commando qui a purement et simplement investi une ville tunisienne de trente mille habitants, dans la nuit du 26 au 27 janvier. Alors, depuis, l'armée, la garde nationale et la police chassent le « *bandit* ».

En cet après-midi du mercredi 30 janvier, tout le secteur nord de Gafsa, dont l'accès demeure interdit, est isolé par un cordon de soldats — curieusement coiffés d'un casque tout droit sorti des magasins de la Wehrmacht — avec renforts de blindés en enfilade dans les rues. A l'intérieur du périmètre, militaires et policiers effectuent un travail de fourmis. Pour trouver le « *bandit* », il faut fouiller tous les recoins des immeubles de l'agglomération et en débusquer tous les intrus. Avec, à l'occasion, le recours à quelques stratagèmes à la portée hypothétique.

Deux rafales crépitent dans la rue : ce n'est pas une fusillade ; des soldats ont tiré en l'air.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 3.)

Les difficultés du Vietnam

Hanoï a lancé une campagne de « purification » du P.C.

L'important remaniement du gouvernement vietnamien, marqué par le départ des ministres de la défense et des affaires étrangères ainsi que du président du comité d'Etat au plan, et les promotions de plusieurs généraux vont de pair avec un profond bouleversement au sein du parti communiste. Ses dirigeants ont entrepris une campagne de « purification » qui s'accompagne de nombreuses purges.

D'autre part, les troupes vietnamiennes ont lancé une nouvelle offensive contre les Khmers rouges le long de la frontière thaïlandaise, a-t-on annoncé à Bangkok et à Washington. Une quarantaine d'obus sont tombés en territoire thaïlandais jeudi 31 janvier.

Hanoï a confirmé officieusement mercredi 30 janvier le remaniement ministériel qui affecte trois des principales personnalités du gouvernement et du parti communiste vietnamiens (*le Monde* du 31 janvier).

Le général Vo Nguyen Giap et MM. Nguyen Duy Trinh et Le Thanh Nghi, membres du bureau politique du P.C.V., vice-premiers ministres et responsables respectivement de la défense nationale, des affaires étrangères et du comité d'Etat du plan, ont abandonné leurs fonctions mardi au profit de personnalités plus jeunes et qui les secondaient depuis quelque temps.

Ainsi, le général Van Tien Dung, lui aussi membre du bureau politique et chef d'état-major général de l'armée, vainqueur de la « *campagne Ho Chi Minh* » de 1975, devient ministre de la défense ; M. Nguyen Co Thach, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et membre du comité central, prend la tête de la diplomatie ; M. Nguyen Lam, qui a exercé des responsabilités ministérielles dans le domaine économique, et qui fait partie du secrétariat du comité central, remplace M. Le Thanh Nghi. Le seul ministère-clé à conserver son titulaire est l'intérieur, dirigé par M. Tran Quoc Hoan.

Jeudi, plusieurs nouvelles promotions ont été annoncées : M. Hoang Tung, rédacteur en chef du quotidien du parti, le *Nhan Dan*, devient président de la commission de propagande et de formation du comité central en remplacement de M. To Huu, poète officiel et membre suppléant du bureau politique.

Le général Chu Huy Man, directeur des services politiques de l'armée et membre du bureau politique, reçoit sa quatrième étoile ; le général Le Trong Tan, chef d'état-major adjoint, est nommé général de corps d'armée.

Les trois personnages « historiques », compagnons de la première heure de Ho Chi Minh, abandonnent leurs fonctions à un moment où le Vietnam connaît de sérieuses difficultés dans les secteurs dont ils avaient la charge : l'armée est embourbée au Cambodge, le pays est de plus en plus isolé diplomatiquement, et l'économie est dans une situation catastrophique.

Ce n'est toutefois pas pour les mêmes raisons que tous trois cèdent la place : si M. Nghi peut se voir imputer en partie la responsabilité du désastre économique, sur lequel il a présenté un rapport devant l'Assemblée, le 24 décembre, la maladie peut expliquer le départ de M. Trinh. Enfin, on dit dans les milieux vietnamiens bien informés que le général Giap pourrait devenir premier ministre en remplacement de M. Pham Van Dong, qui se verrait confier la fonction de chef de l'Etat, titre honorifique, quand la nouvelle Constitution sera promulguée, peut-être au printemps.

Ce remaniement, le plus important depuis la mort de Ho Chi Minh en 1969, a aussi pour but d'organiser graduellement la relève de la première génération, celle des années 30, au pouvoir depuis l'indépendance, par une nouvelle classe politique, apparue après 1945. Ce rajeunissement est cependant relatif : ainsi, le général Giap, âgé de soixante-neuf ans, est-il remplacé par un homme de six ans son cadet ; M. Dong, auquel il pourrait succéder, a soixante-quatorze ans.

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 7.)

Les perspectives américaines

Le rapport économique de M. Carter prévoit une baisse du niveau de vie

Selon le message économique du président Carter, transmis le 30 janvier au Congrès, les Etats-Unis ont « à faire face à une transition économique difficile », qui va durer un an ou deux. Cette fois, la récession se manifestera, contrairement à ce qui s'était passé en 1979, mais de façon modérée, ce qui entraînera néanmoins une aggravation du chômage et, compte tenu de l'inflation, une baisse du niveau de vie des Américains.

D'après le rapport des conseillers économiques de la Maison Blanche, transmis également au Congrès, le produit national brut des Etats-Unis reculerait de 1 % en 1980, tandis que le chômage passerait de 5,9 % de la population active au quatrième trimestre de 1979 à 7,5 % d'octobre à décembre 1980. La hausse des prix fléchirait légèrement de 13,3 % l'an dernier à 10,4 % cette année. En revanche, le déficit de la balance commerciale augmenterait au cours des deux prochaines années, en raison de l'alourdissement de la facture pétrolière, entraînant un léger déséquilibre des comptes courants qui n'affecterait pas toutefois la tenue du dollar.

De notre correspondant

Washington. — Dernier des grands documents traditionnellement publiés par le gouvernement en ce début d'année, le rapport économique du président, présenté au Congrès mercredi 30 janvier, est particulièrement morose. La récession est au coin de la rue, estime l'équipe des conseillers de la Maison Blanche groupée autour de M. Charles Schultze. Et même si elle doit être « douce et brève », elle ira de pair avec une poursuite de l'inflation à deux chiffres et, par conséquent, avec le maintien au niveau actuel de la pression fiscale et des restrictions monétaires. Les Américains doivent donc s'attendre à une nouvelle baisse de leur niveau de vie, à des impôts plus lourds et à une aggravation du chômage.

Les auteurs du rapport avouent ne pas pouvoir expliquer complètement pourquoi la récession qui s'esquissait au milieu de l'an dernier ne s'est pas confirmée : la production de biens et services a été au total de 1 % supérieure à celle de 1978, soit moins que ce qui avait été prévu il y a un an (2,25 %), mais trop pour répondre à la définition officielle d'une récession : une baisse du P.N.B. pendant deux trimestres consécutifs.

Ils avancent cependant plusieurs raisons qui indiquent une modification du comportement du consommateur : celui-ci s'habitue à l'inflation et anticipe beaucoup plus que par le passé sur les hausses futures de prix en achetant davantage.

Ainsi s'explique notamment la baisse de l'épargne, qui a atteint, à la fin de 1979, le taux-plancher de 3,3 % du revenu, encore au-dessous du record de l'an dernier (4,7 %). En outre, la hausse des taux d'intérêt et les autres mesures de restriction monétaire n'empêchent pas les Américains de demander du crédit et d'en trouver, grâce à des facilités bancaires nouvelles. Ces nouveaux facteurs, joints à un état assez bas des stocks pendant toute l'année écoulée, expliquent que la consommation et par conséquent la production se soient maintenues à un niveau relativement élevé, exception faite de l'industrie automobile et du bâtiment.

Les auteurs du rapport, curieusement, ne soufflent mot de l'effet que la relance des industries d'armement aura sur l'économie et énumèrent les raisons pour lesquelles un ralentissement général est prévu : les consommateurs devront consacrer une part croissante de leurs revenus à payer leurs notes d'énergie et leurs impôts, car l'inflation les chasse de plus en plus vers les tranches supérieures d'imposition. En outre, le taux d'épargne devra bien sortir un jour du « creux » sans précédent où il se trouve actuellement, et l'on ne peut compter sur les exportations pour relancer la production, en raison notamment de la meilleure tenue du dollar. Aussi bien les industriels ont déjà montré par leur comportement qu'ils s'attendent à un ralentissement : les investissements n'étaient au quatrième trimestre de l'an dernier que de 1,7 % supérieurs à ceux de la période correspondante de 1978.

Cependant l'inflation a infligé en 1979 le plus cinglant démenti aux responsables, puisqu'elle a atteint, avec 13,3 %, près du double du chiffre annoncé il y a un an. La hausse des prix du pétrole (37,4 % à la consommation) en est la principale cause, contribuant à elle seule pour 2,25 points à la montée de l'indice des prix ; mais elle n'est pas la seule. La productivité du travail, dont la progression était en déclin depuis plusieurs années déjà, a connu pour la première fois une baisse en valeur absolue de 2,2 %. Toutefois l'accroissement des coûts de production qui en est résulté n'a pas été complètement répercuté sur les prix par les entreprises.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 30.)

UN COUP D'ARRÊT A LA LIBÉRALISATION

Les intellectuels chinois rappelés à l'ordre

La reprise en main se confirme au sein du P.C. chinois. Dans un ferme rappel à l'ordre, « le Quotidien du peuple » vient d'appeler les cadres et les intellectuels à respecter la discipline et l'autorité du parti et les met sévèrement en garde contre des « contacts secrets avec les mauvais éléments fauteurs de troubles ».

Après la suppression du « mur de la démocratie » et la condamnation de M. Wei Jingsheng, cet éditorial traduit le durcissement à l'égard des contestataires et signifie, sans doute, la fin du « printemps de Pékin ».

De notre correspondant
ALAIN JACOB

Pékin. — Depuis quelque temps déjà, les décisions de la direction chinoise s'orientent simultanément dans deux voies divergentes. Sur le plan économique, toutes les audaces sont permises. Il n'est question que de faire jouer les « lois du marché » dans le cadre d'une planification essentiellement indicative. Les entreprises sont autorisées à traiter directement non seulement entre elles mais aussi, si elles le peuvent, avec des partenaires étrangers. Tout est fait pour réhabiliter la notion d'un « profit » dont les cadres dirigeants et les ouvriers seraient appelés à bénéficier matériellement.

L'évolution est encore plus frappante à la campagne, où la formation de « groupes familiaux » de production — formellement condamnée il y a moins d'un an — est encouragée ainsi que toutes sortes d'activités « non collectives ». Au Sichuan, il a même été préconisé de rétablir certaines formes d'exploitations individuelles. D'une manière générale, le régime s'est arrêté à une formule simple : est compatible avec le socialisme tout ce qui respecte la propriété collective des biens de production. Quant à la gestion de ces mêmes biens, on déclare qu'elle aurait beaucoup à gagner à s'inspirer des méthodes en usage dans les pays capitalistes.

Le mouvement va exactement en sens contraire sur le plan politique, et le courant libéralisateur qui, malgré de sérieux avatars, dominait encore jusqu'au début de l'hiver est inversé. Trois textes significatifs à cet égard ont été publiés mardi 29 janvier dans des journaux, tous orientés sur la nécessité primordiale de maintenir, fût-ce au prix de la démocratisation, « *la stabilité et l'unité* » indispensables à la réalisation du programme de modernisation. Sur le thème de la défense de l'ordre public, *le Quotidien du peuple* pratique l'amalgame habituel entre délinquants et criminels de droit commun d'une part, « contre-révolutionnaires » coupables d'entretenir des contacts avec des étrangers et individus « *courant après des modes capitalistes de démocratie, de liberté et de style de vie* ».

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

SYLLOGISME

Le sport ne doit pas être politisé.

Les Jeux olympiques sont politisés.

Donc les Jeux olympiques ne sont pas du sport.

Ce syllogisme est-il ou non absurde ? Au fond, peu importe, puisque les Jeux olympiques seront de toute manière le grand perdant.

En dehors de l'Afghanistan, dont le destin semble finalement moins nous préoccuper que celui des Jeux, comme si l'important se situait plus du côté des effets que de celui de la cause.

MICHEL CASTE.

A LA PORTE DE LA SUISSE

« Fiction documentaire » du côté de Zurich

Programme d'une qualité rare, d'une nouveauté garantie, celui qui est proposé du 1er au 7 février par l'organisation Pro Helvetia au public parisien et, on l'espère, un jour, à l'ensemble du public français. Au total, quatorze films, longs et courts, d'un cinéaste suisse alémanique pratiquement inconnu en France, Fredi Murer, quatre films de Richard Dindo, un film de Marlies Graf.

Richard Dindo, Zurichois établi à Paris, qui manie couramment notre langue, mais parle d'abord le dialecte suisse allemand, au sens large — on n'en compte pas les variantes, — et l'allemand proprement dit, a pris l'initiative de cette manifestation. Deux de ses films ont déjà été projetés en début de saison à Paris, « l'Exécution du traître à la patrie » (1975), très remarqué, et « Des Suisses dans la guerre civile espagnole » (1973), moins complexe, mais jamais indifférent. Il travaille aujourd'hui sur un ouvrage de longue haleine avec le romancier et dramaturge Max Frisch.

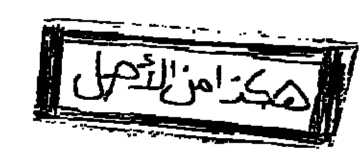
A lire la brochure très documentée qui accompagne la manifestation, on découvre le curieux trajet qui a mené Fredi Murer du cinéma expérimental, découvert aux Festivals de Knokke-le-Zoute de Jacques Ledoux, au film documentaire dans sa plus large dimension, puis à la fiction affrontée en tant que telle avec son dernier film « Grauzone » (1979).

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 20.)

VIVE IRRITATION A TÉHÉRAN après le départ clandestin de diplomates américains

LIRE PAGE 9



Le Monde — idées

COMMUNISME

Eurocommunisme et diplomatie soviétique

par LILLY-MARCOU (*)

DEPUIS le VI[e] Congrès de l'Internationale communiste en 1928, il est commun d'identifier totalement les partis communistes avec la politique étrangère soviétique. Les fameuses Thèses sur la lutte contre la guerre impérialiste et la tâche des communistes élèvent au premier rang la défense de l'U.R.S.S. — cité assiégée — autour de laquelle tous les P.C. doivent monter la garde. La guerre et la guerre froide ont fait de cette prémise historique un axiome définitif ; la fidélité et l'inconditionnalité à l'U.R.S.S. deviennent la « pierre de touche » de l'internationalisme prolétarien, selon la formule de Georges Dimitrov, qui fit école.

Il s'agit là d'une constante, liée à tout un pan d'histoire du mouvement communiste structuré par l'Internationale et perpétué par le Kominform. Dès 1956 pourtant, avec le XX[e] Congrès du P.C.U.S. et les événements qui secouent le monde communiste postalinien — révoltes polonaise et hongroise, second conflit avec la Yougoslavie, premières frictions avec les Chinois et les Albanais, — des signes avant-coureurs annoncent la fin de l'inconditionnalité. Les P.C., dans leur grande majorité, se solidarisent encore à l'U.R.S.S., mais sur des positions différentes qui engendreront plus tard des divergences multiples.

Ces différences et ces divergences engendrent un processus d'inorganisation du mouvement, des *mutations idéologiques* et des conflits inter-partis. C'est la crise du communisme mondial, où l'eurocommunisme trouve ses origines. Mais un dernier fil de l'ancienne trame monolithique du mouvement persiste, c'est l'identité de vues entre la diplomatie soviétique et la politique étrangère des partis communistes.

Or, durant les années 60, certains partis communistes, l'italien *d'abord, l'espagnol ensuite, vont* faire défection à ce qui semblait être une règle immuable

Le P.C. italien, qui a une conception différente de la façon dont il faut résoudre le conflit avec les Yougoslaves ou les Chinois, se bat depuis 1960, d'une façon constante, pour une totale autonomie des P.C., à la fois dans l'élaboration de leur propre programme, et dans leurs *relations internationales. Placés* à l'avant-garde de tous les courants novateurs qui traversent le mouvement, les Italiens préfigurent l'évolution d'une série d'autres partis, qui se cristallisera seulement dans les années 70.

Le P.C. espagnol manifeste son premier veto à la diplomatie soviétique en avril 1967, à la conférence des P.C. d'Europe qui se tient à Karlovy-Vary, en Tchécoslovaquie. Il s'oppose aux pays socialistes qui, soucieux, au nom de leurs intérêts d'Etat, de renouer avec l'Espagne, tentent d'estomper leur critique du régime franquiste. Les Espagnols sont à ce moment-là appuyés par les Italiens. C'est lors de cette conférence que ces deux partis trouvent une communauté d'intérêts et des points de convergence qui marqueront plus tard leurs formulations eurocommunistes. A part cependant cet accrochage, les grands problèmes de politique étrangère suscitent encore les mêmes analyses de la *part des P.C.* : reconnaissance des frontières issues de la seconde guerre mondiale ; liquidation des blocs militaires et reconnaissance de la R.D.A. ; convocation de la *conférence des Etats européens* ; solidarité avec le Vietnam. En fait, cette conférence marque le soutien apporté par les P.C. européens au projet soviétique de réunir une conférence paneuropéenne, projet qui aboutira à la conférence d'Helsinki. Ce qui revenait à mettre en œuvre une conception de la coexistence pacifique et de la détente dans laquelle la consolidation des pays *socialistes demeurait* l'acquis principal, tandis que les transformations sociales en Europe capitaliste passaient au second plan.

Mais la référence à l'internationalisme prolétarien, en tant que concept, disparaît du document final de la conférence de Berlin (juin 1976) et du discours des partis eurocommunistes. La substitution à cette formule de celle de « solidarité internationaliste » signifie une extension de la notion de solidarité et une remise en cause du lien d'allégeance et de soutien qu'entretenaient, jusqu'alors, les P.C. avec le P.C.U.S. et le camp socialiste. Jean Kanapa expliquera ainsi les causes de cette mutation, en ce qui concerne le P.C.F. : « *...Il nous est apparu que la définition qu'en donnent une série de partis fait peser sur l'internationalisme prolétarien une ambiguïté dont nous ne pouvons nous accommoder. Dans leur interprétation, la pierre de touche de l'internationalisme prolétarien est la défense inconditionnelle de tout ce que fait l'Union soviétique et de tout ce qui se fait en Union soviétique. Qu'il ait fallu tendre, pendant des décennies, tous les efforts de solidarité envers le premier Etat socialiste de l'histoire, qui devait faire face à une menace mortelle de la réaction mondiale, c'était un devoir auquel nous n'avons pas failli. Notre solidarité a même été si totale, si confiante, que nous avons été conduits à approuver des actes qui se révélèrent par la suite être des crimes. L'Union soviétique n'est heureusement plus aujourd'hui une forteresse assiégée — même si l'hostilité que lui voue l'impérialisme demeure très réelle. L'internationalisme requiert donc désormais une solidarité égale avec tous ceux qui luttent partout dans le monde pour la paix, le progrès social, la démocratie, le socialisme (1).* »

Dans le même sens et à la même époque, Enrico Berlinguer précise que le P.C.I. opte pour que l'Italie reste dans l'OTAN et décide d'une ligne politique qui ne soit ni anti-américaine ni antisoviétique. Santiago Carrillo précise : « *Notre objectif est une Europe indépendante de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis, une Europe des peuples, orientée vers le socialisme.* »

Un monde bipolaire

C'est lors de la préparation de la seconde conférence paneuropéenne des P.C., entre 1974 et 1976, que cette vision est contestée surtout par les P.C. français et espagnol. Pour un certain nombre de partis (il s'agit surtout du P.C.U.S. et de ses proches alliés) la conférence de Berlin doit avoir le même objectif que la conférence de Karlovy-Vary : elle doit être le pilier de la politique de détente des Etats socialistes. Le P.C. français sera le premier à réagir à cette version des choses, contestant dès 1974 le caractère diplomatique de la conférence suivante.

D'autres partis de l'Europe capitaliste ont, dans les années qui précèdent, polémiqué avec le P.C.U.S. sur cette question, et en particulier le P.C. espagnol ; le rapport présenté par Manuel Azcarate au comité central du P.C.E., en septembre 1973, s'en prend à une certaine conception de la coexistence pacifique privilégiant la détente entre Etats à régimes sociaux différents et minimisant les perspectives de transformations politiques et sociales à l'Ouest.

A la tribune de la conférence de Berlin, Georges Marchais refuse à deux reprises de subordonner les luttes menées dans les pays capitalistes aux aléas et aux contraintes imposés par la diplomatie de détente et de coexistence pacifique des partis au pouvoir. « *Cette coexistence pacifique ne peut en aucune façon être identifiée au* statu quo *social et politique dans notre pays, au partage du monde en sphères d'influence dominées par les Etats les plus puissants...* » Le communiqué P.C.F.-P.C.U.S., signé le 10 janvier 1980, fait écho à cette clause chère aux Français : « *Aussi, le renforcement de la coexistence pacifique, qui ne saurait être le* statu quo *social et politique, revêt une grande importance.* » Ce paragraphe peut sembler anodin ; cependant, les Français ont marqué un point face aux conceptions soviétiques de la coexistence pacifique. Concrètement, cela signifie que, lors de la prochaine échéance électorale, l'ambassadeur soviétique n'ira plus rendre visite au président de la République...

A l'exception de quelques cas ponctuels, les grandes lignes de la stratégie mondiale des P.C. demeurent en concordance avec la diplomatie soviétique. Depuis le fameux rapport Jdanov de septembre 1947, énoncé lors de la création du Kominform, le monde communiste (excepté les Chinois, qui raisonnent à partir de leur théorie des trois mondes) se fonde sur le schéma d'un monde bipolaire. Même si le camp socialiste a connu plusieurs définitions durant cette époque, la vision du monde reste la même : ledit camp socialiste progresse, ledit camp impérialiste régresse. D'où la stabilité des analyses portant sur les conditions de la paix, du désarmement, de la sécurité en Europe et de l'évolution du tiers-monde.

(*) Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.

Le retranchement

L'explosion de guerres dans le tiers-monde donne lieu, de la part des partis eurocommunistes, à des analyses multiples. Ils soutiennent à l'unanimité l'intervention cubaine en Angola ; ils condamnent la guerre en Erythrée, tandis que les événements d'Asie suscitent des prises de position contradictoires. Alors que les Espagnols réprouvent l'intervention vietnamienne au Cambodge, les Italiens la désapprouvent non sans quelques nuances ; les Français, eux, la soutiennent avec fermeté. Mais seule l'intervention soviétique en Afghanistan va *inscrire de réels clivages entre* les partis eurocommunistes.

Tous ces aspects, s'ils n'infirment pas une évolution et un changement de certains P.C. occidentaux (P.C.F. compris), reposent le problème de la nature *des relations qu'ils entretiennent* avec l'U.R.S.S. et leur impact sur l'opinion publique nationale. Pour de nombreux observateurs, l'eurocommunisme est défini uniquement à partir de la position d'un parti donné face à la « patrie du socialisme », voire en fonction de son degré de rupture. Cet angle d'approche est trop étriqué.

L'eurocommunisme, qui a toujours refusé de se présenter comme un nouveau modèle ou comme un nouveau pôle du mouvement communiste, ne porte pas en lui des potentialités de rupture ou de scission avec l'U.R.S.S. et ses alliés. Certes, refus de perpétuer le modèle existant ; certes, droit à la critique de ce modèle ; certes, fin de l'inconditionnalité face à ce modèle ; mais non pas scission par rapport à lui. A des degrés divers, les partis eurocommunistes restent attachés à l'U.R.S.S., même si chacun d'entre eux entretient avec elle des rapports particuliers, ponctués par des hauts et des bas.

Toutes ces considérations amènent la grande question du retour du P.C.F. à l'inconditionnalité de naguère. Il a connu un changement certain depuis 1976. Les acquis de ce changement ne sont pas mis en cause ; le communiqué du 10 janvier les entérine lorsqu'il consacre la « *divergence* » comme donnée réelle et constante des rapports P.C.F.-P.C.U.S. Mais bien que personne ne conteste les intérêts étatiques majeurs de l'U.R.S.S. en Afghanistan, bien que des enjeux politiques fondamentaux soient maintenant en cause dans cette zone, devenue la plus explosive du globe, bien que le communisme *mondial soit plus que jamais* impliqué dans cette crise à l'échelle planétaire, rien n'explique les prises de position — sur le fond et dans la forme — de la *direction du parti*, après la rencontre de Moscou. Même si les initiés peuvent décrypter un communiqué beaucoup trop elliptique pour éclairer une lecture non avertie, les signes extérieurs d'un comportement caricatural nuisent à des années d'évolution et de labeur. Si cette attitude ne signifie, certes pas, « restalinisation » ou « satellisation », elle est loin de marquer « la sortie de la forteresse » à laquelle Louis Althusser avait convié, en avril 1978, le parti. C'est bien le retranchement, et pour un temps indéterminé.

(1) Jean Kanapa, « Le mouvement communiste international hier et aujourd'hui », *France nouvelle*, 12 décembre 1977.

Il faut le faire

par PIERRE MARCILHACY (*)

QUE M. Georges Marchais ait saisi l'occasion de venir au soutien de la *Russie des soviets en engageant* du même coup les communistes français n'a rien pour nous étonner. Nous sommes davantage surpris par le fait que la base n'a pas dû être consultée et que les autres partis communistes européens ont adopté une attitude inverse. *Le parti* communiste étant une religion et non un parti politique, voilà un schisme qui ne peut manquer d'avoir des incidences sur les *autres partis politiques de l'*Europe occidentale, et ces incidences devraient être graves.

En effet, il ne sera plus jamais possible de croire le parti communiste quand il affirmera son attachement à certains principes. On nous a déjà fait *le coup de Budapest et celui* de Prague, on nous a bernés avec les accords d'Helsinki. Tout a une fin, même la courtoisie de ceux qui, sans jamais se rallier « à la *religion* » *communiste*, pensaient pouvoir tenir pour sérieux les dogmes auxquels *elle se référait. Désormais*, le parti communiste français n'est plus à gauche, il est uniquement et inconditionnellement à l'Est, suivant une formule en son temps célèbre.

Cela ne serait pas grave et demeurerait du domaine de la *politique intérieure française* si deux phénomènes redoutables ne devaient s'ensuivre. Tout d'abord la sécurité de la France ne pourrait passer — au dire *du parti communiste, ou* du moins de M. Marchais — que par la soumission aux vues expansionnistes du Kremlin ? Comment concilier cette situation avec notre sécurité extérieure et notre attachement à nos libertés fondamentales ?

Par ailleurs, la France aspire à une certaine socialisation de *son existence économique* et politique, et la majorité au pouvoir s'y refuse âprement. Or les seules forces de progrès rassemblées autour du parti socialiste ne pourront jamais, sans l'appui électoral des électeurs communistes, faire prévaloir *leurs vues dans le cadre légal* qui est et restera le nôtre. Alors, force nous est de constater que le virage du P.C. stabilise à la fois la situation extérieure au bénéfice de la seule Russie et la situation intérieure au bénéfice de la seule majorité. C'en serait donc fini de ce *qui fit et qui* reste de l'espoir de tous ces Français qui pensent que le matérialisme du système capitaliste est *aussi* destructeur des valeurs fondamentales *que le* système communiste ?

Voilà ce qui, pour l'instant, est perdu. Il ne reste plus qu'à faire front et à penser fermement que certains principes demeurent valables, même si *un parti qui prétendait* s'en réclamer vient de les fouler aux pieds avec une sadique allégresse.

Avec qui reprendre la marche en avant ? C'est la nouvelle question qui se posa. Nous dirons simplement avec tous ceux qui le voudront et donneront des gages de leur honnêteté *fondamentale, si, ce qui à Dieu ne plaise*, j'étais communiste, je préférerais être italien ou Espagnol plus que Français, afin de ne pas avoir honte de moi-*même, car mettre* en cause à la fois la sécurité et l'indépendance de son pays, les principes de *liberté des hommes* et des peuples et la marche vers une meilleure répartition des droits et des devoirs, il faut le faire. C'est fait, et ce n'est pas joli.

(*) Sénateur de la Charente (non-inscrit).

Comment peut-on être Afghan ?

par MARIA-ANTONIETTA MACCIOCCHI (*)

QUE s'est-il passé à l'Assemblée européenne de Strasbourg, le 16 janvier, dans le débat sur l'invasion de l'Afghanistan ? Il est difficile de le savoir si l'on s'en tient aux informations de la presse française. Pourtant c'est là, à ce moment, que s'est cristallisée la question de l'éventuel boycottage des Jeux olympiques de Moscou. La gauche officielle ne souhaitait visiblement pas donner une dimension explicite aux « mesures de rétorsion vis-à-vis de l'U.R.S.S. » L'information et les médias se sont brusquement gonflés de l'image répétée d'Enrico Berlinguer, le « *bon communiste* » sauveur et gestionnaire raisonnable de la détente.

Condamner verbalement l'invasion russe, oui, mais à condition de poser l'Europe en médiatrice, sauvant la paix et préparant une nouvelle entente entre les deux blocs. Tout le monde sait qu'il y a un « mauvais communisme » français, qui permet au gouvernement français de rester modéré par rapport aux Russes, et un « bon communisme » italien (ou espagnol), qui permet aux socialistes français de tenir bon par rapport aux communistes français.

Un mauvais air de peur

Cet imbroglio permanent risque de faire oublier l'habileté à double face et l'efficacité de la *politique soviétique. A force* d'avoir considéré que l'U.R.S.S. devait rester, bon gré mal gré, une sorte d'allié privilégié, la gauche a fini par s'empêtrer dans un nœud extrêmement serré de contradictions, comme le prouve la polémique actuelle entre le P.C.F. et le P.S. sur le fait de savoir, par exemple, combien de fleurs de rhétorique Mitterrand a déposées aux pieds de Brejnev en 1975. Une douzaine ou simplement six ? Y avait-il à l'époque moins de goulag, moins de répression en Tchécoslovaquie, moins de dissidents persécutés ? Les appels de la gauche, aujourd'hui, dans cette situation qui redistribue brutalement les cartes, sont donc gravement hypothéqués par ce passé de calcul électoral : *la « demande de paix »* intervient dans un vide stratégique ancien, sans alternative et peut-être sans conviction.

L'atmosphère était lourde à Strasbourg. *Un mauvais air de* peur. Après que nous ayons demandé, Marco Pannella et moi-même, dans une conférence de presse, le boycottage des Jeux olympiques en rappelant les Olympiades de 1936 à Berlin, quelques personnes nous félicitèrent de notre « courage ». Les journalistes qui, sur le moment, avaient l'air intéressés, ne firent pas écho, le lendemain, à notre *proposition. Dans mon* intervention, après avoir souligné le caractère ambigu et fragile de l'attitude qui consiste à prêcher la détente à l'égard de celui qui l'enterre, j'avais parié, à propos du P.C.F. de « *cinquante années de bons et loyaux services rendus à l'Union soviétique et qui ne servent ni le prolétariat français ni le prolétariat européen* ». « *Quel courage !* », me dit (discrètement) un *député de gauche. Mais* un autre : « *Ah ! vous avez été applaudie par la droite.* » La gauche était donc, une fois de plus, le P.C.F. et Aragon qui approuvaient l'invasion de l'Afghanistan ? Alors, une fois de plus, « *feu sur Léon Blum, feu sur les ours savants de la social-démocratie* » ? (poème fameux d'Aragon en 1930). Et combien de temps encore va durer la mystification d'une U.R.S.S. « *révolutionnaire* » et plus à gauche que jamais ?

La droite, bien sûr, est toujours la même : on pourrait même la résumer d'un seul mot, l'« Anglais », ou, comme le disait sans cesse Mussolini, la « perfide Albion ». Dans ce climat, une résolution unanime du Parlement européen était impensable, car le partage gauche-droite venait de jouer comme un vieux réflexe usé mais sécurisant.

De toute façon, il faut qu'on sache, pour répondre aux polémiques actuelles, que *bien avant le discours de Carter, la décision de boycottage des Jeux olympiques a été votée* par la partie majoritaire du Parlement européen, le 16 janvier, à la fin de ce débat qui avait encore une fois souligné notre impuissance de gauche.

L'avenir de la paix sur les épaules de Berlinguer

Berlinguer porte donc sur ses épaules fragiles, élégantes et courbées l'« avenir de la paix ». On compte sur lui pour calmer Marchais. Mais le problème, c'est qu'ils parlent tous les deux de l'U.R.S.S. *comme d'un pays « socialiste »* ou pays du « socialisme réel », avec quelques divergences, bien sûr, ce qui ne remet jamais en question la logique de fer de l'Eglise, la vraie, la seule puissante, celle de Moscou. Finalement, on « choisit son camp », de façon plus ou moins naïve ou visible, c'est-à-dire que l'U.R.S.S. incarne, malgré ses erreurs de parcours, la fatalité de l'avenir humain.

Marchais et Berlinguer, loin comme on le dit d'être au bord *de la rupture, déjeunent* très tranquillement et fraternellement à Castelgandolfo, près de la résidence du pape, et Marchais, de retour à Paris, déclare que l'euro*communisme n'a jamais été plus* vivant. Il s'envole ensuite pour Moscou, regarde Brejnev les yeux dans les yeux, parle à la télévision, choque tout le monde mais pas le parti communiste italien, qui relate la chose sans aucune critique.

Marchais est-il celui qui dit la vérité ?

Ecoutons Giorgio Amendola, dirigeant prestigieux — et franc — du P.C.I. : « *Qu'ont donc vécu nos peuples avant de se présenter au monde comme modèles de civilisation ? Ils ont vécu des massacres, des interventions. Et nous voulons aujourd'hui que le nouveau monde de trois milliards d'hommes puisse acquérir nos idées d'une manière idyllique, et seulement par notre propagande.* » (Table ronde d'« *Avanti* », 6 janvier 1980.) C'est la même vision cynique des rapports Nord-Sud sur laquelle repose l'attitude de Marchais : d'un côté la force libératrice des Soviétiques, de l'autre la marmelade humaine du tiers-monde affamé.

Bien entendu Brejnev n'avait pas prévenu Marchais qu'il allait faire arrêter Sakharov. D'un coup, la « désapprobation » redevient possible, et la grande dialectique approbation-désapprobation peut continuer sa marche parfaitement mécanique. Les Afghans sont des « féodaux » appliquant le « droit de cuissage » (Avez-vous remarqué que, d'ailleurs, ils ne sont pas très blancs ?). Sakharov est un savant Prix Nobel qui fait donc partie de la civilisation. Mais Sakharov, justement, ne veut pas qu'on tue les Afghans et il appelle à boycotter les Jeux olympiques de Moscou (texte que la presse française, étrangement, ne semble pas mettre en valeur). Sakharov dit : « *Une puissance formidable de 260 millions d'habitants a supprimé l'indépendance d'une nation de 17 millions d'habitants. Les mass media soviétiques affirment que notre peuple appuie d'une façon unanime l'occupation. Mais ce n'est pas vrai, car le peuple de l'Union soviétique n'a pas de renseignements réels ni le droit d'exprimer ses propres opinions, même à propos d'une décision arbitraire, comme le déclenchement d'une guerre injuste.* »

C'est *contre* le boycottage des Jeux que l'on retrouve étrangement ensemble, le P.C.F., le P.C.I., le gouvernement français et la gauche institutionnelle (à l'exception, comme toujours, des intellectuels francs-tireurs). C'est donc là que se situe la ligne de séparation réelle (c'est-à-dire aussi financière) d'un esprit de collaboration avec celui de la résistance.

Résister à quoi ? Au fait que, bientôt, Kaboul soit oublié, comme on a oublié le mur de Berlin, Budapest, Prague... Que Sakharov, ce « traître » reste en exil comme des milliers de Soviétiques, tandis que la, *finalement*, confortable classe politique se fait réélire et conserve ses places avec l'appui négocié fermement par Moscou. Et Berlinguer ? Arrivera-t-il enfin au gouvernement ? Le « vrai peuple afghan », sans doute, l'espère.

(*) Député du Partito radicale à l'Assemblée européenne.

Le Monde

étranger

LA CRISE TUNISO-LIBYENNE

Tunis a rappelé son ambassadeur en Libye

De notre correspondant

Tunis. — Le premier ministre, M. Hedi Nouira, a mis en cause le colonel Kadhafi dans l'attaque menée dans la nuit de samedi à dimanche contre la ville de Gafsa, qui a fait, selon le ministre de l'intérieur, quarante et un morts et cent onze blessés parmi les civils, les forces de l'ordre et les assaillants, dont le nombre serait seulement d'une cinquantaine.

En attendant que l'enquête en cours précise mieux toute la responsabilité du régime libyen, le gouvernement tunisien a décidé de rappeler son haut représentant (titre de l'ambassadeur) à Tripoli, a demandé au chef de la mission diplomatique libyenne à Tunis de quitter le pays et a annoncé la fermeture du centre culturel tunisien à Tripoli et de celui de Libye à Tunis.

La Tunisie ne s'en tiendra pas obligatoirement à ces seules mesures et une rupture des relations diplomatiques n'est pas à écarter, indique-t-on dans les sphères gouvernementales. Certains responsables ajoutent même qu'on ne peut pas exclure totalement le dépôt d'une plainte devant le Conseil de sécurité des Nations unies à la suite de cette *« agression caractérisée »*.

M. Hedi Nouira, qui présidait mercredi, à Tunis, une réunion des cadres du parti socialiste destourien de la capitale, a accusé implicitement le colonel Kadhafi d'être le *« cerveau »* de l'attaque de Gafsa. Il s'est en effet référé à une déclaration du chef de l'État libyen de septembre 1978 — sans préciser qu'elle émanait de lui — dans laquelle il affirmait : *« ...L'action se traduira dans l'avenir par la création dans l'ensemble du monde arabe de comités populaires révolutionnaires travaillant ouvertement ou de façon clandestine, selon les circonstances, en vue de prendre le pouvoir et de réaliser l'unité. »* Et le premier ministre de remarquer : *« Aucun doute sur les intentions du chef de cette bande ne peut subsister dans les esprits après de telles déclarations. »*

Selon M. Nouira, si la Tunisie a été la cible de la *« lâche attaque de Gafsa »*, c'est principalement parce qu'elle applique *« une politique d'indépendance nationale, libérale et progressiste à l'intérieur et fondée à l'extérieur sur la modération, la non-ingérence dans les affaires des autres et le respect de la légalité internationale »*. Le premier ministre a appelé les Tunisiens à la vigilance et à l'union car il estime que le pays pourrait être la cible d'autres attaques étant donné que *« les entêtés et les arrogants vont considérer leur échec à Gafsa comme un déshonneur et qu'ils sont toujours capables de revenir à la charge »*.

Première conclusion : la Tunisie, qui a toujours préféré consacrer ses ressources au développement plutôt qu'à l'entassement d'armements, va devoir réviser ses priorités politiques. *« L'évolution de la situation et la conjoncture internationale nous le commandent »*, a souligné M. Nouira, qui a cependant tenu à tranquilliser ses compatriotes en rappelant que le pays *« n'est pas isolé du reste du monde »* et qu'il compte partout des amis prêts à lui manifester leur amitié.

Comme l'avait fait quelques heures plus tôt le ministre de l'intérieur, M. Othman Kechrid, le premier ministre est revenu sur les circonstances de l'opération de Gafsa. Les membres du commando — des Tunisiens — dont une trentaine venaient de franchir la frontière algérienne, étaient attendus par une vingtaine d'autres déjà sur place. Ils étaient entraînés dans des camps en Libye, *« où ils avaient trouvé refuge et protection »*. Ils avaient aussi participé auparavant à des opérations en Ouganda et au Liban et étaient familiarisés avec les techniques de l'attentat et les actes de piraterie aérienne. Ils comptaient trouver dans la ville des appuis et des sympathies parmi la population en affirmant : *« Nous sommes des comités populaires venus pour vous libérer d'un régime dictatorial, et voici des armes »* ; mais il n'en fut rien, ont affirmé tour à tour le ministre de l'intérieur et le chef du gouvernement.

Leur plan comprenait deux étapes : d'abord attaquer les centres militaires et les postes de sécurité dégarnis par les manœuvres qui étaient en cours plus au sud, ensuite encercler la ville et appeler en renfort l'armée lybienne qui n'aurait fait que répondre à une demande de secours formulée par un gouvernement « qu'ils avaient l'intention de constituer.

Expliquant les quelque vingt heures qu'il a fallu pour réduire le commando — dont les faibles effectifs ne manquent pas de surprendre, M. Nouira a précisé : *« Nous aurions pu écraser cette poignée de mercenaires de prime abord et dans un laps de temps court. Mais la configuration du terrain nous a empêchés d'utiliser toutes les forces dont nous disposions, d'autant plus que nous nous soucions surtout de préserver la vie des citoyens paisibles. »*

Quant à l'armement des assaillants, en grande partie d'origine soviétique, il avait été introduit précédemment dans le pays par l'Algérie et entreposé avec des complicités locales dans des caches de la région. Quarante mitraillettes, soixante-treize fusils mitrailleurs, trente-neuf fusils, cinquante-trois pistolets automatiques, neuf bazookas, trois mortiers de 60 mm, dix radios de campagne et une grande quantité de munitions ont été saisis.

Des assaillants très jeunes

Dans la salle où se tenait la conférence de presse du ministre de l'intérieur, des échantillons de cet armement étalent exposés. Sur une longue table avaient été placés trois bazookas et un mortier en provenance d'Allemagne de l'Est, des pistolets et fusils mitrailleurs de fabrication soviétique, à l'exception de l'un d'entre eux, muni d'un silencieux, de fabrication belge, des caisses de roquettes également soviétiques, comme en témoignent encore les étiquettes des emballages, des revolvers, des poignards et trois postes de radio émetteurs-récepteurs de fabrication anglaise. L'un de ces derniers contenait encore dans son étui le bon de livraison de la firme Plessey Avianic and Communications, d'Ilfort, dans l'Essex, adressé à l'aéroport de Tripoli, le 27 octobre 1978, au parti de l'union socialiste arabe de Libye. Le document précise que le matériel est d'origine anglaise et n'a pas été acquis en Israël.

Les journalistes ont pu voir aussi, épinglés à un tableau, deux passeports libyens, une carte d'adhésion au parti de l'union socialiste arabe, un manuel de combat, des plans — maladroitement dessinés sur des feuilles de cahier d'écolier — de la ville de Gafsa, de ses environs et d'une des casernes attaquées, qui ont été saisis sur les assaillants, tous très jeunes d'après leurs photos.

Le ministre de l'intérieur a fourni le bilan suivant de l'attaque : quinze morts et seize blessés parmi les civils. Deux policiers tués et un blessé, un garde national blessé, vingt tués et quatre-vingt-dix blessés dans les rangs des forces armées. Quatre assaillants tués, trois blessés et quarante-deux arrêtés.

Parmi les militaires tués, a rapporté le ministre, figurent quinze jeunes recrues qui venaient d'être vaccinées après leur incorporation toute récente et qui ont été emmenées avec des civils en otage dans le lycée où un des groupes du commando s'était retranché. M. Kechrid a déclaré que ces jeunes gens avaient été torturés avant d'être exécutés lors de l'assaut contre le local où ils étaient détenus.

MICHEL DEURÉ.

Une longue série de divergences entrecoupée de rares moments de « fraternité »

De notre correspondant

Tunis. — Dès l'annonce, le 1er septembre 1969, du coup d'État du colonel Kadhafi, les dirigeants tunisiens ont manifesté leur appréhension. L'installation d'un second régime militaire, cette fois-ci à leur frontière ouest, n'était pas pour les tranquilliser alors qu'ils entretenaient de bonnes relations avec la paisible Libye du roi Idriss. Au fil des années, les événements ont démontré que leurs craintes étaient justifiées.

Pendant cinq ans, des relations en dents de scie : un jour on parle coopération, complémentarité économique, amitié et fraternité, le lendemain on se boude. On polémique aussi principalement autour du thème de l'unité. Pour Tunis, toute union doit être préparée par une longue et minutieuse approche, alors que pour Tripoli elle doit être totale et immédiate. La divergence éclate au grand jour lorsque le président Bourguiba et le colonel Kadhafi se rencontrent pour la première fois à Tunis en décembre 1972. A la proposition d'union immédiate formulée publiquement lors d'un meeting radiodiffusé par le jeune colonel, le vieux chef oppose, non sans mépris, à son visiteur *« qui manque par trop d'expérience »* une fin de non-recevoir cinglante.

La surprise est d'autant plus grande lorsque, un an plus tard, le 12 janvier 1974, les deux hommes se retrouvent impromptu à l'île de Djerba pour négocier et signer en moins de deux heures un accord faisant de leurs pays la *« République arabe islamique »* ayant un même président, un même drapeau, une même armée et une même Constitution. Mais quarante-huit plus tard, Tunis fait marche arrière en invoquant la nécessité d'amender sa Constitution avant de concrétiser l'accord. Par la suite, le président Bourguiba expliquera qu'il était souffrant, que son ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, destitué entre-temps, l'avait trompé et que, dans son esprit, le texte signé dans l'île des Lotophages ne constituait qu'une *« déclaration d'intention »* et une *« affirmation de principe »*. Raison apparemment peu convaincante, surtout pour le colonel Kadhafi humilié, dont la mauvaise humeur se transforme vite en hostilité.

Depuis cette époque, les rapports entre les deux voisins se sont progressivement tendus même si en de rares périodes de détente on invoquait encore ici et là, mais sans beaucoup de conviction, l'amitié et la coopération. Les incidents plus ou moins graves se multiplient : enlèvement de militaires tunisiens à la frontière, disparition de Tunisiens en Libye, expulsion de travailleurs parmi les quelque soixante mille qui y résident.

Ingérence et menace

La première crise aiguë surgit lorsque, le 2 mars 1976, jour du vingtième anniversaire de l'indépendance, célébré avec éclat à Tunis en présence de nombreux invités étrangers, le gouvernement tunisien annonce l'arrestation dans la capitale de trois Libyens qui se proposaient, avec la complicité des membres de leur ambassade, d'enlever ou au besoin d'assassiner le premier ministre, M. Hedi Nouira. Le choix de M. Nouira, successeur institutionnel du chef de l'État, n'est probablement pas un hasard. Il est considéré — à juste titre — comme le principal artisan de l'échec du projet d'union de Djerba. L'ambassadeur de Tunisie est rappelé, trois diplomates libyens en poste sont déclarés *persona non grata* et les expulsions de travailleurs tunisiens en Libye redoublent : huit mille en un mois. A l'issue d'un procès de quatre jours devant la Cour de sûreté de l'État, un mois plus tard, le chef du commando, qui appartient aux services spéciaux de l'armée libyenne, est condamné à mort et ses deux assistants à deux ans de prison (après une année de prison, ils seront tous les trois échangés contre des militaires tunisiens enlevés dans le Sud).

La tension est longue à s'atténuer. Lorsqu'une accalmie se dessine, une déclaration, un commentaire de presse, viennent jeter à nouveau l'huile sur le feu qui couve. C'est le cas en juin de cette même année 1976, lorsque le colonel Kadhafi déclare publiquement que l'armée libyenne constitue *« un soutien et un bouclier pour le peuple tunisien »*. Ingérence et menace inadmissibles, réplique Tunis.

En avril 1977, une nouvelle poussée de fièvre surgit lorsque la Libye installe une plate-forme de forage dans le golfe de Gabès, aux ressources pétrolières certaines, et précisément dans la zone litigieuse sur laquelle les deux pays n'arrivent pas à se mettre d'accord pour la délimitation du plateau continental. La Tunisie fait de cette affaire *« une question de souveraineté »* et met son armée en état d'alerte. La lecture de la presse tunisienne pourrait laisser croire que l'on est au bord de la guerre. Une fois de plus, les choses rentrent dans l'ordre. En apparence. Un recours commun à l'arbitrage de la Cour internationale de justice est convenu. La démarche ne sera jamais entreprise. Aujourd'hui encore, le problème est en suspens, et Tunis et Tripoli en ont appelé séparément à La Haye.

A partir de l'été, une nouvelle détente, aussi superficielle que les précédentes, est enregistrée. Mais les Tunisiens soupçonnent les dirigeants de Tripoli d'appuyer en sous-main l'action de centrale syndicale qui s'oppose de plus en plus ouvertement à la politique gouvernementale, et dont le secrétaire général, M. Habib Achour, vient d'être reçu à Tripoli par le colonel Kadhafi en présence de l'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi.

Lors du procès des syndicalistes, après les émeutes du 26 janvier 1978, il est beaucoup question de cette rencontre, même si aucune preuve tangible n'est apportée quant à une participation libyenne aux événements. C'est alors que se déroule ce procès devant la Cour de sûreté de l'État que le ministre tunisien de la défense annonce, le 1er octobre 1978, la découverte dans le sud du pays d'armes *« provenant de l'armée libyenne »* et rappelle que des Tunisiens s'entraînent à des actions terroristes dans des camps en Libye. L'incident demeure sans suite, mais il ajoute à l'inquiétude des Tunisiens.

Depuis cette époque, la suspicion tunisienne à l'égard de son voisin n'a fait que croître. L'accueil chaleureux réservé l'an passé aux trois pirates tunisiens qui avaient détourné un avion de Tunis Air sur Tripoli le jour même du second anniversaire de la déclaration de Djerba ne fut pas pour détendre l'atmosphère.

Malgré la répétition des crises, Tunis et Tripoli n'ont jamais rompu leurs relations diplomatiques. On s'en est toujours tenu jusqu'ici au rappel des « hauts représentants », titre donné aux ambassadeurs dans un des rares moments de « fraternité » qu'ont connu les deux pays. — M. D.

L'« étonnement » de Tripoli

(Suite de la première page.)

Serait-ce pour effrayer ces *« bandits »* qui, à une poignée — si l'on en croit les déclarations officielles, — tiennent en échec les forces de l'ordre tunisiennes depuis quatre jours ? *« Ceux que nous n'avons pas neutralisés sont cachés parmi la population,* explique, gêné, un officier. *Ils se sont dissimulés dans toute la ville. Dans certaines maisons même, ils ont pris des familles en* otage *pour s'assurer leur silence. En tirant, nous voulons les forcer à riposter ou bien permettre, par une diversion, à leurs prisonniers de leur échapper. »*

C'est dans cet état d'esprit qu'on a entrepris, par un besogneux porte à porte, de trier ici le bon grain de l'ivraie, tâche qui mobilise beaucoup d'hommes et de matériel pour de maigres résultats : les suspects sont rares ; toute la journée et la soirée de mercredi, des détachements de blindés des diverses unités ont fait mouvement vers Gafsa, car, après ce quartier, d'autres vont devoir faire l'objet des mêmes soins. C'est toute une ville que l'armée affirme devoir reconquérir sur un adversaire insaisissable jusque dans ses dimensions : *« Conbien reste-t-il de « bandits » ? Pas beaucoup, mais suffisamment pour qu'ils demeurent très dangereux envers la population. »* Ce que contredit peu après, à sa manière, un officier de la garde nationale : *« A Gafsa, vous savez, tout est pratiquement terminé. »*

Un prudent attentisme

Un peu plus tard, à une vingtaine de kilomètres de la ville, dans des collines proches de Medjel-Ben-Abbès, des soldats viennent de trouver une cache renfermant cinq mille cartouches de fusil. L'indiscrétion d'un paysan a permis de la découvrir. Aussitôt, une meute de militaires s'abat sur l'endroit, un hélicoptère arrive et tout le monde cherche des indices.

Il semble qu'on ait trouvé beaucoup de ces dépôts dans toute la région, à l'occasion des dernières opérations. Géographiquement, leur présence s'explique : la frontière avec l'Algérie, dans la région des Chotts, est artificielle et donc très perméable. Elle a toujours constitué une zone privilégiée pour les trafiquants, qui appartiennent souvent à des tribus partagées par la frontière. *« C'est par ici qu'il y a un an déjà on a trouvé un important dépôt d'armes, sans parvenir à en déceler les propriétaires »*, explique un responsable administratif local.

Politiquement aussi, l'existence des dépôts d'armes peut se comprendre, Gafsa est le chef-lieu d'une région particulièrement frondeuse.

Ici la Résistance armée tunisienne ne paraît pas être une découverte, et certaines de ses thèses ont trouvé des échos favorables, même si les assaillants ont surestimé leur emprise sur la population locale, dont ils attendaient un soulèvement massif et qui, à quelques éléments près, s'est réfugiée dans un prudent attentisme. A tout le moins, la passivité de cette dernière devant les préparatifs du coup de force apparaît-elle aujourd'hui comme une complicité passive avec les assaillants.

Selon les défenseurs de Gafsa, l'agression avait, en effet, été minutieusement préparée. Un officier affirme qu'il a dû falloir plus d'un an pour amasser dans la région l'arsenal saisi : au total le contenu de sept camions d'armes (tchèques, soviétiques, est-allemandes, belges e françaises pour l'essentiel) des armes légères, mais aussi quelques bazookas et des mortiers de 106, et surtout un sotck important de munitions et du matériel de transmission américain.

Enfin la région est peut-être plus sensible que d'autres à l'influence libyenne. Les émigrés y sont nombreux à se rendre dans le pays voisin et beaucoup ont gardé de profondes attaches avec leur terre maternelle. Ce qui renforce le raisonnement que le simple soldat partage sans hésiter avec son gouvernement : la libye est derrière cette affaire. Un fonctionnaire en apporte « sa » preuve : *« Au début de la semaine, on a trouvé des caisses d'armes près de Medgel-Ben-Abbès : toutes les références des documents qui les accompagnaient étaient libyennes. » « Eu sur certains « bandits », on a trouvé des passeports libyens »*, ajoute un militaire. Aussi, toute la région est-elle passée au peigne fin.

JAMES SARAZIN.

UNE AIDE LOGISTIQUE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Depuis ses installations souterraines au ministère de la défense à Paris, le centre opérationnel des armées (le C. O. A) — qui est directement placé sous les ordres du chef d'état-major français des armées — se tient en permanence informé des événements de Tunisie. Seule, à ce jour, a été fournie par les armées françaises une aide logistique en matériels divers, sur le plan terrestre, et en moyens de transport tactique.

Un régiment professionnel de la 11e division parachutiste a été mis en alerte, comme c'est l'usage en de telles circonstances, mais aucune unité combattante française n'a quitté ses garnisons.

En revanche, trois avions de transport Transall et deux hélicoptères de manœuvre Puma, appartenat au 5e régiment d'hélicoptères de combat de Pau, ont été dépêchés en Tunisie. Les trois navires de guerre, qui avaient quitté sans délai le port de Toulon dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 janvier, et parmi lesquels figure le croiseur lance-missiles « Colbert » portant la marque du vice-amiral de Castelbajac, commandant l'escadre de la Méditerranée, ont pris du champ et croisent dans la partie orientale du Bassin.

Il n'existe pas, entre la France et la Tunisie, d'accord de défense, mais une série d'accords de coopération militaire portant sur la formation des personnels tunisiens, le prêt de conseillers techniques et la fourniture de matériels de guerre.

On estime dans les milieux militaires français que l'armée régulière tunisienne est capable, seule, de rétablir la situation si une aide logistique adéquate lui est apportée.

Rhodésie

LES TROUPES SUD-AFRICAINES ONT REGAGNÉ LEUR PAYS

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, mercredi 30 janvier à New-York, à la demande du groupe africain, qui accuse la Grande-Bretagne d'avoir violé les accords de Lancaster House sur la Rhodésie *(le Monde* daté 27-28 janvier). Une deuxième séance était prévue jeudi, mais, en se retirant mercredi du côté sud-africain de la frontière avec la Rhodésie, les troupes de Prétoria ont satisfait la plus importante des requêtes du groupe africain de l'ONU. Ce dernier exigeait en effet, dans un projet de résolution rédigé avant le repli militaire sud-africain, le départ de ces troupes ainsi que celui de *« mercenaires sud-africains »* qui auraient été intégrés au sein des forces de sécurité rhodésiennes. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA CRISE AFGHANE

Mme Gandhi assure faire « tous ses efforts » pour obtenir un retrait rapide des troupes de Moscou

Dans une déclaration faite, mercredi 30 janvier, devant la nouvelle Chambre basse, Mme Indira Gandhi a indiqué que son pays s'efforçait d'obtenir le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et souligné à nouveau les inquiétudes suscitées à New-Delhi par un éventuel renforcement du potentiel militaire pakistanais. Le chef du gouvernement indien, dont c'était le premier grand discours au Parlement, a, d'autre part, exprimé la crainte d'« *un affrontement thermo-nucléaire entre les grandes puissances* ».

« *Nous devons*, a déclaré Mme Gandhi, *dans la mesure de nos moyens, tenter de désamorcer la crise. Nous souhaitons que l'évolution actuelle vers une confrontation armée soit stoppée, grâce aux efforts réunis de tous les gens de bonne volonté à travers le monde.* » Elle a également indiqué que l'Inde désirait améliorer ses relations avec le Pakistan et la Chine et qu'elle ne cherchait pas à accroître la coopération de l'Inde avec l'Union soviétique au détriment des relations avec les Etats-Unis. L'envoyé spécial du président Carter à New-Delhi, M. C. Clifford, devait rencontrer, jeudi, le premier ministre indien. Il n'était pas parvenu, mercredi, à apaiser les appréhensions indiennes concernant les livraisons d'armes éventuelles américaines au Pakistan, à l'issue d'un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Rao.

« *Les deux parties sont cependant tombées d'accord pour convenir qu'il ne devait pas y avoir de présence étrangère dans la région* », a indiqué un porte-parole indien. « *Nous sommes hostiles à la présence de troupes ou de bases étrangères où que ce soit dans le monde* », a affirmé Mme Gandhi dans sa déclaration... *Ce qui s'est passé en Afghanistan est une affaire intérieure à ce pays. Chaque Etat regarde cela de son propre point de vue, mais personne du point de vue du peuple afghan... Tous nos efforts vont dans le sens d'un retrait rapide des troupes soviétiques d'Afghanistan. Mais nous ne voulons pas prendre une position unilatérale.* »

Le chef du gouvernement indien a fait remarquer que les grandes puissances renforçaient leur présence navale dans l'océan Indien et que le Pakistan allait recevoir des « *centaines de millions de dollars d'aide militaire américaine* », tandis que d'autres pays étaient invités à apporter leur contribution à cet effort d'armement. Mme Gandhi a également souligné que la Chine s'était engagée à fournir une aide au Pakistan pour répondre à l'intervention soviétique en Afghanistan et a critiqué les Indiens qui croient qu'« *elle est devenue d'un jour à l'autre un grand ami de l'Inde* ».

Dans une interview publiée par le journal de New-Delhi *Indian Express* et recueillie avant la déclaration de Mme Gandhi, le chef de l'Etat pakistanais dit : « *Je ne puis prendre pour argent comptant les déclarations contradictoires que Mme Gandhi fait au sujet de la crise afghane.* » Concernant l'idée d'une « *approche régionale* » de la crise récemment suggérée par Mme Gandhi dans une lettre au général Zia Ul Haq, celui-ci affirme : « *Ce qui s'est produit en Afghanistan n'est pas une affaire régionale, mais une affaire globale.* » Il ajoute : « *Il appartient aux pays musulmans de s'unir pour défendre la souveraineté de tout pays musulman tel que l'Afghanistan.* »

Menace de famine

A Kaboul, où ils ont renforcé leur dispositif de maintien de l'ordre, les Soviétiques procèdent à des rafles nocturnes dans plusieurs quartiers ont indiqué des Afghans à des journalistes étrangers. Alors qu'on continue de s'interroger sur d'éventuels changements au sein de l'équipe dirigeante, les vivres manquent dans certaines régions. Des observateurs étrangers estiment qu'une famine menace et pourrait avoir l'ampleur de celle que le pays avait connue en 1971 et qui avait causé la mort de milliers d'Afghans. Celle-ci pourrait être la conséquence à la fois de la sécheresse au cours de l'été — compensée il est vrai par d'abondantes chutes de neige —, des perturbations entraînées par la réforme agraire, des départs de nombreux paysans vers le Pakistan et du fait que d'autres préfèrent, dans la crainte de l'avenir, conserver leur récolte que de la mettre en partie en vente. Le prix de certaines denrées ont augmenté parfois jusqu'à 30 %, et il y a en particulier pénurie de viande et de bois de chauffage sur le marché.

D'autre part, de retour à Genève, le chef d'une délégation du Comité international de la Croix-Rouge, M. Morillon, qui vient de se rendre à Kaboul a déclaré à notre correspondante, Isabelle Vichniac, que les autorités afghanes avaient autorisé l'installation dans la capitale d'un bureau du C.I.C.R. spécialisé dans la recherche des disparus. Il commencerait à fonctionner dans les prochains jours. Selon les chiffres communiqués au C.I.C.R. par des représentants du régime Karmal, vingt mille à cent mille personnes seraient portées disparues.

Le C.I.C.R. a l'intention également de se charger de transmettre des messages personnels entre les réfugiés afghans (au Pakistan et en Iran) et leurs familles restées en Afghanistan. M. Morillon a aussi indiqué que si les engagements pris par Kaboul étaient respectés un délégué du C.I.C.R. pourrait incessamment visiter les détenus politiques.

LES ARMURIERS DE DARAH...

(De notre envoyé spécial.)

Darah. — Comme l'enfant grec de Victor Hugo, les guérilleros afghans demandent tous « de la poudre et des balles ». En 1980, cela s'appelle armes lourdes, blindés, capacité de feu et d'offensive. Faute de quoi, on en reste aux piqûres de moustiques.

Il a été fait grand cas des « armureries de Darah » ; leurs activités ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a beau temps que les artisans de l'endroit fournissent la province frontière, toujours bonne cliente et peuplée de connaisseurs. Darah n'innove pas pour les besoins du moment. Elle continue, peut-être en forçant un peu les cadences, en élargissant un per l'éventail de ses catalogues. Derrière les boutiques, parfois en plein vent, on forge, on tourne, on affûte, on polit toutes les marques de fusils, de pistolets, de mitraillettes. On copie l'Unic français, la Sten anglaise, le Beretta italien, le Mauser allemand, le Colt américain, le Smith et Wesson, des fusils d'assaut tchèques et, bien sûr, le Kalachnikov. Tout cela est à vendre et se vend. C'est en soi un spectacle qui mêle la folie au plus grand sérieux.

Les pétarades se succèdent à Darah, car le client entend essayer avant d'adopter. Le choix fait, avec quelques risques et sans garantie, on emporte. Outre l'achat individuel, il y a aussi la commande passée pour tout un village. On coud le matériel dans des housses de toile brune, on le ficelle sur des vélos, des ânes, des chameaux, et l'on part vers la montagne, vers des recoins secrets à parfois deux ou trois jours de marche.

Que la situation afghane ait favorisé les activités de Darah, ait poussé aux cadences infernales les armuriers, c'est une certitude. De petites fortunes sont en train de s'arrondir. Les prix montent. La balle à 2, 3 ou 4 dollars selon le calibre, ce n'est pas donné. Mais que peut peser Darah dans la bataille ? Si habiles qu'ils soient, ses armuriers ne sont que des artisans. — J.-M. T.

« Les États-Unis ne peuvent pas défendre seuls les réserves pétrolières du Golfe », déclare M. Carter

Le peuple américain doit être prêt à faire des sacrifices pour répondre à la situation créée par l'Union soviétique, a déclaré mardi 29 janvier le président Carter devant un groupe de journalistes de la presse régionale. Les Américains, a-t-il dit, doivent reconnaître que « *la paix peut être maintenue dans le monde à la seule condition que les Etats-Unis soient prêts à être forts, à l'intérieur et à l'extérieur* ». Mais, a ajouté le président, les Etats-Unis ne peuvent défendre seuls militairement les réserves de pétrole du Golfe. « *Je ne crois pas qu'il serait exact de dire que, maintenant et dans le futur, nous pensons avoir assez de force et de présence militaire dans cette région pour la défendre unilatéralement* », a précisé le président. Pour protéger la région, les Etats-Unis cherchent à renforcer leurs liens avec des pays du Golfe, ainsi qu'à « *coordonner leurs efforts avec des pays qui n'y sont pas, mais qui sont extrêmement dépendants, encore plus que les Etats-Unis, du pétrole de la région* ». M. Carter a laissé prévoir un accroissement de l'aide américaine à certains pays du Golfe et du Proche-Orient. « *Certains auront besoin*, a-t-il dit, *d'une aide étrangère, économique et militaire, si ces pays ne peuvent subvenir à leurs besoins légitimes, tels que nous les estimerons.* »

Le président a assuré que les services de renseignements américains n'avaient pas été pris au dépourvu par les événements de Kaboul. « *Nous connaissions l'importance de la préparation militaire* (des Soviétiques), a-t-il dit. *Nous ne savions pas qu'ils envahiraient massivement l'Afghanistan comme ils l'ont fait mais nous savions qu'ils se donnaient les moyens de le faire.* » Il a dit avoir averti à plusieurs reprises Moscou de l'inquiétude américaine. « *Nous n'avons pas été pris par surprise*, a-t-il réaffirmé, *mais il n'y avait aucun moyen de prévoir qu'ils allaient réellement envahir l'Afghanistan.* »

M. Shulman, spécialiste des affaires soviétiques au département d'Etat, a déclaré, de son côté, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants que les Etats-Unis ont, dès octobre et novembre, perçu une activité anormale en U.R.S.S., telle que le rappel de réservistes et le déplacement de certains quartiers généraux d'unités vers la frontière afghane. « *Nous avons pris tous ces éléments au sérieux*, a-t-il précisé, *et avons exprimé notre inquiétude aux Soviétiques au moins cinq fois.* » En dépit des mises en garde américaine, a-t-il conclu, les Soviétiques ne s'attendaient pas à une telle réaction américaine et ont fait « *une grossière erreur de calcul* ».

Le porte-avions américains *Coral-Sea*, escorté par deux croiseurs, un destroyer et une frégate, est entré, mercredi, dans l'océan Indien, pour relever le porte-avions *Midway*, qui patrouille depuis trois mois dans la mer d'Oman, a, d'autre part, annoncé mercredi le Pentagone.

Une mission d'experts militaires américains, qui examine dans le Golfe et la corne de l'Afrique les moyens d'obtenir des facilités navales et aériennes vient de se rendre à Mombasa (Kenya), Berbera (Somalie) et Masira (Oman).

A Paris, le vice-premier ministre des affaires étrangères syrien, M. Khaddam, a été reçu mercredi à déjeuner par son collègue français M. François-Poncet. Tout deux se sont refusés à toute déclaration, le Quai d'Orsay indiquant seulement que l'entretien avait porté sur « *la situation internationale et ses répercussions dans la région* ». Il semble que la conversation ait été centrée sur deux sujets : la situation en Afghanistan et le conflit israélo-arabe, le ministre syrien insistant sur le fait que, pour son pays, le second est plus menaçant que le premier.

Les bonnes relations de l'Argentine avec l'Union soviétique inquiètent Washington

Une mission commerciale soviétique est arrivée le 29 janvier en Argentine pour régler les derniers détails d'un important achat de maïs et de blé, ont indiqué, le mercredi 30, des sources informées à Buenos-Aires. La mission était prévue avant que Washington ne décide un embargo céréalier en représailles à l'intervention soviétique en Afghanistan. Cette mission suit de peu la visite à Buenos-Aires du général Andrew Goodpaster, envoyé spécial du président Carter. De l'avis des observateurs, cette mission a permis une légère amélioration des relations bilatérales, devenues difficiles après les prises de position de Washington sur la situation des droits de l'homme en Argentine. Le général Videla devait, ce jeudi 31, faire avec le ministre des affaires étrangères M. Carlos Pastor, le point des relations américano-argentines.

L'embargo céréalier à l'encontre de l'Union soviétique décidé par le président Carter et les efforts américains pour y associer tous les autres pays producteurs remettent en lumière une situation qui préoccupe Washington depuis plusieurs années déjà : les excellentes realtions existant entre l'Argentine et Moscou.

Ce n'est pas du coup d'Etat militaire du 24 mars 1976 que datent les efforts de Buenos-Aires pour desserrer le tête-à-tête étouffant que, sous l'égide de la doctrine de Monroë et de ses successifs avatars, Washington entend imposer à ses voisins latins. Dès les années 40, le général Péron, précurseur en cela du non-alignement, s'était posé en champion de la résistance à l'hégémonie américaine. Les gouvernements péronistes, qui s'étaient, chaotiquement, succédé à Buenos-Aires du 25 mai 1973 au 24 mars 1976, avaient mené une spectaculaire politique d'« ouverture à l'Est ». Ses représentants ont multiplié, avec succès, les missions dans les pays du camp socialiste. Ils ont également conclu avec Cuba d'importants accords commerciaux qui, les premiers, ont tourné le blocus décidé par l'Organisation des pays américains à l'encontre de l'île Caraïbe.

Le régime du général Videla s'est, sur ce point, strictement conformé aux orientations des gouvernements antérieurs. Les admonestations du président Carter sur les violations des droits de l'homme perpétrées en Argentine, sans être déterminantes, ont sans doute eu pour effet d'affaiblir la position des militaires qui, par anticommunisme, estimaient que c'était jouer avec le feu que de lier fortement l'économie nationale avec celle de l'Union soviétique et de ses alliés socialistes.

Quoi qu'il en soit, Moscou est aujourd'hui le premier client de Buenos-Aires, et Cuba le second. En 1979, l'Union soviétique a acheté 1 million de tonnes de céréales à l'Argentine, pour une valeur de 250 millions de dollars. En sens inverse, Moscou équipera en turbines l'un des plus grands barrages du sous-continent, construit sur le fleuve Parana. C'est l'Union soviétique aussi qui étudie les plans d'aménagement du Parana moyen — un des plus gigantesques projets d'ouvrages d'art de la planète.

Plus gravement, aux yeux de Washington, les relations sont excellentes entre militaires soviétiques et argentins. Les missions se sont succédés à Moscou et à Buenos-Aires. Des projets d'achat d'armes argentins à l'Union soviétique sont dans l'air. Selon le mot de l'amiral français Antoine Sanguinetti, les relations entre officiers des deux pays sont celles de « *compagnons d'armes à compagnons d'armes* ».

Le réalisme le plus froid a présidé à ce rapprochement, en apparence contre nature, entre un régime militaire tyrannique et la patrie de Lénine. L'Union soviétique était le client le plus naturel pour le blé d'Argentine — principale source de revenus de ce pays. L'état des forces politiques dans la République latino-américaine des bords de rio de la Plata y excluait, d'autre part, toute éventualité de progression communiste substantielle dans les décennies à venir.

Nul n'a donc rien eu à sacrifier. Afin que Moscou n'ait pas à perdre la face, les militaires argentins ont renoncé à interdire le petit P.C.A. — alors même qu'ils menaient leur sanglante croisade contre le « *marxisme apatride* » dont, à titre personnel, de nombreux militants communistes ont eu à souffrir. Moscou, de son côté, renonçait à faire la moindre observation à Buenos-Aires sur la question des droits de l'homme, alors même que le général Pinochet demeurait la cible de ses attaques. Les Etats-Unis, si vilipendés par la gauche argentine, demeuraient, dans ces conditions, les seuls défenseurs des militants progressistes persécutés !

La nouvelle conjoncture internationale risque de modifier cet état de chose. Inquiets, alors que montent les périls dans le monde, de voir l'Union soviétique poser un autre pied dans le sous-continent latino-américain, les Etats-Unis paraissent envisager de mettre la sourdine sur la question des droits de l'homme, afin d'obtenir que l'Argentine « rentre dans le rang », en particulier sur la question de l'embargo céréalier. Tel était, apparemment, le sens de la récente mission du général Andrew Goodpaster à Buenos-Aires (*le Monde* du 31 janvier). Celle-ci est intervenue à la veille d'une réunion de la sous-commission des Nations unies sur les droits de l'homme, à Genève. La situation en Argentine pourrait, ou non, y être étudiée, en partie en fonction de la position américaine.

JEAN-PIERRE CLERC.

Les autorités est-allemandes ajournent la rencontre entre MM. Schmidt et Honecker

De notre correspondant

Bonn. — La rencontre attendue ce printemps entre le chancelier Schmidt et le numéro un est-allemand, M. Honecker, est ajournée. C'est la R.D.A. qui a jugé bon de renvoyer à plus tard la visite du chef du gouvernement de la République fédérale. Cette visite, il est vrai, n'est pas annulée de façon définitive. Les autorités de la R.D.A. entendent toutefois maintenir beaucoup de « souplesse » pour fixer la date de cette nouvelle conférence au sommet entre les deux Allemagnes.

Aussi continue-t-on d'exprimer l'espoir à Bonn que la rencontre attendue aura encore lieu cette année. En fait, il serait très difficile pour M. Schmidt de se rendre dans l'autre Allemagne à une date très proche des élections générales, qui auront lieu dans la R.F.A. au début d'octobre. La déception à Bonn est donc beaucoup plus profonde qu'on ne veut le laisser paraître. Dans sa déclaration gouvernementale du 7 janvier devant le Bundestag, le chancelier réaffirmait que, en dépit des crises afghane et iranienne, il lui importait de maintenir le contact avec les dirigeants du bloc socialiste, afin de sauvegarder la détente en Europe. Depuis lors, les spécialistes à Bonn avaient même cru pouvoir enregistrer certains « signaux » de Berlin-Est laissant entendre que M. Honecker, lui aussi, serait favorable à la poursuite des contacts avec les responsables de la République fédérale.

Maintenant que la situation s'est décantée, il paraît clair que, dans l'immédiat du moins, Moscou — imposant sans doute sa volonté aux pays satellites — ne manifeste plus guère d'intérêt pour une poursuite des échanges politiques avec les pays occidentaux. Le coup ainsi porté à la diplomatie ouest-allemande est sérieux. Le gouvernement de Prague a déjà ajourné la visite que le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, devait faire en Tchécoslovaquie vers le milieu du mois prochain. Auparavant, Moscou avait jugé inopportune la réunion de la commission économique germano-soviétique, qui aurait dû avoir lieu dans les premiers jours de janvier.

Il est vrai que, du côté de la République fédérale, les ministres qui devaient se rendre à l'Est n'ont pas non plus fait preuve d'un enthousiasme excessif. Le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, a, certes, trouvé de bonnes raisons pour ajourner le voyage à Varsovie qu'il devait entreprendre ces jours-ci. Mais on soupçonne aussi qu'il ne souhaitait pas être le premier des hommes politiques de la République fédérale à se rendre à l'Est après l'invasion de l'Afghanistan.

Le cas du ministre du travail, M. Ehrenberg, qui a renoncé à se rendre dans la capitale soviétique la semaine prochaine est moins clair. On suggère à Bonn qu'il s'agissait en fait de prévenir une annulation de cette visite par les autorités de l'U.R.S.S.

La question que tout le monde se pose ici est de savoir si le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Puja, va arriver comme prévu à Bonn le 7 février. Rien n'indique le moindre changement au programme convenu. Au surplus, on remarque que d'importantes personnalités hongroises ont pris des positions qui ne paraissent pas tout à fait conformes à celles du Kremlin. M. Janos Berecz, responsable du parti pour les relations extérieures, et son adjoint, M. Gyula Horn, se sont signalés par leurs commentaires très modérés concernant le président Carter.

Mais on se demande à Bonn si, après le durcissement de Berlin-Est, les Hongrois pourront se permettre de pratiquer longtemps une diplomatie un peu plus souple que celle des autres pays de l'Est.

Aussi le signal le plus important est-il comme toujours attendu du Kremlin. Le chancelier Schmidt a clairement fait savoir qu'il est désireux de maintenir son rendez-vous au printemps avec M. Brejnev. Jusqu'à présent toutefois, Moscou garde le silence quand il s'agit de fixer une date pour cette visite du chef du gouvernement de Bonn.

JEAN WETZ.

● *M. Brejnev* n'assistera pas au VIIIe Congrès du parti ouvrier unifié polonais qui s'ouvrira le 11 février prochain, apprend-on de bonne source à Varsovie. Ses médecins lui auraient recommandé de ne pas faire le déplacement en Pologne en hiver. Cette défection a entraîné celle des chefs des P.C. des pays du pacte de Varsovie. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Grèce

● LE GOUVERNEMENT GREC a donné son accord de principe à l'installation à Athènes d'un bureau de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.).

Cette décision a été annoncée lundi soir 28 janvier, à l'issue de longs entretiens entre le ministre grec des affaires étrangères, M. Georges Rallis, et le chef du département politique de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, en visite officielle à Athènes depuis dimanche soir. — *(A.F.P.)*

Liban

● DES AFFRONTEMENTS ont opposé, mercredi 30 janvier, dans la région de Jbeil, à 40 kilomètres au nord de Beyrouth, les miliciens des deux principaux partis chrétiens, les Kataeb (Phalange) et les P.N.L. (parti national libéral de M. Chamoun, les accrochages ont fait quatre morts et dix blessés, selon les Phalanges, et douze morts selon d'autres sources. — *(Corresp.)*

Union soviétique

● M. VICTOR STOUKALINE a été nommé vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. Haut fonctionnaire du parti, il a commencé sa carrière dans l'appareil des jeunesses communistes de Moscou où, en 1958, il était devenu secrétaire des komsomol de la capitale. Il y a actuellement sept vice-ministres des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

ET SES RÉPERCUSSIONS

LA VISITE DE M. STIRN A BAGDAD

Les dirigeants irakiens s'inquiètent du rôle des partis communistes dans le tiers-monde

Bagdad. — M. Olivier Stirn devait regagner Paris ce jeudi 31 janvier à l'issue d'une visite de travail de trois jours à Bagdad. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a effectué ce déplacement à la demande du président Giscard d'Estaing pour s'informer de la position de l'Irak sur une dizaine de problèmes mondiaux, allant de l'Afghanistan et de l'Iran à la sécurité dans le Golfe arabo-persique et du dialogue euro-arabe au « trilogue ». En outre, M. Stirn, qui a été reçu mercredi, jour de la fête de la naissance du Prophète, pendant près de trois heures par le président Saddam Hussein, a informé ce dernier que le chef de l'Etat, répondant à son invitation, se rendrait en visite officielle en Irak dans les prochains mois.

De notre envoyé spécial

L'Irak, que la France considère comme un *« pays authentiquement non aligné »*, s'inquiète de la situation en Iran et en Afghanistan sur un triple plan : international, régional et bilatéral. Les dirigeants irakiens estiment que la malheureuse affaire des otages de Téhéran a donné l'occasion à l'U.R.S.S. d'intervenir en Afghanistan et que les Etats-Unis en profitent à leur tour pour faire passer au second plan le *conflit israélo-arabe et renforcer* leur implantation dans la région. Les dirigeants irakiens craignent en particulier que cette dialectique dangereuse ne conduise *« les deux Super-Grands à un nouveau Yalta au terme duquel ils procéderaient à un redécoupage du monde »*. C'est pourquoi ils souhaitent que la France et l'Europe s'efforcent d'éviter le retour de la guerre froide qui consacrerait la division du monde en deux blocs.

La crise entre le Baas et le parti communiste irakien, qui a éclaté il y a deux ans environ, lors de l'intensification de la pénétration soviétique en Afghanistan, a été accentuée par l'intervention militaire de Moscou que Bagdad condamne pour diverses raisons. L'Irak estime que l'Union soviétique, qui constituait un élément d'équilibre face aux Etats-Unis dans le conflit avec Israël, a considérablement terni son image dans le monde arabe.

En outre, les Irakiens s'inquiètent du rôle que les partis communistes pourraient jouer désormais dans le tiers-monde. *« Jusqu'ici,* disent-ils, *nous pouvions les considérer comme des forces nationales loyales. Mais qui nous garantit désormais que le P.C. n'installera pas dans une portion de tel ou tel pays, voire à l'ambassade soviétique, un poste émetteur pour proclamer qu'il a pris le pouvoir et faire appel à l'armée rouge ? Le P.C. afghan, qui n'a aucune base réelle, ni dans l'armée ni dans le peuple, a fourni ainsi que le Kremlin aux Etats-Unis des justifications pour d'éventuelles interventions dans le monde arabe et musulman. »*

La sécurité dans le Golfe

Le plus grand souci de Bagdad est que la sécurité dans le Golfe soit assurée par les pays riverains *sur une base paritaire pour éviter* toute immixtion des grandes puissances. De même, les problèmes étant liés les uns aux autres, l'Irak souhaiterait que la Somalie fasse appel à la solidarité des pays arabes voisins plutôt qu'à une aide américaine pour ne pas inciter les Soviétiques à s'implanter encore plus profondément à Aden.

Pour ce qui est de l'Iran, Bagdad s'inquiète de ce que des personnalités se réclamant de l'imam Khomeiny adoptent des attitudes *contradictoires à l'égard de l'Irak.* L'élection de M. Bani Sadr à la présidence a été accueillie ici avec intérêt, voire avec sympathie. Mais certains ministres se demandent *« s'il ne sera pas un petit poisson nageant dans une mer infestée de requins »*.

En attendant, les dirigeants irakiens n'oublient pas que l'accord frontalier irako-iranien de 1937 avait été dénoncé par Téhéran en 1969, un an après l'arrivée du Baas au pouvoir. Aussi, ils remettent à leur tour en question l'accord d'Alger de 1975, consacrant le passage de la frontière au milieu du chott El Arab et rendant plus difficile la navigation dans cette portion du fleuve qui relie Basrah au golfe Persique. Par ailleurs, sans revendiquer la province du Khouzistan (appelée autrefois Arabistan), où se trouve la raffinerie d'Abadan, ils rappellent qu'elle est peuplée d'Arabes dont les droits à l'autonomie doivent être respectés.

Toujours sur le plan régional, les dirigeants irakiens estiment improbable une nouvelle initiative de Washington dans le conflit israélo-arabe avant l'élection présidentielle américaine, mais ils se demandent si le Kremlin ne va pas *« entreprendre quelque chose »* dans ce secteur pour tenter de faire oublier son intervention en Afghanistan. Ils s'interrogent aussi sur la portée de la visite de M. Gromyko à Damas. *D'autre part, tout en évitant une* polémique publique avec la Syrie, les Irakiens laissent entendre, en privé, que les dirigeants pendus au mois d'août dernier avaient comploté avec le chef de l'Etat syrien en vue d'éliminer le président Saddam Hussein.

M. Stirn, qui a constaté une *« grande convergence »* entre les analyses française et irakienne sur la situation internationale, a également noté qu'un rapprochement entre Bagdad et Alger s'est effectué parallèlement à celui entre Paris et Alger. Cela étant, l'Irak, tout comme l'Algérie, estime que l'idée du « trilogue » relancée par la France risque d'être prématurée. Les deux pays pensent en effet qu'il convient de revivifier ou de renforcer les dialogues euro-arabe, euro-africain et arabo-africain, *« de sorte que le trilogue en soit alors le couronnement »*.

Enfin, alors que le président Giscard d'Estaing s'apprête à recevoir les ambassadeurs arabes en février pour les entretenir du *projet* d'Institut du monde arabe, qui doit voir le jour prochainement, M. Saddam Hussein a donné à M. Stirn un accord de principe aux termes duquel l'Irak entend être un des membres fondateurs de cette organisation destinée à mieux faire connaître, en France et en Europe, le monde arabe et le monde islamique.

PAUL BALTA.

LA CORVETTE « GEORGES-LEYGUES » REJOINT LA FLOTTE FRANÇAISE DANS L'OCÉAN INDIEN

La corvette *Georges-Leygues*, le bâtiment de lutte anti-sous-marine le plus perfectionné de la flotte française, appareillera dans quelques jours, de Toulon, pour rejoindre la force maritime française protégeant la route du pétrole dans l'océan Indien.

Les milieux maritimes estiment qu'en envoyant ce bâtiment moderne, qui va relever l'escorteur d'escadre *Du-Chayla*, la France a tenu à marquer l'importance qu'elle attache à sa présence maritime dans une zone de plus en plus sensible depuis les événements d'Iran et d'Afghanistan.

La flotte française dans l'océan Indien, dont la mission consiste essentiellement à croiser dans les eaux du golfe Persique, du détroit d'Ormuz et du canal du Mozambique, est constituée de quatre avisos-escorteurs, un pétrolier-ravitailleur, un bâtiment-atelier, quatre patrouilleurs et un bâtiment de débarquement. Cette force permanente a été renforcée depuis cinq ans par la présence de deux bâtiments d'importance (c'est l'un d'eux que le *Georges-Leygues* va relever) et d'un ou deux avions de patrouille maritime, basés à Djibouti. Les porte-avions peuvent être associés à cette présence.

Déplaçant 4 200 tonnes à pleine charge, le *Georges-Leygues*, qui est entré en service actif à la fin de l'année dernière, est spécialisé dans la lutte anti-sous-marine et il embarque à cette fin, outre ses équipements électroniques de détection et de destruction, deux hélicoptères Lynx. Il est aussi armé de missiles anti-navires Exocet et de missiles anti-aériens Crotale.

DANS LA BANLIEUE OUVRIÈRE DE PARIS

« Tout ça, c'est de la politique ! »

« Ce que je pense de Kaboul ? Ben, vous savez, moi, la politique... » *Grand, le teint rubicond, l'air d'un bon vivant, notre interlocuteur s'accoude au zinc du bureau de tabac, place Jules-Guesde, à Boulogne-Billancourt. A l'heure du changement d'équipes, en fin de matinée, les métallos de Renault viennent prendre un peu l'air du temps, entre compagnons d'atelier.*

On bavarde de choses et d'autres. Mais si l'on interroge ces ouvriers sur les événements d'Afghanistan, les visages se ferment : « Tout ça, c'est de la politique... » *Un jeune homme hausse les épaules :* « Et Giscard ? Il n'a pas fait la même chose au Tchad ? » *Brusquement la discussion s'amorce.* « Au Tchad, *dit un agent de maîtrise,* c'était différent. » — « Comment ça, différent ? » — « Eh bien, oui ! On défendait un gouvernement contre des rebelles ! » — « Au nom de quoi ? Au nom de l'Occident ? » — « Ben, au nom de la France, contre des rebelles... » *Il insiste sur le mot* « rebelles », *il y tient.* — « Et en Afghanistan, ce n'étaient pas des rebelles, sans doute ? » — « Oui, mais ceux-là, les Russes eux-mêmes les avaient mis au pouvoir !... »

La controverse s'anime. On s'oriente vers des explications filandreuses. Et soudain, le mot est lâché : « Evidemment, toi tu es à la C.G.T. » — « Quoi, la C.G.T., qu'est-ce que tu lui veux, à la C.G.T. ? »

Le barman détourne la conversation : « Qu'est-ce que je vous sers, messieurs ? Encore un petit rouge ? » — « Oui, pourquoi pas ? D'ailleurs, *dit le cégétiste,* je paie la tournée. » *Son voisin s'esclaffe :* « Toi, du moment que c'est rouge, tu es toujours d'accord !... »

Chez Lahcène, un petit bar de quartier de Gennevilliers, se retrouvent des travailleurs français et immigrés des usines Chausson. On parle aussi de la situation au Proche-Orient : le pétrole, les affaires d'Iran et, bien sûr, les Jeux olympiques. « Moi, *dit un Nord-Africain,* je fais partie de l'équipe de football de Chausson. Le sport, c'est sacré, faut pas y mêler la politique ! » *Dans l'ensemble, les consommateurs approuvent. Quelques ouvriers sont pourtant réticents. Il ne faut pas, disent-ils, que les Russes* « mettent la main sur les Arabes ». *Un retraité renchérit :* « On ne peut tout de même pas laisser faire n'importe quoi. » — « Vous n'aimez sans doute pas les communistes ? », *rétorque un client.* « Moi ? *s'écrie l'autre,* j'ai été au P.C. pendant vingt ans. » — « Et vous l'avez quitté à cause de Kaboul ?... » — « Kaboul ? Qui est-ce, celui-là ? »

Les Français, c'est bien connu, ignorent la géographie. — J. B.

● *Le traité de commerce sino-américain* signé le 17 juillet 1979, assorti de la clause de la nation la plus favorisée, prendra effet vendredi 1er février, a déclaré mercredi 30 janvier le porte-parole du département d'Etat. Le Congrès a approuvé ce traité et cette *clause* commerciale préférentielle, le 24 janvier. A la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, la Chambre des représentants et le Sénat avaient fait preuve d'une célérité inaccoutumée à leur rentrée parlementaire de janvier pour accorder en quelques heures à la Chine la clause de la nation la plus favorisée que l'U.R.S.S. réclame en vain depuis plus de six ans. — *(A.F.P.)*

Au conseil régional d'Auvergne

SOCIALISTES ET MAJORITÉ S'ASSOCIENT POUR CONDAMNER L'INTERVENTION

Les dix-sept élus socialistes du conseil régional d'Auvergne se sont associés à trois reprises, mercredi 30 janvier, à leurs collègues de la majorité présidentielle pour adopter des vœux condamnant l'intervention militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan et les sanctions prises par les autorités soviétiques à l'encontre d'Andreï Sakharov. Les sept conseillers régionaux communistes n'ont pas participé aux votes.

Le conseil régional a notamment adressé un télégramme au président de la République. Il lui demande *« d'intervenir d'une façon pressante auprès de son homologue soviétique pour que l'Union soviétique cesse immédiatement et sans condition son inadmissible intervention dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et pour qu'elle garantisse à tous les citoyens qui vivent sur son territoire le plein exercice des droits de la démocratie »*.

ANNULATION D'UNE TOURNÉE EN FRANCE DES CHŒURS DE L'ARMÉE SOVIÉTIQUE

Les Chœurs et Danses de l'armée soviétique, de Kiev, ont annulé la tournée en France qu'ils devaient effectuer du 3 février à la fin mars, a indiqué lundi 28 janvier l'organisateur de la tournée. Celle-ci est annulée « étant donné le contexte international ». Elle ne comportait pas de représentation à Paris.

La venue à Paris de la troupe lyrique du Bolchoï de Moscou, prévue du 25 mars au 15 avril, reste en principe maintenue. Cependant, des discussions sont en cours entre les organisateurs et le ministère des affaires étrangères sur l'opportunité de sa venue. Une décision devrait être prise dans les jours qui viennent.

Un projet de motion du congrès de la FEN

PLUS D'INGÉRENCES ÉTRANGÈRES... NI D'OCCUPATION SOVIÉTIQUE

Nous publions les principaux extraits du projet de motion « Afghanistan » qui sera proposé au congrès par le courant Unité et Action de la FEN.

« (...) Alors que, depuis 1978, le peuple afghan s'était engagé dans un processus de transformations sociales, les ingérences extérieures se sont multipliées, s'appuyant sur des bases créées au Pakistan. Le renforcement du dispositif militaire U.S. en Turquie et dans le golfe Persique, le réarmement du Pakistan — y compris nucléaire, — l'intervention des forces armées soviétiques en Afghanistan, ont manifesté une recrudescence de la tension internationale dans une région importante pour l'économie mondiale — et, d'autre part, proche des frontières de l'U.R.S.S. — et une mise en cause de la détente, de la paix et de l'indépendance des peuples.

» Nous souhaitons que le peuple afghan puisse déterminer lui-même et librement ses objectifs et les moyens de les atteindre, ce qui implique à la fois : l'arrêt des ingérences étrangères en Afghanistan, au Pakistan, dans l'ensemble du Moyen et du Proche-Orient, comme de l'Asie centrale ; le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan (...). Nous regrettons vivement la prise de position unilatérale de la FEN sur ces événements internationaux et sa volonté politicienne d'intervenir dans les problèmes français en se servant de la situation afghane. »

LA CRISE ET LES JEUX OLYMPIQUES

OUI AUX J.O., NON AUX SPARTAKIADES

Le gouvernement français adopte une position attentiste

Le communiqué diffusé mercredi 30 janvier à l'issue du conseil des ministres n'aborde pas le problème des Jeux olympiques. Pourtant, les propositions du président Carter ont fait l'objet d'une longue conversation. M. René Monory, ministre de l'économie, avec quelques-uns de ses collègues, *se serait déclaré en* faveur d'un transfert ou d'un ajournement des Jeux de Moscou. Toutefois, la position officielle du gouvernement est restée celle exprimée lors du précédent conseil des ministres : *« la remise en cause des Jeux ne constitue pas le moyen approprié »* pour répliquer à l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

« Le gouvernement ne peut pas changer de position toutes les semaines », a commenté, pour sa part, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, de retour de Cotonou (Bénin) où les ministres des sports des pays francophones avaient adopté une résolution favorable à la participation.

L'opinion prévaut à l'Elysée comme au Quai d'Orsay que la France doit éviter de se singulariser dans cette affaire (*le Monde* du 23 janvier). Aussi, mercredi soir, après le conseil, M. Soisson a-t-il fait, au téléphone, la tournée des rédactions parisiennes pour préciser la position du gouvernement qui, en substance, se résume en trois points :

— Il appartient au Comité national *olympique et sportif français* (C.N.O.S.F.) de se prononcer sur la participation aux Jeux de Moscou, étant entendu qu'individuellement les athlètes restent libres de leur choix et de faire jouer la « clause de conscience » ;

— Il faut attendre de connaître la décision du Comité international olympique (C.I.O.), qui se réunira à Lake-Placid (Etat de New-York) du 7 au 12 février et débattra notamment des propositions du Comité olympique américain (USOC) de transfert ou d'ajournement des Jeux (*le Monde* du 29 janvier) ;

— Il appartient à la France, patrie de Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux, de défendre la tradition olympique, autrement dit il sera acceptable de participer à des Jeux olympiques mais pas à de simples Spartakiades qui réuniraient seulement les pays de l'Est.

En bref, M. Soisson estime que *« l'impulsivité n'est pas la réponse »*. En dépit des sollicitations en faveur du boycottage, le gouvernement, faute de stratégie précise, a choisi pour tactique d'attendre et de voir ce que décidera le mouvement sportif dont une crise de conscience *n'est pas à exclure compte* tenu du nombre de plus en plus grand de comités olympiques nationaux qui se sont ralliés au boycottage. Toutefois, M. Soisson regrette la multiplication des prises de position qui contribuent à brouiller la situation. C'est dire que les déclarations publiques de personnalités appartenant à la majorité, comme Mme Simone Veil, n'ont pas été appréciées par le ministre parce qu'elles ont troublé l'opinion.

Hésitations

Comme cela avait été le cas à propos de l'avortement, le débat sur un éventuel boycottage suscite en effet des réactions contradictoires, souvent passionnées, au sein de pratiquement tous les partis et organisations syndicales. Seul le parti communiste, qui a réagi avec vigueur contre toute idée de boycottage, *ne semble pas atteint par le doute qui* s'exprime ouvertement dans les autres formations.

Les déclarations faites à Washington par la présidente de l'Assemblée parlementaire européenne relèvent d'*« une certaine irresponsabilité »*, selon M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. M. Claude Estier, député socialiste au Parlement européen, considère pour sa part que *« cela ne peut provoquer que plus de confusion dans le fonctionnement déjà difficile de l'Assemblée de Strasbourg »*. C'est pourtant au parti socialiste que le débat sur le boycottage est le plus révélateur du malaise et des hésitations. M. François Mitterrand s'en tient à la position en faveur des Jeux de Moscou, adoptée par le bureau exécutif de son parti, le 12 décembre, avant l'intervention soviétique en Afghanistan (le 27 décembre). En revanche, M. Michel Rocard (voir ci-contre) a lancé un appel à un débat pour prendre en compte la situation réelle des problèmes olympiques et a estimé qu'il est urgent d'adopter *« des positions nettes »*.

Au R.P.R., les responsables sont opposés au boycottage, tandis qu'*« à titre personnel »* M. Pierre Mazeaud y est favorable. Les radicaux et le C.D.S. sont également hostiles à une présence française à Moscou. Tandis que le P.R., qui *« ne veut pas voir disparaître les Jeux »*, paraît troublé depuis les déclarations de Mme Veil.

Les syndicats n'ont pas de leur côté pris de position commune. La C.G.T. s'est élevée contre *« la campagne démentielle orchestrée pour le boycottage des Jeux olympiques de Moscou »*. La C.F.D.T. *« est en réflexion sur ce problème »*. Toutefois, M. Edmond Maire, secrétaire général, a rappelé que la centrale cédétiste avait pensé que la présence de journalistes en Argentine, lors de la Coupe du monde de football, avait pu aider à aller dans le sens des droits de l'homme. M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a estimé pour sa part que, si le peuple soviétique *« pouvait donner son avis, il nous dirait d'y aller »*.

Dans le mouvement sportif lui-même, qui paraissait faire bloc en faveur des Jeux de Moscou, M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F., a paru faire un pas en arrière en déclarant mercredi qu'il comprendrait *« qu'à titre individuel des athlètes ne veuillent pas participer aux Jeux de Moscou compte tenu de l'évolution de la situation politique »*. En fait, il voulait simplement rappeler *qu'un athlète est libre* d'accepter ou de refuser sa sélection, pour lui l'essentiel étant de sauver les Jeux.

C'est dans ce sens qu'il a renouvelé ses propositions pour la création d'une implantation permanente sur un site jouissant de l'extra-territorialité (*le Monde* du 23 janvier). En outre, il a précisé que, si le principe de la participation avait été accepté le 22 janvier par le C.N.O.S.F., en revanche la réponse à l'invitation n'avait pas encore été envoyée, car plusieurs problèmes matériels (délégation, accompagnateurs, billetterie) n'avaient pas été réglés avec le Comité d'organisation soviétique.

ALAIN GIRAUDO.

● *M. André Lajoinie*, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a exprimé, mercredi 30 janvier, son *« indignation »* après les propos tenus par Mme Simone Veil en faveur du boycottage des Jeux olympiques. Il a notamment déclaré : *« Cette attitude est d'autant plus scandaleuse que Mme Veil est française et présidente de l'Assemblée européenne. Sa déclaration, faite à l'étranger, tend à laisser croire qu'il s'agit de l'opinion officielle de cette Assemblée. »* M. Lajoinie a demandé au premier ministre *« d'exprimer publiquement la réprobation du gouvernement »*.

CONCENTRE-TOI
CONCENTRE-TOI
CONCENTRE-TOI

(DESSIN DE PLANTU.)

LE P.S. RÉAFFIRME SON HOSTILITÉ AU BOYCOTTAGE

M. Rocard dresse un « constat de décès » des J.O.

Le bureau exécutif du P.S. a réaffirmé, mercredi soir 30 janvier, son opposition au boycottage des Jeux olympiques de Moscou. La résolution proposée par M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national chargé des relations internationales, qui justifie cette décision par la volonté des socialistes de refuser « l'engrenage d'un retour à la guerre froide », a été adoptée par les représentants de la majorité du parti (15 voix), les amis de M. Michel Rocard votant contre (6 voix), ceux de M. Pierre Mauroy (3 voix) s'abstenant.

M. Michel Rocard avait auparavant présenté un texte (repoussé par 18 voix contre 6) faisant le « constat de décès » des Jeux olympiques et demandant « une nouvelle définition de la compétition olympique préservant l'idéal olympique ».

L'hostilité des socialistes au boycottage des Jeux de Moscou, exprimée par *M. François Mitterrand* notamment lors de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table » (*le Monde* du 16 janvier) praissait ne devoir soulever aucune difficulté.

Puis M. Michel Rocard prit l'initiative, lundi 28 janvier, au micro d'Europe 1, de demander un débat sur cette question. Mardi, M. Arthur Notebart, député du Nord et maire de Lomme, et son suppléant, M. Yves Durand, secrétaire national adjoint, franchirent un pas de plus dans la contestation en prenant position en faveur du boycottage. Le débat *souhité par M. Rocard* a *donc* eu lieu mercredi soir, lors de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif.

L'objectif de la direction était dans un premier temps d'obtenir des responsables du parti une confirmation de la position prise par M. François Mitterrand. Aussi le premier secrétaire du P.S. a-t-il lui-même plaidé contre la thèse du boycottage, en faisant ressortir l'*« hypocrisie »* qui consiste à poursuivre les échanges avec l'U.R.S.S. tandis que les sportifs sont utilisés à des fins politiques. Il a également marqué qu'il faut éviter d'entrer dans le camp de ceux qui poussent au boycottage au risque de s'engager dans un engrenage conduisant à un retour à la guerre froide.

C'est précisément pour éviter de se situer *« dans l'un ou l'autre des deux camps qui cherchent à se partager la planète »* que M. Rocard a soutenu l'idée que la question du boycottage est désormais dépassée. Le député des Yvelines a donc proposé, une fois dressé le *« constat de décès »* des Jeux olympiques, de redéfinir cette compétition. Il s'est prononcé *en faveur de l'organisation* des Jeux, à l'avenir, en un lieu qui serait toujours le même et a paru souhaiter que la France propose sa candidature.

Dans cette discussion, longue et « sérieuse » selon les participants, les amis de M. Pierre Mauroy ont tenté de trouver une « synthèse ».

Hostiles au texte de M. Rocard, au motif que celui-ci ne tient pas compte des révolutions adoptées précédemment par le P.S. sur ce sujet, ils ont proposé d'amender la proposition de M. Jospin pour y inclure l'idée de la « disparition » des Jeux olympiques. M. Mitterrand ayant préféré le mot « altération », les amis du maire de Lille se sont abstenus.

Les convergences existent cependant entre les analyses de MM. Mitterrand et Rocard puisque leur résolution finale se prononce en faveur de l'examen de propositions allant dans le sens *« d'un retour à une fête universelle et fraternelle... que ce soit par la suppression des hymnes et des drapeaux ou par la création d'une enclave olympique »*.

Un texte de compromis aurait donc pu être élaboré si, à la direction de bien marquer que M. Rocard est *minoritaire*, n'avait pas répondu l'égal souci de ce dernier de prendre date sur cette question. Il reste que le débat n'est pas clos. La direction, qui souhaitait en prenant position sur le boycottage, montrer la volonté du P.S. de maintenir les voies de la détente qui subsistent, il pourra sans doute conserver sa position s'il apparaît que les Jeux olympiques deviennent de simples Spartakiades.

J.-M. C.

Le bureau exécutif : éviter le retour à la guerre froide

Le bureau exécutif du P.S. a adopté une résolution confirmant son hostilité au boycottage, dans laquelle il refuse notamment *« l'engrenage d'un retour à la guerre froide »* et marque sa *« volonté de préserver toutes les possibilités de contact entre les peuples »*.

Le bureau exécutif remarque que *« les décisions prises par le gouvernement soviétique d'envahir militairement l'Afghanistan et d'arrêté André Sakharov ont compromis la tenue des Jeux »*. Il ajoute que *« ce gouvernement les compromettrait encore plus en poursuivant dans cette voie »*. Le texte qui a été adopté souligne que les socialistes *« n'acceptent pas l'hypocrisie selon laquelle les hommes d'affaires de l'Ouest et de l'Est pourraient poursuivre de fructueux échanges, cependant que les sportifs seraient de simples jouets entre les mains des Etats »*.

Le P.S. souhaite que les Jeux de Moscou *« ne soient pas une confrontation de nationalismes par l'intermédiaire d'athlètes »* et se déclare *« prêt à examiner les propositions allant dans ce sens, que ce soit la suppression des hymnes et des drapeaux ou la création d'une enclave olympique au choix du comité international olympique »*.

Auparavant, M. Michel Rocard avait soumis au bureau exécutif un autre texte dans lequel on lit notamment : *« Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir si l'on est pour ou contre le boycottage des Jeux de Moscou. C'est une question dépassée par l'évolution des événements et de la prise de conscience universelle. Continuer à poser le problème en termes de participation ou non participation reviendrait à vouloir à toute force se situer dans l'un ou l'autre des deux camps qui cherchent à se partager la planète. Il faut aujourd'hui constater le décès des Jeux olympiques tels que nous les avons vus se dégrader dès 1936, marqués par la propagande nationaliste, par l'affairisme, par la dénaturation de l'acte sportif au travers d'excès inhumains »*.

Ce texte précise également qu'il est de la responsabilité des socialistes de proposer *« une nouvelle définition de la compétition olympique »*. Il conclut : *« Cette crise est l'occasion d'effectuer un choix courageux, celui du pays qui accueillera tous les quatre ans la flamme olympique (...). Ce serait l'honneur de la France de faire des propositions dans ce sens »*.

LE PARTI RADICAL : la participation serait une complaisance à l'égard de l'U.R.S.S.

Le bureau du parti radical, réuni mercredi 30 janvier, a publié une déclaration dans laquelle il se prononce contre la participation aux Jeux olympiques. Les dirigeants radicaux affirment : *« La détérioration de la situation internationale et les insultes quotidiennes aux droits de l'homme rendent dérisoire l'apolitisme que l'on voudrait conserver à la tenue des prochains Jeux olympiques. Dans ces conditions, la participation officielle de la France à ces Jeux ne signifierait plus rien d'autre qu'une complaisance à l'égard du pays hôte, l'U.R.S.S. C'est pourquoi le parti radical socialiste se prononce pour le boycottage des Jeux olympiques. »*

Le bureau ajoute : *« Pour éviter, à l'avenir, l'exploitation politique de leur localisation, il conviendra d'étudier les moyens de tenir les Jeux olympiques dans des lieux choisis une fois pour toutes et dotés d'un statut international. »*

● *Les comités olympiques* danois, néo-zélandais, néerlandais et islandais ont fait savoir ou confirmé, mercredi, qu'ils n'avaient pas l'intention de boycotter les Jeux de Moscou. Le comité australien se conformera à la position de son gouvernemnet. Le vice-président du comité olympique chinois, M. Li Meng Hua, a confirmé à Lake-Placid, où il est arrivé, mercredi, que son pays soutenait la position américaine pour le boycottage des Jeux de Moscou. Il se confirme, d'autre part, bien que la nouvelle ne soit pas officielle, que le président Carter ne se rendra pas à Lake-Placid pour l'ouverture des Jeux d'hiver le 13 février.

L'« ÉPIQUE »

Le comité pour l'organisation du boycottage des Jeux olympiques de Moscou (COBOM) a diffusé, comme cela avait été fait pour la Coupe du monde de football en Argentine, un supplément inspiré par plusieurs publications gauchistes, *l'Epique*, pastiche du quotidien sportif *l'Equipe*.

L'essentiel du numéro de huit pages est consacré à une satire *« du grand guignol olympique »* (*« Moscou : Jeux asilaires ; Lake-Placid : Jeux pénitentiaires »*) et propose la signature d'un *« appel au boycottage »*. Des articles sont également consacrés à la situation politique et sociale en U.R.S.S. aux conditions de préparation des Jeux à Moscou et un rappel des conditions des Jeux de Berlin en 1936. Le COBOM entend ainsi *« dénoncer l'hypocrisie du gouvernement soviétique qui prétend respecter les accords d'Helsinki alors qu'il persécute systématiquement les militants qui luttent pour les droits de l'homme et les libertés démocratiques »*.

Dans *l'Equipe*, mardi 29 janvier, Edouard Seidler écrit, pour sa part : *« Le monde sportif n'a pas la force, s'il en avait le désir, d'empêcher que ses manifestations les plus spectaculaires soient ainsi colonisées et exploitées. Mais qu'au moins, voulant défendre des causes humanitaires, on n'oublie pas non plus tout ce que le sport apporte à l'humanité. »*

● *L'Organisation communiste de France marxiste-léniniste* (O.C.F.M.L., maoïste) appelle au boycottage des Jeux olympiques. Elle déclare : *« Le mouvement ouvrier ne doit pas laisser aux Américains et aux pays occidentaux le soin de contrer le socialisme totalitaire.*

ASIE

Japon

La coopération militaire avec Séoul va se développer

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon et la Corée du Sud vont développer leur coopération militaire en échangeant du personnel et en s'accordant réciproquement un droit d'escale de ravitaillement pour leur marine. Ces mesures, qui entreront en vigueur au cours de l'exercice fiscal 1980 apprend-on de source officielle, ont été décidées en juillet lors de la visite à Séoul de M. Yamashita, alors directeur de l'Agence de défense (il s'agissait de la première visite en Corée d'une personnalité qui a une fonction équivalente à *celle de ministre des armées* (*le Monde* du 26 juillet).

Par le passé, des contacts plus ou moins étroits, en particulier dans le domaine des renseignements, mais auxquels on donnait peu de publicité, existaient entre les deux pays liés aux Etats-Unis par un traité *militaire. Comme le soulignait* lundi 28 janvier le *Nihon Keizai* (journal économique japonais), le type de relations qu'entretiennent Séoul et Tokyo dans le domaine militaire semble devoir évoluer : jusqu'à présent en effet les Etats-Unis étaient l'intermédiaire entre ses deux *alliés. Tout en restant dans le* cadre de l'alliance américaine, et avec d'ailleurs le plein accord de Washington, Japonais et Coréens s'orientent vraisemblablement vers une certaine coopération en matière de défense.

Avec prudence, le Japon paraît se *dégager peu à peu de ses inhibitions* militaires : la participation ce printemps des forces d'auto-défense aux manœuvres des alliés de Washington dans le Pacifique (RIMPAC), les exercices de grande ampleur effectués par les troupes américaines à Okinawa l'été dernier avec certains officiers japonais comme « observateurs », la coopération qui s'annonce avec la Corée du Sud : autant de développements qui, bien que leur but immédiat soit, comme on l'affirme à l'Agence de défense, un meilleur fonctionnement de l'alliance nippo-américaine, n'en témoignent pas moins de l'évolution du Japon dans le domaine militaire. La manifestation la plus évidente de ce changement dans l'état d'esprit des Japonais est la modération de la réaction de l'opinion ou des partis à l'annonce de mesures qui, prises il y a quelques années, auraient soulevé un tollé. *« Incontestablement l'opinion a évolué, et nous pouvons sans doute mieux que par le passé opérer les aménagements nécessaires à une meilleure défense de l'archipel »*, nous dit-on à l'Agence de défense.

De leur côté les milieux d'affaires présentent beaucoup plus ouvertement leur point de vue. C'est ainsi que le Keidanren (organisation du patronat) vient d'annoncer qu'il souhaitait une évolution dans la répartition des dépenses militaires (celles-ci n'excèdent pas 1 % du P.N.B.). Jusqu'à présent, la majeure partie des ressources sont affectées aux dépenses du personnel. M. Kono, président de la commission des industries fabriquant des armements au Keidanren et président de Mitsubishi Heavy Industries, a demandé que pour 30 %. Les dépenses soient consacrées à l'achat des équipements et des armements (contre 24 % actuellement). A l'Agence de défense, on fait valoir *que le Japon est pour l'instant der*rière les autres pays occidentaux, qui consacrent près de 40 % de leur budget militaire à l'achat des armes.

Le marché intérieur de l'armement

Selon *Akahata*, organe du P.C., Mitsubishi et Hitachi se sont déjà lancés dans la production d'armes nouvelles qu'ils tiennent à écouler sur le marché japonais — le seul qui soit à leur portée puisque jusqu'à *présent le Japon s'est inter*dit d'exporter des armements.

L'intervention soviétique en Afghanistan, qui a provoqué une hausse des actions des industries d'armements à Wall Street, a eu la même conséquence au Japon. Bien que la fabrication d'armes ne repré*sente que 8 % du chiffre d'affaires* de Mitsubishi Heavy Industries, on s'attend apparemment à un développement de ces activités à long terme.

Les évolutions qui se dessinent tant en ce qui concerne les activités des forces d'auto-défense que la fabrication des armes et la part des dépenses militaires consacrée à leurs achats ne doivent pas conduire à des extrapolations sur le complexe militaro-industriel japonais renaissant. Avec un budget militaire qui, même s'il dépasse un jour 1 % du P.N.B., demeurera en valeur relative faible par rapport aux autres dépenses de l'Etat, le Japon n'est pas en train de « réarmer ». « Armé », d'ailleurs, il l'est déjà : ses forces militaires sont au septième rang dans le monde pour leurs équipements. Ce qui est en train de s'opérer, c'est une amélioration en qualité du potentiel défensif nippon et un approfondissement de la coordination au niveau des états-majors avec les Etats-Unis, et, par la suite, vraisemblablement, avec les autres pays de la région. Une évolution dont l'initiative paraît venir surtout de Washington, qui demande d'une manière de plus en plus pressante aux Japonais d'accroître leur effort militaire.

PHILIPPE PONS.

ASIE

Vietnam

Une campagne de purification du P.C.

(Suite de la première page.)

MM. Nguyen Duy Trinh et Le Thanh Nghi ont respectivement soixante-dix et soixante-neuf ans, et MM. Nguyen Co Thach et Nguyen Lam en ont cinquante-sept et cinquante-huit. C'est un âge encore « tendre » pour un dirigeant vietnamien, si l'on sait que la moyenne d'âge des membres du bureau politique dépasse soixante-huit ans.

Dans un régime où les limogeages au sommet sont exceptionnels, et où les dirigeants gardent longtemps leurs fonctions — ministre de la défense pour la première fois en 1946, le général Giap a conservé ce portefeuille sans interruption de 1954 à aujourd'hui — ces changements font figure de bouleversement. Ils laissent présager une mutation de l'appareil politique, déjà annoncée au moment du IVe congrès du parti, en décembre 1976, et qui s'amplifiera avec le Ve congrès.

Ce dernier pourrait avoir lieu cette année après l'adoption de la Constitution et les élections qui devraient suivre. Elles ont été repoussées le 19 décembre par l'Assemblée à une *« date appropriée »*. Le remaniement intervient enfin à la veille de la célébration du cinquantenaire du parti — fondé le 3 février 1930 — et qui est l'occasion, pour les dirigeants de Hanoï, d'organiser un vaste mouvement de *« purification »* et de reprise en main du P.C.V. à travers de nombreuses purges et de nouveaux recrutements.

Lutter contre le maoïsme

Le P.C.V. comptait un million cinq cent cinquante-trois mille membres lors du IVe congrès (selon le rapport de M. Le Duc Tho), mais, en décembre dernier, d'après le *Nhan Dan*, un peu plus d'un million seulement. Comme les recrutements ont été nombreux, en particulier dans les forces armées — 90 % des jeunes qui sont entrés au parti de janvier à juin 1969 étaient des soldats, — on peut mesurer l'ampleur du « nettoyage » entrepris. Le cas de chaque militant et cadre doit être examiné par les « masses ».

Le P.C.V. avait été, depuis 1976, profondément secoué. Lors du IVe congrès, fut décidé le limogeage des « pro-chinois », dont un membre du bureau politique, M. Hoang Van Hoan, et trois membres du comité central, les généraux Chu Van Tan et Le Quang Ba, et le vice-ministre Ly Ban. L'an dernier, M. Hoan s'est enfui à Pékin et les trois autres personnalités limogées ont été placées en résidence surveillée. Le parti a décidé de lutter contre les ravages du « maoïsme », comme l'a annoncé le 19 décembre l'Agence vietnamienne d'informations : *« Récemment, le parti a entrepris une campagne d'éducation de ses membres, pour les aider à faire la distinction entre le vrai et le faux marxisme, et à critiquer et à surmonter l'influence venimeuse du maoïsme. »*

Les militaires jouent un rôle accru dans tous les secteurs. Constituant la force la mieux organisée, s'étant vu affecter les meilleurs éléments pendant la guerre, chargée d'assurer la sécurité nationale — tâche primordiale actuellement, — fière de ses « victoires » contre les Etats-Unis, le Cambodge et la Chine, alors que les civils ne parviennent pas à résoudre les problèmes qui les assaillent, l'armée fournit déjà près du tiers des effectifs du comité central. Le Ve congrès devrait voir cette tendance se renforcer, surtout si le général Giap prend la tête du gouvernement.

La reprise en main est d'autre part motivée par l'ampleur des *« manifestations de négativisme »* dénoncées à l'occasion d'une conférence spéciale du parti il y a deux mois. Selon le rapport publié à cette occasion, une campagne sera lancée à tous les niveaux pour *« prévenir et éliminer graduellement ces manifestations »* : *« Il faut surmonter à tout prix des pratiques telles que le vol, la corruption et l'oppression des masses, particulièrement dans les secteurs des communications, du commerce, de la collecte des céréales, des fournitures de matériel, de la gestion des terres, de l'enregistrement de la population et de la sélection des étudiants dans certains établissements. »* Ce texte cite à ce propos deux résolutions du comité central, et donne en exemple des efforts entrepris dans un district de Haïphong et dans le « groupe 203 » des transports fluviaux.

Malversations et mauvaise gestion sont d'autant plus malvenues qu'il faut à nouveau faire face à de graves calamités naturelles, que l'aide occidentale se raréfie et que la guerre mobilise les ressources vives de la nation. Selon le rapport de M. Le Thanh Nghi au Parlement, *« les résultats et les succès obtenus en 1979 sont toutefois inférieurs aux prévisions du plan »*, déjà révisées en baisse. Ainsi, la production alimentaire n'a augmenté que de 8 % par rapport à 1978, année catastrophique. La récolte de riz avait été inférieure de 3 à 4 millions de tonnes aux prévisions. M. Le Thanh Nghi espérait que cette année la production alimentaire serait de 15 millions de tonnes, au lieu des 21 millions de tonnes initialement prévues dans le rapport présenté devant le IVe congrès par le secrétaire général du P.C., M. Le Duan. L'industrie est aussi en crise. La progression annoncée pour 1980 est modeste : 4,7 %.

La collectivisation au Sud

Parallèlement, la poursuite de la collectivisation au Sud pose des problèmes et rencontre des résistances. Si elle est « pratiquement » réalisée au Centre, elle ne touche encore que 31 % des familles dans le delta du Mékong, reconnaît M. Le Thanh Nghi. Dans son éditorial du 10 décembre, le *Nhan Dan* avait admis l'existence de *« nombreuses difficultés, en particulier dans le delta, où les paysans moyens sont en majorité »*. *« Défauts de gestion »*, *« mauvaise distribution »*, *« coopérativisation hâtive et forcée »*, mais aussi opposition de *« certains camarades qui, arguant de la spécificité des paysans du delta, affirment que l'agriculture peut toujours progresser en conservant la propriété privée »* en sont la cause. A cela s'ajoute le fait que, selon le président du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville, M. Mai Chi Tho, de nombreuses personnes envoyées depuis 1975 dans les « nouvelles zones économiques » sont rentrées chez elles car le matériel de première nécessité promis ne leur a pas été fourni.

Près de cinq ans après la victoire d'avril 1975 et la réunification du pays, les difficultés continuent de s'amonceler au Vietnam et l'avenir s'annonce sombre. Les fugitifs recommencent, en petit nombre certes, à prendre la mer vers la Malaisie et la Thaïlande. MM. Van Tien Dung, Nguyen Co Thach et Nguyen Lam auront fort à faire pour redresser la barre.

PATRICE DE BEER.

Les ministres qui quittent le gouvernement...

Le général Vo Nguyen Giap

Le général Vo Nguyen Giap est né en 1911 ou 1912 au Centre-Vietnam, membre du P.C. indochinois en 1933, diplômé de l'université de Hanoï en 1937. Pendant l'occupation japonaise, il organise la résistance et devient, en août 1945, ministre de l'intérieur du gouvernement provisoire présidé par Ho Chi Minh. Général et commandant en chef de l'armée populaire, ministre de la défense (1946-1947), il dirige la lutte contre le corps expéditionnaire français. En 1954, il devient vice-premier ministre et ministre de la défense nationale, et commandant en chef de l'armée, postes qu'il a détenus depuis lors. Il est aussi membre du bureau politique du P.C.V. et du Conseil national de la défense, et responsable des problèmes de recherche scientifique et technique, sur lesquels il a présenté un rapport au quatrième congrès du parti (1976).

M. Nguyen Duy Trinh

M. Nguyen Duy Trinh est né en 1910 au Centre-Vietnam, membre fondateur du P.C.I. en 1930, il est emprisonné de 1932 à 1945. Responsable de la résistance dans le Centre, jusqu'en 1954, vice-ministre en 1954, il devient en 1958 membre du bureau politique du parti et président du Comité d'Etat au Plan avec le rang de vice-premier ministre, poste qu'il cède en 1965, à M. Le Thanh Nghi, pour prendre le portefeuille des affaires étrangères, qu'il a conservé jusqu'en janvier 1980.

M. Le Thanh Nghi

M. Le Thanh Nghi, né au Nord en 1910, a longtemps été un technicien de l'économie, ministre de l'industrie en 1955, directeur du Bureau des affaires économiques et financières (1957), membre du bureau politique (1958), il devient ensuite, vice-premier ministre et il est chargé de l'industrie. Responsable de l'économie, il visite les autres pays socialistes pour obtenir de l'aide. En 1974, il est nommé président du Comité d'Etat au Plan à la place de M. Nguyen Lam, qui vient d'être choisi pour lui succéder.

...et ceux qui les remplacent

Le général Van Tien Dung

Le général Van Tien Dung est né en 1917 au Nord. Il milite au sein du P.C. dès les années 30. Chef de guérilla en 1945, chef du département politique de l'armée (1946), brigadier-général (1951), chef d'état-major de l'armée (1953), adjoint du général Giap, il entre au bureau politique du P.C.V. en 1972. Il a été le stratège de l'offensive, de 1975, contre Saïgon et de celle de 1977-1979 au Cambodge.

M. Nguyen Co Thach

M. Nguyen Co Thach est âgé de 57 ans. Vice-ministre des affaires étrangères en 1971, il entre au comité central en 1976. Promu secrétaire d'Etat auprès de M. Trinh, il le remplaçait, en fait, depuis sa maladie, il passe pour plus favorable à une ouverture diplomatique du pays.

M. Nguyen Lam

M. Nguyen Lam est âgé de 58 ans. Responsable de la jeunesse, il entre en 1960 au comité central. Ministre et vice-président du Comité du Plan (1969), puis président, jusqu'en 1974, il a aussi été vice-ministre de l'industrie légère et chef du Comité de contrôle des prix.

Chine

Un coup d'arrêt à la libéralisation

(Suite de la première page.)

Le journal va plus loin lorsqu'il dénonce les « camarades » qui se montrent trop tolérants envers de tels individus, et il lance un avertissement lorsqu'il ajoute : *« Il est interdit aux membres du parti, aux cadres, d'établir des contacts secrets avec les mauvais éléments fauteurs de troubles et qui poursuivent des activités clandestines. Il est interdit de les soutenir sous peine de sanctions, fixées aussi bien par la loi que par les règles de discipline du parti. »*

Le *Journal des ouvriers*, pour sa part, explique que, en rejetant les méthodes de condamnation arbitraires pratiquées à l'époque de Lin Piao et de la *« bande des quatre »*, *« on n'a pas voulu pour autant encourager une politique de « laisser faire »*. *« La lutte idéologique*, écrit-il, *est toujours nécessaire (...). Notre démocratie est une démocratie socialiste, c'est-à-dire une démocratie dirigée, centralisée (...). La démocratie ne peut être convenablement orientée que si la direction du parti est renforcée. La prétendue démocratie qui rejette la direction du parti n'est qu'une forme de libéralisme bourgeois et d'anarchie. »*

Clarté, enfin, qui est considéré comme l'organe des intellectuels, se livre presque à une autocritique, car c'est dans ce journal qu'ont été exposées quelques-unes des thèses les plus audacieuses sur la liberté de pensée et d'expression. Le principe *« que cent fleurs s'épanouissent et que cent écoles rivalisent »*, explique-t-il en substance, ne doit pas être interprété comme autorisant n'importe qui à soutenir n'importe quoi. Tout débat, ajoute-t-il, doit se conformer à des *« lois objectives »* et *« dans le domaine des sciences sociales et naturelles comme dans d'autres domaines, le seul objectif à atteindre est la modernisation du pays. La création littéraire et artistique doit se guider d'après les nécessités de la modernisation et veiller à préserver la stabilité et l'unité »*. Et d'insister sur la *« lourde responsabilité »* des écrivains, qui doivent distinguer entre le principe des *« cent fleurs »* et un *« libéralisme bourgeois »* qui *« prétend à une liberté absolue (...), corrosive par la volonté de l'homme »*.

Le fait nouveau est que ces mises en garde sévères s'adressent explicitement à une catégorie très particulière de la population : aux intellectuels et aux cadres. C'est une condamnation, par exemple, du poète Bai Hua, qui, lors du congrès des écrivains, avait célébré les talents de jeunes auteurs qui ne trouvaient à s'exprimer que dans des revues « privées » en vente devant le *« mur de la démocratie »* (*le Monde* du 20 novembre 1979). L'insistance mise sur la direction que le parti doit exercer sur la démocratie est une réponse, d'autre part, aux membres de l'Académie des sciences sociales qui réclamaient le rétablissement de l'autorité de la loi non seulement *« sur les directives des dirigeants »*, mais aussi *« sur les décisions du parti »* (*le Monde* du 31 octobre 1979).

Il ne s'agit plus seulement de dénoncer les militants du Mouvement démocratique — comme le rédacteur en chef de la revue *Exploration*, Wei Jingsheng, condamné à quinze ans de prison en octobre — mais de rappeler à l'ordre les intellectuels, voire les membres du parti qui éprouveraient de la sympathie pour ces jeunes gens.

Un savant dosage

Le coup d'envoi de cette campagne a été donné par M. Deng Xiaoping dans le rapport présenté le 16 janvier devant plusieurs milliers de cadres des organismes centraux du régime. Il avait répété les accusations habituelles contre les individus qui font un mauvais usage des libertés démocratiques — en particulier du droit aux *dazibaos* — et contestent le rôle dirigeant du parti. Mais il avait ajouté, ce qui était nouveau, qu'il était inadmissible que des communistes protègent ces gens-là. Ce qui se passe aujourd'hui n'est pas sans évoquer — comme le suggère discrètement *Clarté* — le souvenir de l'expérience des *« Cent Fleurs »* qui autorisa pendant quelques mois en 1957 une large liberté d'expression et se termina par une sévère répression.

Deux questions au moins se posent. Pourquoi ce durcissement intervient-il à ce moment précis ? L'amalgame entre la recrudescence (réelle) de la criminalité et les dangers d'une démocratie un peu foisonnante n'est qu'un prétexte pratique et démagogique. Quelles forces ont été assez puissantes pour imposer ce retour en arrière qui risque d'être fort mal accueilli, précisément dans les milieux scientifiques, intellectuels, dont le soutien importe aux dirigeants ? Ou ne s'agit-il que d'une foucade et, comme nous le suggérait mardi un interlocuteur chinois en principe qualifié, faut-il nécessairement interpréter comme politique du parti ce qui s'imprime dans *le Quotidien du peuple*, théoriquement pourtant organe du comité central ?

La deuxième question est d'ordre plus matériel. Jusqu'à quel point ce renforcement du centralisme peut-il se concilier avec l'autonomie de décision que l'on prétend encourager dans les unités de production ? Dirigisme et planification d'une part, économie de marché et recherche du profit d'autre part sont des notions contradictoires. Tout est affaire de dosage, mais celui-ci peut se révéler particulièrement difficile à réaliser dans un pays où pèse le double poids d'un milliard d'habitants et de trois millénaires d'habitudes féodales, très éloignées des pratiques démocratiques.

ALAIN JACOB.

LE GOUVERNEMENT INSTAURE DES « CERTIFICATS DE DEVISES » POUR LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Pékin (*A.F.P.*). — En raison de l'extension du marché noir des devises, les autorités chinoises ont institué, à l'image de l'U.R.S.S., des « certificats de devises » à usage des étrangers résidant en Chine. Les « certificats » émis par la Banque de Chine entreront bientôt en vigueur.

La circulaire gouvernementale porte qu'il est *« strictement interdit d'acheter et de vendre des devises étrangères au marché noir »*. Les citoyens qui auront établi des prix en devises étrangères ou accepté des paiements en monnaie étrangère sans autorisation seront punis pour avoir *« violé les réglementations de contrôle des changes »*. Ces certificats et les chèques de voyage émis par la Banque de Chine seront les seuls modes de paiement des étrangers et Chinois d'outre-mer désirant acheter des marchandises étrangères aux comptoirs, dans les hôtels et certains aéroports chinois.

AMÉRIQUES

Cuba

LES PAYS ANDINS SOUTIENNENT LE VENEZUELA DANS SA CONTROVERSE AVEC LA HAVANE SUR LE DROIT D'ASILE

Les pays du pacte andin font bloc derrière le Venezuela dans la controverse qui oppose Caracas au gouvernement cubain au sujet des conditions d'octroi du droit d'asile dans les ambassades. L'Equateur, la Colombie et la Bolivie ont exprimé le mercredi 30 janvier leur soutien auprès de M. José Alberto Zambrano, ministre vénézuélien des affaires étrangères. Quant au Pérou, dont l'ambassade à La Havane — à l'instar de celle du Venezuela — abrite des réfugiés cubains, il calque son attitude sur celle de Caracas.

Confirmation de la sérieuse tension existant entre Cuba et le Venezuela : l'ambassadeur de La Havane à Caracas, M. Norberto Hernandez Curbelo, a été rappelé par son gouvernement.

Le différend entre le Venezuela et La Havane est né de la décision des autorités de l'île caraïbe de ne laisser sortir du pays que des réfugiés strictement politiques. Pour elles, les personnes qui se sont réfugiées récemment à l'ambassade de Caracas sont des *« délinquants de droit commun »*. Le Venezuela estime pour sa part que seul le pays sollicité peut juger de l'octroi du droit d'asile. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Suède

A LA SUITE DE NOMBREUX SCANDALES FINANCIERS

M. Hans Ericson est relevé de la présidence du syndicat des transports

La Confédération générale du travail suédoise (L.O.) souhaitait, depuis plusieurs années déjà, mettre de l'ordre dans la Fédération des travailleurs des transports : le comportement de certains responsables « ternissait », à son avis, « l'image de marque du mouvement syndical ». L.O. semble être parvenue à ses fins : mardi 29 janvier, le président de cette fédération, M. Hans Ericson, et le vice-président, M. Alvar Aaslund, ont été relevés de leurs fonctions.

De notre correspondant

Stockholm. — Comme c'est souvent le cas en Suède, où la tricherie fiscale est devenue un problème national, il s'agit d'une affaire d'impôt. On reproche à M. Ericson d'avoir approuvé, et peut-être même d'avoir mis au point, un « système » qui a permis, entre 1973 et 1977, à une vingtaine de fonctionnaires du syndicat d'échapper au fisc par le biais des frais de déplacement. Selon les règlements (qui doivent être révisés l'année prochaine), les indemnités versées à un employé pour ses déplacements professionnels à l'étranger sont entièrement déductibles des revenus bruts annuels. Elles ne le sont pas pour les voyages en Suède. Il suffisait donc de faire passer des frais de mission en Suède pour des dépenses faites à l'étranger pour abaisser de quelques milliers de couronnes le revenu imposable des intéressés. S'il ne s'agit pas de sommes considérables, il y a quand même fraude fiscale. Cette pratique semble largement répandue et la direction des impôts de Stockholm examine à la loupe les déclarations de revenus de plus de cent cinquante entreprises. Il est difficile de découvrir ce type d'infraction, qui suppose un accord tacite entre employeurs et employés.

Cette infraction fiscale, relativement légère, a finalement été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase : la carrière de ce syndicaliste a été semée de nombreux scandales. Il a dirigé depuis 1968 la Fédération des travailleurs des transports avec des méthodes autoritaires qui cadraient mal avec les principes de concertation et de démocratie syndicales.

En décembre 1976 — c'est un des scandales les plus célèbres en Suède, — il a passé Noël et le Jour de l'an aux îles Canaries, dans le village de vacances du patronat suédois, alors que, quelques semaines plus tôt, la Confédération générale du travail avait décrété le boycottage des voyages touristiques en Espagne, pour protester contre les méthodes du régime franquiste, en particulier l'exécution d'autonomistes basques.

A son retour, il expliqua que ce voyage était, en fait, une mission secrète qui lui avait permis de rencontrer des membres de l'opposition espagnole. L'argument n'avait convaincu personne, mais la position de M. Ericson demeurait solide ; l'immense majorité des membres du syndicat continuaient à le soutenir, car en quelques années, ce redoutable négociateur était parvenu à amener les salaires des conducteurs de camions au niveau de ceux des ouvriers de l'industrie. Il fut cependant exclu du comité directeur de L.O., parce qu'il n'assistait pas assez souvent aux réunions.

Nouveau scandale en octobre 1979 : on apprit que M. Ericson avait emprunté 350 000 couronnes (soit autant de francs français) au syndicat, pour s'acheter un appartement dans le quartier le plus chic de Stockholm. La confédération syndicale, qui, en principe, ne se mêle pas des affaires des fédérations membres, demanda, alors, que *« la lumière soit faite sur tous ces mystères »*. Une commission d'enquête sur la comptabilité du syndicat des transport fut mise en place, à l'initiative de M. Ericson, et c'est elle qui entraînera sa chute. Cet ancien chauffeur de taxi de cinquante-deux ans, surnommé le « Jimmy Hoffa » suédois, n'a peut-être pas dit son dernier mot. Il a décidé de faire appel, la semaine prochaine, devant le conseil du syndicat qui réunit les trente et un secrétaires des sections locales de la fédération.

ALAIN DEBOVE.

Espagne

- UN LIEUTENANT-COLONEL de l'armée a été blessé, mercredi 30 janvier au matin, dans un attentat à Munguia (province de Biscaye), a-t-on appris à Bilbao de source policière. Le lieutenant-colonel Frechosos a été atteint par une rafale d'arme automatique, alors qu'il se rendait en voiture officielle de son domicile à la caserne en compagnie de deux autres lieutenants-colonels et d'un commandant. — *(A.F.P.)*

- DEUX CENT CINQUANTE PRETRES BASQUES ont adressé une lettre au pape Jean-Paul II, dans laquelle ils accusent la police espagnole de torturer les prisonniers basques, et lui demandent de lancer un appel en faveur d'une amnistie générale pour le Pays basque. La lettre, rendue publique mercredi 30 janvier, a été remise il y a quelques jours au nonce apostolique à Madrid, en même temps que des témoignages sur les tortures qui auraient été *pratiquées sur des détenus* basques au cours de l'année dernière, dans des locaux de la police. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

Mme Thatcher renonce à la tenue en février d'un sommet spécial sur la contribution britannique à la C.E.E.

De notre correspondant

Londres. — A l'occasion de la conférence de presse conjointe tenue mercredi 30 janvier après ses entretiens avec le président du conseil italien, M. Cossiga, Mme Thatcher a pratiquement indiqué qu'elle avait renoncé à la suggestion d'un sommet européen spécial en février pour tenter de régler le problème de la contribution britannique au budget communautaire. Elle laisse à M. Cossiga le soin de déterminer s'il existe vraiment une possibilité de réunir un sommet à une date plus rapprochée que celle officiellement fixée entre le 31 mars et le 4 avril.

« Il serait inutile de se réunir juste pour continuer à être en désaccord », a-t-elle dit.

Le premier ministre a cependant insisté sur la nécessité d'aboutir rapidement. Le problème est urgent, a-t-elle dit, et la Grande-Bretagne ne peut attendre sa solution au-delà de l'année fiscale se terminant en avril 1981. *« Nous devons aboutir à un règlement substantiel pendant cette année »*, a-t-elle déclaré, en ajoutant à l'intention de ceux qui lui recommandent d'accepter un délai pour aboutir à une bonne conclusion : *« Je ne peux pas me permettre un délai et je veux qu'une décision soit prise tout de suite. »*

Mme Thatcher doit en effet s'attendre à de vives critiques de l'opposition travailliste, mais aussi de très nombreux conservateurs qui lui reprochent d'avoir reculé et accepté un ajournement qui empêchera le gouvernement de faire figurer dans le budget du 26 mars un crédit de 1 milliard de livres — représentant la contribution britannique au budget communautaire — qu'il escompte récupérer sinon dans sa totalité du moins dans une large proportion. Le premier ministre avait espéré un moment que cette somme pourrait compenser la réduction envisagée des dépenses publiques de 2 milliards de livres, qui aura des conséquences fâcheuses sur la popularité de son gouvernement.

Un « compromis authentique »

A vrai dire, Mme Thatcher et, en *tout* cas, le Foreign Office semblent avoir renoncé à la revendication d'un *« équilibre global »* ou même d'un *« juste retour »*, mais ils espèrent encore obtenir le maximum. Le premier ministre a déjà parlé d'un *« compromis authentique »*, se résignant ainsi à se contenter d'une somme inférieure à ses demandes initiales. Contestant que le sommet de Dublin ait été inutile, elle estime avoir fait quelques progrès vers ses objectifs, mais à aucun moment elle n'a évoqué d'éventuelles représailles.

Du côté britannique, on se *déclare satisfait* des entretiens anglo-italiens. M. Cossiga, dit-on, n'est pas un allié, mais ses idées sont voisines de celles de Mme Thatcher, comme il l'a démontré en évoquant les *« distorsions créées par certaines politiques de la Communauté »*.

Au cours de leurs entretiens, Mme Thatcher et M. Cossiga ont discuté de la tension internationale sans aboutir à des conclusions définitives. Le premier ministre britannique a réaffirmé son opposition totale aux ventes à l'U.R.S.S. de technologies et de produits alimentaires *« subventionnés par la Communauté »*. Constatant et admettant les différences de vue entre les partenaires européens sur l'attitude à suivre, les deux premiers ministres estiment qu'il serait utile de prévoir une amélioration de la consultation pour la rendre plus rapide.

Mme Thatcher n'a pas manqué de souligner plus fortement et explicitement que son collègue italien l'importance du renforcement des défenses européennes et de la solidarité entre l'Europe et les Etats-Unis, ces derniers étant à ses yeux les *« garants ultimes de la sécurité en Europe »*.

HENRI PIERRE.

Irlande du Nord

En dépit des oppositions tranchées entre négociateurs

Les pourparlers sur les futures structures vont se poursuivre à Belfast

De notre correspondant

Dublin. — Les discussions en *cours* à Belfast en vue de créer des structures politiques acceptables par les deux communautés unioniste et nationaliste en Irlande du Nord ont été interrompues et remises à la semaine prochaine. A ces pourparlers participent trois des quatre principales formations de la province, c'est-à-dire le parti unioniste démocratique (D.U.P.) du pasteur Ian Paisley, le parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.) de M. John Hume, et le parti interconfessionnel Alliance de M. Oliver Napier.

Lorsque le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Atkins, avait, il y a plus de deux mois, invité les hommes politiques de la province à se réunir, ceux-ci avaient manifesté peu d'enthousiasme. La formation unioniste la plus importante et réputée la plus modérée, le parti unioniste officiel (O.U.P.) de James Molynaux, a refusé l'invitation de M. Atkins, estimant futiles de tels pourparlers.

Cette décision continue à provoquer des remous au sein de ce parti, un certain nombre de membres étant mécontents de l'influence considérable qu'y exerce le député britannique de droite, M. Enoch Powell, opposé à une administration régionale à

Le pasteur Paisley qui, en 1974, a joué un rôle important dans la chute de l'administration interconfessionnelle, dans laquelle le parti S.D.L.P. tenait six portefeuilles, a accepté de son côté, de s'entretenir avec ses adversaires d'autrefois qu'il a souvent accusés de vouloir faire inclure l'Ulster dans une Irlande réunifiée. Son ambition d'être le dirigeant incontesté de la communauté unioniste majoritaire d'Ulster lui interdit de céder à la pression de la formation de M. Hume, qui veut voir réinstaller à Belfast une administration semblable à celle de 1974. M. Paisley a d'ailleurs accepté de participer à ces pourparlers à la condition qu'une telle formule soit exclue de l'ordre du jour, ainsi que tout projet qui pourrait être un premier pas vers la réunification du nord et du sud de l'île.

Protéger les droits civiques de la minorité

Les participants ont ces jours-ci abordé les questions fondamentales portant sur la future administration de l'Irlande du Nord et ses relations avec la République d'Irlande. Ils ont refusé catégoriquement toute déclaration à la presse, mais il est évident que M. Hume et ses collègues restent sur leurs positions ; M. Paisley réclame, pour sa part, ce qu'il considère être la solution démocratique, le gouvernement représentant la majorité (la population unioniste est d'environ un million, soit le double de la population nationaliste).

Compte tenu de la spécificité de l'Irlande du Nord, M. Paisley serait prêt, semble-t-il, à faire protéger les droits civiques de la minorité en accordant des postes exécutifs à ses représentants. La formation interconfessionnelle Alliance, qui recrute surtout dans les classes moyennes, a proposé une solution de compromis : un système de comités législatifs dans lesquels les représentants des deux communautés se partageraient le pouvoir. Cette proposition, qui n'est pas nouvelle, a déjà été rejetée par le S.D.L.P.

Les discussions ne font que commencer, mais vu les divergences et l'intransigeance des participants, il est étonnant qu'elles aient pu durer aussi longtemps. Et les négociateurs sont convaincus que Mme Thatcher a son propre plan qu'elle imposera en cas d'échec.

JOE MULHOLLAND.

Union soviétique

Manifestation à Paris en faveur de M. Sakharov

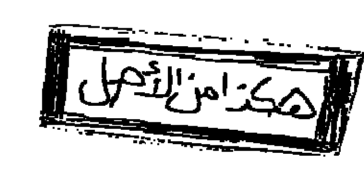
La rue Dufrenoy, qui fait face à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, a été rebaptisée, mercredi soir, 30 janvier, rue André Sakharov, au cours d'une manifestation de soutien à l'académicien soviétique. Plusieurs centaines de manifestants ont, d'autre part, demandé à la municipalité de Paris de nommer Sakharov citoyen d'honneur de la Ville de Paris. Canalisés par des gardiens de police et des C.R.S., les manifestants ont scandé *des slogans* tels que *« Berloin 36, Moscou 80 »*, *« Brejnev assassin »*, *« Armée rouge, armée blanche, armée du capital »*, *« K.G.B., gestapo »*. Des pancartes réclamaient le boycottage des Jeux de Moscou.

Les manifestants ont ensuite défilé dans les rues du quartier, rejoint par des membres du parti des Forces nouvelles, au cris de *« communistes assassins »*. Des heurts se produisirent alors entre des militants du P.F.N. et ceux de l'O.C.T. L'organisation communiste des travailleurs accuse *« un regroupement de nervis d'extrême droite arborant le sigle P.F.N. »* d'avoir profité de la dispersion *« pour charger à la barre de fer des militants anti-fascites qui étaient venus manifester pour la libération de Sakharov. Plusieurs militants*, ajoute l'O.C.T., *ont été blessés lors de cette ratonnade. L'O.C.T. dénonce la terreur fasciste, les libertés à l'Est ne se défendent ni avec les tenants des régimes d'exploitation et d'oppression à l'Ouest ni* a fortiori *avec les émules d'Hitler »*.

Les protestations contre la relégation de M. Sakharov se multiplient. A Paris, le conseil scientifique de l'I.N. 2 P 3 (Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, qui regroupe toute la recherche fondamentale en grande physique) vient de *« s'associer pleinement »* à la protestation adressée par le président de l'académie des sciences de l'Institut de France à l'académie d'U.R.S.S. Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris déplore dans une motion sur l'affaire Sakharov qu' *« une nouvelle fois l'esprit des accords d'Helsinki n'ait pas été respecté »*.

La C.G.C. (Confédération générale des cadres) *« réprouve avec vigueur »* aussi bien *« l'intervention en Afghanistan »*, que le traitement infligé à Sakharov comme aux dissidents politiques en U.R.S.S. et dans d'autres pays du monde. Enfin, à Washington, le professeur Samuel Rosen, spécialiste américain de la chirurgie des oreilles, a annoncé qu'il démissionnait de l'Académie des sciences médicales soviétique pour affirmer sa solidarité avec le prix Nobel de la paix dans son combat pour construire une société démocratique, *« la seule au sein de laquelle la science peut s'épanouir »*.

(1) Organisation communiste des travailleurs (trotskiste).



PROCHE-ORIENT

Iran

Le départ clandestin d'Américains de Téhéran

M. Ghotbzadeh déclare que l'action des Canadiens « aggravera la situation des otages détenus »

Les six agents diplomatiques américains qui se sont échappés d'Iran grâce à l'ambassade du Canada, sont arrivés mercredi 30 janvier à la base aérienne de Dover, dans le Delaware, aux Etats-Unis. La commission des affaires étrangères du Sénat américain a adopté le même jour, à l'unanimité, une résolution remerciant le Canada.

Ainsi, pour la première fois depuis la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis, le 4 novembre, les étudiants islamiques voient leurs propres armes utilisées par le camp adverse. A la violation des lois internationales sur l'immunité diplomatique a répondu une autre violation de la loi, la falsification de passeports par des diplomates canadiens.

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères iranien, n'a pas manqué de s'élever violemment mercredi contre l'action des Canadiens, et n'a pas hésité à invoquer les lois internationales. « *Il s'agit*, a-t-il déclaré, *d'une violation flagrante de la souveraineté d'un Etat* » qui « *aggravera très certainement la situation des otages détenus dans l'ambassade des Etats-Unis. Le Canada paiera tôt ou tard cet acte contraire à la souveraineté de l'Iran* ».

Dans les milieux diplomatiques de Téhéran, les menaces de M. Ghotbzadeh paraissent être prises relativement au sérieux, et la divulgation de l'affaire y serait, selon l'A.F.P., jugée sévèrement. Un diplomate occidental, cité par la même agence, a déclaré que « *les missions étrangères vont, désormais, être soupçonnées d'être des nids d'espions* ».

Quant aux étudiants islamiques, ils semblent avoir été pris au dépourvu. Interrogés à plusieurs reprises mercredi, ils ont indiqué qu'ils ne communiqueraient leur point de vue que plus tard.

Au Kurdistan, après les affrontements de mardi entre rebelles et « gardiens de la révolution » qui avaient fait dix-sept morts à Kamarian, près de Sanandaj, de nouveaux accrochages ont été signalés mercredi, cette fois-ci entre rebelles et unités de l'armée. Trois soldats iraniens ont été tués et deux autres blessés, dans la région de Salmas, à cent kilomètres au sud de Mahabad, près de la frontière turque.

Le président Giscard d'Estaing a envoyé mardi, en survolant le golfe Persique, un télégramme de félicitations à M. Bani Sadr. Il y déclare notamment : « *Je suis persuadé que, dans la situation actuelle difficile, votre élection ouvrira des perspectives heureuses pour le peuple iranien. Je suis convaincu également que l'intérêt personnel que vous portez à la France servira à renforcer les relations entre nos deux pays.* »

L'Iran a, d'autre part, modifié son drapeau national. Le conseil de la révolution en a approuvé mardi la conception. Il présentera un emblème islamique avec les mots « Allah akhbar » (Dieu est grand) entouré de vingt-deux étoiles sur le fond traditionnel rouge, blanc et vert en bandes horizontales. Les étoiles représentent le vingt-deuxième jour du mois de Bahman, correspondant au 11 février, qui vit le triomphe de la révolution l'an dernier. — *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

Le Canada aurait favorisé d'autres fuites

De notre correspondant

Montréal. — Si l'on en croit le quotidien montréalais *la Presse*, qui avait révélé, mardi 29 janvier, l'affaire des six diplomates américains évacués d'Iran avec de faux passeports canadiens, plusieurs autres membres de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran auraient bénéficié, dans des circonstances analogues, de la complicité de l'ambassade du Canada et d'« autres ambassades occidentales ». Le correspondant de ce journal en poste à Washington croit également savoir que l'ambassadeur du Canada à Téhéran, M. Kenneth Taylor, qui se trouve actuellement à Paris, aurait bénéficié de « *la collaboration de plusieurs Iraniens haut placés* ». Ces derniers auraient agi dans un but « *strictement humanitaire* ». Le gouvernement canadien s'est abstenu de tout commentaire sur ces nouvelles révélations.

Le quotidien montréalais, dont la version des événements avait été confirmée mardi dans ses grandes lignes par Ottawa et Washington, apporte quelques détails supplémentaires dans son édition de mercredi. On apprend ainsi que le chargé d'affaires américain à Téhéran, M. Bruce Laingen, retenu depuis le 4 novembre au ministère iranien des affaires étrangères avec deux de ses collègues, avait donné à une partie de son personnel la consigne de se réfugier à l'ambassade du Canada si jamais l'ambassade des Etats-Unis était l'objet d'une attaque. C'est ce que firent les six ressortissants américains qui ont pu quitter l'Iran le week-end dernier.

On indique par ailleurs à Ottawa que seuls quelques ministres canadiens, ainsi que le chef de l'opposition, M. Pierre Elliott Trudeau, avaient été mis au courant de la situation dès le mois de novembre. Le 4 janvier, lors de la réunion hebdomadaire du cabinet, M. Clark demandait à ses ministres d'approuver l'émission de six « *passeports anonymes* ». Contrairement à la tradition, cette décision n'apparaissait pas dans *le compte rendu public* à l'issue du conseil des ministres. On relève que c'est la première fois depuis la dernière guerre mondiale que le gouvernement recourt à une disposition qui l'autorise à ne pas rendre publique une décision du cabinet.

Le caractère illégal du procédé utilisé par leur gouvernement pour faire sortir d'Iran les diplomates américains ne semble guère indisposer les Canadiens qui, surtout chez les anglophones, tirent une fierté manifeste de l'« exploit » de leur ambassadeur.

M. Clark a cependant tenu à démentir catégoriquement l'affirmation du ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, qui prétend avoir reçu par l'intermédiaire d'un tiers un message dans lequel le premier ministre canadien « *présente des excuses au sujet de cette initiative non conventionnelle et explique qu'elle n'était pas dirigée contre l'Iran mais à usage interne au Canada, à un moment où le gouvernement actuel est en difficulté et devait faire un geste pour mobiliser les électeurs* ».

Pour sa part, le ministre canadien des affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, a dit faire peu de cas des menaces de représailles proférées contre le Canada par M. Ghotbzadeh. L'Iran ne fournit plus de pétrole au Canada depuis le mois de décembre et les dépôts iraniens dans les banques canadiennes sont plus importants que les dettes de Téhéran à l'égard du Canada. Quant à la sécurité des représentations diplomatiques du Canada dans le reste du monde, M. Clark a indiqué qu'aucune mesure spéciale n'avait été prise pour l'instant.

BERTRAND DE LAGRANGE.

● *Toutes les filiales des banques américaines* ont été fermées en Iran, a annoncé mercredi 30 janvier un communiqué de la banque centrale, à Téhéran. Le texte précise que cette mesure a été prise en raison du soutien de ces banques au régime qui a développé le « capitalisme occidental en Iran, causé le démantèlement de l'économie iranienne, et favorise l'exportation des revenus et des ressources naturelles du pays ».



Israël

Les négociations sur l'autonomie des territoires occupés

Le projet d'Israël et celui de l'Égypte ne sont qu'un catalogue de divergences

De notre correspondant

Jérusalem. — **La neuvième session des négociations sur l'autonomie des territoires occupés s'est ouverte ce jeudi matin 31 janvier à Herzliya, près de Tel-Aviv. Alors qu'il reste moins de quatre mois avant l'échéance fixée, les positions de l'Egypte et d'Israël restent toujours aussi éloignées, comme le prouvent les deux documents que viennent d'échanger Le Caire et Jérusalem. Dans ces conditions, il semble que les Etats-Unis veuillent désormais jouer un rôle plus actif pour tenter de sortir les pourparlers de l'impasse où ils se trouvent, en essayant de trouver un dénominateur commun entre les projets israélien et égyptien, pour l'instant tout à fait contradictoires.**

Les Egyptiens, qui savent les vues américaines relativement plus proches des leurs que de celles des Israéliens, manifestent leur confiance à l'égard des Etats-Unis, tandis que les dirigeants de Jérusalem redoutent qu'on ne leur demande davantage de concessions qu'aux Egyptiens. Il est significatif que le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, à son arrivée à Tel-Aviv mercredi soir, ait repris à son compte un argument récemment développé à Washington, selon lequel, après l'invasion soviétique en Afghanistan, des progrès sur la voie d'un règlement sur la question palestinienne sont devenus plus que jamais indispensables pour permettre de « stabiliser » à nouveau le Proche-Orient, en donnant satisfaction aux Etats arabes modérés qui, jusqu'alors, dénoncent le processus de paix entre Israël et l'Egypte.

Le représentant américain aux négociations, M. Sol Linowitz, ambassadeur itinérant pour le Proche-Orient, a déjà obtenu un petit succès en rencontrant mercredi à Gaza le maire de la ville, M. Rachad Chawa.

Ajoutée à d'autres indications, cette entrevue donne à penser que l'envoyé américain envisage sérieusement l'application du régime d'autonomie d'abord à Gaza, si cela n'est pas possible en Cisjordanie dans un premier temps. Il s'agit là d'une proposition faite il y a longtemps par l'Egypte et qui a été récemment considérée plus favorablement par Israël.

La comparaison des deux projets d'autonomie, dans leur état actuel, montre qu'il n'y a guère de compromis possible. Les deux textes ne forment en réalité qu'un catalogue de divergences. Faute de mieux et pour éviter le blocage de leurs discussions, les représentants égyptiens et israéliens, se réfugiant dans le paradoxe, ont estimé que cette mise au point représentait malgré tout un élément positif dans la mesure où elle permettait de clarifier la situation. Mais, sans rejeter formellement le projet de l'autre partie, chacun le juge « *totalement inacceptable* ».

Le document israélien a la particularité d'être très détaillé. Ce plan en vingt-six pages, complété par des diagrammes, prévoit que « *l'autorité autonome* » (ou « *conseil administratif* »), doit être composée d'un président et de dix membres ayant chacun des attributions propres : agriculture, santé, justice, affaires religieuses, travail et affaires sociales, finances, commerce et industrie, transports et communications, éducation et culture, et affaires locales (comprenant la police). Cette liste est très limitative car le projet précise qu'une partie de ces attributions devront être « *partagées* » avec les autorités israéliennes et qu'un grand nombre de pouvoirs resteront entièrement aux mains de celles-ci.

Dans cette dernière catégorie apparaît tout un domaine réservé incluant non seulement les affaires étrangères et la défense — ce qui n'est pas surprenant, — mais aussi : le contrôle de la « *sécurité intérieure* » ; l'administration des implantations israéliennes, de toutes les terres domaniales, des ressources naturelles et énergétiques ; l'impression de la monnaie et des timbres ; la presse, la radio et la télévision ; les communications internationales (postes, télégraphe, téléphone) ; le contrôle des systèmes bancaire et d'assurances israéliens, actuellement étendus aux territoires occupés.

Le document égyptien est délibérément moins précis, car, contrairement au plan israélien, il semble avoir été élaboré pour ne pas donner l'impression de réduire les prérogatives de l'autorité palestinienne autonome. Il établit trois grands principes :

— L'administration palestinienne autonome doit représenter une Assemblée parlementaire devant compter une centaine de membres et dotée d'une fonction législative presque illimitée — idée catégoriquement rejetée par les Israéliens ;

— Tous les pouvoirs du gouvernement militaire israélien doivent être « *transférés* » à l'administration autonome. A ce sujet, les Egyptiens accusent les Israéliens de jouer sur les mots quand ces derniers expliquent que le gouvernement militaire sera « *retiré* », mais non pas « *supprimé* », les Israéliens soulignant de cette façon que le gouvernement militaire restera la « *source* » de tous pouvoirs, qui ne seront que « *délégués* » au conseil administratif palestinien. Ils justifient ainsi les restrictions importantes concernant les pouvoirs « *partagés* » et tous les domaines dont ils se réservent le contrôle. Les Egyptiens récusent cette interprétation, mais se disent prêts à envisager une formule de compromis selon laquelle l'accord entre Israël, l'Egypte et les Etats-Unis — ou tout autre pays invité à se joindre à la négociation (notamment la Jordanie) — serait considéré comme la « *source du pouvoir* » ;

— La compétence de l'administration autonome doit s'étendre à tous les territoires occupés, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Cela signifie que les Egyptiens dénoncent le principe émis par le gouvernement de M. Begin, pour lequel l'autonomie s'applique seulement à la population et non pas aux territoires.

D'autre part, cette clause sur la compétence indique que la partie orientale de Jérusalem fait partie des territoires occupés et que le conseil administratif doit y avoir son siège. C'est l'un des éléments de divergence les plus graves, car le gouvernement israélien, au nom de la « *réunification de la capitale d'Israël* » exclut du projet d'autonomie cette partie de Jérusalem ainsi que la centaine de milliers de Palestiniens qui y habitent (1).

Au cours d'une explication du projet présenté par son pays, le chef de la délégation égyptienne dans les pourparlers au niveau des experts, M. Ezzat Abdoul Latif, a particulièrement choqué ses interlocuteurs israéliens en déclarant que sous le régime d'autonomie le conseil palestinien devrait être consulté pour chaque mouvement de troupes effectué dans la « zone de sécurité » où l'armée israélienne devrait se replier selon les accords de Camp David.

L'irritation des Israéliens n'a pas été moins grande lorsque M. Abdoul Latif a précisé que le programme d'implantations en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza devrait être arrêté et les colonies déjà créées placées sous l'autorité de l'administration palestinienne. Il a par ailleurs ajouté que la politique étrangère des territoires autonomes ne devait être confiée ni à la nouvelle administration palestinienne ni au gouvernement israélien, mais qu'elle pourrait être supervisée par un organisme international.

Conformément aux déclarations répétées du président Sadate et des membres de son gouvernement, le plan égyptien pour l'autonomie a été manifestement étudié dans le but de préparer pendant cinq ans l'autodétermination, voire l'indépendance des territoires occupés, et en toute hypothèse un retrait israélien total. A l'inverse, le projet israélien a été mis au point avec soin pour écarter absolument de pareilles éventualités. Et chacune des parties s'accuse réciproquement d'avoir dénaturé le contenu des accords de Camp David.

FRANCIS CORNU.

(1) Le premier plan d'autonomie présenté par M. Beghin en décembre 1977 prévoyait l'installation du conseil administratif à Bethléem.

● *Les militants du Goush Emounim* ont commencé, le 29 janvier, après deux mois d'une ultime « résistance », à évacuer l'implantation israélienne d'Ellon-Moreh pour s'installer dans une nouvelle localité, Djebel-Kebir, située, elle aussi, non loin de Naplouse, en Cisjordanie. Parmi la centaine de personnes qui avaient créé cette colonie en juin 1979, onze familles ont déjà déménagé. *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

La visite du président de l'Assemblée européenne à Washington

Le langage net de Mme Veil a plu aux Américains

(De notre envoyé spécial.)

Washington. — C'est une présidente au profil politique quelque peu modifié que va retrouver bientôt l'Assemblée européenne. A Washington, où sa visite officielle s'achève ce jeudi 31 janvier, Mme Simone Veil s'est exprimée à plusieurs reprises de manière peu conformiste sur des sujets très controversés, au premier rang desquels les relations avec l'Union soviétique. C'est là, pour la vie politique tant française qu'européenne, un élément nouveau, dont il est difficile d'imaginer qu'il reste sans suites.

« *On m'a classée pendant cinq ans comme un ministre de la santé, qui avait le droit de parler de la contraception, de l'avortement ou des méfaits du tabac, mais de rien d'autre* », plaisante-t-elle, au troisième jour de son voyage. Une manière de dire que ces temps-là sont révolus et que le rôle du président de l'Assemblée européenne élue ne peut pas se limiter à conduire des débats ou à préparer l'ordre du jour des sessions. Bref, à Washington, Mme Veil s'est défoulée.

Qu'a-t-elle dit à ces Américains qui l'accueillaient comme le porte-parole de l'« Europe unie » ? Elle a affirmé que ceux qui prétendent que les Jeux olympiques n'ont rien à voir avec la politique raisonnent faux ou plutôt ne raisonnent pas du tout. Elle a clairement fait comprendre qu'elle était favorable au boycottage des Jeux de Moscou. Elle a indiqué que, face aux initiatives « musclées » de l'Union soviétique, elle était partisan de la fermeté. Sur un autre registre, celui du conflit du Proche-Orient, elle voudrait qu'il soit clairement confirmé que, dans le cas où l'existence de l'Etat d'Israël se trouverait menacée, il y aurait une réaction brutale, c'est-à-dire militaire, de la part de l'Europe des Neuf.

Les Américains ont apprécié ce langage net, qui, au moins en ce qui concerne la question centrale des relations avec l'U.R.S.S., les change agréablement des subtilités, pour eux difficiles à suivre, des discours parisiens. Faut-il y voir une attitude résolument atlantique et un alignement de la France sur les Etats-Unis ? Mis à part M. Martin, représentant du P.C.F., aucun des membres de la délégation du Parlement européen présents à Washington ne l'a apparemment ressenti de la sorte. Il serait, certes, hasardeux de préjuger des réactions de l'Assemblée européenne et, en *particulier, de celles du groupe* socialiste. Certains socialistes, comme M. Estier, trouvent que Mme Veil est allée trop loin. D'autres, qui l'accompagnaient à Washington, sans lui donner explicitement raison, admettent que depuis les mesures prises contre M. Sakharov, les esprits ont évolué ; autrement dit, que le problème des sanctions contre l'U.R.S.S. doit être reconsidéré.

L'accroissement de l'influence du Parlement européen implique inévitablement des initiatives sortant des sentiers battus. L'affirmation de la personnalité politique de la présidente de l'Assemblée en fait partie. De nombreux parlementaires, y compris en dehors de ceux de la majorité de centre droit qui l'a élue, pourraient voir là un motif supplémentaire pour lui donner raison ou, au moins, ne lui adresser aucun reproche.

PHILIPPE LEMAITRE.



Le Monde

politique

ÉLECTION AU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

M. Raymond Maillet devrait être le premier président communiste

M. Raymond Maillet, député de l'Oise, devrait être élu, vendredi 1er février, président du conseil régional de Picardie. Il serait alors le premier président communiste d'un conseil régional.

La gauche est majoritaire dans cette assemblée depuis les élections cantonales de mars 1979. Elle détient 26 sièges (13 communistes, 12 socialistes et 1 radical de gauche), contre 22 à l'ancienne majorité. Faute d'accord entre communistes et socialistes en juillet 1979, le président sortant, M. Jacques Mossion (C.D.S.), sénateur de la Somme, avait été réélu. Le P.C.F., qui compte le plus de représentants au conseil régional et qui est le premier parti de gauche en Picardie, selon les résultats des élections, revendiquait la présidence, tandis que les socialistes proposaient une présidence tournante.

Les élus du P.S. ont renoncé à leur exigence et accepté de voter pour le candidat communiste dès le premier tour de scrutin. Cette élection acquise, socialistes et communistes devront résoudre le conflit qui les oppose à propos de la répartition des postes de responsabilité : bureau du conseil, présidences de commission, rapport général du budget.

Les quatre anciens présidents du conseil régional : MM. Jean Legendre (C.N.I.P.), maire de Compiègne ; Charles Baur (M.D.S.), conseiller général de l'Aisne ; Max Lejeune (M.D.S.) et Jacques Mossion (C.D.S.), sénateurs de la Somme, estiment que l'élection d'un communiste « nuirait gravement » à l'image de la région et « compromettrait ses intérêts ». Dans un communiqué publié mercredi 30 janvier, ils se déclarent « prêts à tout mettre en œuvre pour que, sans aucune contrepartie et sans aucune condition, soit assurée l'élection d'un socialiste pour éviter une présidence communiste ».

De notre envoyé spécial

Treize est-il égal ou supérieur à douze plus un ? Les treize communistes du conseil régional de Picardie d'un côté, les douze socialistes et le radical de gauche de l'autre, ont, tour à tour, argumenté, polémiqué, négocié, rompu, pendant des mois avant de résoudre ce problème. M. François Mitterrand lui-même s'en est mêlé, le 16 janvier, au cours d'une réunion du bureau exécutif du parti socialiste. Le lendemain, l'avis du premier secrétaire du parti socialiste et de son bureau exécutif ayant prévalu sur celui des socialistes locaux, l'affaire était réglée. Treize est supérieur à douze plus un. C'est en vertu du résultat de ce calcul, plus politique qu'arithmétique, que M. Raymond Maillet, député de l'Oise, deviendra, vendredi, sauf surprise, le premier président communiste d'un conseil régional.

Ancien instituteur, maire d'une toute petite commune de l'Oise (Monchy-Saint-Eloi), élu député, en mars 1978, contre le fils de M. Robert Hersant, qui avait préféré quitter cette circonscription devenue incertaine pour mieux aller se faire battre à Neuilly, M. Raymond Maillet devrait présider le conseil régional depuis juillet 1979. La gauche est, en effet, majoritaire au conseil régional depuis les élections cantonales de mars 1979. Elle dispose de 26 sièges (13 communistes, 12 socialistes et un radical de gauche), contre 22 à l'ancienne majorité.

Une « grosse bêtise »

Malheureusement pour M. Maillet, les socialistes locaux pensaient encore, à l'époque, que treize égale douze plus un. Forts de cette apparente égalité, ils réclamaient la mise en place d'un système d'alternance à la présidence, celle-ci devant revenir tour à tour aux communistes et aux socialistes. Résultat : faute d'accord entre les deux partenaires de la gauche, le président sortant du conseil régional, M. Jacques Mossion, U.D.F., sénateur de la Somme, qui s'était démis de son mandat par « respect du suffrage universel », était réélu au troisième tour de scrutin avec 15 voix contre 13 à M. René Dosière, socialiste, adjoint au maire de Laon (Aisne), et 11 à M. Maillet.

Ce jour-là, les socialistes picards ont fait une « grosse bêtise », dit-on à la direction du P.S. Ils ont offert au parti communiste un dossier « en béton » qui lui a permis de développer, régionalement, avec une vigueur accrue, sa campagne sur le « virage à droite » du parti socialiste.

Pourtant, les communistes disposaient d'arguments solides pour faire valoir leurs droits à la présidence. Ce sont les mêmes qui devraient leur permettre de l'obtenir vendredi.

Ils remarquent que leur parti est le mieux représenté, à gauche, au sein du conseil régional. M. François Mitterrand leur a donné raison. Ils ajoutent que les électeurs des trois départements picards — l'Aisne, l'Oise et la Somme — les ont placés en tête de la gauche aux législatives de mars 1978 et à l'élection à l'Assemblée des Communautés européennes du 10 juin 1979. Le parti communiste a obtenu 27,64 % des suffrages aux législatives sur l'ensemble de la région Picardie et 26,62 % le 10 juin dernier, contre 21,77 % et 21,96 % pour le parti socialiste et les radicaux de gauche. Dans ces conditions, la présidence du conseil régional « ça ne se négocie pas », affirme M. Maillet, « ça se constate ».

Les socialistes ont fini par « constater ». Avec amertume. Il n'est pas si facile d'abandonner une revendication, l'« alternance », pour laquelle on s'est battu pendant des mois. Il est humiliant de capituler en rase campagne, sans conditions, sans même l'assurance d'obtenir un début de satisfaction sur la répartition des postes de responsabilité au bureau du conseil régional et aux présidences des commissions. M. Pierre Corigliano, secrétaire de la fédération socialiste de la Somme, résume ainsi l'atmosphère de la seconde séance de négociations — il n'y en a eu que trois, les 19 décembre, 9 et 16 janvier : « Ils sont arrivés en nous disant : « Couchez-vous par terre, on vous piétine et vous nous dites merci. »

Pas de « programme commun » régional

M. René Dosière, président du groupe socialiste au conseil régional, réprime tout débordement de langage lorsqu'il concède, avec une modération qui doit lui paraître méritoire, que les socialistes ne voteront « pas vraiment d'enthousiasme » pour le candidat communiste. Il semble d'autant plus désenchanté que, spécialiste de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, il croit en l'avenir de l'institution régionale et en ses possibilités d'action et que la négociation avec les élus du P.C.F. n'a pas abouti à la signature du « contrat régional » qu'il souhaitait établir.

Le document qu'il a soumis aux communistes leur a paru relever « *à l'évidence de la technique bien connue du double langage : d'un côté quelques formules vagues pour condamner le pouvoir, de l'autre des options qui s'inscrivent pleinement dans les orientations du pouvoir giscardien* ». Il est vrai que M. Dosière, militant du « courant Mauroy » et soupçonné de « rocardisme », leur avait présenté un texte dont la formulation était difficilement acceptable pour eux. « La marge d'initiative de la gauche (sur le budget de 1980) sera modeste » estiment en effet les socialistes, dans la mesure ou certains crédits sont affectés automatiquement d'une année sur l'autre et dans la mesure où ce budget a été préparé « par le préfet et la droite ». Les communistes, eux, veulent « réorienter profondément le budget de 1980 ».

La discussion a tourné court, d'autant que les communistes ne veulent pas renouveler, même au niveau d'une région, « l'expérience malheureuse » du programme commun de gouvernement. « *La démonstration a été faite de l'inutilité, voire de la nocivité des documents programmatiques élaborés par des directions en dehors de l'intervention et du contrôle populaire. Ce genre de programme sert, en fait, à donner une caution de gauche au P.S. pour mener une tout autre politique* », ont-ils fait savoir aux socialistes.

Les mains vides

Vendredi, les socialistes voteront donc les mains vides. L'avenir pour eux ne s'annonce pas vraiment rose. Les élus communistes assurent que la discussion du nouveau budget de 1980, tel qu'ils le conçoivent, « *constituera l'engagement du débat politique de fond entre partis et avec l'ensemble des travailleurs* ». Cela promet des jours difficiles à la majorité de gauche. Les relations entre les deux partis, bien que convenables en règle générale dans les municipalités d'union, sont telles au niveau des fédérations qu'un débat sur la place publique risque fort de prolonger la polémique. Les deux fédérations de la Somme n'ont eu aucun contact depuis les élections législatives de mars 1978. Pas une « action à la base » n'a été menée en commun.

Trente-cinq ans, forte barbe brune, M. Pierre Ringot, secrétaire de la fédération du P.C.F., qui officie à deux pas de la cathédrale d'Amiens, dans un minuscule bureau, sous le portrait de Maurice Thorez, se souvient que le siège de la fédération du parti socialiste a changé d'adresse, mais il feint de ne pas savoir où il est installé. « *Leur premier secrétaire ? Aux dernières nouvelles, c'est Corigliano. Mais...* »

« Aux dernières nouvelles », c'est en effet M. Pierre Corigliano, militant de vieille souche. Il se flatte d'avoir fait ses premières armes avec les « bébés » socialistes, à sept ans, en 1937, chez les « faucons rouges ». Lui est installé sous un médaillon de Jean Jaurès, près des portraits de Léon Blum et de François Mitterrand. Il téléphone de temps à autre, dit-il, à son homologue communiste. Au siège de la fédération du P.C.F., on lui répond invariablement que le secrétaire fédéral est absent.

M. Max Lejeune, sénateur (gauche démocratique) de la Somme, prévoit le pire. La mésentente, bien sûr. Ancien socialiste passé à la majorité en 1973 pour incompatibilité d'humeur avec le programme commun en particulier et les communistes en général, il est spécialiste en la matière. Ancien président du conseil régional, il redoute surtout, dit-il, les conséquences économiques d'une présidence communiste : « *Cela va faire fuir les investisseurs* ».

Que faire pour empêcher M. Maillet d'accéder à la présidence ? M. Lejeune a tenté une ultime manœuvre en lançant un appel à ses amis de la majorité afin qu'ils votent pour un socialiste. Il a été relayé par les trois autres anciens présidents du conseil qui, comme lui, se disent « *prêts à tout mettre en œuvre pour éviter une présidence communiste* ».

Cette initiative a fait sourire les dirigeants locaux du P.S. qui, de toute manière, n'ont pas l'intention de présenter un candidat. Les communistes non plus n'y ont pas cru. Sous son portrait de Maurice Thorez, M. Pierre Ringot assure : « *L'histoire n'est pas du côté de Max Lejeune.* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE P.C.F. ACCUSE LE P.S. LA C.F.D.T., F.O. ET LA FEN DE PRÉPARER LE « RALLIEMENT A LA POLITIQUE DU POUVOIR »

Le bureau politique du P.C.F. a diffusé mercredi 30 janvier une déclaration affirmant notamment que « *Giscard d'Estaing et le patronat, toutes les forces réactionnaires, utilisent le déchaînement de la propagande anticommuniste non seulement pour dissimuler leurs mauvais coups, mais aussi pour tenter d'obtenir que les travailleurs se résignent et consentent à leur propre exploitation, pour tenter d'élargir le nombre de ceux qui soutiennent leur politique.* »

Le bureau politique ajoute que « *les dirigeants du parti socialiste apportent un concours direct à cette entreprise. Ceux de la C.F.D.T., de la FEN et de F.O. travaillent aussi au consensus et, en même temps, ils s'efforcent de porter aide au parti socialiste, qui s'est mis dans l'impasse depuis qu'il a abandonné le programme commun* », indique-t-il.

» *Dans les derniers jours, ces dirigeants se sont relayés dans un anticommunisme forcené. C'est au point que André Bergeron, l'homme qui a disposé officiellement de fonds de la C.I.A. pour financer la scission syndicale, constate qu'il se trouve rejoint par des hommes comme Edmond Maire et André Henry dans un anticommunisme grossier qui lui est familier.*

» *En adoptant cette attitude, ces dirigeants agissent délibérément contre les intérêts des travailleurs et le développement de leurs luttes ; ils approfondissent la division des forces populaires ; ils écartent ouvertement la perspective d'un changement ; ils préparent le ralliement à la politique du pouvoir et servent directement à son maintien.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 30 janvier au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LES SECOURS POUR L'ILE DE LA RÉUNION

Le ministre de l'intérieur a rendu compte de la situation à la Réunion à la suite du cyclone (15 au 27 janvier), qui a provoqué la perte de vies humaines et d'importants dégâts.

La solidarité nationale a immédiatement joué, et les premiers secours nécessaires ont été acheminés. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) s'est aussitôt rendu sur place pour coordonner les opérations de secours et assurer la population et ses élus du soutien du gouvernement et du pays tout entier.

A cette fin, une mission interministérielle, à laquelle se joindra un représentant des communautés européennes, se rendra à la Réunion le jeudi 31 janvier, et remettra au gouvernement un rapport de propositions. Le conseil des ministres arrêtera aussitôt les dispositions nécessaires.

Le gouvernement a décidé d'ouvrir immédiatement un crédit de 15 millions de francs pour les aides les plus urgentes, dont 10 millions de francs pour les secours d'extrême urgence, et un crédit de 10 millions de francs pour les chantiers de développement.

Le président de la République exprime sa profonde sympathie aux familles qui sont dans la douleur et rend hommage au courage de la population, ainsi qu'au dévouement des élus et des responsables de la sécurité des personnes durant cette longue période.

Il a demandé au gouvernement de prendre dans les meilleurs délais les mesures propres à rétablir des conditions de vie normale.

(Lire page 32.)

● LE VOYAGE EN INDE

Le président de la République a informé le Conseil des ministres de la visite qu'il a effectuée en Inde du 25 au 29 janvier 1980.

Il a rappelé les deux objectifs qu'il s'était fixés :

— Etablir entre la France et l'Inde un dialogue à la mesure du rôle que ce pays, fondateur du mouvement des non-alignés, joue dans les affaires de sa région et du monde ;

— Donner un nouvel élan à notre coopération avec un pays appelé à connaître un important développement, et qui constitue un partenaire essentiel dans la réorganisation des relations économiques internationales.

Ces objectifs ont été atteints.

Une déclaration commune a exprimé les vues semblables de l'Inde et de la France sur la situation internationale actuelle et les actions qu'elle requiert. Déterminés à être une force de paix face à l'aggravation des tensions, déclarant inacceptables l'emploi de la force et les interventions dans les affaires intérieures d'Etats souverains, les deux pays se sont engagés à concerter leurs efforts et à prendre toute initiative nécessaire pour atténuer les tensions actuelles.

Plusieurs accords visant à renforcer la coopération économique et technique entre les deux pays ont été conclus, notamment pour la réalisation conjointe, en Inde, d'une importante usine de production d'aluminium. Ils traduisent leur volonté concrète d'intensifier leurs rapports pour les porter au niveau qu'appelle leur poids respectif.

Le président a conclu en soulignant que l'approfondissement du dialogue politique franco-indien constitue un fait positif important pour l'ensemble de la communauté internationale, compte tenu de la place que l'Inde et la France occupent sur leur continent et dans le monde.

Le président de la République a exprimé son appréciation pour la grande cordialité et la parfaite organisation de l'accueil que lui ont réservé les hautes autorités de l'Inde.

● RÉSERVES DE CHANGE

Le ministre de l'économie a analysé l'évolution des avoirs officiels de change de la France.

Il a indiqué qu'au cours des deux dernières années les avoirs officiels en or et devises ont connu une forte croissance passant de 106 milliards de francs au début de 1978 à 217 milliards de francs au 25 janvier 1980. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par la revalorisation du stock d'or de la France.

Ce stock d'or avait été sagement constitué dans le passé ; il atteint environ 3 200 tonnes. Il est évalué, sur la moyenne des cours du trimestre précédent, à 169 milliards de francs.

L'augmentation des avoirs officiels de change est également due à l'excédent de notre balance des paiements, qui a permis à nos réserves en devises d'atteindre un niveau de 41 milliards de francs.

Les avoirs officiels en or et en devises de la France se situent ainsi au troisième rang dans le monde, après ceux de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis.

(Lire page 29.)

● COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre du commerce extérieur a présenté au conseil la situation du commerce extérieur de la France à la fin de 1979.

Grâce à un excédent substantiel dans les échanges de services, qui dépasse 29 milliards de francs, l'ensemble des transactions courantes dégageaient un excédent estimé à 10 milliards de francs. Malgré le maintien d'un courant d'importations soutenu par la demande intérieure, le dynamisme des exportations françaises dans tous les secteurs, et notamment dans le secteur agro-alimentaire et celui des biens d'équipement, témoigne de la capacité de notre pays à affronter la compétition internationale. C'est pourquoi le déficit commercial en termes douaniers a été limité à 10 milliards de francs malgré l'alourdissement de la « facture pétrolière ».

Le gouvernement a constaté que les mesures prises en faveur du commerce extérieur au cours de l'année 1979 ont permis une amélioration notable de l'aide aux exportateurs. Cette action sera poursuivie par la simplification de l'accès des petites et moyennes entreprises à ce dispositif et par le renforcement des moyens consacrés à certains objectifs prioritaires, géographiques ou sectoriels.

● ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

Conformément aux déclarations du premier ministre devant le Parlement au moment de la discussion de la loi de finances pour 1980, le conseil des ministres a décidé d'engager une action systématique de recherche d'économies budgétaires.

Sur proposition du ministre du budget, une nouvelle procédure a été décidée, qui mobilisera l'ensemble des administrations ainsi que les corps de contrôle à responsabilité financière. Elle sera engagée immédiatement et devra déboucher, au début du mois de mars, sur de premières décisions d'économies qui trouveront leur application de manière systématique dans le projet de budget de 1981. Chaque fois que cela sera possible, ces décisions prendront effet dès l'année 1980.

Le président de la République a demandé au gouvernement de reprendre hardiment son effort de simplifications administratives, de manière à libérer davantage les forces productives du pays et à faciliter la vie quotidienne des citoyens, et à faire de cette simplification une de ses tâches prioritaires pour 1980.

● SPORTS

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a rendu compte des travaux de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française, qui a réuni à Cotonou, pour sa dixième session, les représentants de dix-huit pays.

La conférence a décidé la réalisation en 1980 de vingt opérations dans trois domaines : les rencontres sportives, les échanges de jeunes, la formation de cadres.

Procédant à un échange de vues sur l'ensemble des problèmes sportifs, elle a exprimé la volonté de concertation de ses membres.

Elle a également affirmé la solidarité naturelle qui, dans la conjoncture présente, unit notamment la France aux pays d'Afrique noire.

(Lire page 6.)

● AIDES SOCIALES

Dans le cadre de la politique de solidarité engagée, le gouvernement a décidé, le 2 janvier dernier, pour atténuer les effets directs et indirects de la hausse des prix de l'énergie, de prendre des mesures exceptionnelles en faveur des personnes âgées et handicapées à revenus modestes, ainsi que des familles.

En ce qui concerne les personnes âgées titulaires du minimum vieillesse et les handicapés (ainsi que certaines personnes invalides), le ministre de la santé et de la sécurité sociale a indiqué qu'une majoration de 150 F de l'allocation du Fonds national de solidarité leur sera versée dans le courant du mois de février. Cette mesure bénéficiera à plus de deux millions de personnes âgées et à trois cent soixante-cinq mille personnes handicapées ou invalides.

Le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la condition féminine a rappelé que le conseil des ministres du 2 janvier a décidé de majorer exceptionnellement de 150 F le complément familial versé au mois de février 1980 et d'allouer, à la même date, 150 F par enfant scolarisé aux familles ayant bénéficié, en septembre 1979, de l'allocation de rentrée scolaire, qui était alors également majorée.

2,7 millions de familles élevant 7,6 millions d'enfants bénéficieront de la majoration du complément familial ; 2,3 millions de familles élevant cinq millions d'enfants de six à seize ans bénéficieront de l'allocation exceptionnelle de 150 F par enfant scolarisé.

Ces deux dispositions pouvant profiter aux mêmes familles, plus de trois millions et demi d'entre elles recevront, en février, un supplément de prestations de plus de 300 F en moyenne.

Au total, c'est à six millions de personnes que s'adresse ainsi l'aide décidée par le gouvernement.

Le coût de ces mesures, soit 1 500 millions de francs, sera intégralement financé par le budget de l'Etat.

Les décrets d'application de ces mesures, qui concernent également les départements d'outre-mer, seront publiés au « Journal officiel » du jeudi 31 janvier, et les indemnités seront effectivement payées au cours du mois de février sans que leurs bénéficiaires aient à effectuer une quelconque démarche ou à fournir des pièces administratives.

(Lire page 28.)

● PRUD'HOMMES

Le garde des sceaux a fait une communication sur la mise en place des nouveaux conseils de prud'hommes. La réforme, opérée par la loi du 18 janvier 1979, a étendu la compétence des prud'hommes à l'ensemble du territoire et permis une amélioration importante de leurs moyens de fonctionnement et de formation.

L'élection du 12 décembre 1979, grâce à l'augmentation considérable du nombre des inscrits et de la participation, a pour effet de renforcer l'autorité des nouveaux conseillers.

Les conseils de prud'hommes, dont 41 ont été créés et 29 supprimés, seront au nombre de 287 et comprendront 13 572 conseillers au lieu de 5 600 environ auparavant. Une enveloppe budgétaire de 187 millions de francs leur sera consacrée en 1980, dont 163 en vacations et frais de fonctionnement et 24 en crédits d'équipement. Mille deux cents fonctionnaires, qui viendront s'ajouter aux six cents existants, devront être recrutés au cours du premier semestre de 1980.

En vertu de la loi du 5 janvier 1980, l'installation effective des nouveaux conseils s'effectuera du 15 janvier dernier au 15 juillet prochain selon les possibilités matérielles en locaux et en personnels. Mais les nouveaux conseillers prêteront serment dès le mois de janvier et éliront leurs président et vice-président en février. Pendant cette période transitoire, qui prendra fin le 15 juillet 1980, les tribunaux d'instance et les anciens conseils de prud'hommes continueront, le cas échéant, à traiter le contentieux prud'homal.

La réforme de la juridiction prud'homale constitue un événement important dans l'histoire judiciaire de la France et consacre une amélioration sensible du service public de la justice dans le domaine social.

● LA PÊCHE

Le ministre des transports a rendu compte des travaux du conseil des Communautés des ministres chargés de la pêche qui ont permis d'aboutir à différents accords :

— sur les possibilités de capture en 1980 par les pêcheurs de la Communauté ;

— sur les négociations entre la Communauté économique européenne, la Guinée-Bissau et la Norvège.

● FONCTIONNAIRES

Le conseil des ministres a approuvé un décret portant augmentation des traitements des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat de 0,80 % à compter du 1er janvier 1980.

Cette augmentation, prise en application de l'accord salarial conclu pour 1979 entre le gouvernement et les organisations syndicales de la fonction publique, a pour objet d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

● UNIVERSITÉS

Les décrets du 9 août 1979 ont fixé de nouvelles règles concernant le statut des professeurs et maîtres-assistants des universités en instituant un mode national de recrutement par concours qui fait intervenir le conseil supérieur des corps universitaires, organisme en majorité élu par les membres des corps universitaires.

Il était décidé que ses fonctions seraient exercées jusqu'au 31 janvier 1980 par l'ancien comité consultatif des universités. Mais celui-ci n'a pu procéder à l'ensemble des opérations de recrutement dans le délai imparti ni assurer les opérations habituelles de promotion. Dans l'intérêt même des personnels, le gouvernement a décidé de reporter au 15 septembre 1980 la date d'expiration des fonctions de l'ancien comité consultatif.

RAPATRIÉS

A Tourcoing

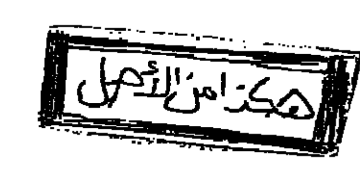
TROIS ANCIENS HARKIS FONT LA GRÈVE DE LA FAIM

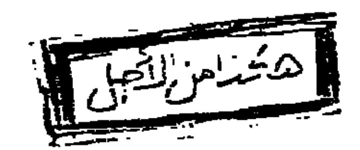
(De notre correspondant.)

Lille. — A Tourcoing, dans un foyer d'accueil de travailleurs, trois anciens harkis âgés d'une quarantaine d'années font la grève de la faim depuis une dizaine de jours. Ils entendent ainsi attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation et sur celle d'autres Français musulmans qui se trouvent aussi dans le plus grand dénuement. Sans travail, sans ressources, et pour certains d'entre eux sans logement, ils sont en quelque sorte voués à la clochardisation...

Ils ont reçu la visite et l'appui de M. M'Hamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie. Celui-ci, au cours d'une conférence de presse, a lancé un appel pour que le sort des harkis soit amélioré. Il a également critiqué les modifications récemment intervenues dans la composition de la commission nationale chargée des problèmes des Français musulmans (*le Monde* du 27 décembre), au sein de laquelle le secrétariat d'Etat, dirigé par M. Jacques Dominati, a fait entrer, selon M. Laradji, « *de pseudo-associations qui ne servent en fait qu'à couvrir l'inaction du gouvernement qui ne tient pas ses promesses* ».

Ces anciens harkis, qui souffrent incontestablement du racisme de certains milieux, demandent que de nouvelles décisions interviennent pour que leur insertion dans la société française soit accélérée. — G. S.





Docteur Roger Dalet

Docteur Roger Dalet

Supprimez vous-même vos douleurs par simple pression d'un doigt

Trévise

400.000

exemplaires déjà vendus

Sommaire :

AEROPHAGIE
ALCOOLISME
ANUS (douleurs de l'...)
APHONIE
BRULURES (et coups de soleil)
CHEVILLES (douleurs, entorses)
COLIQUES
CONSTIPATION
COUDE (douleur du...)
COUP (traumatismes)
CRAMPES
DENTS (douleur des...)
DEPRESSION NERVEUSE
DIARRHEE
DOIGTS (douleur des...)
DOS (douleur du...)
ENFLURE (œdèmes)
EPAULE (douleur de l'...)
ERUPTIONS
FACE (douleur de la...)
FATIGUE (des jambes)
FOIE (crises de...)
GENE RESPIRATOIRE (dyspnée)
GENOU (douleur du...)
GORGE (mal de...)
GRIPPE
HOQUET
INSOMNIE
INTOXICATIONS (Drogue, Alcool)
LUMBAGO
MAIN (douleur de la...)
MAL DE MER
NEZ BOUCHE
OREILLE (douleur de l'...)
PALPITATIONS
POIGNET (douleur)
POITRINE (douleurs)
PIEDS (douleurs)
REGLES ABONDANTES
REGLES DOULOUREUSES
SCIATIQUE
SEIN (douleurs)
SEXUALITE (impuissance, frigidité)
SYNCOPE
TABAC
TETE (maux de...)
TRAC
VERS (intestinaux)
VISAGE (soins du...)
VOMISSEMENTS
YEUX (douleur des)

Docteur Roger Dalet

Sauvegardez vous-même votre santé et votre beauté par simple pression d'un doigt

Trévise

100.000

exemplaires vendus en 2 mois

Sommaire :

ACNE
COMMENT AGIR SUR LA TAILLE
COMMENT AGIR SUR LE POIDS
COMMENT AGIR SUR L'OBESITE VRAIE
COMMENT AVOIR DE BEAUX ONGLES
COMMENT EVITER, REDUIRE LA CELLULITE DES FESSES, DES HANCHES, DES CUISSES ET DES GENOUX
COMMENT LUTTER CONTRE LA MAIGREUR
COUPEROSE
CUIR CHEVELU TROP GRAS OU TROP SEC
ENTRETENEZ ET TONIFIEZ VOS SOURCILS
EVITEZ ET TRAITEZ LES POILS SUPERFLUS
EVITEZ LES VARICES ET LES ENFLURES
LUTTEZ CONTRE L'OBESITE DE L'EPAULE ET DU BRAS
MAINTENEZ ET TONIFIEZ VOS JOUES
NE PLUS SE RONGER LES ONGLES
POINTS NOIRS
PREVENIR ET RALENTIR LA CHUTE DES CHEVEUX
RIDES AUTOUR DE LA BOUCHE ET DES LEVRES
RIDES ET POCHES AUTOUR DES YEUX
RIDES SUR LE FRONT
RIDES SUR LE NEZ
ROUGEURS PASSAGERES
SANTE DES MAINS
SANTE ET BEAUTE DES SEINS
SAUVEGARDEZ LA BONNE SANTE DES PIEDS, EVITEZ LES CORS ET LES OIGNONS
SAUVEGARDEZ VOTRE COLONNE VERTEBRALE, VOTRE NUQUE ET VOTRE REGION LOMBAIRE
SAUVEGARDEZ VOTRE VENTRE ET DEVELOPPEZ VOS ABDOMINAUX
SUPPRIMEZ LES PLIS DU VENTRE ET LES VERGETURES
SUPPRIMEZ VOS BAJOUES
TACHES ROUSSES, NOIRES OU BLANCHES
TEINT TROP PALE OU GRIS
TRAITEZ LES TACHES SUR VOTRE CORPS
TONIFIEZ VOTRE COU
TRAITEZ LES VERRUES, LES EXCROISSANCES ET LES ENGELURES
VISAGE TROP GRAS OU TROP SEC
VOUS AVEZ LES DOIGTS DEFORMES

DEUX OUVRAGES INDISPENSABLES PUBLIES EN 14 LANGUES

en vente chez votre libraire

ÉDITIONS DE TRÉVISE

Le Monde

société

L'agitation en Corse est téléguidée de l'extérieur

affirme M. Christian Bonnet

Trois sujets : les jeunes et la drogue, la criminalité en France et la situation en Corse ont été au centre du débat qui a réuni, le 30 janvier, pour l'émission « Face au public » diffusée par France-Inter, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et cinq journalistes.

A propos de la Corse, le ministre a affirmé que l'agitation y était « guidée de l'extérieur ».

Interrogé sur la présence de drogues dans les établissements scolaires, M. Bonnet a rappelé qu'il n'était pas le seul ministre à qui incombe de lutter contre la drogue : ses collègues de l'éducation et de la condition féminine et de la famille sont également concernés. Il a fait part de son « *indignation* » quant à l'attitude de certains enseignants : « *Je n'hésite pas à dire que je suis scandalisé par le fait qu'un certain nombre d'enseignants — méritent-ils encore ce titre ? — puissent encourager l'usage de drogues dites « douces ». En fait, il n'y a pas de drogues douces et de drogues dures. De la drogue douce on glisse fatalement à la drogue dure...* »

Questionné sur les moyens qu'il comptait mettre en œuvre pour lutter efficacement contre la drogue, le ministre devait rappeler que deux cents fonctionnaires de police étaient affectés exclusivement à la lutte contre les stupéfiants et que six cents autres avaient été formés à la lutte contre le trafic de drogue, et, enfin, qu'une collaboration suivie avec les polices des pays voisins et lointains portait ses fruits dans le démantèlement des laboratoires et des réseaux.

Le cas Klaus Croissant

Après que l'on eut rapidement évoqué le terrorisme, à propos de la récente affaire de l'attentat commis contre l'ambassade de Syrie, et que le ministre eut insisté sur la complexité des enquêtes relatives à ce genre d'actions caractérisées par « *l'enchevêtrement des liens entre telle et telle nation ou telle et telle fraction de tel ou tel mouvement international* », M. Bonnet répondit à une question sur le cas de M. Klaus Croissant, qui est sous le coup d'un arrêté d'expulsion du ministère de l'intérieur et demande à pouvir s'installer en France : « *Je n'ai aucune intention de modifier la position que j'ai prise en tant que ministre de l'intérieur vis-à-vis de lui* », a déclaré le ministre.

Après avoir évoqué « *le climat actuel d'insécurité très largement entretenu par les mass media* » M. Bonnet a répondu à une question sur la « *prolifération* » des sociétés de gardiennage, évoquée par plusieurs des journalistes présents, qui ont parlé de « *polices parallèles* ». « *Il n'y a pas prolifération, contrairement à une légende bien établie* », a-t-il déclaré, « *nous sommes opposés d'une manière systématique à toute police parallèle, parallèle au sens très large du terme, et non pas politique.* »

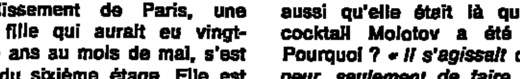
Au sujet de la Corse, M. Bonnet a notamment déclaré : « *La Corse fait partie intégrante du territoire français. La population corse est fière ; elle sait tout ce qu'elle a donné à la France, mais elle sait fort bien aussi tout ce qu'elle doit au continent. Une petite minorité, qui n'a jamais réussi qu'à obtenir des suffrages dérisoires lors des consultations électorales — et la loi de la démocratie, c'est la loi du suffrage — a entrepris depuis quelques années de se manifester bruyamment. Ces manifestations bruyantes ne sont pas gratuites ; elle ne sont sans doute pas non plus exemptes de téléguidages extérieurs.* »

Pressé de questions quant à l'origine de ces « *téléguidages* », le ministre s'est refusé à apporter quelque précision que ce soit, se bornant à indiquer que « *si les convenances internationales le permettent* », il pourrait éventuellement en dire plus un peu plus tard.

● *M. Edmond Simeoni*, responsable du mouvement autonomiste Union du peuple Corse (U.P.C.), a qualifié d'« *affligeante indigence* » et d'« *inepties* » les propos tenus par le ministre de l'intérieur à propos des autonomistes corses. M. Simeoni a déclaré : « *Ceux-ci seraient téléguidés de l'étranger, selon M. Christian Bonnet. Le colonialisme ne peut se perpétuer que par le mensonge, et, en l'occurrence, il ne déroge pas à la règle* ».

Le responsable autonomiste estime que « *la revendication d'autonomie interne est constitutionnelle, et que l'U.P.C. se bat dans la légalité, sauf quand il s'agit de débusquer les polices parallèles du ministre de l'intérieur* ».

DE LA RÉVOLTE AU SUICIDE



La mort d'une « autonome »

Le 9 janvier, peu avant midi, dans une rue paisible du sixième arrondissement de Paris, une jeune fille qui aurait eu vingt-quatre ans au mois de mai, s'est jetée du sixième étage. Elle est morte sur le coup. Pascale Goetschy, jeune fille de bonne famille, devenue « autonome » par impatience d'absolu et intolérance à l'injustice, emprisonnée six mois à Fleury-Mérogis, allait ainsi être la première vraie victime du printemps « automne » de 1979 et de ses suites judiciaires. Elle était sortie de prison deux mois avant son suicide. « *La taule l'a tuée* », affirme son ami, M. Olivier Jeannin, vingt-quatre ans, condamné en même temps qu'elle et libéré quatre jours après.

Il montre des photos. Avant et après. Avant la prison : une jeune fille aux longs cheveux bruns, un visage volontaire, des yeux perçants derrière des paupières mi-closes. Une force. « *Elle aimait la vie et la chaleur humaine.* » Après la prison, des photos d'identité montrent un visage amaigri, blafard, des cheveux plaqués, des yeux rougis, un regard terne. Le visage d'une vaincue. Parmi les photos qui défilent, un cliché, rétrospectivement tragique, montre Pascale s'élançant d'une fenêtre ensoleillée, bras ouverts, comme à la conquête de l'espace.

Pascale Gœtschy n'aimait pas la société telle qu'elle fonctionne. Partout, c'était l'oppression, l'injustice, l'écrasement. Se couler dans le moule ? Rien de plus facile avec ses origines. De bonnes études d'histoires de l'art pendant quatre ans, puis la rencontre, en 1977, avec un garçon qui, lui, s'est arrêté au B.E.P.C. Ils s'aiment et se révoltent ensemble. Contre tout : le travail, la famille, la patrie. On voyage : seize mois aux Indes et en Afghanistan. Pas de parti, d'organisation, de chapelle : « *On veut*, dit Olivier, *de la chaleur humaine, des individus.* » C'est le glissement lent vers ce que, faute de mieux, on appelle l'« autonomie ». On fomente des coups contre la société. Olivier résume cette philosophie politique : « *On refuse que le corps soit considéré comme une marchandise et que des gens soient opprimés par d'autres.* » On prépare des réunions, on fait des affiches sur l'Espagne, sur la répression. Pascale rédige, en 1978, un long texte appelant à un « *regroupement de femmes libertaires* ».

Mais l'Etat réagit. Le 23 mars et après, il sanctionne les coups d'épingle. Des « casseurs » sont pris, condamnés. Leurs amis répliquent. Olivier et Pascale sont de ceux-là. Le jour d'un procès, le 10 mai, un cocktail Molotov est lancé contre un bureau de l'Agence pour l'emploi dans le quinzième arrondissement. Une baie vitrée vole en éclats. Pascale et Olivier, dénoncés par un troisième larron, sont arrêtés le lendemain. Jusqu'à leur procès — qui n'aura lieu qu'à la fin d'octobre — ils nieront (1). A l'audience, Olivier reconnaît les faits. Pascale dit aussi qu'elle était là quand le cocktail Molotov a été lancé. Pourquoi ? « *Il s'agissait de faire peur, seulement de faire peur* », explique aujourd'hui Olivier.

Ils seront condamnés à deux ans de prison, dont un avec sursis, ce qui leur permettra, étant libérables à mi-peine, de sortir moins d'un mois après leur condamnation. Pendant six mois, ils se seront écrits tous les jours des lettres fleuves, d'amour et de révolte. A Fleury-Mérogis, Pascale refuse de s'amender. Placée dans un quartier d'isolées — seule en cellule, deux promenades d'une heure chaque jour, — elle n'accepte pas n'importe quel travail et par exemple refuse de coudre... des drapeaux tricolores. Elle réclame le statut politique. Elle passe quatre jours au « mitard ». Elle fait une grève de la faim, notamment pour soutenir les détenus allemands de la « Fraction armée rouge ».

Puis elle est libérée. Mais dans quel état ! Elle ne cessait de répéter, raconte Olivier : « *Ils m'ont tout cassé dans la tête.* » Elle avait perdu la mémoire. « *Elle n'arrivait plus à parler aux gens qu'elle aimait beaucoup. Il y a eu en elle une transformation émotionnelle complète, comme si plus rien ne pouvait la toucher. Or, elle avait toujours refusé que la vie soit abstraite.* »

« Le chaos dans sa tête »

Le soir de sa libération, elle va au cinéma voir *le Pull-over rouge*. Le choc est profond. Elle y voit, grossie, l'injustice dont elle se sent victime. Elle écrit sur ce film des dizaines de pages indignées, brûlantes.

Olivier, libéré à son tour doit se mettre au travail : la loi le veut. Pascale, qui s'est inscrite en sociologie à Nanterre, travaille beaucoup pendant les heures de solitude qu'elle supporte mal. Elle ne se sent pas vraiment libre. Elle n'est plus elle-même. « *C'était*, dit encore Olivier, *le chaos dans sa tête.* » Au début de décembre, elle assiste à un procès d'autonomes et s'évanouit à l'audience. Le 8 janvier, elle réussit l'épreuve du code de la route pour le permis de conduire. Le matin du 9 janvier, elle accompagne Olivier qui travaille à Clichy (Hauts-de-Seine). Inquiet, il lui téléphonera toutes les heures. Entre deux coups de téléphone, elle aura sauté par la fenêtre. Sur la table, on retrouvera la moitié d'une orange qu'elle n'avait pas pris le temps d'achever. Sans cesse elle répétait : « *Je ne pourrai pas redevenir moi-même.* » « *Son espérance*, dit Olivier, *c'était l'amour.* »

Avant d'être enterré, dans l'Ain, le corps de Pascale a été autopsié. Espérait-on y découvrir le virus de sa révolte ?

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Le Monde* du 13 septembre et daté 21-22 octobre 1979.

LE MANNEQUIN DE M. MARCHAIS DANS LA FOSSE AUX OURS

« Nous avons ramené Georges Marchais chez ses frères » : le mercredi 30 janvier, dans l'après-midi, une quinzaine de militants d'extrême droite du « groupe intervention nationaliste » ont descendu dans la fosse aux ours du zoo du Jardin des Plantes le mannequin en cire représentant le secrétaire général du P.C.F. qu'ils avaient dérobé le 17 janvier au musée Grévin (« le Monde » du 19 janvier). Le mot « Moscou » avait été inscrit à la peinture rouge sur le front de la statue.

Les quatre ours bruns, d'abord surpris, se réfugièrent dans un coin de la fosse avant de jouer avec le mannequin à coups de crocs et de griffes.

« Nous entreprendrons d'autres actions de ce type contre Georges Marchais, valet de Moscou », a déclaré un membre du groupe. La direction du Jardin des Plantes condamne cette action : « Les ours ne sont pas des jouets et n'ont pas à être mêlés à des questions politiques », déclare Mme Marie-Claude Demontoy, vétérinaire au Jardin des Plantes. « Si les ours avaient eu faim et avaient avalé de la cire, cela aurait pu être dangereux pour eux. »

FAITS DIVERS

LE CORPS D'UN ENFANT DÉCOUVERT DANS UN CANAL

Des promeneurs ont découvert, mercredi 30 janvier, dans le canal du Rhône au Rhin à Mulhouse (Haut-Rhin), le cadavre d'un enfant nu, le corps décapité et mutilé. Il pourrait s'agir de Jacques Haentzler, six ans, qui avait disparu le 18 décembre (*le Monde* des 22 et 28 décembre 1979). Le corps a en effet été découvert à 500 mètres du domicile des parents de l'enfant. Une autopsie devait être pratiquée ce jeudi 31 janvier.

● *Tempête en mer : vingt-sept marins japonais disparus.* — Vingt-sept marins sont portés disparus au large du Japon après que les équipages de deux cargos japonais eurent été obligés d'évacuer leurs navires en pleine tempête, l'un dans la mer du Japon, l'autre dans le Pacifique. — *(Reuter.)*

● *Un biréacteur de liaison Falcon-10*, de l'aéronavale, s'est écrasé, mercredi soir 30 janvier, à l'atterrissage, à l'entrée de la piste de l'aérodrome de Toul-Rosière (Meurthe-et-Moselle). Le pilote, le major Raymond Bremont, et le mécanicien, le premier maître Leball, ont été tués. Les trois passagers, en provenance du Finistère, ont été légèrement blessés.

JUSTICE

La controverse sur les biens français de Bokassa

Deux instances pour sept propriétés

Les péripéties judiciaires autour des sept propriétés de Bokassa en France sont, sans aucun doute, loin d'être terminées. Achetées le 9 octobre 1979 à Abidjan (Côte-d'Ivoire) par M. Bernard Tapie, un homme d'affaires parisien de trente-sept ans, pour la somme de 12 540 000 francs, ces sept propriétés de l'empereur déchu sont l'objet d'une bataille compliquée de procédure. Bien que l'acte de vente ait été enregistré en bonne et due forme à Abidjan le 23 octobre 1979, l'ancien souverain est ensuite revenu sur sa décision et a demandé l'annulation du contrat estimant que ses biens étaient sous-estimés. Deux juridictions ont été saisies, celle d'Abidjan et celle de Paris. La première le 20 novembre et la seconde un jour plus tôt. Laquelle est compétente pour juger du différend ? Telle est la question qui est posée depuis plusieurs semaines déjà aux magistrats de la première chambre civile du tribunal de Paris présidée par Mme Simone Rozès.

Après que les difficultés entre Mes Yvon Assouline et Léon Boissier-Palun, prétendant chacun être le représentant de Jean-Bedel Bokassa eurent été résolues au bénéfice de Me Boissier-Palun, l'affaire a finalement pu être évoquée au fond jeudi 30 janvier. Pour Me Boissier-Palun tout est clair, et tout est simple. Non seulement une clause du contrat de vente indique que les tribunaux d'Abidjan « *seront seuls compétents pour toutes contestations, litiges ou autres qui pourront s'élever* », mais l'ancien monarque en exil n'a jamais donné un quelconque mandat pour saisir le tribunal de Paris. Or Me Assouline l'a fait. On est donc en présence de deux assignations en justice. Laquelle des deux est valable ? Pour Me Boissier-Palun, ça ne fait aucun doute : « *Les époux Bokassa sont maîtres du droit et cette instance n'existe plus.* » D'ailleurs, le tribunal d'Abidjan a rejeté, le 20 décembre, comme mal fondées, les exceptions soulevées par les défenseurs de M. Tapie qui tendaient à s'opposer au rejet de la demande de saisine de Paris. Les débats ont eu lieu au fond le 8 janvier dernier et la décision doit être rendue par la justice ivoirienne le 21 février. « *Tout cela est une simple question de procédure*, ajoute Me Boissier-Palun, *et nous ne sommes pas venus ici pour faire le procès de Bokassa. Il aura lieu un jour et pas ici.* »

Tout bénéfice

Tel n'est pas l'avis de Me Luc Gramblat, avocat de M. Tapie, qui veut expliquer au tribunal les tenants et aboutissants de ce contrat. Il indique que son client a pu s'entretenir avec l'ancien empereur de Centrafrique, grâce à M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, qu'il connaissait ; que le chef d'Etat africain a même « *fourni* » un notaire pour rédiger les actes et que ceux-ci ont été faits régulièrement en présence d'un autre notaire français, Me Francis Lafond, d'Angoulême, tout cela avec l'accord des autorités ivoiriennes. M. Houphouët-Boigny a, aussi le 24 octobre, présenté M. Tapie au directeur exécutif de l'UNICEF, à New-York, M. Henri Labouisse, pour lui faire part de la proposition de l'homme d'affaire français de verser la différence entre le prix d'achat et le prix de revente au bénéfice de cette organisation.

L'avocat ajoute que Bokassa a tout simplement voulu échapper à une nationalisation ou à une saisie de ses biens en France après les différentes propositions de lois faites en ce sens par les partis politiques français (*le Monde* du 29 septembre et du 4 octobre 1979). Mais constatant plus tard que la menace n'avait guère de chance d'être mise à exécution, il a décidé d'annuler la vente. Une vente qui a d'ailleurs été effectuée sous condition suspensive, ce qui signifie que les propriétés n'auraient été payées qu'une fois revendues.

Pour Me Gramblat, le désistement d'instance n'est plus possible. Il laisse entendre que Bokassa a tout intérêt à ce que le différend soit jugé à Abidjan et il ne se fait aucune illusion sur la décision qui sera prise par les magistrats ivoiriens. L'avocat de M. Tapie demande donc au tribunal de débouter Bokassa de sa demande de désistement d'instance et requiert la nomination d'un collège d'experts afin de déterminer si le prix d'achat est inférieur aux sept douzièmes de la valeur réelle, ce qui rendrait caduc le contrat. confiant, car les immeubles, dit-il, ont été achetés sur la base des actes de vente précédents, majorée de 10 %, et ils seront revendus séparément, ce qui permettra de dégager une plus-value. L'opération doit, selon M. Tapie, être blanche pour lui et tout bénéfice pour l'UNICEF. Jugement le 27 février.

MICHEL BOLE-RICHARD.

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'interdiction en France du livre « l'Ascension de Mobutu » est légale

Le 25 janvier 1974, le ministre de l'intérieur a interdit, sur l'ensemble du territoire français, la circulation, la distribution et la mise en vente d'un ouvrage intitulé *l'Ascension de Mobutu* écrit par un avocat bruxellois, M. Jules Chomé, et publié aux éditions François Maspéro. Cette décision était prise sur le fondement de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881, modifié par le décret du 6 mai 1939, selon lequel : « *la circulation, la distribution ou la mise en vente en France des journaux ou écrits, périodiques ou non, rédigés en langue étrangère, peut être interdite par décision du ministre de l'intérieur. Cette interdiction peut également être prononcée à l'encontre des journaux et écrits de provenance étrangère rédigés en langue française, imprimés à l'étranger ou en France* ».

Le 5 juillet 1978, le tribunal administratif de Paris avait annulé cette décision pour excès de pouvoir. Par une décision rendue le 30 janvier, sur le rapport de M. Jean-Paul Costa, et les observations de Me Waquet, contrairement aux conclusions de M. Bruno Genevois, le Conseil d'Etat, statuant sur l'appel du ministre de l'intérieur, a annulé le jugement du tribunal administratif, admettant ainsi la légalité de la décision du ministre.

Le Conseil a estimé tout d'abord que l'ouvrage de M. Jules Chomé est de « *provenance étrangère* » et n'échappe donc pas au pouvoir d'interdiction, exorbitant du droit commun, conféré au ministre de l'intérieur par l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881. En effet, a relevé le Conseil d'Etat, cet ouvrage, bien qu'écrit en langue française, imprimé et publié en France, est l'œuvre d'un auteur de nationalité étrangère, a été rédigé à l'aide d'une documentation d'origine étrangère et révèle une inspiration étrangère.

La seconde question était celle de savoir si le ministre de l'intérieur avait commis une illégalité en justifiant la mesure d'interdiction prise à l'encontre de cet ouvrage par le fait que sa publication était de nature à nuire à la conduite des relations entre la France et le Zaïret. Contrairement à ce qu'avait jugé le tribunal administratif de Paris en 1978, le Conseil d'Etat a estimé que le ministre pouvait légalementt se fonder sur des considérations de cette nature pour interdire une publication étrangère en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881. Il restait à se demander si, en l'espèce, la publication en France de l'ouvrage de M. Jules Chomé était véritablement susceptible de compromettre les relations franco-zaïroises. Le Conseil d'Etat a jugé que l'appréciation à laquelle s'était livré, sur ce point, le ministre de l'intérieur n'était pas entachée d'« *erreur manifeste* ».

FAITS ET JUGEMENTS

LES DIRIGEANTS DU « CANARD ENCHAÎNÉ » CONFRONTÉS A M. DOMINIQUE MARIE

M. Emile Cablé, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a lconfronté, jeudi 30 janvier, M. Dominique Marie, ancien vacataire du ministère des finances — écroué depuis le 11 octobre 1979 pour avoir pris des photocopies de feuilles d'impôts de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Marcel Dassault — avec MM. Roger Fressoz et Claude Angeli, directeur et rédacteur en chef adjoint du *Canard enchaîné*, inculpés de recel de documents administratifs volés.

MM. Fressoz et Angeli ont répété qu'ils n'avaient jamais rencontré M. Marie. C edernier a confirmé qu'il ne leur avait pas remis les photocopies et qu'il ne les connaissait pas. Il affirme avoir donné ces documents au frère d'un ami dans un café et que cette même personne lui avait remis la liste dactylographiée des diverses personnalités, trouvée sur lui. Une liste qui a été tapée, selon les experts sur une machine à écrire du *Canard enchaîné*.

Après la confrontation, les dirigeants de l'hebdomadaire ont déclaré : « *M. Cabié a énuméré les charges qui existeraient contre le* Canard. *Il a souligné que les documents publiés dans le* Canard *avaient nécessairement une origine délictueuse. l'hypothèse d'une collboration des contribuables concernés étant exclue. Il nous a imparti un délai d'un mois pour faire parvenir nos observations sur les expertises et demander une contre-expertise. Nous nous sommes étonnés que ne figure pas au dossier l'étrange lettre du président de la République au garde des sceaux datée du 21 janvier 1979, dans laquelle le chef de l'Etat avait écrit notamment : « Je vous demande de veiller à » ce que, dans la suite de la pro- » cédure aucun argument ne soit » tiré par le parquet contre les » prévenus du fait de la publi- » cation ou de la détention de » documents fiscaux me concer- » nant.* » (*le Monde* daté 23-24 décembre).

« *Nous avons également protesté contre la décision du juge d'instruction d'avoir fait mettre sur table d'écoute le téléphone d'un journaliste du* Canard, ont indiqué MM. Fressoz et Angeli, *et d'avoir versé au dossier le texte de deux transcriptions de conversations avec l'avocat du journal, conversations qui n'apportent aucun élément et qui auraient dû être écartées de la procédure comem étant couvertes par le secret professionnel.* »

M. Dominique Marie doit à nouveau camparaître ce jeudi 31 janvier devant M. Cablé. Son avocat, Me Annie Brusion, a l'intention de déposer une nouvelle demande de mise en liberté.

Une plainte a, d'autre part, été déposée le 21 janvier par M. Paul-André Sadon, procureur général du tribunal de Paris contre Me Brusion après la publication, le même jour dans le journal *le Matin*, d'une lettre qu'elle avait adressée au magistrat et dans laquelle elle accusait le parquet « *d'avoir induit en erreur les magistrats de la chambre d'accusation* ». Le bâtonnier de Paris, Me Jean Couturon, a décidé de ne pas traduire l'avocat devant le conseil de l'ordre et lui a donné un « *avertissement paternel* ».

● *Sur la couverture du dernier numéro de « Parents »*, va être apposé un autocollant pour recouvrir la mention « Mode et travaux » annonçant un cahier de dix pages inséré à l'intérieur de ce mensuel. Une instance en référé a en effet été engagée par *Modes et Travaux*, mensuel publié depuis 1919, qui demandait la saisie de *Parents* en raison de la confusion possible.

Mlle Pascale de Varga fait l'objet d'un mandat d'amener pour incendie volontaire

Mlle Catherine-Pascale de Varga — fille de l'homme d'affaires détenu pour complicité dans l'assassinat de M. Jean de Broglie — fait l'objet d'un mandat d'amener délivré par M. Jean Ferré, premier juge d'instruction à Paris, qui a fait écrouer pour incendie volontaire et tentative d'escroquerie à l'assurance la tante de Mlle de Varga, Mme Denise Dury, cinquante-neuf ans, gérante du restaurant Le Face-à-face, 30, rue Henri-Monnier à Paris, 9e, Mlles Michèle Duc, trente-trois ans, attachée de presse employée occasionnellement au service de l'établissement, Pascale Paoli, vingt-quatre ans, secrétaire d'un avocat et Martine Anastaffaki, vingt-sept ans, employée de banque.

Enquêtant sur l'incendie suspect, survenu le 21 janvier, du Face-à-face, à l'intérieur duquel fut trouvé un bidon d'essence, les policiers de la deuxième brigade territoriale ont appris que le carburant avait été acheté dans la soirée du 19 janvier à une station située 238, rue de Charenton (12e), par trois femmes : Mlles Paoli, Anastaffaki et de Varga.

● *Le différend entre MM. Tazieff et Mattauer.* — La chambre civile de la cour d'appel de Montpellier a condamné M. Maurice Mattauer, président de la Société géologique de France, à verser 1 franc de dommages et intérêts à M. Haroum Tazieff, pour l'avoir diffamé dans une lettre circulaire qui mettait notamment en cause l'honneur professionnel de ce dernier. M. Mattauer avait été condamné en première instance, le 29 mars 1978, à verser 5 000 francs à M. Tazieff (*le Monde* du 31 mars 1978).



Rencontre avec Ernst Jünger

● *Un regard d'une étonnante jeunesse.*

ERNST JUNGER aura quatre-vingt-cinq ans le 29 mars prochain. La semaine dernière, il séjournait à Paris. Nous l'avons rencontré rue du Cherche-Midi. Seuls ses cheveux tout blancs et le travail du destin sur son visage trahissent son âge. Mais l'allure, la voix, et le regard surtout, qui sont d'une étonnante jeunesse, démentent l'aveu des rides.

Le 28 avril 1939, il avait évoqué dans son *Journal* un homme qui « joignait les marques de l'âge à une agréable sorte de puérilité ». « *C'est l'air que je voudrais avoir plus tard* », avait noté Jünger. Il est parvenu à se faire un tel visage, en appliquant sans doute l'admirable principe *de conduite, qui figure également* dans le *Journal : « Aussi longtemps que nous restons des apprentis, nous n'avons pas le droit de vieillir.* » Il semble que Jünger ait toujours continué d'apprendre, ayant gardé cette vertu essentielle : « l'art de recevoir » ce que donne le monde. Il n'a pas commis le péché d'ingratitude envers la chance.

Comme je lui offre un exemplaire de *la Déception historique*, il rit et s'exclame : « *L'histoire, quelle déception !* » Ce qu'il avait écrit, durant les années funestes, retrouve une résonance particulière dans les journées que nous traversons : « *L'époque ressemble à un mauvais défilé que les hommes sont obligés de franchir.* »

Jünger était à Paris pour la publication de son journal de guerre, dans une version enfin complète. Trois volumes sont parus, qui nous conduisent de 1939 à 1945. Un quatrième est prévu. Dans la préface, Jünger compare son entreprise aux livres que tiennent les marins, durant les tempêtes : « *La situation peut devenir si menaçante qu'elle amène l'œuvre à se rapprocher du livre de bord, comme l'annonce, pour la première fois,* la Volonté de puissance. » Le *Journal* de cet officier allemand, durant la campagne de France et durant l'occupation de Paris, offre l'image d'un homme solitaire, essayant de préserver dans la tourmente sa manière de vivre et de penser. Jünger n'a pas cédé à la tyrannie des circonstances. Il ne s'est pas trahi lui-même, sous le règne de la banalité meurtrière.



★ Dessin de CAGNAT.

D'une manière générale, son œuvre montre un homme que les ambitions communes n'intéressent pas. Il a mené ce qu'il appelle des « chasses subtiles » *non seulement* dans le domaine zoologique, mais dans tous les autres domaines. Considérant que « *la vie et les choses recèlent des vertus que le cours ordinaire ne nous dévoile pas* », il s'est employé à discerner ces *mystères dans les apparences.* Son « cœur aventureux » l'a conduit vers toute sorte de rencontres et d'étonnements. Il a ressenti chaque découverte comme « l'irruption » d'une « image étrangère » parmi ses pensées. « *Dès qu'elle a mis sa marque en nous c'est comme une petite blessure, une légère souffrance...* »

Jünger raconte dans son *Journal* l'histoire d'un ermite auquel un jeune homme demande un principe de conduite. L'ermite lui dit : « *Tends vers l'accessible.* » Mais comme le jeune homme insiste pour obtenir un second principe, qui vienne renforcer le premier, l'ermite ajoute : « *Tends vers l'inaccessible.* » Jünger a concilié ces maximes contraires, en cherchant dans l'expérience immédiate les secrets qu'il désirait surprendre. Lorsqu'on fréquente ses textes, on voit que le moindre événement retient son attention, et provoque sa réflexion. S'il coupe des vers en morceaux, en donnant des coups de bêche dans son jardin, cela l'incite à méditer sur la douleur et sur la peur : « *La peur toute nue appelle toujours le terrible.* » Aussi faut-il se persuader que « *l'on est invulnérable* ».

Comme nous buvons de l'alcool, je lui rappelle ses propos sur le vin : « *Le vin ne fait pas naître les idées chez le buveur, mais... il en favorise le mouvement.* » Jünger ne renie pas cet éloge. *Cependant, il le* modère, en ajoutant que « *l'alcool rend optimiste sur le style...* ». Certes, il faut se méfier de l'euphorie, dans un domaine qui demande une constante sévérité. Jünger donne souvent *l'exemple de cette rigueur* nécessaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les aphorismes qu'il a publiés dans la revue *la Délirante* (1) : « *L'esclavage prend de graves proportions, lorsqu'on lui accorde de ressembler à la liberté.* » Ou bien : « *La mort est le plus profond souvenir.* » Une dernière phrase, tirée de son *Journal*, montre comment l'économie de son langage accroît l'émotion, en la maîtrisant : « *On peut voir le nécessaire, le comprendre, le vouloir, l'aimer même, tout en se sentant pénétré d'une douleur infinie.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ JARDINS ET ROUTES (1939-1940), 256 pages. Environ 63 F. PREMIER JOURNAL PARISIEN *(1941 - 1943)*, *320 pages.* Environ 63 F. DEUXIEME JOURNAL PARISIEN (1943-1945), 430 pages. Environ 80 F. Edition définitive revue *par Henri Plard, traduction de* Maurice Betz, Henri Plard et Frédéric de Towarnicki. Edit. Christian Bourgois.

(1) Numéro 7, automne 1979.

Vive « la Lutte finale » !

● *Le sexe et la révolution au bidonville.*

COMME tout jeune homme bien élevé, Conrad Detrez trompe son monde. Eduqué pour le confort de Dieu dans sa Belgique natale, il rompt avec le séminaire, se dérobe au service *militaire et se sauve au Brésil.* Il y acquiert la connaissance des révolutionnaires, des auteurs brésiliens et l'expérience des culs-de-basse-fosse. Libéré, expulsé, il se remet de sa jeunesse tourmentée dans trois romans, *dont l'Herbe à brûler* qui lui vaut le prix Renaudot en 1978.

C'est un bidonville du Guanabara en état de siège qui tient le rôle principal dans son nouveau roman, *la Lutte finale*. L'évocation de ce genre de misère relève de l'obscénité, frise l'insupportable. Conrad Detrez a placé des contre-feux en adoptant le mode picaresque. Mêlant le tragique à la farce, la gaillardise à l'espérance révolutionnaire et l'amitié à la couardise, *il revêt des couleurs de l'épopée* un catalogue de turpitudes d'une rare densité, comme on ajoute du sucre à une affreuse potion.

Son bidonville se conforme, en quelque sorte, à la norme : une déjection de mégapolis abandonnée à *une fourmilière* de chômeurs, de paysans sans terre, de marginaux en détresse. Il s'épanouit comme un abcès au bord d'une décharge où fouillent de répugnants troglodytes. Des miséreux y glanent leur nourriture. Des êtres, assassinés ou non, s'y engloutissent.

Quand menace la tempête, les garçons « courtauds et gras » obtiennent des dames les faveurs qu'elles leur refusent aux heures paisibles. Assis sur le couvercle des baraques, ils stabilisent les toitures soumises à la frénésie du vent. Cette savante application de la théorie de Newton face aux *lois de l'aérodynamique* confère à leur pesant de chair et d'os une valeur sociale inespérée. Grâce à eux, le bidonville du Trou, toutes voiles dehors, traverse la tempête qui brouille l'horizon d'immondices. Le bricolage scientifique des habitants paraît plus probant que l'appel à Dieu. Une « *chapelle, à la première secousse, s'est soulevée du sol. Elle a sombré dans le vide avec ses dévots* ».

Récuré, essoré par l'orage, le bidonville reprend son aspect fortement négligé dès les premières chaleurs qui produisent d'autres effets sur José Populo, le narrateur. Bien qu'il « refuse de procréer » dans un univers où les courées se multiplient, José Populo est toujours à *l'affût du* sexe. L'amour et la survie sont les deux obsessions qu'il partage *du reste*, avec son ami Mambo qu'un laminoir à froid vorace a rendu manchot. Quand les étudiants viennent aux « sous-développés » pour « préparer la lutte finale », les goûts des deux hommes les inclinent davantage à l'étude de *la Révolution sexuelle* plutôt que du *Que faire ?* Le vocabulaire des ouvrages pose à ces quasi-analphabètes plus de problèmes qu'il n'en résout : « *Comment un savoir qui demeure obscur pourrait vous pousser dans la voie lumineuse de la victoire ?* » Des « chochologues », vêtus de bleus de travail, viennent à leur tour *apporter la théorie aux révolutionnaires* potentiels.

Les premières actions contre le régime militaire menées dans un désordre ubuesque se concluent par des échecs aussi tragiques que cocasses. Les étudiants expliquent qu'« *au cours de l'histoire, la plupart du temps, les luttes victorieuses avaient mal commencé...* » Les prisons débordent. José Populo est parqué avec les fous. Pour sauver sa peau, il devient Dieu. Juché sur un échafaudage de meubles, il urine sur les « dingos » : « *Dieu pleut...* »

BERNARD ALLIOT.

(*Lire la suite page 15.*)

Maudite soit l'impuissance !

● *Pierre Darmon fait surgir une « minorité » supplémentaire.*

ATTENTION ! Une gaillardise peut en cacher une autre. La grivoiserie calculée d'un propos dissimule aisément la perversion d'une pensée. Telle boutade sur le droit de cuissage rendra plus tolérable, *c'est du moins ce qu'on en espère,* la froide apologie d'une agression. Chez Pierre Darmon, la démarche est moins équivoque. Mais les recherches, là aussi, sont à double fond, impudiques et déstabilisantes : cet auteur a patiemment rassemblé les pièces tragiques et croustilleuses d'un dossier sur l'impuissance. Par-delà cette collecte, il s'agissait pour notre homme de descendre dans les profondeurs infernales de l'inconscient sexuel, tel qu'il fonctionnait chez nos ancêtres.

La pilule du coq gaulois

Au point de départ de cette exploration, figure le problème de *l'aiguillette* (rite magique de castration), qu'accompagne l'obsession de la virilité. Feuilletez la publicité pharmaceutique des journaux vers 1900 : vous n'y trouverez que coqs gaulois battant des ailes et levant la crête, juchés sur des petites annonces ; celles-ci vantent telle ou telle pilule, susceptible de raffermir les appétits masculins. Ces placards publicitaires témoignent des angoisses des citoyens de la Belle Epoque. Ils n'étaient jamais sûrs, au lit, d'être ce que la culture de leur temps exigeait qu'ils fussent : des hommes, de vrais hommes.

En des temps plus anciens (seizième siècle), l'anxiété s'était focalisée sur la peur de l'aiguillette. Vous allez vous marier (à l'église). Vous prenez grand soin de faire célébrer la cérémonie pendant la nuit, pour être à l'abri des manigances des sorciers, dont vous espérez qu'à cette heure nocturne ils sont endormis comme tout le monde. *Et pourtant... à l'instant* où le prêtre en 1580, en 1600 bénit les anneaux et scelle les promesses nuptiales, voilà qu'une sorcière, dissimulée derrière un pilier jette par-dessus son épaule des pièces de monnaie, symbole de *votre virilité qu'elle disperse* désormais à tous les vents. Vous êtes maintenant lié, incapable de déflorer votre épouse. Vous serez en butte, malheureux que vous êtes, aux railleries de votre entourage. Vous comprendrez peu à peu que vous *fûtes* victime de techniques de castration symboliques, et d'autant plus redoutables. On voudrait à ce propos que les Freudiens, les Lacaniens, sur lesquels passe aujourd'hui le vent de la déroute se ressaisissent, qu'ils viennent au secours des historiens et du pauvre Darmon qui n'en peut mais. Quand donc ces savants éminents réussiront-ils à éclairer, en termes psychanalytiques, la personnalité de nos aïeux, tellement vulnérables aux menaces d'émasculation ?

Le lieu stratégique de ce livre, où la critique attend l'auteur, c'est évidemment le « congrès » *ce pont-aux-ânes de notre sexologie d'ancien type.* Quand un époux était accusé d'impuissance, il devait, pour se laver de cette imputation alors déshonorante, rencontrer sa compagne au lit sur les draps, sous les yeux surtout des chirurgiens, des matrones, etc. Les uns et les autres disséquaient visuellement les performances ainsi obtenues par le couple, ou bien ils constataient la carence de l'un des époux... Cependant, le Tout-Paris s'écrasait dans les rues voisines, à l'affût des potins du fameux « congrès ».

Ces procédures étranges culminent au dix-huitième siècle ; puis elles disparaissaient de la pratique. Elles laisseront derrière elles des souvenirs égrillards ou atroces, des fantasmes toujours vivants dont témoigne aujourd'hui encore le livre de Darmon. Les personnes qui se soumettaient à ces formalités d'un autre âge étaient souvent de condition noble et de nationalité française. Le culte gaulois de la virilité colore décidément notre blason, national et nobiliaire. Phallus pas mort !

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(*Lire la suite page 18.*)

« Deux crimes d'Alger »

d'Alfred Fabre-Luce

Un certaine idée du meurtre politique

LE président de la République s'est inquiété récemment que la télévision manque de mémoire. Il semblerait *au contraire qu'elle ravive les souvenirs. Le fait que* l'histoire s'écrive désormais sous le contrôle de millions de jurés, et à travers l'émotion d'un spectacle, interdit aux témoins embarrassés le silence que permettaient les débats feutrés entre spécialistes. Tant que son rôle dans la mort de Darlan n'était évoqué qu'en livres, le comte de Paris n'a pas jugé bon de le nier. Désigné tel un tueur de mélodrame ou Henri III dans l'assassinat du duc de Guise, il lui fallait protester avec une égale théâtralité. Les accusations réitérées qu'il s'attire — voir à la suite de cette chronique — font craindre pour lui que son dossier ne soit pas trop bon.

En admettant qu'il n'ait pas ordonné le meurtre de l'amiral, qui donc l'a inspiré, puisque les proches de de Gaulle le nient pour leur compte (M. Gaston Palewski, *le Monde* du 15 décembre 1979) et que le jeune Bonnier, en tout état de *cause, n'a pu agir seul ?*

Des dizaines d'historiens et de témoins ont cherché une réponse, notamment Alain Decaux, Mario Faivre, Nerin Gun, Pierre Ordioni. Les lecteurs qui connaissent mal l'affaire, ou s'y perdent, auront intérêt à lire le résumé et le point que vient d'en donner Alfred Fabre-Luce dans *Deux crimes d'Alger.* A part une erreur de détail — Fernand Bonnier n'est pas enterré à Alger mais à Sèvres, avec sa tante Hetzel qui l'a élevé. — l'auteur, qui ne s'en laisse pas conter, ne néglige aucun des faits avérés, et ses hypothèses d'antigaulliste viscéral, après tant d'exégètes de l'autre bord, rapprochent du scénario probable.

LE livre était achevé avant le démenti princier du 21 janvier, mais Alfred Fabre-Luce nous a réaffirmé par lettre sa conviction que le comte de Paris a bien ordonné la disparition physique de Darlan, au cours de ses réunions chez les d'Astier. Le prétendant, qui a fait des offres de service à Vichy, se voit tout à fait en successeur de l'amiral à Alger, en attendant mieux. Arrivé du Maroc le 10 décembre, le 12 il distribue les portefeuilles !

par Bertrand Poirot-Delpech

Cette assurance serait inimaginable sans le soutien de de Gaulle, ou du moins des envoyés qui parlent en son nom. Les frères d'Astier apportent ces garanties. On aura beau tout faire pour étouffer *les témoignages ultimes de Bonnier* sur l'accord de Londres, on ne pourra nier que le meurtrier portait sur lui des dollars fournis à la France libre par l'Intelligence Service, en vue de son évasion.

M. Gaston Palewski, suggérant que l'exécution hâtive de Bonnier a pu être demandée par Roosevelt (?), affirme qu'un ordre du général concernant la disparition de Darlan contre*dirait tout ce qu'il a appris comme directeur de cabinet.* Soit ! Mais Maurice Duverger a beau jeu de répliquer que ces sortes d'affaires se règlent par d'autres voies.

AU *cours de la mise au point du comte de Paris, il a été* observé que, si Londres avait décidé la suppression de Darlan, les agents du B.C.R.A. auraient pu exécuter les ordres plus discrètement qu'ils ne le furent. Mais qui sait si certains émissaires n'appartenaient pas à ce service, et n'ont pas préféré profiter sur place du complot royaliste ? M. Marc Jacquet, souvent mis en cause, se tait remarquablement...

Faute de certitude, la thèse de Fabre-Luce d'une utilisation du comte de Paris par les gaullistes a tout pour convaincre. A condition, évidemment, de renoncer à la légende, et d'accepter le portrait d'un général laissant son entourage devancer les pires pensées, n'hésitant pas plus devant la duplicité que devant la rébellion, et jouant avec le prince, dès 1942, le tentateur qu'il s'est montré ensuite sous la Ve République. Il *faut admettre en particulier que, quand l'auteur des Mémoires* se plaint qu'« on » ait voulu cacher les inspirateurs de Bonnier, c'est lui-même qu'il couvre, par un gros mensonge !

HYPOTHESE *sacrilège aux yeux des fervents* qui veillent depuis trente-cinq ans sur la pureté de la légende, mais qu'autorisent, pour un esprit dégagé des pieusetés, certaines répétitions.

De fait, le meurtre de Darlan et l'attentat manqué contre Salan, en 1957, présentent des similitudes que Fabre-Luce n'a pas de peine à rendre troublantes. Car, enfin, les votes massifs qui ont suivi le retour de 1958, ne sauraient s'effacer, non plus que la libération, les voies insurrectionnelles par lesquelles le pouvoir a été conquis par deux fois. La fable ressassée durant vingt ans, et consacrée lors du vingtième *anniversaire de la Ve République, veut que tout fût la faute* d'une Quatrième à quia. C'est oublier, quand même, les conspirations *répétées pour* mettre fin par tous les moyens à la « traversée du désert ».

Electoralement, *à froid, c'est sans espoir. Il faut* des circonstances dramatiques, un choc sanglant. L'affaire algérienne offre le tremplin idéal : revenir en sauveur de l'Algérie française, quitte ensuite... L'occasion ne repassera pas. Dès novembre 1956, Bénouville fait part à Me Tixier-Vignancour du scénario suivant : Salan est « liquidé », Cogny, réputé plus sûr, arrive du Maroc aidé par Griotteray, de Gaulle va sur *place promettre le maintien de la France, provisoirement.*

(*Lire la suite page 16.*)

la vie littéraire

Qui était Zorn ?

L'écrivain suisse-allemand Adolf Muschg était récemment à Genève l'invité de l'émission littéraire télévisée : « La voix au chapitre ». Il y fut beaucoup question de Fritz Zorn, dont le livre *Mars* est en passe de devenir le *Werther* de sa génération. Adolf Muschg, qui l'a préfacé, rappela que la plupart des grands éditeurs allemands avaient refusé le manuscrit et que les éditions Kindler elles-mêmes n'y croyaient guère ; le premier tirage fut de deux mille exemplaires.

Mars suscite maintenant encore, malgré son succès international, de nombreuses polémiques en Suisse allemande et en Allemagne. Certains écrivains de l'ultra-gauche n'y voient qu'un livre de dandy réservé à des dandys. Muschg lui-même avait adopté dans sa préface un ton condescendant qui lui fut vivement reproché au cours de l'émission : il n'a pas réalisé, lui fit-on remarquer, qu'aussi bien par son style, extrêmement dépouillé, lisse, que par son contenu psychologique, c'est-à-dire par les problèmes d'identité qu'il pose, *Mars* est à l'extrême pointe de la modernité. Muschg, sans être entièrement convaincu, prit cependant la décision de retirer sa préface de toute les rééditions.

Au cours de l'émission, le nom véritable de Zorn (pseudonyme qui, en allemand, signifie colère) fut révélé ; on a peine à le croire, mais il se nommait Angst (peur, angoisse). On apprit également qu'avant de mourir, Zorn avait spécifié que tous ses droits d'auteur iraient non à sa famille mais à des organisations révolutionnaires. — R. J.

Grasset à l'heure allemande

Les éditions Grasset ont décidé de faire un sensible effort du côté des littératures étrangères. Sous l'égide de Jean-Baptiste Grasset (qui n'a aucune filiation directe avec Bernard Grasset le père fondateur), trois livres viennent de paraître, tous traduits de l'allemand : *la Vie en vert*, d'Alfred Kolleritsch, né en Styrie en 1931 et directeur de la revue autrichienne *Manuskrite*, *l'Heure du réveil*, de Jurek Becker, que son premier roman *Jakob le menteur* (1972) avait fait connaître en R.D.A. — ce quatrième roman marque sa rupture avec l'Est, — enfin, un ouvrage collectif *Nous plaidons coupable*, qui réunit sur un même thème quatre contes moraux de Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, Peter Härtling (auteur notamment de *Niembsch ou l'Immobilité*), Adolf Muschg, auteur suisse-allemand très remarqué au moment de la traduction en France de *l'Impossible Enquête* et Gabriele Wohmann, plus connue outre-Rhin qu'ici. A noter la présentation sous couverture jaune, la même que pour les romans français, ce qui, et c'est rare, tend à ne pas signaler comme « étranges » ces « étrangers ». — F. W.

L'écrivain et les enquêteurs

Le jeune écrivain est-allemand Jurgën Fuchs avait déjà relaté dans ses *Souvenirs d'interrogatoire*, parus chez Gallimard (*le Monde* du 10 février 1978), les circonstances de son arrestation, en novembre 1976, par la police politique de son pays. Il revient, aujourd'hui, sous une forme plus littéraire, dans *Procès-verbal d'un duel* (Flammarion, trad. de l'allemand par A. G. Kermisch, 226 p., environ 48 francs) sur une détention de neuf mois, après laquelle il fut déchu de sa nationalité et expulsé à Berlin-Ouest.

Il décrit son état d'esprit alors qu'il était coupé de toute nouvelle extérieure et soumis à l'intense pression psychologique d'enquêteurs cyniques et déshumanisés. Le délit invoqué contre ce contestataire communiste est celui d'« injure à l'Etat ». On ne relève aucune trace, bien sûr, de ce délit, si délit il y a, au cours des interrogatoires. Jurgën Fuchs restitue, au fil des pages, les motivations et l'arsenal psychologiques de ses tourmenteurs. La défense du pouvoir en place se confond avec celle de l'Etat, auquel s'identifient ces serviteurs zélés. A partir de là, tout citoyen est virtuellement coupable : il ne manque que la preuve. Ce n'est pas un obstacle infranchissable...

Contrairement à ce qu'une imagerie simpliste ferait croire, les agents de la sécurité ne sont pas des rustres dépourvus de capacités d'analyse et de connaissances du monde extérieur. Le dernier enquêteur prévient Fuchs, la veille de son expulsion pour Berlin-Ouest, de ce qui attend l'exilé en Occident : « *A partir de demain*, dit-il, *vous pourrez déverser votre cœur et faire vibrer vos chants accusateurs. On vous ouvrira quelques colonnes de journaux jusqu'à ce que votre cas soit consommé. Je me réjouis déjà à la lecture de vos phrases choisies et tourmentées à côté d'une publicité pour du dentifrice ou des cigarettes.* »

On devine que ce spécialiste, si perspicace, n'aurait guère de difficultés, quant à lui, pour se convertir à un autre système.

B. A.

Un cauchemar de dictateur

Voici un livre qui aurait enchanté Alfred Jarry. En rompant avec un certain réalisme de l'écriture romanesque, prétendument imposé par la société africaine contemporaine, l'auteur de *la Vie et demie* (Seuil, 192 p.), Sony Labou Tansi, opte en effet délibérément pour la fantaisie la plus débridée, et le « guide providentiel » qu'il place à la tête de son imaginaire république de Katamalanasie évoque aussi irrésistiblement le Gargantua de Rabelais qu'un Père Ubu mâtiné de réminiscences shakespeariennes. La cruauté raffinée dont fait preuve ce personnage sanguinaire à l'égard de ses malheureux concitoyens se heurte cependant à l'intransigeance de Martial, le chef de l'opposition, qui, mutilé, dépecé et même réduit en chair à pâté, *n'en* continuera pas moins, *post mortem*, à hanter des générations de dictateurs imprudents fascinés par les villas, les voitures et les femmes qui sont, en Katamanasie, l'apanage ordinaire du pouvoir.

Il faut ajouter que, dans cette tâche toujours recommencée, Martial est activement secondé par sa fille, Chaïdana, manière de Jeanne d'Arc tropicale dont les baisers vénéneux opèrent de sérieux ravages dans les rangs ministériels du « guide »...

A la limite du canular, cette farce, ou plutôt cette « fable », comme Sony Labou Tansi se plaît lui-même à désigner son roman, ne doit pourtant pas nous tromper sur les intentions de son auteur, qui sait mieux que quiconque quels visages carnassiers se dissimulent sous les masques de carnaval de la tragi-comédie du pouvoir africain. — J. C.

Pauvert ou Pauvert ?

A propos d'une série de nominations chez Hachette que le Monde des livres *du 18 janvier avait annoncée, M. Jean-Jacques Pauvert nous écrit :*

Vous parlez des « éditions Jean-Jacques Pauvert », en indiquant que la maison Hachette va prochainement, en fixer le sort. Or les éditions Jean-Jacques Pauvert ont purement et simplement cessé d'exister pour le moment, et il n'appartient qu'à moi de décider si elles verront le jour à nouveau, ou si j'exercerai maintenant mon activité de manière différente. Il ne demeure chez Hachette, depuis le 1er janvier 1980, qu'une « Société des éditions Pauvert », dont l'activité est encore mystérieuse.

Quant aux inquiétudes dont vous parlez, elles subsistent d'autant plus que, aux questions des différents intéressés, des auteurs en particulier, la maison Hachette n'a offert depuis sept mois que des réponses vagues, ou un silence assez désinvolte. J'attends pour ma part une réponse à une lettre ancienne de quarante-cinq jours. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si un certain nombre d'auteurs, à ce qu'on me dit, las d'être traités en quantité négligeable, ou en colis inertes passant de main en main, viennent de faire choix de différents conseils afin de préserver leurs intérêts moraux et matériels. Je trouve, pour ma part, cette situation infiniment regrettable.

vient de paraître

Romans

THERESE DE SAINT-PHALLE : *le Métronome*. — Un amour fou entre une jeune Française et un étudiant tchèque confronté à l'antagonisme de deux univers politiques. (Gallimard, 193 p.)

MARCEL SCHNEIDER : *l'Apparition de la rose*. — Un homme mort apparaît à un ami et lui ordonne d'aimer une femme. (Balland, 93 p.)

CLAUDE KLOTZ : *Passe-temps*. — Humour et vieilles dentelles, ou comment les héroïnes du « troisième âge » de Klotz tuent le temps. (J.-C. Lattès, 236 p.)

DOMINIQUE LAPIERRE, LARRY COLLINS : *le Cinquième Cavalier*. — Trente-six heures de suspense, au cours desquelles s'exerce sur New-York un chantage à la bombe atomique Nucleaire-fiction et personnages réels. Par les auteurs de *Paris brûle-t-il ?* (Robert Laffont, 463 p.)

RENE FALLET : *la Soupe aux choux*. — Un voyageur interstellaire rencontre le plaisir de vivre auprès de deux vieux paysans du Bourbonnais et autour d'une soupe aux choux. (Denoël, 236 p.)

Lettres étrangères

ICHIEN MUJU : *Collection de sable et de pierres*. — Histoires amusantes, morales ou miraculeuses écrites entre 1279 et 1283 par un moine japonais. Un vrai livre bouddhiste. Traduit, préfacé et commenté par Hartmut O. Rotermund. (Gallimard, collection « Connaissance de l'Orient », 360 p.)

JOHN M. SYNGE : *les Iles d'Aran*. — Un texte peu connu de l'écrivain irlandais, auteur du *Baladin du monde occidental*. Traduit de l'anglais par Hubert Comte. (Ed. Maritimes et d'Outre-Mer.)

ICCHOKAS MERAS : *Sur quoi repose le monde ?* — Le deuxième roman traduit ici d'un écrivain lithuanien vivant aujourd'hui en Israël. Traduit du russe par Antoinette Mazzi. (Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 176 p.)

HUBERT ACHTERNBUSCH : *le Jour viendra, l'Heure de la mort*. — Deux récits d'un écrivain et cinéaste allemand, né à Munich en 1938. Traduit par M.-F. Demet. (Hachette, P.O.L., « Bibliothèque allemande », 170 p.)

YANNIS RITSOS : *Chrysothémis - Phèdre* suivi de *le Soudeur, le Heurtoir*. — Deux monologues suivis de deux séries de poèmes parmi les plus récents du poète grec. Traduit par Gérard Pierrat. (Gallimard, « Du monde entier », 288 p.)

EUGENIO MONTALE : *Carnets de Poésie, 1971 et 1972*, suivis de *Poèmes épars*. — Par le prix Nobel de littérature italien. Edition bilingue. Traduit par Patrice Dyerval Angelini. (Gallimard, « Du monde entier », 278 p.)

Biographie

RONALD CLARK : *Einstein, sa vie et son époque*. — La vie singulière du grand physicien et créateur aux multiples talents. Traduit de l'anglais par Roland Bauchot. (Stock, 654 p.)

Voyage

GAUGUIN : *Noa-Noa*. — La découverte de Tahiti en 1891 par le grand peintre. Avec un hommage de Victor Segalen. (Editions maritimes et d'outre-mer, 188 p.)

Pshychanalyse

JEAN LAPLANCHE : *Problématiques*. — Sous ce titre, Jean Laplanche tente une réinterprétation des axes majeurs de la théorie psychanalytique en trois volumes : *l'Angoisse* (368 p.), *Castration et Symbolisation* (315 p.), *la Sublimation* (255 p.). (Presses universitaires de France).

Les Premiers Psychanalystes. — Le troisième tome des Minutes de la Société psychanalytique de Vienne couvre les années 1910 et 1911. Trad. de l'allemand par N. Bakman. (Ed. Gallimard, 364 p.)

en poche

LA PHILOSOPHIE EN QUESTION

CONVOQUES les 16 et 17 juin dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, les états généraux de la philosophie ont rassemblé plus de mille personnes : chercheurs, élèves, étudiants, enseignants, tous désireux de trouver une riposte à la réforme Haby. Celle-ci prévoit, en effet, à court terme, une réduction des effectifs professoraux et une diminution spectaculaire du nombre d'heures consacrées, dans les classes terminales, à l'enseignement d'une discipline qui semble aussi contestée qu'à l'époque de Socrate. Quels que soient les motifs — économiques, techniques ou politiques, — qui ont pu inspirer cette réforme, il n'en reste pas moins qu'un pays qui commence à priver sa jeunesse de philosophie est sur la mauvaise voie : sur ce point, tout le monde s'est retrouvé d'accord, de Vladimir Jankélévitch à Jacques Derrida, en passant par Roland Brunet, Régis Debray et Paul Ricœur.

Sans doute, lorsqu'il s'est agi de passer de la critique aux propositions concrètes, l'unanimité a-t-elle disparu, et certains diront peut-être que ces quarante-huit heures de débats passionnément houleux n'ont pas abouti à grand-chose de concret. Mais peu importe, car tel n'était pas leur principal objectif. Avant toute chose, les enseignants, qui y ont participé, ont tenu à se rencontrer, à mesurer leurs forces, à juger de leur degré de combativité, et aussi à évaluer l'ampleur réelle des divergences qui les séparent. Or, de ce point de vue, les états-généraux ont été un succès. Durant ces deux journées mémorables, les philosophes français ont su ne pas se laisser envahir par la nostalgie de leurs privilèges anciens, ils ont compris la nécessité d'aller de l'avant et d'innover. Pour tous ceux qui n'ont pu y assister, la lecture des principales interventions et, surtout, celle des débats qui les suivirent, aujourd'hui réunis en un livre, n'est pas seulement à conseiller. Elle est indispensable. Une sorte d'impératif catégorique, si l'on préfère.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ ETATS GENERAUX DE LA PHILOSOPHIE, éd. Flammarion, collection « Champs », 254 pages. Environ 16 F.

● PARMI LES REEDITIONS : les poèmes d'André Pieyre de Mandiargues. *Le point où j'en suis*, précédé de *Astyanase* (« Poésie », Gallimard), le récit de Maurice Fourré *la Nuit du Rase-Hôtel* (« L'imaginaire », Gallimard).

en bref

● « ENTAILLES » est le nom d'une nouvelle collection d'études littéraires, dirigée par un professeur de Besançon, Michel Apel-Muller, aux Editeurs français réunis. Deux titres ouvrent la collection : « la Chèvre », de Francis Ponge, par Thomas Aron, et « Voix et Traces narratives chez Stendhal », une lecture sémiotique de « Vanina Vanini », par Jean Peytard. « Entailles » se propose d'étudier les questions centrales posées à la littérature par le développement rapide des sciences humaines, avec le souci premier de fournir plutôt des « illustrations » que des « modèles » dogmatiques.

● LE GRAND PRIX DE POESIE ALFRED-DE-VIGNY 1979 a été remis à Robert Mallet, recteur des universités de Paris et candidat à l'Académie française au fauteuil de Joseph Kessel, pour son recueil « l'Espace d'une fenêtre », publié chez Gallimard (voir « le Monde » du 16 février 1979).

● KAHENA, association culturelle des juifs originaires de Tunisie, tiendra une journée d'étude sur « la vie juive en Tunisie », le dimanche 3 février. Paul Sebag, sociologue, animera la première partie consacrée au : « Passé ancien des juifs de Tunisie ». Lucette Valensi, historienne, présidera ensuite les débats qui porteront sur : « Les communautés juives entre Orient et Occident ». (A partir de 14 heures, centre Edmond-Fleg, 8, rue de l'Eperon, 75006 Paris.)

● LE SECOND TOME DES « ŒUVRES ROMANESQUES ET THEATRALES COMPLETES » DE MAURIAC vient de paraître à La Pléiade, dans l'édition présentée et annotée par Jacques Petit, professeur à l'université de Besançon. Ce volume contient notamment « Thérèse Desqueyroux », « le Nœud de vipères », « le Mystère Frontenac », « le Romancier et ses Personnages », etc.

● AU SOMMAIRE DU NUMERO 11 DE LA REVUE « LES REVOLTES LOGIQUES » (Editions Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Prix : 25 F) figurent deux études. L'une, intitulée « le Tribunal et la Terreur du 14 juillet 1789 aux massacres de septembre », est signée par Bernard Conein ; l'autre, signée par Maria Ivens, traite de « la Liberté guidant l'artiste ». Les femmes dans la révolution algérienne font l'objet d'un débat.

● CADMOS, la revue fondée par Denis de Rougemont (122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21, Suisse), étudie, dans son dernier numéro, le rôle que joue l'Université dans la formation et la propagation de l'idée européenne.

romans

Peut-on changer l'amour?

● *Claude Mauriac analyse les déchirements d'un couple.*

A TOUR de rôle, un homme et une femme se penchent sur leur passé, préférant à la triste paix de l'âge le souvenir du drame ou du moins de l'épreuve qui faillit détruire leur couple après treize années d'un bonheur limpide. Rien, ni le *temps, ni la* tendresse, *ni* même la complicité, ne dissipera jamais l'ombre qui les sépare, celle de la rivale, de l'intrus, qui déroba jadis à chacun d'eux sa juste part d'amour.

Rachel se confie la première. D'emblée, la souffrance lui revient, émerge, intacte, des pages de son ancien journal intime. C'était hier. Non c'était dans une autre vie, un autre monde que *réchauffaient* encore les feux de la passion. Son cœur battait plus vite, plus fort, ce cœur tout neuf qu'on venait de lui transplanter.

A peine guérie, elle allait apprendre, de la bouche de son mari, qu'il s'était épris de la jeune chirurgienne qui avait effectué l'opération. *« Mais tu le savais ! »*, lui répète-t-il, stupéfait, presque scandalisé par le scandale qu'il provoque.

Cœur à cœur

Peut-être, en effet, soupçonnait-elle la vérité, sans vouloir ni pouvoir l'admettre. Mais ce pressentiment, loin de la préparer au choc, la rendait plus *vulnérable, creusait* en quelque sorte le lit de la douleur. Et voici Rachel face au vide, doutant de sa mémoire, du calme mensonger qui précéda l'orage. La voici livrée au vertige, découvrant au fond du désarroi, l'étrange *« euphorie de la liberté retrouvée »*. Voici brisée la foi conjugale qui la maintenait sous cloche, à l'abri des tentations. Maintenant qu'elle est disponible, *parviendra-t-elle* à se conduire comme telle ?

Elle tend la main à l'aveuglette, prête à s'accrocher au premier appui qui se présentera. *Il prend la forme* d'un jeune étudiant noir, affectueux et pudique, qui lui permettra, non d'oublier son mal, mais de le tenir à distance. Un instant, l'espace d'un mois de mai, elle échappe à son âge, *« le seul vrai drame, le seul irrémédiable »*, elle cesse de se sentir *« hors jeu »* pour savourer les caresses du printemps. Elle puise dans cette chaste liaison la force de résister aux assauts de la jalousie et de comprendre, presque de partager, l'amour qui pousse son mari vers une autre.

Attitude typiquement féminine ? Voire, répond Claude Mauriac, redistribuant les cartes, intervertissant les rôles pour infliger à Jérôme le sort de Rachel. C'est lui à présent qui se réveille à l'hôpital, doté d'un cœur étranger, lui qui a pour rival le chirurgien qui l'a sauvé, lui qui tente au côté d'une jeune étudiante noire d'apprivoiser sa *détresse, lui qui finit* par éprouver une mystérieuse sympathie pour l'homme qu'il devrait haïr. Par delà la faille, le couple se reforme, les deux voix se répondent, se confondent, se guident *mutuellement* vers le grand silence de la mort.

Historien, Claude Mauriac se soucie moins de retracer une chronique que d'évoquer ces moments privilégiés qui composent la série du *Temps immobile*. Romancier, il donne à la réflexion, à la méditation, le pas sur la narration. Les sanglots, les soupirs, les cris rentrés de ses personnages s'égrènent en brefs couplets dont l'insinuante musique envoûte. Sans bruit ni fureur, sur la pointe des pieds, la tragédie descend aux enfers de l'amour perdu et démasque l'unique coupable : le temps, qui refuse à la chair le droit d'écouter les élans du cœur. *« Que reste-t-il de la vie lorsque, de l'amour - intuable, ne demeure que la souffrance ? »* s'interroge le héros. Et en écho, sa femme murmure : *« Peut-être cette pitié si aiguë qu'elle est encore une forme d'amour ? »*

GABRIELLE ROLIN.

★ UN CŒUR TOUT NEUF, de Claude Mauriac, Grasset, 215 p. Environ 43 F.

polémique

LETTRES A LACAN

PAR quel détour un certain nombre de lettres adressées à Jacques Lacan ont-elles abouti dans l'arrière-boutique des éditions Solin où Bernard de Fréminville publie d'insolents libelles ? Bien qu'une enquête soit en cours, on ne le saura sans doute jamais.

Profitant de l'aubaine, B. de Fréminville a aussitôt réuni en une élégante brochure des *Lettres édifiantes et curieuses adressées au docteur Lacan pour s'inscrire à son école*. Toutefois, par prudence, il s'est contenté de donner les initiales des *imprudents scripteurs* au cas où quelques mauvais farceurs, lacanophobes et habiles *pasticheurs* de surcroît, auraient abusé de sa confiance.

Parmi les lettres les plus drôles, celle d'une certaine F D. — s'agirait-il de Françoise Dolto ? — vaut d'être citée : *« Ta parole de vérité*, écrit-elle notamment au maître, *a retenti au fond de mon cœur. J'ai entendu ta voix comme si elle était venue d'une radio lointaine, et j'en ai été toute remuée, comme le fut autrefois Marie. La virginité, n'est-ce pas la disponibilité à la parole ? »*

Il semblerait même, d'après les initiales, que le Président de la République et Georges Marchais, conscients l'un et l'autre des enjeux représentés par la dissolution de l'Ecole freudienne, aient également jugé nécessaire de prendre contact avec Jacques Lacan. Quant à *Monseigneur L. (vraisemblablement* Monseigneur Lefebvre), il félicite ce dernier d'avoir préservé *« notre douce France chrétienne du poison dépréciatif, juif et athée qu'est le freudisme »*, cependant que P S. (Philippe Sollers ?) l'interroge anxieusement : *« Comment se fait-il que, quand vous tenez des propos inintelligibles, cela fascine le monde, alors que quand j'essaie d'en faire autant, cela paraît sans intérêt ? »*

ROLAND JACCARD.

★ *LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES ADRESSEES AU DOCTEUR LACAN POUR S'INSCRIRE A SON ECOLE.* Ed. Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Environ 18 F.

QUAND LA MORT S'EMPARE D'UNE VILLE

● *Une fable de Daniel Apruz.*

POUR son premier roman, *la Baleine*, Daniel Apruz avait obtenu deux voix au Goncourt. C'était en 1968, et, depuis, il n'a plus été question de couronner ses travaux. Pourtant, les quatre livres qui ont suivi *la Baleine* ne lui sont en rien inférieurs. Au contraire, l'œuvre de Daniel Apruz n'a cessé de se construire avec fermeté, démontrant que son premier coup de maître n'était en rien un coup de hasard.

Son dernier roman, *Banlieues lointaines*, nous transporte dans une localité chimérique, Malac, où nous croyons d'abord être en plein rêve, et où nous reconnaissons peu à peu le décor même de notre vie de tous les jours. Rien de « lointain » dans cette banlieue.

Les braves gens de Brassens

Le narrateur, Nicolas, a un excellent métier, qui l'intéresse beaucoup : il est compteur de choses. Comment saurait-on le nombre des choses de Malac s'il ne travaillait pas à les recenser ? Chaque jour, donc, il prend son service sur l'ancien château d'eau, et assis là-haut, jambes *pendantes, il compte les* girouettes, ou les clochetons. Tout le monde est rassuré de savoir que les choses sont bien comptées.

Le « chœur des braves gens », à qui Daniel Apruz prête une oreille attentive, salue tout ce qui va dans le sens de l'ordre et de la dignité. Ce sont un peu les braves gens de Brassens, ceux qui *« n'aiment pas que... l'on prenne une autre route qu'eux »*. Aussi détestent-ils « la bande de la rue Moche ».

Cette bande a une réputation effroyable. Ce sont des jeunes gens, à motocyclette, qui ne *respectent rien*. La bande est-elle à l'origine des explosions, de plus en plus fréquentes à Malac ? Beaucoup de garçons et de filles qui paraissaient irréprochables abandonnent leur *métier et leurs amours* pour entrer dans la bande de la rue Moche. Un de leurs traits les plus odieux : ils prétendent que Malac sent le cadavre et la pourriture. Les braves gens ne *sentent rien*.

Cependant, il est vrai qu'on meurt beaucoup à Malac. Ce sont le plus souvent des morts sans agonie ni maladie, des morts tranquilles, en pleine santé. Un homme a l'air de lire son journal sur un banc, mais si on le touche, il tombe : il était mort. La municipalité fait ramasser tous ces cadavres, qu'on emporte discrètement. L'essentiel est que les rues soient propres, et qu'on ne fasse pas de bruit le soir.

Nicolas est lui aussi un homme tranquille. Il a de bons amis et un nouvel amour, Julie, la bibliothécaire. *Elle distribue les livres* en fonction de leurs couleurs, pour que chacun convienne au client qui l'emporte. Julie est consciencieuse, elle a du goût, et tous les clients sont très contents. *Nicolas* a aussi un ancien amour, Bérangère, qui est bien à plaindre, parce qu'elle n'arrive pas à mourir de son étrange maladie. Un froid s'est produit à l'intérieur de son corps, elle s'est couverte de givre, puis de glace, et maintenant toute sa chambre en est envahie. De la rue, on voit les stalactites de sa fenêtre. Bérangère ne meurt pas, mais elle est de mauvaise humeur et elle rabroue les gens qui viennent prendre de ses nouvelles. Son impolitesse et l'indécence de son état ne peuvent que déplaire aux braves gens.

Leur réprobation devient de plus en plus vive, à mesure que les désordres de Malac se font plus évidents. Ils pensent qu'il faudrait agir énergiquement contre la bande de la rue Moche, mettre ces jeunes gens dans des camps — ou, quand on les prend en flagrant délit, tirer sans avertissement.

Pourtant la bande grossit de jour en jour. Nicolas lui-même commence à flairer comme une *odeur bizarre dans Malac, et il* devient distrait quand il compte les choses. Doit-il vraiment les compter ? *« Ça sent le rat crevé »*, dit Julie.

L'humour, « politesse du désespoir », et la *poésie font de ce* livre vigoureux une réussite exemplaire, où nous sourions de nos malheurs.

JOSANE DURANTEAU.

★ BANLIEUES LOINTAINES, de Daniel Apruz, Buchet-Chastel, 285 p. Environ 60 F.

UN PORTRAITISTE FASCINÉ

« U*N loriot dans le film soviétique* Tendresse. *Terzieff intemporel.* » Deux lignes hâtives consignées dans un agenda et précisément datées lundi 22 avril 1968. Ce mois-là, également, deux jours plus tard, Claude Mauriac entendit *« le plus beau rossignol de sa vie »*. A ce printemps où il s'était rendu au Festival du cinéma d'Hyères il fait remonter sa rencontre avec Terzieff, dont le nom devait revenir au fil des carnets qu'il ne cesse de *remplir. Dix ans plus tard*, le mercredi 1er février 1978, il écrivait encore : *« Laurent est un personnage de roman. »* Ainsi peut-être est née l'idée de bâtir un livre qui commencerait par cette petite phrase impérieuse.

Et cependant, Mauriac n'a pas écrit un roman. Et non plus une biographie. Son ouvrage n'est pas davantage à classer parmi ces Mémoires dont tant de comédiens, manquant de temps ou de goût pour les plaisirs de la plume, confient la rédaction aux spécialistes du magnétophone. Il y a ici plus et mieux : l'histoire d'une amitié, tantôt racontée à deux voix, tantôt vue seulement par l'orfèvre en agencement a-chronologique de notes intimes. Claude Mauriac transforme ce qui dans *le Temps immobile* était une technique de co-mémoire en un art du portrait. Il réussit à peindre quelqu'un qui aurait accepté de poser pour lui et pour nul autre. *« Parce que c'était lui »*, pourra dire Terzieff à ceux qui s'étonneraient de la confidence, parce que cela a été entre eux, précisément, une question de confiance.

Chacun a eu assez de patience. Le « personnage » n'a pas craint l'impudeur de l'observateur. Il s'est prêté au jeu de l'écrivain ; mieux, il lui a donné « le droit », tous les droits, sans crainte d'être trahi. N'est-il pas *« hors d'atteinte »*, lui *« le solitaire absent »*, *« cet ami qui ne ressemble à personne (...), fragile et vulnérable dans sa force même, au physique comme au moral, singulière »*. Mais ce *« héros pour ses amis fascinés »* est susceptible de rester des heures durant à raconter ce qu'il sait et ce qu'il a appris de Carné, de Rossellini, de Clouzot, ou de Bunuel entre autres. Terzieff est un artiste de la conversation capable de demeurer silencieux, de s'échapper d'un rire, de disparaître et d'être toujours là comme si le temps ne passait pas. Comme si c'était au théâtre...

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ LAURENT TERZIEFF, de Claude Mauriac, Stock, 298 p.

Vive « la Lutte finale » !

(Suite de la page 13.)

Mambo qui ne pouvait tenir une arme, et pour cause, est qualifié de *lider* de la rébellion. José est promu lieutenant de Mambo par la police politique. Torturés, jetés dans les oubliettes du régime, ils périraient si un enlèvement ne facilitait leur échange avec d'autres « loqueteux » contre un « citoyen puissant de l'Etat démocratique teuton ». Ils sont expulsés au « Djezaïr ».

Ils découvrent alors une faune d'étrangers « de poils blonds, potelés » venus de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Helvétie qui *« démontraient avoir une âme de guerrier »* par de savants discours. Des militantes encore pour qui « un développé politique » est aussi « un vrai développé sexuel ». Dans cet Etat où les femmes ne se montrent pas, l'admiration que les loqueteux éprouvent pour les robinets d'eau n'atténue pas le mal du pays.

Passagers à bord d'un cargo clandestin, les deux amis plongent dans un port du « Guanabara » ; Mambo disparaît. José retrouve alors un bidonville organisé et quadrillé par des « comités mambos ». Une page est tournée. José, qui rêvait naguère de « faire l'amour dans un arbre », le fera « seulement dans un lit ». « L'esprit de Mambo », le chef invisible, qui n'est peut-être que celui de la misère, inspire désormais les révolutionnaires d'un bidonville où Dieu lui-même ne doit pas se sentir très bien.

BERNARD ALLIOT.

★ LA LUTTE FINALE, de Conrad Detrez, Balland, 165 pages. Environ 44 F.

Une certaine idée du meurtre politique

(Suite de la page 13.)

Après l'assassinat du maire Froger, jamais éclairci et qui a pu faire partie d'un autre scénario, Michel Debré s'impatiente devant Me Biaggi, vieux comploteur : *« Vont-ils encore manquer cette occasion ? »* « Ils », c'est-à-dire les activistes, Knecht, Kovacs. Le 16 janvier 1957, ce dernier *tire au bazooka sur le bureau de Salan, et tue son adjoint,* le commandant Rodier...

LE cours de la justice sera entravé avec une incroyable insolence de la part de gens qui prétendent rétablir l'Etat dans sa dignité, et font la morale. Dans son histoire de la IVe République, P.-M. de la Gorce *ne désigne pas les « autres » à la place de qui ont agi Kovacs et ses compères.* Fabre-Luce, lui, ne craint pas de les nommer, après Salan, d'autres témoins jamais démentis, et en dénombrant les anomalies judiciaires, puisque, aussi bien, en ces temps de spadassins, la vérité n'apparaît plus qu'à travers les tentatives pour l'étouffer...

Kovacs cite-t-il Michel Debré parmi les « six » qui l'inspiraient ? Ses déclarations sont disjointes du dossier et expédiées à Paris. En mai 1958, le directeur de la justice militaire, par l'entremise de Me Floriot, suggère incroyablement à la veuve du commandant Rodier de ne pas évoquer les aspects politiques de l'affaire. M. Chaban-Delmas, ministre de la défense,

par Bertrand Poirot-Delpech

invite le tribunal à mettre les inculpés en liberté pour des raisons *médicales que ceux-ci n'ont pas encore invoquées.* M. de La Malène et le général de Boissieu insistent auprès de Salan pour que Debré et de Gaulle ne soient pas mêlés aux débats !

LE procès vient en août, période propice aux mauvais coups. La défense obtient le huis clos en couvrant de la raison d'Etat les responsabilités des tueurs devenus ministres, et en chassant du prétoire la presse « anti-française », dont *le Monde*. Kovacs est libéré. On omet de garder la clinique où il se fait opérer de l'appendicite. Ce sera la mort par contumace et... les Baléares, non sans quelques menaces, car un agent brûlé devient vite un témoin gênant, et depuis Londres on a gardé la main, mais il est en vie, couvert par ce qu'il sait de trop. Le procès ultérieur de Salan, qui lui aussi en sait trop pour payer cher sa rébellion, verra se négocier à demi-mots les reliquats du scandale. Rarement la justice et la vérité auront été aussi froidement trafiquées, au mépris cynique de l'opinion.

DANS un « Bloc-Notes » de fin 1956, François Mauriac appelait de ses vœux le retour de de Gaulle comme d'un personnage *« préservé des abaissements de la politique ».* On reconnaît bien là l'immense écrivain. *« Préservé »* est le mot juste. Le général apparaîtra en effet comme ayant été aidé par les opportunités féroces du destin ou devancé par ses proches, rien de plus. Les réalistes pourront toujours ajouter que toute action *salit*, qu'on ne fait pas d'omelettes *ni* d'Hamlet sans casser des œufs, ou citer Hegel, pour qui seules les pierres sont innocentes...

Mais il est salubre que des esprits farouchement indépendants comme Fabre-Luce, dont on peut ne pas partager d'autres analyses, rappellent, preuves en main, que le gaullisme représente *aussi*, et avec constance, ...une certaine idée du meurtre politique.

★ DEUX CRIMES D'ALGER, d'Alfred Fabre-Luce, Julliard, 158 pages. Environ 40 F.

correspondance

Le comte de Paris et l'assassinat de Darlan

Oui ou non, le comte de Paris a-t-il incité *ses proches*, peu avant l'assassinat de Darlan, à « supprimer » celui-ci « par tous les moyens » ?

Dans une émission sur l'affaire, Alain Decaux a produit, avant l'été, le témoignage précis de Mme Henri d'Astier de la Vigerie, selon qui l'instruction aurait été donnée dans son propre appartement d'Alger, où elle hébergeait le prince.

Ce dernier, qui n'avait jamais démenti la scène, notamment dans « Cette curieuse famille d'Orléans », à lui soumis en manuscrit par Georges *Poisson*, vient de nier les faits en bloc (TF1, 21 janvier 1980, en préambule à ses Mémoires télévisés). A l'appui de sa dénégation, il citait son secrétaire, M. Pierre de Bérard, d'après qui il n'aurait jamais séjourné chez les d'Astier, et M. Philippe Ragueneau, pour qui Fernand Bonnier de la Chapelle aurait été désigné à la courte-paille par une conjuration spontanée, antérieure à l'arrivée du prince en Algérie.

Loin de clore le débat, cette *mise au point l'a relancé une fois de plus.*

Mme d'Astier de la Vigerie a maintenu sa thèse (« le Monde » du 23 janvier). Des témoins vont demander à répondre sur les ondes. Plusieurs nous ont écrit. Tous mettent à mal la version du comte de Paris. Certains précisent le rôle des gaullistes. L'un d'eux verse au dossier un document inédit.

Voici des extraits de ces lettres.

M. Alfred Fabre-Luce, dont nous analysons d'autre part le livre Deux crimes d'Alger, *oppose à M. Ragueneau les propos de Fernand Bonnier à l'officier qui l'a veillé avant son exécution. Le meurtrier dit avoir pris sa décision « il y a quelques jours », pendant le séjour à Alger du général François d'Astier, envoyé de Londres. M. Fabre-Luce rappelle que c'est ce dernier, d'après un des enquêteurs d'alors, M. Paul Paillole* (Services spéciaux), *qui a fourni les dollars trouvés sur Bonnier.*

M. Jean-Bernard d'Astier, fils de Mme Henri d'Astier, précise que M. Ragueneau a quitté Alger le 21 novembre, donc avant la scène contestée et ses suites. Au sujet du séjour du comte de Paris chez ses parents, il produit le témoignage du commissaire Alfred Loffredo, chargé de surveiller les activités du prince :

Dès son arrivée à Alger, écrit le policier, le comte de Paris s'est rendu 2, rue La Fayette, au domicile d'Henri d'Astier. Les jours suivants, il y a pris souvent ses repas et y a reçu beaucoup de personnalités.

Dans les jours précédant la Noël 1942, le comte de Paris, souffrant de paludisme, est resté alité au domicile d'Henri d'Astier.

Selon les rapports de nos fonctionnaires, le général François d'Astier de la Vigerie, qui venait d'arriver de Londres, a fait une longue visite rue La Fayette, alors que le comte de Paris s'y trouvait.

M. Loffredo dément, d'autre part, que M. Mario Faivre soit allé chercher au Maroc le comte de Paris, comme celui-ci le prétend.

Niant sa participation à ce voyage, et rappelant l'accord du prince avec le manuscrit de Georges Poisson, M. Mario Faivre, auteur de Nous avons tué Darlan *(1975), s'étonne que le comte de Paris « renie » tout à coup son rôle dans la fin de Darlan, « après trente-six années d'acquiescement ». Il ajoute :*

Le comte de Paris dit aussi que Pierre de Bérard ne le quitta à aucun moment durant son séjour à Alger du 10 décembre 1942 au 10 janvier 1943. Je peux cependant témoigner que, entre le 10 et le 18 décembre (avant qu'il ne soit alité chez les d'Astier), j'ai croisé à plusieurs reprises le comte de Paris au bas du boulevard Saint-Saëns, rue La Fayette ou dans l'appartement des d'Astier, et que celui-ci n'était jamais, à ces moments-là, en compagnie de Pierre de Bérard.

Un document inédit

Enfin, M. Pierre Ordioni, autre témoin puisqu'il assurait à l'époque les liaisons entre le gouverneur de l'Algérie et Darlan, invoque les entorses faites à la vérité par le comte de Paris pour livrer un document qu'il n'avait jusqu'ici qu'utilisé discrètement dans ses ouvrages : Tout commence à Alger *(Stock, 1972), et* le Secret de Darlan *(Albatros, 1974).*

L'auteur de ce témoignage était à l'époque une personnalité importante de la B.N.C.I., dont M. Alfred Pose était le directeur général. Détaché du siège social à Alger, il avait pour mission de mettre sur pied *une filiale de* son institut bancaire, la B.N.C.I.A. M. Marc Jacquet faisait fonction de chef de cabinet de M. Pose.

Ce témoignage est signé et daté du 1er septembre 1957. L'auteur, qui en a paraphé les sept pages pour les authentifier, l'a destiné à ses enfants. Il ne m'a pas autorisé à le publier, ni à donner son nom, mais seulement d'en user avec précaution dans mon *Secret de Darlan*, estimant qu'il était trop tôt pour mettre en cause certaines personnalités de sa banque. Le procès étant maintenant *ouvert*, je dois à la vérité trop malmenée de le verser au dossier de l'histoire.

Je n'en donne que ce qui a directement trait au meurtre de l'amiral Darlan.

Après avoir décrit le rôle de M. Alfred Pose et de Marc Jacquet dans l'arrivée clandestine du comte de Paris à Alger et de leurs efforts pour recruter des partisans, son entrevue avec le prince, et des dîners organisés chez lui dans ce but, à la demande de M. Pose, il aborde la phase ultime : « Plus les jours passaient, plus s'affirmait en moi l'impression que les supporters du comte de Paris se divisaient en deux groupes :

D'un côté, ceux qui espéraient que l'amiral Darlan finirait par accepter de lui-même de s'en aller pour laisser la place au prince; et ceux qui, comme Henri d'Astier de la Vigerie, estimaient que les choses ne sauraient attendre, et qu'il ne fallait pas hésiter, pour brusquer le dénouement, à supprimer l'amiral par un moyen quelconque.

Je crois que si Jacquet se rattachait plutôt au deuxième groupe, Pose, quant à lui, naviguait entre les deux et que, sans prôner du tout une solution de violence, il n'ignorait cependant pas que certains la projetaient. De *ce fait*, il devenait nerveux et inquiet. »

Le 22 décembre, à la fin de la journée, Marc Jacquet vint me voir à mon bureau et, presque de but en blanc, me dit textuellement : *« Après-demain, nous assassinerons Darlan et alors le comte de Paris prendra le pouvoir. »* Sans me préciser si Alfred Pose était ou non au courant, il ajouta cependant que ce dernier avait rédigé l'appel que le prince lancerait alors à la France occupée et à l'empire, appel qui, selon Jacquet, et cela n'avait rien pour me surprendre, était magnifique.

De plus en plus pris moi-même par des problèmes professionnels chaque jour plus graves et plus passionnants, ayant, au cours de ces dernières semaines, entendu Marc Jacquet m'annoncer parfois des événements qui jamais ne s'étaient produits, je n'attachai qu'une importance assez vague à cette confidence, dont, toutefois, je fis part le soir même à ma femme.

Je ne pensai pratiquement plus à cette révélation de Marc Jacquet durant les journées du 23 et du 24 décembre. Je n'y songeais même pas lorsque le 24, à 5 heures de l'après-midi, nous allions, ma femme, mon fils et moi, à l'église de Mustapha, située juste à côté du bureau de l'amiral Darlan, assister à la messe de minuit dont, en raison des raids nocturnes d'avions allemands sur Alger, l'heure avait été avancée.

« Le prince sera ce soir au pouvoir »

Le 25 décembre au matin, alors que nous nous réveillions à peine ma femme et moi, nous entendîmes tout à coup le domestique, qui venait d'acheter le journal, dire à sa femme : *« Darlan a été assassiné. »* Nous nous sommes alors regardés tous les deux, glacés d'une sorte d'effroi à la pensée du secret dont, sans y croire, nous avions été détenteurs pendant deux jours.

En fin de matinée, je suis allé voir Alfred Pose à son bureau, situé alors au Palais d'hiver. Il était rayonnant et me dit : *« C'est chose faite, le général Noguès arrive tout à l'heure à Alger, par avion. Nous nous réunissons, le comte de Paris, Noguès, Chatel et moi à déjeuner chez le général Bergeret, et le prince sera ce soir au pouvoir. »*

Oui, Noguès est bien arrivé à Alger vers midi. Mais au lieu d'être attendu au terrain d'aviation par Alfred Pose, il l'avait été par Murphy, représentant du président Roosevelt, qui lui déclara que les Etats-Unis verraient très défavorablement la venue du comte de Paris au pouvoir et qu'il n'était pas de son intérêt, à lui dont les Américains avaient accepté le maintien à la résidence, malgré qu'il les ait, le 8 novembre précédent, accueillis à coups de canon, de participer à une opération que, eux, Américains, désapprouvaient.

Noguès s'inclina ; Chatel, qui, lui aussi, se sentait assez branlant dans son poste de gouverneur général de l'Algérie, se déroba.

J'ai rapporté dans *Tout commence à Alger* les deux entrevues que, chargé de missions secrètes par le gouverneur général, j'eus le 26 décembre avec le comte de Paris, au domicile et en présence de M. Marc Jacquet, et exposé les raisons qui avaient amené M. Chatel à se « dérober ». Les « écoutes téléphoniques » de la nuit du 24 au 25 décembre, que *Chabrine, Claude Paillat et moi* avons publiées dans nos ouvrages respectifs, avaient, entre-temps, révélé l'existence du complot et fourni les noms des véritables instigateurs du crime.

Le comte de Paris ayant refusé l'invitation pressante, que j'étais allé officiellement lui transmettre, du général Bergeret et du gouverneur général de l'Algérie, de s'engager immédiatement au 5e chasseurs d'Afrique, où le colonel Simon lui réservait un poste d'aspirant, et d'aller se battre avec cette unité en Tunisie, le général Giraud prit la décision de le faire reconduire au Maroc par deux officiers de l'armée de l'air. Mesure qui fut différée de quelques jours, le prince ayant fait état d'un certificat médical.

Entre-temps, le commissaire Garidacci, pris de remords, s'était décidé à sortir de la cachette où il l'avait dissimulé un procès-verbal d'interrogatoire dans lequel le jeune Bonnier de la Chapelle lui avait révélé les dessous du complot et livré les noms des conjurés qui l'avaient poussé à agir, pièce que le policier avait remplacée dans le dossier par un autre procès-verbal dans lequel le malheureux assumait seul la responsabilité du crime. En outre, les deux officiers de la garde qui avaient reçu la mission de tenir compagnie au condamné entre le verdict et l'exécution, dans la nuit du 24 au 25 décembre, avaient remis leurs rapports consignant les confidences que leur avait faites Bonnier de la Chapelle, accablantes. Ce sont les trois seules pièces officielles de ce procès. Il est singulier qu'on n'y fasse point aujourd'hui référence.

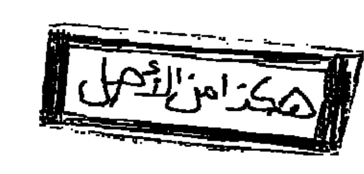
Elles auraient amené l'arrestation d'Henri d'Astier de la Vigerie et de l'abbé Cordier, et l'inculpation de MM. Alfred Pose et Marc Jacquet. Et l'expulsion du comte de Paris ordonnée.

En 1943, le général de Gaulle, arrivé à Alger, devait non seulement faire classer l'affaire, mais décorer les inculpés. Aider au triomphe de la vérité, c'est innocenter Bonnier de la Chapelle et ses trois jeunes compagnons, manipulés par des intrigants.

C'est dans cet esprit que je me suis décidé, dans le contexte actuel, à livrer ce témoignage aux Français.

(1) Né en 1913, M. Marc Jacquet a appartenu au mouvement gaulliste, sous ses diverses formes, de 1947 à aujourd'hui ; il est sénateur R.P.R. de Seine-et-Marne depuis 1977.





histoire

Ces voix qui venaient d'en bas

● *La grande muette de l'histoire.*

LA grande muette de l'histoire, selon C. Bouglé que cite Edmond Thomas dans son livre *Voix d'en bas*, ce n'est pas l'armée, c'est la classe ouvrière. Non pas que la plupart des histoires du mouvement social au siècle dernier, écrites durant celui-ci, négligent cette classe. Mais elles la représentent à travers la seule progression des idées et des actions revendicatives et non en elle-même, dans son portrait physique et moral.

La classe ouvrière n'existe qu'en tant que classe ou que masse, conduite par des bourgeois libéraux ou progressistes qui usent, pour sa défense, d'un langage qui est le leur plus que le sien.

Le mérite du livre d'Edmond Thomas, c'est de montrer, à travers une anthologie de la poésie ouvrière au dix-neuvième siècle, que cette classe avait son langage.

On le chicanera peut-être davantage lorsqu'il précise qu'elle s'est exprimée sous des formes essentiellement littéraires : poésie, romans, manuels professionnels, pièces de théâtre, pamphlets, manifestes, pétitions, professions de foi, articles de presse, projets de réformes sociales, études de mœurs, mémoires, monographies, et même dictionnaires, à l'exclusion de toute autre forme, artistique ou musicale. Il paraît impensable, alors que fleurissent de nos jours les peintres du dimanche, naïfs, primitifs, figuratifs ou abstraits et que se multiplient les Salons professionnels — du mineur, du *cheminot*, de la R.A.T.P., etc., — que des ouvriers de l'époque ne se soient pas servis du pinceau, de la plume à dessin, du ciseau du sculpteur, voire de la flûte ou du violon pour s'exprimer.

Mais il est vrai que l'expression littéraire, prosaïque ou rimée, présentait pour les ouvriers l'avantage de mieux faire passer le message revendicatif. Même si pour nombre d'entre eux, l'acte d'écrire ne débouchait pas sur une prise de conscience ou un engagement politique, cet acte lui-même constituait une revendication, voire une révolte, dans un siècle où le travailleur manuel n'était pas tout à fait considéré comme un être humain, à part entière.

On reste confondu, lorsqu'on se remémore les conditions de vie des ouvriers de l'époque, que certains d'entre eux aient eu le courage de résister aux difficultés quotidiennes, aux sollicitations du cabaret, au poids de la misère, de la maladie ou de l'épuisement physique, pour encore, comme l'écrit Edmond Thomas, *« se crier vers les autres »*, et, le labeur professionnel accompli, s'atteler à cet autre labeur, tout aussi contraignant, et le plus souvent encore moins « payant » qu'est l'écriture.

Un lourd tribut

D'ailleurs, quand on parcourt les courtes biographies qui précèdent chaque extrait de l'anthologie, on s'aperçoit qu'un grand nombre de ces poètes de la misère et de la révolte sont morts jeunes. Cinquante ans est le plus souvent leur âge limite.

Les uns sont morts en déportation comme Félix Becker, ouvrier menuisier à Méru, ou dans un extrême dénuement comme Eugène Pottier, le père de *l'Internationale*, comme Gustave Leroy, l'un des bardes de la révolution de 1848, comme Claude Genoux, l'inventeur de la méthode de clichage au papier, devenu décrotteur de souliers. D'autres se sont suicidés, comme Charles Gille, à trente-six ans, ou comme Charles-Joseph Armand, rongé par la misère et l'absinthe, à quarante-trois ans.

Arrêtons là cette litanie. Elle risque de tourner à la complainte. Il est vrai que les poètes ouvriers ne furent pas les seuls à payer ainsi un lourd tribut à la malédiction d'écrire. La poésie est mangeuse d'hommes, autant que d'images.

Il est vrai aussi que toute cette poésie issue de l'atelier ou du trimard n'était pas toujours d'une qualité exceptionnelle ou originale. Elle était souvent maladroite, balbutiante dans sa forme, parfois boursouflée, également imitatrice de la littérature bourgeoise ou des grands modèles de son temps : Béranger, Hugo, George Sand. Mais quel courant naquit jamais de lui-même ? fait remarquer Edmond Thomas. En fait, cette poésie était surtout un symptôme et un véhicule. Le symptôme de la prise de conscience de la classe ouvrière en tant que classe responsable. Le véhicule des idées anarcho-syndicalistes qui allaient donner le branle au mouvement d'émancipation politique.

Il faut rapprocher cette éclosion de celle qui suivit la Révolution d'Octobre, en Russie, sous le nom de « rabcors », et qui vit une expression littéraire surgir spontanément, sans modèles et sans maîtres, des usines et des kolkhozes. Ce phénomène fut vite enrayé par l'appareil bureaucratique bolchevique, plus tard stalinien, au bénéfice d'écrivains moins spontanés, plus professionnels. Ehrenbourg l'emporta sur l'anonyme. Et Maïakovsky se suicida. De même que, en France, Aragon l'emporta *sur les amateurs ouvriers de* Commune et de Prolétariat.

Les deux phénomènes sont liés. Le mouvement des « rabcors » authentiquement attaché à la Révolution d'Octobre, n'a pas survécu à sa glaciation. De même qu'en France l'expression littéraire ouvrière, contemporaine de l'anarcho-syndicalisme, a suivi celui-ci dans son déclin, écrasée sous le poids de deux conformismes : celui du réformisme et celui du marxisme-léninisme.

On peut rêver, en lisant ces textes où alternent la revendication et le sentiment, le cœur et la colère, « le pain et les rêves », comme disait Marc Bernard, à ce qu'eût donné cette littérature puisant ses sources au plus profond de la sève populaire si elle avait survécu assez longtemps pour trouver ses assises et ses envolées, ses virtuoses et ses ténors.

PAUL MORELLE.

★ VOIX D'EN BAS, d'Edmond Thomas. La poésie ouvrière du dix-neuvième siècle. — Traduction des poèmes occitans par Jean-Marie Petit. Actes et mémoires du peuple. François Maspero, 465 p. Environ 88 F.

Un long chagrin

« ALLER *au chagrin* », dans la bouche des ouvriers lorrains, cela signifie partir au travail. C'est de ce long chagrin que nous parlent D. Rondeau et F. Baudin, dans un livre inégal mais qui vaut d'être lu pour son dernier et long chapitre sur l'errance ouvrière.

« Le coup de pouce qui fait basculer la Lorraine d'un monde dans l'autre, c'est l'industrie. Elle vient tard dans le siècle », vers 1870. Dans leur angoisse de manquer de main-d'œuvre les maîtres de forges font venir en masse des travailleurs d'un peu partout : des environs, bien sûr, mais aussi d'Italie et d'Allemagne. Pendant un certain nombre d'années, dans la région, survivances rurales, usines et hauts fourneaux vont coexister, jusqu'à ce que ces derniers envahissent tout le paysage. Le monde du travail industriel s'approprie alors la Lorraine ; les hommes sont happés par la fatigue et les maladies professionnelles ; plus de dimanches, plus de congés. Ils travaillent de jour comme de nuit, eux qui ne connaissaient que le lent rythme des saisons. Mal logés, vivant dans une promiscuité que condamnent sévèrement syndicats et Eglise, ils fréquentent trop assidûment, aux yeux de leurs censeurs, les estaminets où l'alcool et la prostitution font leurs ravages. *« Puisque dans la vie de ces ouvriers il n'y a souvent que le cabaret et l'usine, beaucoup choisissent le cabaret contre l'usine. Ils savent que la mine traîne derrière elle l'accident et la maladie »*, ils ne songent donc en sortant des puits qu'à l'oublier dans les bals ou les cafés. *« La mort est si proche dans le travail qu'elle est devenue une familière du mineur »* ; côtoyant quotidiennement la violence au fond, les mineurs ne la craignent guère à l'extérieur. Ils y ont souvent recours entre eux, contre les forces de l'ordre, les jaunes, les maisons des ingénieurs et de la direction, lors des grèves, et parfois dans des émeutes contre les travailleurs immigrés.

Les contemporains décrivent ces ouvriers comme des êtres brutaux, dangereux, malsains, porteurs de maladies, physiquement dégénérés et alcooliques.

Mais ce travail industriel qu'on impose à l'ancien paysan lorrain ou au « contadino » piémontais ou sicilien lui est totalement étranger. Cette population éprouvera les plus grandes difficultés à se fixer ; en ne s'installant nulle part, l'ouvrier a le sentiment de conserver sa liberté. Ce vagabondage, cette errance ouvrière, cette fuite devant l'« enfermement industriel » est fort bien mis en évidence dans cet ouvrage. Ces nomades ouvriers existent en Lorraine, mais également dans d'autres régions de France avant 1914. On les trouve dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, à Montceau-les-Mines, ou sur le point de s'embarquer pour les Etats-Unis, après une grève malheureuse. Car ces vagabonds, ces « sans aveux », sont de toutes les grèves, de toutes les *« échappées hors de l'atelier »* et leur rôle dans la diffusion de la propagande syndicale est considérable. *« Le syndicat est donc souvent créé par des ouvriers nomades »* ; mais ces organisations souffriront quelquefois d'un manque de continuité, dû en grande partie à cette errance.

Durant sa phase d'implantation et d'installation, l'industrie lorraine s'est satisfaite de cette main-d'œuvre instable, mais toujours renouvelée. Plus tard, l'organisation grandissante du travail, sa diversification, exigent que cette masse mouvante de travailleurs soit fixée, assagie et domestiquée. Les industriels lorrains s'y emploieront ; il est regrettable que les auteurs ne nous disent rien de la manière dont s'opéra cette sédentarisation.

Le livre de D. Rondeau et F. Baudin est moins un livre d'histoire qu'une histoire de cœur avec la Lorraine qui nous vaut quelques belles pages sur la haine qu'éprouvent les travailleurs pour ces mines auxquelles on les a si souvent prétendus attachés.

Moins d'un siècle après cette difficile implantation de population, une fois passé les années de prospérité, l'industrie en déclin rejette ces ouvriers *d'une région qu'ils avaient*, à grand-peine, réussi à faire leur. Nous constatons une fois de plus que, dans le domaine de l'industrialisation et des priorités du développement économique, hier comme aujourd'hui, il est fait peu de cas des hommes

DIANA COOPER-RICHET.

★ CHAGRIN LORRAIN. LA VIE OUVRIERE EN LORRAINE 1870-1914, de D. Rondeau et F. Baudin. Le Seuil, 146 p. Environ 40 F.

Témoignage du désespoir

UN an après les événements de Longwy, point culminant de la crise sidérurgique française, Jacques Krier, Lorrain d'origine et réalisateur à la télévision, est allé interroger, regarder les enfants de la région.

On sent l'homme de caméra à *la façon brusquée, visuelle et* auditive de présenter chaque cas comme un plan. On sent le Lorrain à la tristesse de son constat : une région fière de ses origines, angoissée, désespérée *au seuil de sa pauvreté. On sent* l'homme de cœur à la tendresse de son regard sur tous ces enfants d'Algériens, de Polonais, d'Espagnols, d'Italiens, naturalisés depuis longtemps, pour qui la Lorraine est devenue la terre et dont le rêve se brise : rêve d'une promotion sociale, d'un métier bien à soi à partir de ce confort que représentait l'usine.

Si elle ferme, faudra-t-il repartir vers les terres sèches, les soleils maigres, l'avenir minuscule comme un point ?

P. M.

(*) LA JEANNE D'ARC EST ROUILLEE, de Jacques Krier. Editions Ramsay - 192 p. Collection « L'âge de... », environ 46 F.

Broutchoux militant anarcho-syndicaliste

PARLEZ d'un blaze, déjà. Broutchoux, ça fait lapin, ça fait campagne. C'est pourtant celui d'un ouvrier mineur d'avant 14, anarcho-syndicaliste, militant de la C.G.T. d'alors, dont Phil et Callens racontent « les aventures épatantes et *véridiques » dans une bande dessinée*, agrémentée (sic) de photos et documents d'époque (1).

Un drôle de zèbre, Broutchoux. Pas Ravachol ni Bakounine. Pas un théoricien ni un dynamiteur. Simplement un militant. Mais *quel militant* ! Combien d'années de prison ? Combien de procès ? Combien de jugements ? Combien de grèves ? Combien de castagnes ?

Il était né près de Montceau-*les-Mines*. Mais c'est à Lens, dans le bassin minier du Pas-de-Calais, qu'il vécut l'essentiel d'une existence agitée, haute en couleur (le rouge et le noir), émaillée de nasardes et de pieds *de nez. Car Broutchoux, au* moral, était un curieux mélange de rigorisme révolutionnaire et de gouaille populaire. Il ne dédaignait pas de raconter des histoires lestes dans les journaux qu'il rédigeait. Mais il croyait aux vertus de l'éducation pour le peuple. Il prônait l'amour libre, mais, de ses prisons, il envoyait des poèmes tendres à sa compagne, Fernande Richir, une anar originaire de l'Oise.

C'est toute l'histoire de l'anarcho-syndicalisme en France, au début de ce siècle, de ses luttes internes, de ses affrontements, de ses contradictions, que l'on retrouve à travers cet itinéraire jalonné de chutes et de revanches, palpitant comme un western, sur fond d'époque où flambent les catastrophes de Courrières, les répressions sanglantes de Clemenceau, les exploits de la bande à Bonnot, où un ordre plus juste se cherche dans la bagarre.

La guerre de 1914 — avec ses suites politiques — allait sonner le glas de cet espoir insolite et peut-être insensé et Broutchoux connaître la fin obscure, misérable, de beaucoup de ses semblables.

Il est mort en 1944, après dix années d'un retour à l'état d'enfance.

Comble d'ironie, il fut enterré à l'église.

Martin du Tiss mineur en 1900

PETIT-FILS de mineur, André Lebon raconte ici la vie de son grand-père, Martin du Tiss (2), carbonnier dans le bassin d'Anzin, de 1872 à sa mort, en 1943. Destin classique, mais dont on ne se lasse *pas de redécouvrir la dureté*, la densité. Galibot à dix ans, descendu au fond de la mine à treize ans, successivement rouleux, accancheux, enfin hercheur, la vie de Martin du Tiss ne se distingue pas de celle de ses congénères : réveil à 3 heures et demie, travail à la mine de 4 heures à 14 heures, nourriture frugale, à base de soupe, de pain, de pommes de terre, de la viande par-ci, par-là, les occupations du jardin et de la maison l'après-midi.

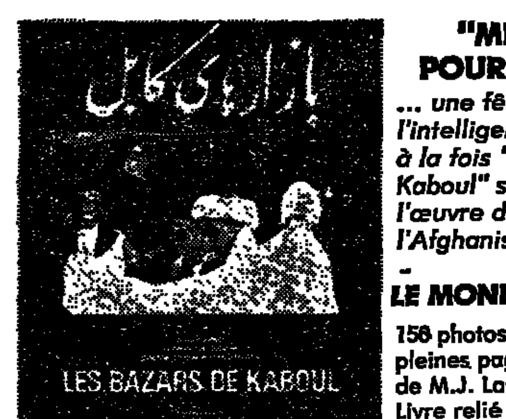
Martin du Tiss participa aux grandes grèves de 1884 et de 1906. Et il est intéressant à cet égard de comparer son comportement avec celui de Broutchoux, dont il parle. Broutchoux est un anarcho-syndicaliste, un meneur. Martin du Tiss est un homme du tas. Il fait partie du syndicat Basly, la bête noire de Broutchoux.

Le père de Martin du Tiss, mineur comme lui, avait fini par tenir un estaminet, avec une charcuterie qui le jouxtait, que son fils reprendra à sa mort et où il finira ses jours. Ses enfants suivirent un chemin plus aisé que le sien. « Un bon ouvrier, disait son père, quand il n'est pas feignant, il finit toujours par s'en sortir. » Mais il mourait, usé, avant soixante ans...

P. M.

(1) *Les Aventures épatantes et véridiques de Benoît Broutchoux*, par Phil et Callens, « Le dernier terrain vague », 70 pages. Environ 48 F.

(2) *Martin du Tiss mineur en 1900*, par André Lebon. Edit. Jean-Pierre Delarge, 215 pages. Environ 55 F.



lettres étrangères

Savinio le discret

● *Un écrivain important, solitaire et prolifique.*

AVEC *Achille Enamouré*, Gallimard sort aujourd'hui en français le quatrième livre d'Alberto Savinio. Commencerait-on à reconnaître le grand poète qu'il était, à l'égal — mais plus durablement — de son frère, le peintre Giorgio de Chirico ? Ce ne serait pas trop tôt : écrivain, musicien, peintre, ami d'Apollinaire et, pendant un moment, compagnon de route des surréalistes, cet auteur aussi personnel que prolifique était également, dès ses débuts, un pilier secret de tout le « *mythe moderne* » (A. Breton) alors naissant.

Son œuvre, il est vrai, se situe aux antipodes de tout monument officiel : aussi importante que discrète, elle ne cherche pas des admirateurs mais des complices, des lecteurs qui seraient autant d' « âmes sœurs ». Savinio était un rêveur, pas un tribun. Pourtant, c'est justement son caractère solitaire qui rend son œuvre si attachante, et qui lui permet d'entrer si facilement dans l'intimité du lecteur.

Aujourd'hui, la rêverie de Savinio est d'autant plus précieuse qu'elle procède d'un style de vie désormais disparu, en même temps qu'entre tous enviable : celui qui est propre à un « amateur » (au sens le plus noble de ce mot), type d'homme encore fort répandu en son temps et chez qui une curiosité plus privée que publique, jointe à une inspiration réelle, devenait souvent une façon inégalable de pénétrer les secrets du monde. Les livres de Savinio sont pleins de ces « vraies » connaissances dont leur éclectisme même fait le prix.

Reliant réflexion et lyrisme, poésie et prose, sensibilité et sens pratique, elles éclairent le monde à la fois de l'intérieur et de l'extérieur : ainsi, dans *Achille*, la distinction entre les nurses et les gouvernantes, ou au contraire le rapprochement familier entre Ferrare et Munich. Le même irrespect salutaire des cloisons habituelles marque en fait l'ensemble de l'œuvre savinienne. Lyrique et secrète, elle n'en projette pas moins la vision de l'auteur dans la variété « extérieure » de la vie. Imaginative, au besoin fantastique, elle trahit cependant un amour passionné du réel.

Le fantastique chez Savinio n'est pas le revers de la « banalité » quotidienne : il n'en est, au contraire, qu'une extension naturelle, un fonctionnement extrême qui permet de dévoiler ses lois. Plusieurs récits, dans *Achille énamouré*, évoquent des souvenirs de la première guerre. Tout comme les poèmes de guerre d'Apollinaire (dont Savinio fut un grand admirateur), ces récits, sans déborder les limites du probable, élargissent la réalité de l'intérieur, grâce à la seule attention, littéralement infinie, que Savinio sait prêter aux faits les plus insignifiants, pour les grossir tranquillement, mine de rien, aux dimensions d'un mythe.

A mi-chemin d'une nouvelle et d'un poème en prose, les textes d'*Achille énamouré* — tout comme ceux des autres recueils de l'auteur — se présentent souvent comme de simples dérives ; s'entrecroisant, s'éclairant librement l'un l'autre, des faits de la vie y échoppant autant à l'artifice d'une « chute » qu'à celui d'une action au sens strict. Dans *la Reine de Naples* ou dans *Derby royal*, la description d'un spectacle d'opéra ou des attraits du printemps (ce « *congrès général de tout ce qui a vécu* ») ont la même importance que les événements qui viennent s'y greffer. D'autres textes, comme les admirables *Icare* et *Homme blanc* — sans parler de ce cristal qu'est *le Bain de Vénus*, — ne donnent même plus corps qu'à un étonnement, un souffle retenu devant les beautés du monde.

Ce soupir suspendu est également le temps arrêté. L'écoulement routinier de celui-ci fait en effet place, chez Savinio, à une sorte de temps multiple, s'étendant à son tour à ces réserves secrètes : le passé, le futur, le temps hors-temps du mythe.

L'Antiquité et ses légendes, notamment, jouent chez Savinio le rôle d'un « imaginaire » temporel, dont les interférences avec le présent en délient insidieusement les contraintes. Pas plus là qu'ailleurs, cependant, Savinio ne succombe à un romantisme facile.

Proche autant du surréalisme que d'un groupe néoclassique comme la Ronda, son itinéraire, à l'instar de celui d'Apollinaire ou de son frère, oscillera toute sa vie entre « l'Ordre et l'Aventure », entre le goût du plaisir et celui de la maîtrise. Ce portrait de l'intellectuel, extrait du récit *la Turque*, est, avant tout, un autoportrait : « *Il recherche lui aussi le bonheur tonitruant et éphémère, il convoite lui aussi (...) la joie fugitive. Mais, sachant à quel point elle se dérobe et se refuse, il la contemple de loin.* »

Ouverte comme aucune autre à la vie et à ses incohérences, cette vision n'exclut pas pour autant l'idée d'un ordre : celui que le monde, chez l'auteur, finit par révéler jusque dans ses égarements et dont notre propre compréhension — connaissance autant que compassion — pourrait être la base. La mort elle-même est plus qu'absurdité et néant. En même temps qu'elle forme l'arrière-fond de tous les textes du poète — d'où son affirmation finale que « *de ce livre, personne ne sort* », — elle n'est pour lui qu'un point-limite d'où rendre hommage à la vie. La beauté du monde la tient autant à distance, en fait, qu'elle-même nous inspire un recul par rapport à la vie.

Cette ambiguïté — ou cette dialectique, — « résolument moderne », soutient également une image-clé qui, sous des formes diverses, traverse tout *Achille énamouré* : celle de la vie réduite au fonctionnement mécanique d'un modèle, d'un jouet de la famille des poupées, des mannequins et d'autre effigies. De la statue géante du récit central au soleil et à la lune de chambre des *Jeunes Mariés*, d'une forêt domestique à *Guiletta*, l'épouse mécanique, c'est partout la même oscillation entre êtres et choses, entre fruits naturels et produits de civilisation ; le même jeu de substitutions où l'être vivant, en même temps que des arbres ou des instruments de musique (*Vieux Piano*) essaient d'acquérir son indépendance, chercher une protection définitive contre le désordre naturel — de même qu'une suspension définitive du temps — dans l'existence passive d'une chose ou d'une machine.

Même l'existence fantomatique des héros du passé, silhouettes aussi plates que notoires, n'est au fond qu'une variante de cette « réification ». Tout comme chez son frère Giorgio ou chez Bruno Schulz, cette dernière prend certes elle-même, chez Savinio, des significations contradictoires, familiarité, en même temps qu'elle servira elle-même à l'humaniser.

La traduction de Nino Frank, respectueuse et attentive, rend toutes les nuances et les particularités d'un style qui — malgré un certain goût « ironique » de la rhétorique — demeure parfaitement contemporain.

PETR KRAL.

★ ACHILLE ENAMOURE, d'Alberto Savinio, Gallimard, 212 p., environ 49 F.

★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

L'« Aiguille » dans la guerre

PENDANT la seconde guerre mondiale, les troupes alliées montèrent à l'intention de l'état-major allemand un gigantesque bluff dont le but était de faire croire à un prochain débarquement dans le Pas-de-Calais. L'intoxication prit diverses formes : des informations prétendument « confidentielles » furent habilement communiquées aux Allemands tandis que, au nord de Londres, on construisait une gigantesque base fantôme destinée à induire en erreur les missions de reconnaissance aérienne.

Cette ruse guerrière a inspiré à Ken Follett le récit de *l'Arme à l'œil*. Le personnage principal est un espion appelé « Die Nadel », l'Aiguille, qui a réussi à poursuivre ses activités sur le sol anglais en dépit des nombreux coups de filets des services secrets de Sa Majesté. Cette chance, il la doit à son habileté, son intelligence, sa perspicacité. Il agit toujours seul, évite au maximum les contacts avec les rares espions allemands se trouvant dans le pays. Socialement, il a une bonne couverture : dans la modeste pension de famille où il loge, on l'estime comme un brave employé modèle. L'Aiguille est un homme de fer, une volonté froide qui ignore le vague à l'âme. Seule l'efficacité importe.

Mais l'homme de l'ombre va commettre un certain nombre d'erreurs qui vont amener les services secrets du MI5 à se lancer sur ses traces. L'équipe anglaise est dirigée par un universitaire qui abandonne ses passionnantes recherches sur le Moyen Age pour rejoindre les rangs de ceux qui luttent. A ses côtés, un ancien policier des services politiques. Tous deux, face à l'Aiguille, ne font pas le poids ; ce sont des « amateurs » du renseignement, ils ignorent tout de l'art et de la manière des professionnels. Et puis, ce sont des êtres humains, en proie aux sentiments ; comme leurs concitoyens, ils ne détestent pas l'humour — Follett non plus — ou les états d'âme. Ils ont cependant une arme redoutable : la rage de vaincre. Pour que cesse enfin le drame d'un pays — d'un continent aussi — où « *tout le monde a perdu quelqu'un* ».

Le récit de cette guerre silencieuse est captivant. Ken Follett s'ingénie à multiplier les fausses sorties, à brouiller les pistes, insidieusement. On anticipe le ou les dénouements plausibles mais il est impossible de viser juste : notre œil tremble, victime de l'habileté que déploie l'écrivain à entretenir ou relancer le suspense. La dernière partie du récit est passionnante : au cœur de l'action, le visage, fouetté par le vent et la pluie, on rampe, on se relève, on galope, le souffle court.

Par ailleurs, l'écrivain excelle dans ses descriptions de la vie quotidienne à Londres — les alertes, les bombardements, les réactions des habitants — et du prodigieux déchaînement des éléments autour de l'île des Tempêtes, grande scène de roc où les acteurs font exploser les tensions contenues jusqu'alors.

Avec *l'Arme à l'œil*, Ken Follet, âgé de seulement trente ans, s'affirme comme un jeune talent plein de promesses. Sa parfaite maîtrise des personnages et des situations, sa technique stylistique — une sacrée bouffée d'air frais face aux sempiternels clichés — contribuent à la qualité de ce roman très prenant.

BERNARD GÉNIÈS.

★ L'ARME A L'ŒIL, de Ken Follett. Traduit de l'anglais par Robert Bré. Ed. Robert Laffont, 350 p., environ 40 F.

société

« Nos ancêtres les pervers »

● *Les infortunes du « vice » pendant le Second Empire.*

LES policiers et les médecins du dix-neuvième siècle sont des historiens excellents. Adeptes de l'école non-événementielle, ils négligent les batailles et les sacres, mais l'ordinaire et le quotidien, le fait divers et la passion leur plaisent. Dans les rapports qu'ils gribouillent, c'est l'invisible de la société qu'ils donnent à voir.

Aujourd'hui, d'autres historiens, semblables mais plus perfectionnés, se sont mis en tête de farfouiller dans leurs procès-verbaux. Les résultats sont épatants. Il y a peu, Alain Corbin ressuscitait les *Filles de noce*. Jean-Paul Aron et Roger Kempf montraient que l'onanisme avait hanté les nuits de nos grands-parents. Et voici qu'un autre archipel englouti émerge avec l'enquête de Pierre Hahn sur *Nos ancêtres les pervers* — ceux que Rousseau appelait chevaliers de la manchette, que le dix-neuvième siècle nomme pédérastes, antiphysiques, tantes ou persilleuses, et qu'un Hongrois, le docteur Benkert, baptisera en 1869 homosexuels.

Bon lecteur de Foucault, Hahn reconnaît que le sort réservé aux inclassables de la société témoigne sur cette société. L'histoire des antiphysiques croise celle de la France, elle se casse et se renouvelle aux mêmes endroits.

Envers ce qu'il appelait le « beau vice », l'Ancien Régime était fantasque. S'il faut convenir qu'un capucin fut brûlé en 1783, c'était un capucin très méchant. Il ne s'était pas contenté de violer un jeune Savoyard, encore l'avait-il percé de coups de couteau mortels. Pour le reste, on fermait les yeux, peut-être on souriait. Le maréchal de Richelieu rapporte qu'en août 1722 une troupe de courtisans fit une orgie homosexuelle sous les fenêtres de Louis XV. Ce tapage avait incommodé. On gronda les jeunes gens. On fourra le plus actif en prison pour quelques heures, et puis on fit un ragot, voilà tout. En vérité, l'idée qui perdure encore sous l'Empire est celle-ci : le « beau vice » n'est pas beau, mais enfin c'est l'affaire de la haute société. Gardons-nous d'en parler trop fort, cela fournirait de funestes idées au peuple.

Le dix-neuvième siècle innove. Le peuple se laisse infecter. Hahn nous en apprend de belles. Notre époque, qui croit tout inventer, se trompe fort. Le Palais-Royal et le jardin des Tuileries, les bois de Boulogne et de Vincennes, les Champs-Elysées, dix autres lieux sont visités, quand descendent les ombres d'une foule de « petits Jésus » à l'affût des riches antiphysiques. On procède à des fêtes, on brode et l'on fait de la tapisserie. Certains portent des crinolines. On se fiance en s'offrant des fleurs d'oranger.

Dès lors le secret est levé. Et comme le vice, en s'étendant, est devenu « immonde », la répression s'aggrave. La police intervient. Le 20 juillet 1845, on arrête quarante antiphysiques aux Tuileries. La médecine, qui avait longtemps répugné à se pencher sur ces « êtres », les ausculte et dit des sottises.

Ce délire policier et médical intrigue. Pourquoi le dix-neuvième siècle se met-il à tonner ? L'Eglise ? Elle ne dit pas grand-chose. Il faut alors chercher ailleurs les sources du soupçon qui accompagne les homosexuels, surtout autour de cette année 1857, celle où les trains roulent de mieux en mieux, où les banquiers sont gras à lard et où l'industrie, une fois les ouvriers mis au pas, tourne à la perfection.

Voici l'explication que nous avons cru lire à travers les documents de Pierre Hahn. Ce siècle mange, travaille, bâtit et jouit. On est matérialiste. On a moins souci du ciel que de la terre, mais d'une terre en ordre, et c'est ici que les antiphysiques sont déplorables : ils fonctionnent comme des bactéries. Ils menacent la société car leurs voies sont tortueuses. D'abord, ils ne font pas d'enfants. Ensuite, ils sont la proie des voleurs, des maîtres-chanteurs et même des assassins, ce qui trouble l'harmonie. Enfin, les bourgeois sont terrorisés par leur propre corps.

Pourtant il y a pis. Ce que les antiphysiques visent, c'est l'ordonnance de la société, sa distribution en classes. Voilà le mal. Les sodomites se fichent des taxinomies. Ils procèdent à des accouplements contre nature, c'est-à-dire que les nantis se mélangent aux démunis. Des princes fréquentent leurs laquais, c'est du joli, et, si l'on n'y veille, on ira jusqu'où ?

Pierre Hahn est modeste. Il n'ajoute pas beaucoup de commentaires à ces documents. A peine dessine-t-il une grille d'intelligibilité. Mais quelles pièces ! Mémoires du temps, registres de levée d'écrou, correspondances entre antiphysiques, confessions pathétiques, belles d'ailleurs, de tel jeune homme travesti ou pédéraste, ou encore les curieuses fiançailles de la « princesse Salomé », l'un des homosexuels les plus en vue, étranges papiers de l'amour et de la détresse, du désir et de l'injustice, petits papiers revenus de la nuit.

GILLES LAPOUGE.

★ NOS ANCETRES LES PERVERS. LA VIE DES HOMOSEXUELS SOUS LE SECOND EMPIRE, de Pierre Hahn, Olivier Orban, 333 p. Environ 58 F.

Les homosexuels célèbres

IL y a deux catégories de livres qui découragent la lecture : ceux qu'on lit sans les comprendre et ceux qu'on lit en les comprenant trop bien. *Les homosexuels célèbres* de l'historien anglais A.L. Rowse appartient manifestement à la seconde.

A travers des portraits d'écrivains, d'artistes, d'hommes politiques, l'auteur nous promène de la Renaissance à l'époque contemporaine. Il entend en même temps nous éclairer sur la créativité : elle serait, selon lui, « *la rançon psychologique de l'ambivalence sexuelle, d'une sensibilité androgyne, de l'aiguisement extrême des facultés de perception, et des tensions qui mènent à l'accomplissement d'une œuvre* ». A s'en tenir là, il ne prend pas de gros risques.

L'homosexualité féminine n'est pas représentée dans cet ouvrage : A.L. Rowse, dans sa préface, admet volontiers qu'il n'y entend rien. Il n'est pas certain que les repères biographiques d'homosexuels illustres, même pimentés d'anecdotes plus ou moins connues, ajouteront beaucoup à notre compréhension de la créativité artistique ; leur seule utilité consistera sans doute à aprendre aux béotiens qu'Oscar Wilde, André Gide et Yukio Mishima avaient quelques goûts communs...

Quant à la traduction, qui ne saurait être imputée à qui que ce soit, puisqu'elle n'est même pas signée, elle contribue à rendre plus médiocre encore un livre qui l'est déjà suffisamment.

R. J.

★ LES HOMOSEXUELS CELEBRES, de A.-L. Rowse. Albin Michel, 310 p. Environ 59 F.

L'impuissance

(*Suite de la page 13.*)

Les examens médicaux et légaux qui précédaient ou préparaient le « congrès » ont survécu largement à ce rite barbare qui, lui-même, est d'origine assez récente. La justice civile, ecclésiastique ou canonique continuera jusqu'au dix-neuvième siècle et même jusqu'en 1970, à surveiller, avec une délectation sadique, voire pornographique, les ébats des couples mariés quand ils seront handicapés par l'impuissance de l'homme. Cette justice fabriquera ainsi des impotents sexuels plus nombreux que ceux qu'elle aura décelés.

Le livre de Darmon est plus savant et plus original sur le XIXe que sur le XVIIe siècle. Il témoigne à sa manière sur la monarchie du sexe, que Michel Foucault, dans un livre dense et remarquable (1), avait déjà mise à l'index. Sous couleur de pruderies et de refoulements, la royauté de l'amour et la malédiction pour l'impuissance ont sévi dans notre culture occidentale, parmi les poètes, les confesseurs, les juges, les médecins et finalement parmi les psychanalystes, depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. Pendant des siècles, on n'a parlé que de cela, on n'a pensé qu'à cela.

Il faudra bien autre chose que le livre érudit de Darmon pour abolir ce monarque exigeant, qui trône avec son arc et ses flèches sur les autels de notre culture ; il met des tigres virils dans nos moteurs, des cadres agressifs et dynamiques dans nos entreprises. Ce monopole obsessif engendre du reste des réactions légitimes en sens contraire : « *Bander ne se fait plus* », disait par exemple, tout récemment à l'un de nos meilleurs philosophes un étudiant californien qui voulait en finir avec l'éternel culte phallique de l'Occident. Etonnante et courageuse Californie, toujours à l'avant-garde des modes ! L'audacieuse opinion de ce jeune Américain paraît quand même bien prématurée... Darmon gardera, lui, l'immense mérite d'avoir propulsé sur le devant de la scène une « minorité » supplémentaire. Comme si nous en manquions ! Après les Occitans, les Bretons, les Basques, les jeunes, les homosexuels et les femmes, voici venir enfin la grande revanche des non-virils, trop longtemps parqués, marginalisés, humiliés, trop longtemps courbés sous le talon de fer de notre culture phallocratique.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LE TRIBUNAL DE L'IMPUISSANCE, de Pierre Darmon. Le Seuil, « Univers historique », 320 pages. Environ 60 F.

(1) *Histoire de la sexualité*, Gallimard.

ÉDUCATION



AU CONGRÈS DE TOULOUSE

La tendance majoritaire de la FEN est renforcée par les votes mais non par les débats

Toulouse. — Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale a adopté, mercredi 30 janvier, la motion d'orientation présentée par la majorité Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D., proche des socialistes) par 58,34 % des mandats, soit une progression de 1,81 % par rapport à 1978. La principale tendance d'opposition Unité et Action (U.A. animée par des communistes, mais qui comprend aussi des socialistes et des « sans parti ») a obtenu 31,83 % des mandats, soit une perte de 1,82 %. Unité et Action avait déjà enregistré une faible diminution du nombre de ses mandats en 1978, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années. Les motions des autres tendances minoritaires se répartissent ainsi les mandats restants : Ecole émancipée (tendance anarcho-syndicaliste), 5,17 % (+ 0,14 %) ; Front unique ouvrier (FUO animé par des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste), 3,11 % (— 0,21 %) ; Education et Autogestion, 1,55 % (+ 0,07 %).

Plus que par le débat d'idées au congrès — d'assez faible tenue, — le renforcement de la majorité de la FEN et la baisse de sa principale tendance d'opposition tiennent surtout à des éléments qui leur sont extérieurs : l'intervention soviétique en Afghanistan, la prise de position du parti communiste français — qui n'ont pas manqué d'être exploitées à outrance par les militants du courant majoritaire — et la décision de la C.G.T. de ne pas syndiquer les enseignants. L'accusation a d'autre part été portée contre la direction fédérale par tous les courants minoritaires, de « manipulation » des mandats par le biais d'une harmonisation des règlements intérieurs (« le Monde » du 29 janvier).

De notre envoyée spéciale

Unité ! Que de fois n'a-t-on entendu ce mot depuis trois jours, comme s'il était nécessaire de bien enfoncer le clou pour se convaincre que l'unité existe et existera encore au sein de la FEN. Il est vrai qu'à écouter les orateurs il fallait être fin limier pour trouver, en dépit de leurs propos, la moindre trace de cette volonté d'unité tant affirmée. Le secrétaire général de la fédération, et derrière lui tous les intervenants du courant majoritaire U.I.D. ont consacré l'essentiel de leurs interventions à attaquer sur le terrain politique des militants de leur fédération : ceux de la principale tendance d'opposition, Unité et Action, animée principalement par les communistes, mais qui comprend aussi des socialistes.

C'est en ce sens que l'intervention soviétique à Kaboul et le parti communiste français — qui l'a soutenue — ont indirectement aidé la majorité de la FEN. L'argument, il est vrai, pouvait être exploité, mais jusqu'à une certaine limite car ce n'est pas seulement cela qu'attendent les adhérents de base — dont le nombre d'ailleurs diminue.

Renforcée par les votes, la majorité de la FEN ne l'a pas été par les débats. Ceux-ci ont plutôt profité à la principale cible de la majorité, le courant Unité et Action, qui, en dépit de ses divergences politiques, n'est pas tombé dans le piège qui lui était tendu. Plus encore, les militants d'Unité et Action appartenant à l'ensemble des syndicats de la FEN sont parvenus à se mettre d'accord sur un projet de « motion Afghanistan » *(voir page 5)*. Mais elle n'a été rendue publique qu'à l'issue du débat d'orientation, qui ne permettait pas à Unité et Action de déborder — compte tenu de son habile stratégie — le cadre syndical.

Opposant aux « *convergences FEN-Beullac* » le « *coup porté contre le pouvoir* » par la grève et la manifestation organisées notamment par Unité et Action en décembre dernier, M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), a à son tour attaqué. « *Ce n'est pas à Kaboul mais à Toulouse,* a-t-il déclaré, *que se jouent le sort de nos revendications, le sort des jeunes qui nous sont confiés.* » cette « *diversion* », a-t-il ajouté, a pour but de « *camoufler la réalité de votre orientation au plan syndical, celle de l'acceptation et de la renonciation* ».

Regrouper les syndicats

Non sans avoir attaqué aussi l'attitude « *bureaucratique* », la « *domination sans partage* » de l'exécutif de la FEN, M. Alaphilippe a proposé des pistes d'action syndicale. « *Renforcer l'action* » et l'organisation suppose pour M. Alaphilippe d'organiser « *l'action commune des personnels de la FEN* ». « *Nous ne sommes pas favorables,* a-t-il expliqué, *à la multiplication des syndicats, qui morcèle et isole les diverses catégories et permet de manipuler la fédération. Nous pensons au contraire qu'il convient de les regrouper à partir des communautés d'intérêt, des pratiques professionnelles et des lieux d'exercice. (...) Il convient de consulter les personnels concernés. Nous sommes certains que ce serait le moyen de faire venir à la FEN des dizaines de milliers d'enseignants qui s'en tiennent aujourd'hui éloignés, notamment dans les collèges.* » Ces établissements, il est vrai, constituent un vaste champ de syndicalisation où s'affrontent le Syndicat national des instituteurs (qui représente plus de la moitié des adhérents de la FEN et appartient au courant majoritaire), le Syndicat national des enseignements du second degré, et un syndicat autonome.

Dénonçant « *la chasse aux sorcières* » et rappelant la « *détermination syndicale unitaire* » des militants de son courant de pensée, M. Alaphilippe a appelé le congrès à « *définir les modalités d'une puissante action nationale de grève et de manifestations de l'ensemble de la fédération* » pour « *arracher des moyens supplémentaires, défendre notre droit au repos et nos libertés* ».

« *Pour le Front unique ouvrier, qui lutte notamment sur le terrain contre les stages d'élèves de l'enseignement technique en entreprise, stages décidés par le ministère de l'éducation en accord avec la FEN* », la décision de grève générale de l'enseignement est aujourd'hui la seule réponse. « *C'est pourquoi,* a expliqué M. Thierry Foulkes, *nous sommes pour les comités de grève élus avec les organisations syndicales et dans les collèges les assemblées générales souveraines. C'est la seule voie pour imposer l'unité contre les diviseurs.* »

Condamnant de son côté « *très clairement l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan* », M. Marc Bouvet a, au nom de l'Ecole émancipée, affirmé que « *tous ceux qui utilisent Kaboul pour aggraver la division ont tort et nuisent au combat commun* ».

Attaques somme toute traditionnelles contre la majorité de la FEN tout autant que les agressions anti-communistes de cette dernière. Mais il faut bien convenir que la stratégie adoptée à Toulouse par le courant U.I.D. a été moins habile que celle d'Unité et Action. Qu'a répondu en effet M. Maurice Piques au nom d'U.I.D. ? « *Nous avons toujours combattu pour l'unité et nous voulons la préserver.* » La FEN dénonce « *la politique antisociale* » du gouvernement. Elle ne « *méconnaît pas la réalité de la crise* ». » *La responsabilité syndicale exige une étroite corrélation entre les objectifs présentés et les moyens d'action retenus.* » Il est aussi revenu sur les thèmes politiques vingt fois développés auparavant.

Mais quels résultats, quelles perspectives concrètes pour les personnels de l'éducation, pour l'école ? Non seulement la majorité de la FEN n'a pas répondu à l'accusation portée contre elle de dissimuler derrière cette façade un « *bilan désastreux* », mais en outre ne serait-elle pas aussi habile qu'Unité et Action si elle reconnaissait que — indépendamment de son unité syndicale — le courant U.I.D. est lui aussi traversé par des divergences politiques, les mêmes qui secouent actuellement le parti socialiste ?

CATHERINE ARDITTI.

Libres opinions

L'UNITÉ N'EST PAS UN JEU

par CHARLES LACHENAUD (*) et JEAN PETITE (**)

Le syndicalisme résonne des bruits de la division. L'antagonisme qui sépare aujourd'hui les anciens partenaires du programme commun ne peut que traverser les militants qui, sur les terrains des luttes syndicales, agissent ensemble. Le choc provoqué par l'intervention des armées soviétiques en Afghanistan a amplifié les différences entre les grandes organisations syndicales. Certains vont jusqu'à penser qu'il peut entraîner une sorte de déstabilisation des confédérations. D'où les outrances ou les prudences des leaders.

A la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui tient son congrès, c'est l'occasion de rêver à ces remodelages de courants, entendons l'éclatement d'Unité et Action et le renforcement de la majorité actuelle. Ainsi pourrait commencer une restructuration par transfert de militants, qui satisferait l'esprit ou les attentes d'observateurs étrangers : une plus grande identité de chaque courant syndical avec les partis politiques qui s'affrontent. La division gangrènerait le mouvement syndical, la courroie de transmission pourrait à nouveau bien fonctionner : les grands leaders syndicaux deviendraient les experts des partis politiques avec, le cas échéant, pour eux, l'espoir d'infléchir la politique de leur parti. Le parti communiste aurait moins de problèmes. Le parti socialiste pourrait mieux y retrouver les siens.

C'est là un rêve, mais un rêve dangereux qui ne peut venir qu'à des stratèges en chambre du syndicalisme, non aux militants sérieux qui luttent aujourd'hui sur *le terrain concret des revendications*. Or on ne joue pas à l'unité comme à la bataille navale. Déjà, sur des objectifs bien définis, des luttes sont menées qui font échec à la désespérance.

Le terrain syndical demeure l'un des terrains de rencontre. Là où des socialistes et des communistes sont ensemble dans des organisations ou des courants syndicaux, la discussion est franche, sans concession. Les militants syndicalistes ne sont ni de simples porteurs de *banderoles, ni des* pupilles placés sous la tutelle des politiques. Ils acquièrent un sens toujours renouvelé de l'indépendance syndicale.

Car l'unité, aujourd'hui, n'est pas un jeu formel. Elle a besoin du terrain des luttes communes pour se maintenir et se renforcer. Entre militants, chaque fois que communistes, socialistes et autres se rencontrent, entre organisations aussi — quand elles se distinguent sur le plan syndical, — de francs débats peuvent se développer. Seule la *franchise réciproque* peut faire échec à la division, au repli frileux sur les positions défensives du corporatisme. Elle doit permettre, aujourd'hui, de mieux agir avec les autres et de dégager en toute lucidité de nouvelles perspectives pour l'union.

Ceux qui, aujourd'hui, signent la pétition nationale pour l' « *union dans les luttes* » affirment leur droit de dire leur volonté librement. Cela suppose que soit respecté, au parti socialiste comme ailleurs, la liberté d'initiative et le « franc jeu » des militants syndicaux.

(*) Membre du bureau national du SNE-Sup., militant socialiste.

(**) Membre du bureau national du SNES, militant socialiste.

RELIGION

JEAN-PAUL II IRA AU BRÉSIL EN JUILLET

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — « *Jean-Paul II ira au Brésil en juillet* », a confirmé mercredi 30 janvier, le directeur de la salle de presse du Saint-Siège, sans toutefois préciser la date de ce voyage. Il a ajouté que les dates seront fournies « *au début du mois de mai, au plus tôt* ». Le pape « *a, en effet, accepté une série d'autres invitations, venues de pays d'Amérique du Sud, et les organisateurs de ses voyages étudient actuellement les possibilités de coupler le voyage du Brésil avec d'autres destinations dans cette région* », a-t-il ajouté. Interrogé sur une tournée du pape dans le Sud-Est asiatique, le Père Panciroli a rappelé que Jean-Paul II avait lui-même déclaré qu'il irait aux Philippines en 1980, sans fixer de date. Il a ajouté que ce voyage se ferait sans doute, mais qu'en raison tant de la situation dans ce pays il de la situation dans ce pays, il était difficile de prévoir quand il aurait lieu. Il est probable que d'autres pays soient visités par la *même occasion*. Le pape a en effet accepté les invitations du Japon et de Sri-Lanka.

MÉDECINE

● *Au cours d'un congrès récemment réuni à Saint-Nazaire,* une cinquantaine de médecins hospitaliers ont décidé de créer un « Syndicat de la médecine hospitalière » (S.M.H.), dont les statuts sont proches de ceux du Syndicat de la médecine générale. Dans sa charte, cette nouvelle association affirme notamment qu'« *il est indispensable de lutter contre la hiérarchie qui pérénise le mandarinat de chefs de service inamovibles* » et demande « *une collégialité des décisions* ». Le S.M.H. refuse que « *l'hôpital public soit un marché privilégié des grandes firmes électroniques et de la chimie* » et trouve « *anormal que des médecins, grâce à des consultations privées ou à un secteur privé d'hospitalisation puissent tirer des profits en se servant d'une structure publique normalement au service de la population. (...)* » — *(Corresp.)*

★ Syndicat de la médecine hospitalière, B. P. n° 8, 92220 Bagneux, tél. 543-88-24.

NOUVELLE DISTRIBUTION DU « TRACT SUR LA DROGUE »

Une vingtaine d'enseignants ont distribué jeudi matin 31 janvier le « *tract sur la drogue* » à la porte du lycée de Noisy-le-Sec. C'est la première fois que la diffusion de ce tract avait lieu dans la Seine-Saint-Denis depuis qu'une distribution semblable avait eu lieu à la porte d'autres lycées de l'académie de Créteil (*le Monde* du 24 janvier). Les professeurs du lycée de Noisy, militants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), s'étaien tjoints aux responsables de leur section académique « *par solidarité,* ont-ils déclaré, *avec des éducateurs qui risquent des sanctions alors qu'ils souhaitent seulement débattre de la drogue et empêcher que les jeunes qui se droguent soient rejetés par la société et marginalisés* ».

Le tract diffusé à Noisy s'intitule : « *Pour la liberté de penser, de le dire et de l'écrire* ». Il dénonce la campagne de presse qui, « *sous couvert de protéger la jeunesse* [a pour but] *d'imposer l'ordre moral, donc de porter atteinte à la liberté d'expression et de recherche, et de pousser à la répression et aux interdictions professionnelles* ». Le texte reproduit la déclaration de M. Pierre Zarka, « *La lutte pas la drogue* » et celle d'enseignants du lycée Darius-Milhaud du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), militants du SGEN-C.F.D.T., du SNES et du SNETP-C.G.T., intitulé « *La lutte pas la morale* ».

● *Grève et manifestation d'étudiants à Paris.* — Pour protester contre les menaces d'expulsion des étudiants étrangers, un millier d'étudiants ont manifesté mercredi 30 janvier à Paris. Cette manifestation était organisée par le comité de grève de l'unité d'enseignement et de recherche de Tolbiac (université de Paris-I), qui affirme que trois étudiants étrangers (un Camerounais et deux Tunisiens) risquent de ne plus pouvoir poursuivre leurs études en France.

● *Campagne de la Fédération Cornec pour les maternelles.* — M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), a lancé le 27 janvier une campagne « Pleins feux sur l'école maternelle », sur les deux thèmes : la limitation du nombre des élèves à vingt-cinq par classe pendant toute la scolarité obligatoire, et le droit à l'école maternelle en milieu rural. La F.C.P.E. veut attirer l'attention sur l'importance des premières années de la vie dans l'éducation. Un colloque et un rassemblement national à Paris clôtureront, fin avril, cette campagne dont le coup d'envoi a été donné à La Batie-Montgascon, petit village de l'Isère qui se bat depuis la rentrée pour l'ouverture d'une deuxième classe maternelle (*le Monde* du 31 octobre 1979).

DÉFENSE

La 11e division parachutiste garde ses trois régiments d'appelés

confirme le général Lagarde

De notre correspondant régional

Toulouse. — Venu inaugurer mercredi 30 janvier, à Francazal, dans la grande banlieue toulousaine, les nouvelles installations de la base opérationnelle mobile aéroportée (BOMAP) de la 11e division parachutiste, le général Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, a déclaré que cette grande unité, qui dispose de toutes les forces aéroportées du grand sud-ouest de la France et de Corse, gardera la totalité de ses régiments d'infanterie composés d'appelés : le 1er R.C.P., le 9e R.C.P. et le 6e R.P.I.Ma (1). Récemment (*le Monde* du 26 janvier), la présidence de la République avait invité le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, « *à prendre les dispositions nécessaires pour éviter la diminution du nombre des régiments parachutistes de l'armée de terre* ».

Les premières informations officieuses concernant la dissolution du 9e R.C.P. et la ventilation d'une partie de ses cadres au sein du 1er R.C.P. avaient circulé peu après le passage du ministre de la défense à Pamiers (Ariège), où il avait assisté au *début des travaux des futurs* casernements d'un régiment d'infanterie aéroportée.

Le général Lagarde a été formel : la 11e D.P. conserve les structures qui lui ont été données l'été dernier après la dissolution de ses deux brigades (Auch et Pau) et des bataillons de commandement et de soutien (les *420e et 425e*) qui *leur étaient* attachés. Le général Lemaire, commandant la 11e D.P. et la 44e division militaire territoriale, dispose d'éléments opérationnels divisionnaires parachutistes : 1er régiment de hussards à Tarbes, 17e régiment du génie à Montauban, 35e Régiment d'ar- à Montauban, 35e régiment de commandement et de soutien à Toulouse, 1er régiment d'infanterie de marine à Bayonne, 5e régiment d'hélicoptères de combat à Pau, 5e groupe d'aviation légère de l'armée de terre à Pau et la MOMAR, qui va s'installer définitivement à Francazal.

Les spécialistes de la BOMAP ont pour mission d'assurer le soutien technique des opérations aéroportées par la mise à terre des personnels, de leur armement et des matériels. Ce sont eux qui assurent par air les ravitaillements nécessaires aux unités larguées ainsi que l'entraînement des régiments de la division et des formations assimilées.

Le groupement aéroporté professionnel (GAP), que commande à Albi le général Guichard, est un élément particulier de la 11e division parachutiste. Autour d'un état-major servi par le 1er bataillon parachutiste de commandement et de soutien, le GAP groupe, en effet, les trois régiments d'infanterie d'engagés de la division : le 2e régiment étranger parachutiste (Calvi), le 3e R.P.I.Ma. (Carcassonne) et le 8e R.P.I.Ma. (Castres), tandis que les trois autres régiments non « professionnalisés », constitués par des appelés : 1er R.C.P. (Pau), 9e R.C.P. (Toulouse) et 6e R.P.I.Ma. (Mont-de-Marsan), ne sont rattachés à aucun groupement.

Le général Lagarde a confirmé que le 9e R.C.P. quitterait la caserne Niel, à Toulouse, pour rejoindre ses nouveaux casernements à Pamiers l'été prochain, et que le 1er R.C.P. resterait en garnison à Pau. Il a ajouté qu'il n'était apparu au commandement ni opportun ni utile dans le contexte de la situation internationale de modifier la physionomie de la 11e division parachutiste.

LÉO PALACIO.

(1) Les R.C.P. sont des régiments de chasseurs parachutistes ; le R.P.I.Ma. un régiment parachutiste d'infanterie de marine.

Le général Lacaze reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 30 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jeannou Lacaze.

[Né le 11 février 1924 à Hué (Vietnam), Jeannou Lacaze, après avoir appartenu aux F.F.I. à la fin de la dernière guerre mondiale, sort de Saint-Cyr dans l'infanterie. Il sert notamment en Extrême-Orient et en Afrique dans la légion étrangère. En 1967, il commande le 2e régiment étranger de parachutistes qui est partiellement engagé au Tchad. De 1971 à 1976, il occupe les importantes fonctions de directeur du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.). A ce poste, il sera le premier officier des services secrets français à recevoir des étoiles de général. Il commande ensuite la 11e division parachutiste et il est, actuellement, inspecteur de l'infanterie.]

Sont promus : général de division, le général de brigade André Faverdin ; général de brigade, le colonel Jean-Louis Brette.

Est nommé : inspecteur des forces extérieures et inspecteur des troupes de marine, le général de division Georges Maldan.

● MARINE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre : le vice-amiral Claude Pieri et le vice-amiral Bernard Franchet, nommé conseiller du gouvernement pour la défense.

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Christian Brac de la Perrière ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Olivier De Veyrac et le capitaine de vaisseau André Bougeois, nommé major général du port de Cherbourg et adjoint au préfet maritime de la Ire région maritime ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Claude Langlois, nommé chef du service des marchés généraux du commissariat de la marine nationale.

● AIR. — *Sont nommés :* commandant la IIIe région aérienne (Bordeaux), le général de division aérienne Jean Rajau ; commandant l'Ecole technique de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Gilbert Gagneux ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Paul Baujard ; commandant le 2e commandement aérien tactique, le général de brigade Roland Mentre.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de corps aérien Henri Atlan.

● SERVICE DE SANTÉ. — *Sont promus :* médecin général-inspecteur, le médecin général, médecin-chef des services hors classe André Joulin ; médecin général-inspecteur, le médecin général, médecin-chef des services hors classe Jean-André Bereni, nommé *directeur des services* de santé du 24e corps d'armée et des forces françaises d'Allemagne ; médecin général, les médecins-chefs des services de classe normale Jean Colin et Albert Gros.

Sont nommés : inspecteur du service de santé de l'armée de terre, le médecin général-inspecteur Jean-Jacques Desangles ; directeur de l'Ecole d'application du service de santé de l'armée de terre, le médecin général Pierre Lefebvre.

Ravitaillés en vol

QUATRE MIRAGE F-1 RALLIENT SANS ESCALE LA CORSE A DJIBOUTI

Quatre avions Mirage F-1 de défense aérienne, appartenant à la 5e escadre de chasse d'Orange (Vaucluse), ont rallié sans escale Solenzara (Corse) à Djibouti, *ravitaillés par un avion-citerne* C-135 des forces aériennes stratégiques. Cet exercice, destiné à démontrer la capacité de l'armée de l'air française à opérer à très longue distance, a eu lieu dans la journée du mardi 29 janvier. Tous les Mirage F-1 doivent être rentrés en France ce jeudi 31 janvier.

***Ce vol,* entre la France *et la* République de Djibouti, a représenté plus de 5 000 kilomètres d'une traite et il a été réalisé en six heures grâce à quatre ravitaillements en vol, au total.**

L'armée de l'air, qui précise que des missions de plus de cinq heures sans escale ont déjà été faites à l'entraînement sans *toutefois quitter l'espace aérien* national, estime avoir démontré la « complémentarité » du Mirage F-1 avec l'avion d'attaque au sol Jaguar déjà utilisé hors des frontières nationales, en Afrique notamment.

A la demande de la jeune République de Djibouti, la France maintient sur ce territoire *dix avions* Mirage-III anciens et un ou deux avions de surveillance Breguet-Atlantic à long rayon d'action.

Cet exercice est important à plus d'un titre. Il peut rassurer les Etats avec lesquels la France a signé des accords de défense ou de coopération militaire, en démontrant la capacité de l'aviation de combat française d'assurer une couverture aérienne à la demande hors du sol national. Indirectement, il apporte la preuve que la distinction, autrefois pratiquée, entre un avion tactique et un avion stratégique n'a plus guère de sens aujourd'hui, dès lors qu'un monoréacteur monoplace de 15 tonnes maximum au décollage peut couvrir des distances intercontinentales grâce au ravitaillement en vol.

« A fortiori », le biréacteur soviétique Backfire, objet de tant de controverses entre Moscou et Washington, peut-il difficilement être classé parmi les *avions dépourvus de missions* offensives à longue distance.

Le Monde

culture

THÉATRE

SPECTACLES POUR ENFANTS

L'HORLOGER D'EAU.

On est très sérieux au CAC de Cergy-Pontoise comme à la Pomme verte de Sartrouville, très soucieux de ne pas verser dans la facilité. *L'Horloger d'eau*, présenté par les uns, produit par les autres, ne pèche certes pas par manque d'ambitions. Il y a sûrement beaucoup de réflexions sur les concordances des jeux d'eau et des jeux de paroles dans ce spectacle. Voilà : un étrange bonhomme (Bernard Sultan), barbu, botté, emmitouflé de caoutchouc jaune, patauge dans une petite piscine de plastique : derrière lui, un assemblage inouï de tuyaux qui s'emboîtent, se déboîtent, permettent à l'eau vraie de jaillir en jet, de s'écouler en source, de jaillir des poches ou des bottes du bonhomme qui parle, parle, de l'horloge à eau justement, de son *principe de fonctionnement* (elle est disposée sur le côté avec un dragon qui se mord la queue). Il y a beaucoup de mots d'esprit, de calembours poétiques, qui passent très vite, comme l'eau. Cela dure une demi-heure et se joue dans les maternelles. C'est la nouvelle école du théâtre pour enfants. On voit bien qu'on a voulu parler ici de l'eau essentielle, de l'eau des origines, de la transgression des interdits... Les enfants ? Il est vrai qu'ils ne s'ennuient pas trop : on fiche de l'eau partout. Alors !

★ Renseignements : Théâtre de Sartrouville, tél. 914-33-51.

CHANTE, CHANTE, ARIANA.

Le Théâtre des Jeunes Années de Lyon a connu des heures difficiles : centre dramatique national depuis le 1er janvier, il a pourtant été averti par la Ville de Lyon qu'il devrait bientôt quitter le Théâtre du Huitième où il était accueilli depuis des années. En 1981, le T.J.A. s'installera à Vaise dans une salle toute neuve.

Victor Carvajal est un Chilien de l'exil, comédien, metteur en scène, réfugié en R.D.A., à Rostock. Il a proposé à Maurice Yendt, du T.J.A., une pièce traversée d'accents douloureux, de nostalgie. Des villageois, chassés de leur terre par une catastrophe mystérieuse, atteignent leur nouveau pays après une longue errance. Mais la peur ne les quitte pas. Au T.J.A., on a voulu greffer sur l'histoire des villageois celle d'un théâtre en difficulté. Sous la métaphore perce une aigreur un peu fâcheuse. La pièce de Carvajal est « éclatée » dans la mise en scène, dit le programme. Résultat : ça grince et ça rêve à la fois, à travers des images très léchées, comme toujours chez Yendt, avec des numéros d'acteurs qui jouent à se parodier, à se distancier. Le village-théâtre ne s'impose guère comme un eréalité poétique. Et, tout de même, le Chili comme prétexte à une évocation de la cuisine des théâtres, c'est un peu gênant !

★ T.J.A., 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon, tél. (7) 874-32-08.

IL ME RESTE UN PAYS A TROUVER.

Mal à l'aise dans un théâtre où coregnent une directrice pressée et une femme de ménage débordée, un jeune garçon prénommé Baptiste décide de prendre l'air du large. Et, d'abord, il doit traverser la ville et ses interdits, les pelouses à ne pas traverser, les cours où la musique est interdite, etc. D'aventure en aventure, il découvre enfin son « étranger » dans un petit cirque des familles et, grâce à la magie de la voyante extralucide, comprend soudain celle du théâtre qu'il a quitté. Il est un peu difficile de voir comment la fameuse expérience du théâtre dans le théâtre peut bien passer par le démontage des illusions naïves du cirque, mais les trois comédiens de la Comédie de Créteil interprètent avec vivacité tant de personnages contrastés qu'on prend assez de plaisir à cette série de gags à grands traits et grosses couleurs.

★ *Comédie de Créteil*, tél. 207-17-40, au Café d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet, tél. 320-25-11.

LES PETITES LUMIÈRES.

De la pénombre, lentement, émerge un très bel espace : une bâtisse, rien que du mur nu, gris, dense avec une porte béante, et deux ouvertures, découpures sombres aux arêtes pures où l'on verra passer les gens, où chaque visage, chaque geste entrevu, se chargera de mystère. Devant la maison, un terrain vague, du sable sombre où les pas qu'on fait, les mégots abandonnés, donneront d'étranges fumeroles. Il y *a aussi deux carcasses d'autos* et une cuisinière blanche. Nous sommes de l'autre côté de la palissade, derrière la ville. On ne sait pas où. Une petite fille s'est perdue. C'est la nuit. De la maison, des carcasse se dégagent de curieux personnages, Judith, Sisyphe et les autres.

Tout un peuple de chats en cartes postales est installé sur le sable avec ses écuelles qu'éclairent de petites lumières. Ici, il n'y a ni travail ni famille. Les gens de la maison sont d'élégants rôdeurs qui dînent sur le toit *brillant* des vieilles bagnoles. On joue aux cartes selon des règles inconnues et les gens eux-mêmes sont peut-être des cartes à jouer. Une dame couchée fume tranquillement la pipe. Il y a une espèce de surprise-partie. La petite fille joue avec un revolver et flirte avec un garçon sauvage. On ne sait pas si elle retournera chez elle à la ville. Daniel Gérard est le poète-metteur en scène de ces *Petites lumières* où l'on rêve au théâtre comme si on était au cinéma.

★ Renseignements : Studio-Théâtre de Vitry et Françoise Marty, tél. 357-44-94.

LES PESANTS SOUCIS D'AUGUSTIN LÉGER.

A la mauvaise habitude d'arriver (très) en retard, certains parents ou autres accompagnateurs ajoutent souvent celle de ne prêter aucune attention à la définition d'un spectacle. Celui-ci, et c'est bien spécifié, s'adresse aux enfants à partir de huit ans. Comme par un fait exprès, le public ne dépassait pas ce jour-là l'âge de la maternelle. Comment Bernard Cordeaux, à la fois musicien, conteur, marionnettiste, pourrait-il, face à ces enfants surtout sensibles aux effets visuels, faire passer en paix sa très jolie légende d'Augustin Léger, gnôme émouvant qui veut grandir et part, à cette fin, à la recherche de la fleur qui parle, gardée par les Rollmobz au bord d'un volcan où il lui faudra descendre affronter la famille de Timoléon Spumante ? Voyage au bout des angoisses d'une poésie troublante. On songe à Grimm. Toutes sortes de marionnettes, grandes et petites, à tige et à gaine, manipulées par le seul Cordeaux, la musique grêle de l'olifant, un texte raffiné, et le courage de traiter les vraies peurs de l'enfant. C'est très beau.

BERNARD RAFFALLI.

★ La Tanière, 45 bis, rue de la Glacière, tél. 749-03-13 et 374-54-54.

« L'Homme, la Bête et la Vertu » de Pirandello

Du rire et des silences

Luigi Pirandello avait écrit en 1919 — époque désorientée — une petite farce sinistre un peu à côté de ce qu'il faisait d'habitude.

Le capitaine Perella, depuis pas mal d'années, ne touche pas à sa femme. Mme Perella se trouve néanmoins attendre un enfant. L'interruption de grossesse est alors un crime difficile à tenter en Italie (et ailleurs). Le père de l'enfant, le professeur Paolino, décide de transformer, pour une nuit, le capitaine Perella en « bête » : il demande à Mme Perella de se vêtir et de se maquiller d'une manière très provocante et il fait avaler au capitaine un gâteau dans lequel un médecin ami a incorporé un médicament « érogène ». L'acte conjugal sera accompli, la grossesse n'assombrira pas l'époux.

La pièce échappe à la comédie légère de boulevard, pour plusieurs raisons. Il y a, dans *l'Homme, la Bête et la Vertu* un fond sordide, qui frôle le fait divers plus que le théâtre amusant. Il y a des arrière-plans réfléchis, par exemple une opposition du lunaire et du solaire qui se marque jusqu'à l'aspect physique du philtre, du gâteau, lequel se présente sous la forme d'une demi-sphère moitié blanche, moitié noire : on dirait un objet cabalistique. Il y a aussi, sous la brutalité de la farce, une sous-étude assez délicate de ce que seraient les états de conscience des protagonistes s'ils n'étaient pas coincés dans une situation de force qui réclame une issue rapide. Il y a aussi une transposition intelligente de la *commedia dell'arte*.

Le rire, dans cette pièce, n'est pas prévu comme un effet que l'auteur provoque par des mécanismes comiques de situation ou de répliques. Le rire est ici l'envers de choses qui deviennent grotesques par absurdité, par désarroi, par abjection. Il s'agit d'un comique noir qui échappe aux personnages, et qui prend le public en écharpe.

Il serait intéressant de voir ce que donnerait cette pièce si elle était montée et jouée à froid, par des acteurs de conduite sobre, qui ne paraîtraient pas sensibles à l'outrance de leurs actions, qui n'entendraient pas les rires du public.

Henri Tisot, homme de théâtre fin, qui d'ailleurs montre, par un texte imprimé dans le programme, qu'il a bien vu les intentions de Pirandello, a toutefois choisi de jouer la pièce presque en boulevard : ambiance à la Pagnol, jeux de scène accidentés, interprétations appuyées : le rire est programmé *avant*, au lieu de venir *après*.

Alors Pirandello perd presque toute sa substance, et le vertige sinistre-comique n'est plus sensible que lors de certains silences qu'a aménagés tout de même Tisot, silences pendant lesquels les acteurs se regardent, médusés, comme s'ils se demandaient si cette comédie ne va pas d'un coup basculer dans le néant.

Dans les limites que lui assigne Tisot, le spectacle « fonctionne ». Tisot (le professeur) joue avec gentillesse. Marco Perrin (le capitaine) joue gros mais bien. Marie Dubois (Mme Perella) interprète du bout des doigts un rôle de femme qui, dans cette mise en scène, est sans portée. On dirait que le décorateur, Arthur Aballain, dans sa manière de traiter la maison du ménage Perella, a pris parti, lui, pour Pirandello : il y a de l'âme dans ces murs, on sent là les signes d'une vie, d'une famille, d'un esprit particulier : la guignolade qui y a lieu en semble d'autant plus incongrue.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Daunou, 20 h. 30.

■ Mme Giscard d'Estaing a inauguré jeudi 31 janvier, à Athènes, une exposition des chefs-d'œuvre de l'impressionnisme et du postimpressionnisme « De Manet à Matisse ». — (A.F.P.)

■ Le Club des amis du Palais-Royal et du Vieux-Paris organise son gala annuel le lundi 4 février au Théâtre des Bouffes-Parisiens, à 20 h. 30. Au programme : « Vive le théâtre ! » par de jeunes comédiens, concours Univers théâtral, variétés (rens. : tél. 296-18-00).

■ Le grand prix de musique du Conseil nordique a été décerné pour 1980 au compositeur danois Pelle Gudmundsen-Holmgren pour ses œuvres « Symphonie » et « Antiphoni ». — *(Corresp.)*

■ Le Théâtre de la Gaîté-Montparnasse présente le tour de chant de Leny Escudero du 22 janvier au 17 février, à 20 h. 30.

RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur de titre, nous avons écrit dans *le Monde* du 23 janvier que la *censure était supprimée en Suisse*. La mesure ne s'applique qu'au canton de Genève, comme l'indiquait l'article de notre correspondante Isabelle Vichniac.

VARIÉTÉS

Les quatre-vingt-dix ans du Moulin-Rouge

Le Moulin-Rouge a célébré, mercredi, ses quatre-vingt-dix ans, par une soirée exceptionnelle au profit de l'UNICEF.

L'actuel Moulin-Rouge n'a rien à voir avec celui où le quadrille « naturaliste » était dansé par la Goulue, *Grille d'égout*, Rayon d'or, Nini-patte-en-l'air et Valentin-le-désossé. C'est en octobre 1889, que Joseph Oller et son associé Zidler inaugurent le Bal du Moulin-Rouge. Le quadrille ouvre la fête à dix heures du soir. Pour faire patienter les amateurs, un petit café-concert, au fond du jardin, présente Yvette Guilbert, Max Dearly et le pétomane, un petit monsieur à moustache, les cheveux en brosse et le visage impassible devant des incongruités qui mettent en joie le Paris de la nuit, tandis qu'un partenaire vient, chaque soir, constater sur scène, qu'il n'y a aucun subterfuge, aucun truc, comme on dit aujourd'hui. Vers 1900, le Bal du Moulin-Rouge se transforme, devient *music-hall*, affiche Mistinguett, Jeanne Aubert. L'établissement brûle en 1915. Reconstruit, il reprend les revues et les opérettes qui lui ont donné un second souffle.

Depuis plus de trente ans, le Moulin-Rouge présente un troisième visage, un divertissement luxueux, tout en mouvement, renouvelé tous les trois ans, supporté par une machinerie sophistiquée, conçu pour dispenser dans l'instant une sorte de bonheur naïf et qui se termine invariablement par le traditionnel « french can-can ».

Les attractions du Moulin-Rouge (éléments de revue, numéros visuels) sont toujours élaborées avec soin, imagination et goût. Ce qui n'a pas été le cas de cette soirée de l'UNICEF, présentée avec rigidité et vulgarité par Jean-Claude Brialy et un Peter Ustinov qui avait l'air de sortir du lit.

En dehors de la troupe du Moulin-Rouge et de quelques minutes avec Charles Aznavour, Thierry Le Luron et Bernadette Lafont, qui a su recréer avec son cœur la valse chaloupée, le spectacle a été franchement désastreux avec Village People, mécanique publicitaire ennuyeuse et passée de mode, Amanda Lear, sans voix et sans grâce, les évocations sans classe et sans charme de Mistinguett et de Joséphine *Baker par* les travestis de Michou, Zizi Jeanmaire, qui n'a plus rien à dire et répète inlassablement ce qu'elle a su faire de mieux en trente ans de carrière, Sacha Distel, chanteur de charme suranné, Georges Chakiris, qui vit depuis vingt ans sur le succès de *West-Side Story*, les Chœurs de France enfin, involontairement branquignolesques.

La soirée s'est cependant terminée d'une manière plus heureuse avec Ginger Rogers, qui flanqua brusquement la nostalgie des comédies musicales des années 30 en chantant quelques airs de Gershwin.

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

MORT DE LIL DAGOVER

La comédienne allemande Lil Dagover vient de mourir à Munich. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

Née à Java en 1897, Lil Dagover, de son vrai nom Marta-Maria Lilitts, avait fait ses études à Baden-Baden, puis à Weimar. Mariée à vingt ans avec l'acteur Fritz Daghofer, elle divorça deux ans plus tard, en 1919, pour commencer sa carrière avec Fritz Lang dans Harakiri *(ou* Madame Butterfly*), puis elle joua dans un film qui allait lui établir sa réputation de vedette,* le Cabinet du docteur Caligari, *de Robert Wiene, bien vite devenu le classique de l'expressionnisme. Viendront ensuite de nombreux films, parmi lesquels* Kabale und Liebe, *de Karl Froelich (1920),* Destins, *de Fritz Lang (1921),* Tartuffe, *de Murnau (1925).*

Elle quitte alors l'Allemagne pour aller tourner en Suède, avec notamment Gustav Molander (Le plus beau mariage, *1926), puis en France, en 1928, avec Julien Duvivier* (le Tourbillon de Paris), *André Hugon* (la Grande Passion) *et Fescourt* (Monte-Cristo). *Tout cela avait d'aller tenter sa chance à Hollywood, où, en 1931, elle joue* la Femme de Monte-Carlo. *Cette même année, elle rentre dans son pays. Elle ne cessera plus de travailler, et, jusqu'à 1956, année où elle abandonne le cinéma pour jouer sur la scène, elle tiendra près d'une centaine de rôles à l'écran, dans des œuvres néanmoins mineures, comparées à celles qui l'avaient fait connaître. Entre autres :* Le congrès s'amuse, *d'Erich Charrell (1931),* l'Espion de Napoléon, *de Gerhard Lamprecht (1935),* la Sonate à Kreutzer, *de Veit Harlan (1936).*

La « fiction documentaire »

(Suite de la première page.)

Ignorant tout du septième art, il tourne ses premiers films de manière implusive, met ses amis à contribution. Il avoue, dans un entretien, être venu au cinéma par nécessité presque physiologique, par incapacité d'écrire, de manier le verbe.

Fredi Murer a presque honte d'avoir d'une certaine façon, aujourd'hui, rejoint « le système », d'avoir dû devenir professionnel. Mais on comparera utilement ses portraits-esquisses d'un poète, d'un sculpteur, d'un peintre, tous ces « films-copains » selon la jolie formule inventée de l'autre côté de la frontière, avec ses deux films de long métrage, « Nous les montagnards... » (1974) et « Grauzone » déjà cité. A l'occasion de la mort de son père, le cinéaste revient au pays natal, ou plutôt dans le canton d'Uri où il a passé son enfance, un des trois cantons d'origine de la Confédération helvétique. Il découvre tout un univers, la contradiction fondamentale entre le passé et le présent.

« Nous les montagnards... » nait un peu plus tard de ce retour aux sources. Il rencontre un peuple profondément catholique, proche de la terre, rigoureusement attaché à la morale, à la fois exploité et digne, et il voit en même temps la mort lente, le dépeuplement, saper les bases de cette antique civilisation. Il nous donne à lire une Suisse « éternelle », une certaine conception de la démocratie pragmatique, et, voisine, sœur jumelle, cette Suisse moderne, toujours « démocratique », berceau du capitalisme avancé. Le cinéaste n'arrive pas avec son digest marxiste greffé dans la caméra. Il se révèle toujo[urs] avare de discours, même si nécessairement on parle parfois par rafales. Mais l'image commande tout.

« Grauzone », la zone grise, indistincte, de notre civilisation occidentale, montre, en noir et blanc cette fois, ce qui arrive aux enfants des montagnards, aux Suisses modernes, venus tenter leur chance à la ville et y chercher une vie plus facile. A quel prix ? Cette fois Fredi Murer, qui a d'abord étudié les arts graphiques comme souvent à Zurich, met presque, dirait-on, en abscisses et ordonnées son paysage urbain, avec ces mannequins, un couple de jeunes cadres, pris au piège.

Homme de la mathématique, de la vie tragiquement fonctionnelle, il attrapa dans le filet du son, c'est le cas de le dire — le héros du film traite les sons dans une entreprise, — le choc brutal de l'homme contre l'enfer climatisé de la cité. Il pousse la démonstration à l'absurde, donne à toucher cette mort lente qui gagne même les villages (« Nous les montagnards... »).

Disciple conséquent de Fredi Murer, Richard Dindo insiste pour appeler « fiction documentaire » la méthode narrative du cinéaste, l'adjectif « documentaire » corrigeant le substantif « fiction » — fiction dans le sens de fictif, gratuit, — l'authentifiant. Comment qualifier alors l'ouvrage hors catégore de Marlies Graf, « Behinderte Liebe » (« Amour handicapé »), témoignage vécu sur la rééducation de quatre handicapés physiques d'une acuité d'observation, d'une sensibilité, d'une cruauté aussi, qui par moments nous serrent la gorge. C'est bien nous-mêmes qui sommes interrogés en priorité absolue par ce cinéma à l'autre semblable, et auquel nous ne pouvons véritablement répondre qu'en le resituant dans une dimension supérieure, métaphysique.

LOUIS MARCORELLES.

★ La Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, Paris 9e, métro Opéra, téléphone 265-00-29. Séances à 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures.

MUSIQUE

ALERTE AU GERM

Le Groupe d'étude et de réalisation musicales (GERM) anime actuellement les manifestations musicales (Rencontres avec Giuseppe Englert et Musique à Vincennes) des « Espaces 80 » organisés par la fondation Pro Helvetia à la Porte de la Suisse (11 bis, rue Scribe). Action méritoire de compositeurs et interprètes qui ont la foi chevillée au corps, car ces programmes d'austère avant-garde ne sont pas de nature à leur faire une publicité avantageuse.

Le GERM n'en a cure : cela fait treize ans qu'il existe dans des conditions précaires, avec des scissions comme dans toute société un peu secrète, mais aussi la conscience de faire dans l'ombre un travail nécessaire dont presque personne ne se soucie en France, notamment dans le domaine des « paysages sonores » sur lequel le livre de Murray Schaffer vient d'attirer l'attention avec éclat (cf. « le Monde » des 28 décembre 1972, 9 octobre 1975, 24 mars 1977 et 24 février 1979).

La direction de la musique du ministère de la culture ne semble pas très convaincue de l'importance de ces chercheurs ; ne vient-elle pas en 1979 de réduire la subvention du GERM de 120 000 à 80 000 F, et de reconduire cette somme en 1980, ce qui représente une nouvelle diminution et une sérieuse menace pour la vie du groupe ? Sans doute n'y a-t-il aucune dépense inutile dans le budget de la musique. Pourtant celle-ci a besoin de petits prophètes « écologiques » comme ceux du GERM. — J. L.

★ En 1979, le GERM a donné notamment vingt-cinq concerts (avec des œuvres de trente compositeurs, dont dix créations), quatre-vingt séances en milieu scolaire dans le Val-d'Oise (sur le projet « Les enfants à l'écoute de leur univers ») et plusieurs émissions de radio. Il a publié aussi une importante étude de Pierre Mariétan, *Musique-Paysage*. (Renseignements : GERM, 22, quai de Béthune, 75004 Paris.)

« FAISONS UN OPÉRA », de Britten

Le triste destin du petit ramoneur

Constatant que les parents d'aujourd'hui emmènent moins leurs enfants à l'opéra que jadis les passionnés de bel canto, Louis Erlo et son équipe lyonnaise ont, depuis cinq ans, le souci de préparer la relève de leur public. Avec l'aide enthousiaste d'un groupe d'enseignants, ils ont commencé par des animations dans les écoles, puis ont fait participer les écoliers eux-mêmes à des mini-opéras de Malcolm Williamson. Il y a deux ans, un véritable opéra de Jean-Guy Bailly, *Cendrillon*, était écrit spécialement pour les enfants comme le sera l'an prochain une création d'Antoine Duhamel et Christian Marest, *les Travaux d'Hercule*, qui sera joué sur place dans les écoles et les quartiers, grâce à une structure scénique légère.

Cette saison, il n'a pas fallu moins de douze séances pour satisfaire les demandes des professeurs, avec le célèbre *Faisons un opéra*, de Benjamin Britten, une œuvrette didactique et charmante qui retrace les étapes de la fabrication d'un opéra : élaboration du livret, répartition des rôles, audition des chanteurs, répétition au piano et avec l'orchestre, mise en place des décors et enfin représentation.

L'histoire raconte, à la manière de Dickens et de la comtesse de Ségur, comment des enfants en vacances sauvent un petit ramoneur coincé dans la cheminée, lui font prendre un bain, l'habillent, le dissimulent aux yeux de ses cruels patrons et de la méchante institutrice, et le font partir pour la liberté dans une malle, ce qui lui permettra de devenir... jardinier dans la famille de ses sauveurs. La musique de Britten, très gaie et simple en général, ne manque cependant pas d'accents dramatiques, où l'on reconnaît le compositeur du *Tour d'écrou*, pour évoquer le triste destin et la peur panique du petit ramoneur.

L'Opéra de Lyon était rempli mardi soir de quelque huit cents enfants bruyants, mais soudain captivés par le mystère de cette histoire en musique, malgré la durée inusitée du spectacle (deux heures avec un trop long entracte). Sans doute en auraient-ils mieux profité sans une sonorisation défectueuse ce soir-là et qui rendait inaudibles les enfants qui jouaient sur la scène. Et l'on n'a pas constaté que les maîtres mettaient beaucoup d'empressement, du moins dans les balcons, à faire reprendre à leurs élèves les refrains destinés au public, des chœurs exquis cependant. Les jeunes Anglais, formés dès le plus jeune âge au chant choral, réagissent avec une tout autre spontanéité. Mais peut-être aussi le cadre de l'Opéra de Lyon est-il démesuré pour un spectacle d'enfants dont pas mal de détails pédagogiques ont dû passer inaperçus. Il est vrai qu'en raison du succès du spectacle on avait accepté deux fois plus d'écoliers que d'habitude...

Tous ces bambins ont en tout cas été conquis par l'opéra, grâce à l'entrain de Christof Grigoriou, Francis Costa, Anne-Marie Grain, Monique Touradier-Duteil et des jeunes acteurs, et au petit orchestre dirigé par Claire Gibault, la vedette chérie des enfants lyonnais, dans de ravissants décors de Jacques Rapp et une plaisante mise en scène de Brigitte Jaques.

P.S. — *Faisons un opéra* a été monté [r]écemment au Carré Silvia-Monfort et fort bien enregistré avec des enfants de Paris, sous la direction de Patrick Juzeau (deux disques Adès, ALB 850, avec un livre joliment illustré par Nadine Forster, contenant le texte intégral).

JACQUES LONCHAMPT.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Chaillot (727-81-15). Salle Gémier, 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Le Père Noël est une ordure.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (742-57-50), 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Horace.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films (Mr. Dood part pour Hollywood ; Folie, folie).
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Intimité.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. : Les maisons de bois ; 18 h. 30 : Le modèle indou de société. — Théâtre (278-79-95), 20 h. 30 : Le mime Pradel.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Fabienne Thibeault ; 20 h. 30 : Gin Game.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
La Forge (371-71-89), 20 h. : De vive voix.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 45 : l'Oiseau-Tonnerre.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.

Jeudi 31 janvier

Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Présent (203-02-55), Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Salle Saint-Bruno (606-15-68), 20 h. 30 : Samia.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h 30 : le Journal d'un fou.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), *20 h. 30 : Catherine, un soir de* novembre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Senorita.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlinplim ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Barrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

La danse

Théâtre de la Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets Josy Krassovsky.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre du Conservatoire, dir. P. Stoll (Brahms, Schoenberg).
Lucernaire, 19 h. 30 : T. Mercier, guitare (Fleury, Barrios...).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Berlioz, Grieg, Strauss).
Salle Cortot, 21 h. : Ensemble Vetera et Nova (Berlioz, Fauré, Debussy, Duparc).
Espace Cardin, 20 h. 30 : A. Benedetti Michelangeli (Schumann, Schubert, Chopin, Debussy).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Bruno Leonardo Gelber (Chopin, Liszt).
Centre Rachi, 20 h. 30 : Trio Viva (musique juive).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : J.-M. Louchart (Buxtehude, Bach, Vierne...).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Ils étaient neuf célibataires, de S. Guitry ; 18 h. : Sérénade, de J. Boyer ; 20 h. : Forfaiture, de M. L'Herbier ; 22 h., Le cinéma iranien : Le fils d'Iran est sans nouvelles de sa mère, de F. Rahnema.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Moi, grand-mère Iliko Illarion, de T. Abouladze ; 19 h. : Il était une fois un gars, de V. Choukchine) ; 17 h. et 21 h., Cinéma italien (17 h. : le Séducteur, de F. Rossi ; 21 h. : Amours difficiles, de S. Sollima).

Les exclusivités

AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
ALIEN (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e pic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-(325-78-37), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
L'AMOUR-MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
BUFFET FROID (Fr.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CABO BLANCO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George V, 8e (225-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHEMIN PERDU (Fr.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*), Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
CUL ET CHEMISE! (A., v.o.), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. It.), Gaumont *Les Halles, 1er (297-49-70)* ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-1er (297-49-70) ; Gaumont-Conven-8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FIN D'AUTOMNE (Jap.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90) ; Forum des Halles, 1er, (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*), Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Ternes, 17e (380-10-11).
HAINE (Fr.) (**), Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.), la Clef, 5e (337-90-90).
I COMME ICARE (Fr.), Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
INTERIEURS (A.), v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-33-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MAMITO (Fr.) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
METEOR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA MORT EN DIRECT (Fr., vers. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, *16e (525-27-06)* ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UNE FEMME, film français de Christian Dura : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02).
KWAIDAN, film japonais de Masaki Kobayashi (version intégrale : 4 contes), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
LES PHALLOCRATES, film français de Claude Pierson : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Parnassiens, 14e* (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RETOUR EN FORCE, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HULK REVIENT, film américain de Kenneth Johnson. V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e 742-03-13) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, *18e (522-37-41).*
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LA PLAGE, film américain de Ivan Reitman. V.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e 770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e 606-34-25).

SPECTACLES

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v. o.) . Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-13-45).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 1er (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.F : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34).

Les grandes reprises

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). H. Sp. Mer., J., S., L.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S., apr.-midi)
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v. o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FRENZY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
LE GRAND SOMMEIL (A., v. o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
GROS PLAN (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Balzac, 8e (561-10-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85). Secrétan, 19e (206-71-33), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34). vend., dim., mard.
PROFESSION REPORTER (Ital., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (534-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. sp.
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

A la manière de...

Il ne manque pas d'air Georges Suffert. Il a tous les culots. TF 1 lui offre une émission littéraire, une case pour y accrocher des livres. Il dit oui, et qu'est-ce qu'il fait ? Il copie sur le voisin. Il ne cherche pas midi à 14 heures, il ne le cache pas d'ailleurs, non, il joue franc jeu, cette fois c'est très net, il reprend carrément « Apostrophes » en changeant simplement la couleur des fauteuils. Et s'installe en bout de table à la place de Pivot.

Le résultat est aussi cocasse qu'un « à la manière de », vous savez, ces pastiches qui font ressortir les trucs, les manies, les particularités, les tics d'une écriture. Ici, d'un ton, d'une manière. Il a le physique de l'emploi, c'est une rondeur. Il faut le voir se pencher vers ses invités, hier des romanciers plongés dans leurs souvenirs de famille, interrompre Michel Ragon, parti à la recherche de son identité vendéenne, lui lancer, curieux, incrédule ou goguenard : ça c'est vraiment passé comme ça, sur un simple coup de téléphone ? On croit vraiment s'être trompé de chaîne.

Parfois, il s'égare un peu, il change de modèle, il commence à faire du Chancel. Face à l'auteur de *La vie qu'on peut*, Claude Aubin, visage sombre, buriné, pas commode, de vieux loup de mer, il s'enquiert, plein de sollicitude tout à coup : quand vous décrivez, page 218, la cheminée, la fenêtre, la descente de lit, vous êtes heureux quand même, à ce moment-là, non ? Alors l'autre : oh, vous savez, la notion de bonheur...

Nous, devant nos écrans, on était plié de rire. Le plus drôle, ça été l'irruption — jusque-là elle n'avait pris aucune part à la conversation — de Thérèse de Saint-Phalle, dans ce studio brusquement transformé en salon de thé. Elle est arrivée avec tous ses personnages bien emballés, bien étiquetés, Anne, son mari, un jeune musicien polonais, et elle a commencé à défaire, volubile, ses paquets : *« Pour Anne, c'est un émerveillement, vous comprenez, le coup de foudre. Il la conduit sur une terre enchantée. Alors, quand aprèsça... ben, elle ne comprend pas, cette petite. »*

Tête de Dominique Rollin ! Il faut vous dire que son livre, *l'Infini chez soi*, avait quelque peu déconcerté le meneur de jeu : pas tellement facile à s'y reconnaître, vous savez, avec tous ces gens qui disent « je » ! Venue, elle nous le rappelait, au nouveau roman en 1960, elle était stupéfaite qu'on puisse encore parler sur ce ton précis, détaché, de ses propres créatures.

Détaché, détaché, pas tant que ça ! Quand, à 8 heures, M. de Saint-Phalle entre dans le bureau de sa femme, il lui arrive de la trouver en larmes. Qu'est-ce qu'il y a, qu'est-ce qui se passe, ce n'est rien. Elle sort d'une scène épouvantable et elle en est encore toute retournée, la malheureuse. Suffert approuve d'un large sourire compatissant. Il paraît songer à l'albatros, au pélican : écrire, quel martyre !

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 **L'île aux enfants.**
La kermesse héroïque de M. du Snob.
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Nourrices non déclarées : attention !
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 45 **Formations politiques.**
Le parti communiste.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Opération trafics.**
La sainte famille (n° 4) Réal. Christian-Jaque, avec J. Martinelli, A. Nobin, M. Barbulée, B. Lajarrige.
Quatrième épisode au cours duquel Marthe de Berthier révèle à ses cousins l'odeur de leur héritage.
21 h 30 **L'enjeu.**
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
Le pétrole sous la mer ; Le pétrole « vert » du Brésil ; Les cere-armes américaines ; L'homme du mois, Jean Chazel, aide les Français à exporter en Allemagne ; Ce qui change dans l'économie : l'énergie sobre.
22 h 45 **Les grands pas classiques.**
« La Sylphide », musique de Schneithoffer ; chorégraphie : Taglioni, dansée par G. Thesmar et M. Denard. Réal. : S. Hanin.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier.**
De J. Chancel. Invité : François Périer.
Actuellement François Périer joue au Théâtre de la Michodière une pièce de Bernard Slade : Coup de chapeau : pour les téléspectateurs, il interprétera en direct à l'écran des extraits de ses rôles préférés.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les enfants d'ailleurs : la Colombie ; B comme bricolage : comment équiper une lampe de chevet.
18 h 55 **Tribune libre.**
Théâtres et spectacles, avec J. Toja, de la Comédie-Française.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : la dernière croisade de Saint Louis.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (cycle Romy Schneider) : « Boccace 70 ».**
Film italien de F. Fellini, L. Visconti et V. de Sica (1961), avec A. Ekberg, P. de Filippo, R. Schneider, T. Milian, S. Loren, L. Giuliani, A. Vita. (Rediffusion.)
A Rome, un professeur qui s'est fait le champion de la vertu est poursuivi par une femme gigantesque, sortie d'une affiche publicitaire. A Milan, l'épouse d'un jeune aristocrate, compromis dans un scandale de call-girls, décide de travailler dans la prostitution de luxe. Dans un village de Romagne, un sacristain gagne une nuit d'amour avec l'employée d'un tir forain qui s'est mise en loterie. Film à sketches inspiré des contes galants de Boccace, dont les situations osées, l'érotisme « commercial », restaient dans les limites fixées alors par la censure. Les fantasmes felliniens et l'interprétation de Romy Schneider dirigée par Visconti en font l'intérêt.
23 h **Journal.**

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'œil et ses problèmes.
20 h., Théâtre ouvert : « Combat de nègres et de chiens », de B.-M. Koltès, avec M. Betton, G. Essomba, G. Monnet, H. Vincent.
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (nouvelles églises).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la radio) : « Quintette en ré majeur » K 593 et « Quintette en sol mineur » K 516 (Mozart), par le Trio à cordes de Paris, S. Hurel et J.-L. Bonafous ; 19 h. 40, La musique et la mer.
20 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la culture de Rennes) : « Euridice », opéra de G. Caccini, livret d'O. Rinuccini, dir. R. de Zayas, mise en scène de F. Gründ, avec R. de Zayas, J. Brand, J. Garreo, W. Zito, A.-M. Aulus, R. Perulli, F. Javier Valls Santos, V. Encabo, G. Poblator Fuente, J.-L. Beatobe, J.-L. Alcade Chapinal, J. Foronda Monje, J.-F. Poblador Fuente, A. Perret et V. Dietschy ; 23 h., La musique et la mer.
0 h. 5, Ouvert la nuit : Le vingtième siècle ; 0 h. 5, Jazz forum : Trio David Murray ; 1 h., Musique française d'aujourd'hui.

Vendredi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Hommes et troupeaux des Hautes-Pyrénées.**
18 h **TF 4.**
18 h 30 **L'île aux enfants.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « Ne quittez pas ».**
Pièce de M.-G. Sauvajon et G. Bolton, avec J.-P. Bourtier, M. Game, M. Courseaux, L. Patrick, A. Medina.
Une histoire de soufre et de femmes : Paul Chénevier, de retour du Venezuela, a rencontré Silvia, dont la voiture était en panne. Le rendez-vous pris pour le thé a quelque peine à se réaliser.
22 h 30 **Cinquante ans de nouvelle histoire.**
L'histoire « non événementielle », depuis la fondation par Lucien Febvre et Marc Bloch de la revue les Annales, en 1929. Avec la participation de Jacques Le Goff, auteur de Pour un autre Moyen Age (Gallimard).
23 h 35 **Journal et cinq jours en Bourse**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le temps d'aimer.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les premières chances.
15 h **Série : Le fugitif.**
Le jugement.
16 h **Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur.**
Les musiciens : Nombril 2000.
17 h 50 **Récré A 2.**
Boule et Bill : Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Tarendol.**
D'après le roman de R. Barjavel. Réalisation L. Grospierre. Avec J. Penot, F. Pernel, M. Duchaussoy.
Deuxième épisode : Jean et Marie, tout à leur amour, ont oublié que le monde est en guerre, mais ils seront bientôt séparés.
21 h 35 **Apostrophes.**
Au service de qui, de quoi ?
Avec MM. Yvon Gattaz (*la Fin des patrons*) ; Honoré Gevaudan (*Flic*) ; Philippe Lamour (*le Cadran solaire*) ; Antoine Spire (*Profession : permanent*).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « le Fleuve sauvage ».**
Film américain d'E. Kazan (1960), avec M. Clift, L. Remick, J. van Fleet, A. Salmi, J.-C. Flippen, B. Loden, B. Dern (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
En 1933, au cours des travaux de construction d'un barrage, dans le Tennessee, un ingénieur s'efforce de convaincre une vieille femme de vendre l'île qu'elle habite au milieu du fleuve et qu'elle ne veut pas quitter.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais : *le Chat paresseux ; Des livres pour nous.*
18 h 55 **Tribune libre.**
Les métiers d'art, avec Pierre de Haye.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Montjoie Saint-Denis.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : La filière colombienne.**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé ; réal. P. Ammann : reportage de P.-P. Rossi.
Ce reportage remonte la plus importante filière de drogue qui existe actuellement dans le monde, celle qui va de Colombie aux Etats-Unis.
21 h 30 **Changement de décor : La veuve de l'Estaque.**
Scénario de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud ; avec C. Rouvel, R. Castel, P. Roberts, J. Bouchard, L. Cox, etc.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (les ressources des Alpes du Sud) ; à 8 h. 32, Robert Minder.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « L'entre-deux-guerres », avec le colonel Remy.
11 h. 2, Musique et agrégation.
12 h. 5, Agora : La bourgeoisie et le prolétaire, avec E. Huppert et R. Coggio...
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : lieux de liesse (parc d'attractions à Hongkong).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tante Julia et le scribouillard », de M. Vargas Llosa.
14 h. 47, Un homme, une ville : Mahler à Vienne.
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique :
18 h. 30, Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les photopiles.
20 h., « L'adolescence et nous ».
21 h. 30, Black and blue : la Salsa (2e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques : crise, ou comment la voir ? (le barbare et le sauvage).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Jean-Philippe Rameau, du clavecin à l'Opéra, extraits des « Indes galantes », « les Fêtes d'Hébé » et « Zoroastre ».
12 h., Musique de table.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : une autre Amérique ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Brahms : « Ouverture tragique », « le Chant du destin » ; 15 h. 30, Répertoire choral : œuvres de P. Petit, Saint-Saëns et Poulenc ; 16 h. 30, Grands solistes (Emile Guilels) : « Sonate opus 79 » (Beethoven), « Concerto n° 1 » (Chopin), « Sonate n° 8 » (Prokofiev).
18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 5, La musique et la mer.
20 h., Concert (en direct de Stuttgart) : « Scènes de Faust » (Schumann), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, les Chœurs d'enfants de Tölz, les Chœurs de la N.D.R. et les Chœurs de la Sudfunk, dir. Michaël Gielen, avec J. Beckmann, D. Soffel, M. Neubauer, A. Rolfe-Johnson, G. Reich, T. Yoshie, H. Berger-Tuna et R. Holl ; 22 h. 15, La musique et la mer.
0 h. 5, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacle, les grands émigrants.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 31 JANVIER

— *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Concret », de R.M.C., à 19 heures.
— L'émission réservée aux formations politiques accueille le P.C., avec *MM. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C., et *Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, sur TF 1, à 19 h. 45.
— *M. André Henry*, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 10.

RECORD DE R.T.L. LE DIMANCHE

● R.T.L. rassemble 4 500 000 auditeurs le dimanche matin, entre 10 h. 15 et 10 h. 30, alors que durant le même quart d'heure l'ensemble des stations de radio réunissent en tout 8 600 000 auditeurs. Ces chiffres viennent d'être communiqués par le C.E.S.P. (Centre d'étude des supports de publicité) après le sondage annuel destiné à faire connaître les taux d'écoute du seul dimanche. Ils s'appliquent à l'année 1979.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Un département sous la neige

De notre correspondant

Le Puy. — La neige, si ardemment souhaitée par les amateurs de sports d'hiver, ne l'est pas autant par les habitants d'un département de moyenne montagne, tel celui de la Haute-Loire où le déneigement des voies de circulation soulève de sérieuses difficultés.

Dans ce département aux ressources modestes, le coût du déneigement pèse lourd sur les budgets locaux. Il suffira d'indiquer que le conseil général y a consacré, pour sa part, plus de 10 millions de F en 1978, venant s'ajouter aux charges que s'imposent les communes et à la participation de 250 000 F que le conseil régional a décidé d'accorder en 1977 et en 1978 à chacun des quatre départements de son ressort.

Pour 1979, l'établissement public régional devait intervenir en accompagnement du programme pluriannuel d'action, engagé par la DATAR, pour la rupture de l'isolement hivernal, sur l'ensemble du Massif Central, avec une participation de 303 000 F. Celle de l'Etat étant de 1 083 000 F, le département s'alignant, dans ce programme, sur l'effort du conseil régional, l'ensemble des dépenses de rupture de l'isolement hivernal était porté à 2 600 000 F pour les opérations en Haute-Loire, compte tenu de la participation des communes. La prévision pour 1980 est du même ordre.

Comment expliquer de telles dépenses? Il faut d'abord observer que l'altitude moyenne du département est supérieure à 800 mètres et que la moyenne des lieux habités est très probablement la plus élevée de France, supérieure même à celle des départements alpins. Il s'agit d'un habitat très dispersé sur des plateaux particulièrement exposés au vent.

Les patrouilles de 3 heures du matin

Pour maintenir la vie du pays, en particulier afin de permettre le ramassage scolaire, la collecte du lait, sans parler de la distribution du courrier, de la circulation des véhicules des services de sécurité (incendie, santé), les services de l'équipement ont une tâche difficile.

Depuis près de cinq ans, ils ont créé ce qu'ils appellent, dans le jargon technique, le service hivernal « S 1 ». De quoi s'agit-il ?

D'abord est organisée une surveillance permanente du réseau national, c'est-à-dire d'environ 200 kilomètres de routes : les RN 88 (Lyon-Toulouse) et 102 (Clermont-Ferrand - Viviers), qui tracent un grand Y sur le département, ainsi qu'une petite fraction de la RN 9 (Paris-Perpignan) longeant la Haute-Loire au nord-ouest.

Tous les matins, vers 3 heures, en cette période hivernale, des patrouilles du service de l'équipement partent du Puy, d'Yssingeaux, de Brioude. Elles sont en contact radio permanent avec leurs bases et déclenchent l'intervention des engins, à partir de quatre centres, selon l'état de la chaussée. Suivant qu'il s'agit de verglas, d'enneigement, il est possible, grâce aux allers et retours des patrouilles, de faire intervenir, sur des points précis, le matériel adéquat et cela dans un temps minimum.

La priorité d'intervention est réservée aux routes nationales, mais, celles-ci étant dégagées, le matériel est dirigé sur le réseau départemental. Celui-ci est de 3 360 kilomètres. Le service étant assuré sur les artères prioritaires, les centres d'exploitations interviennent, également, à la demande des maires.

Pour arriver à répondre aux demandes sur une longueur de routes, les services de l'équipement de la Haute-Loire disposent d'un parc de matériel assez impressionnant : vingt-huit chasse-neige autocars ; vingt-quatre camions 4 × 4 ; six chasse-neige Babycrabe ; cinq d'autres modèles ; sept fraiseuses ; enfin quatorze camions 4 × 2 ou « points à temps » utilisés en déneigement ou salage-sablage.

En ce qui concerne le personnel, l'effectif « opérationnel » est de quatre cents agents de travaux, parmi lesquels des chauffeurs habitués à manœuvrer les engins de déneigement et quatre-vingt-dix ouvriers du parc, c'est-à-dire mécaniciens et chauffeurs. On devine que ce matériel est soumis à rude épreuve, qu'il faut l'entretenir et, en fin de saison, le remettre en état.

Mais pour tenter de réduire cette lutte annuellement recommencée, les services de l'équipement ont préparé aussi un programme plus permanent visant à rompre cet isolement hivernal : arasement de talus, mise en place de pare-neige et de rideaux d'arbres brise-vent. Sur les plateaux, il faut compter avec le vent qui forme des « congères » et souvent les services de l'équipement ont l'impression de réaliser un véritable travail de Pénélope.

FRANÇOIS MORISON.

TRAVAIL MANUEL. — Une exposition départementale sur le travail manuel est organisée, du 2 au 10 février, dans le hall de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, sous le double patronage de MM. Jean Amet, préfet, et Georges Valbon, président communiste du conseil général.

STAGES INTENSIFS D'ANGLAIS. — L'Institut français de gestion organise, du 1er au 29 février, un stage d'anglais de quatre-vingt-quatre heures par suggestopédie. Ces cours destinés aux débutants auront lieu au centre Front-de-Seine, 37, quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 578-61-52.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES MIMOSAS

TIRAGE DU 30 JANVIER 1980

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	8 061 1 891 2 121 02 381	1 000 5 000 5 000 100 000	6	6 1 176	70 5 070
2	82 692 1 432 8 322	150 650 1 000 1 000	7	9 287 1 697 9 157	1 000 5 000 5 000
3	13 5 203 144 163	150 10 000 500 000	8	2 908 6 078 6 206	1 000 1 000 10 000
4	674	500	9	49 539 8 199 4 619 37 419 018 589	150 500 1 000 5 000 50 000 3 000 000
5	5 235 395 8 375 8 635	70 570 570 1 070 1 070	0	30 190 0 780	150 500 1 000

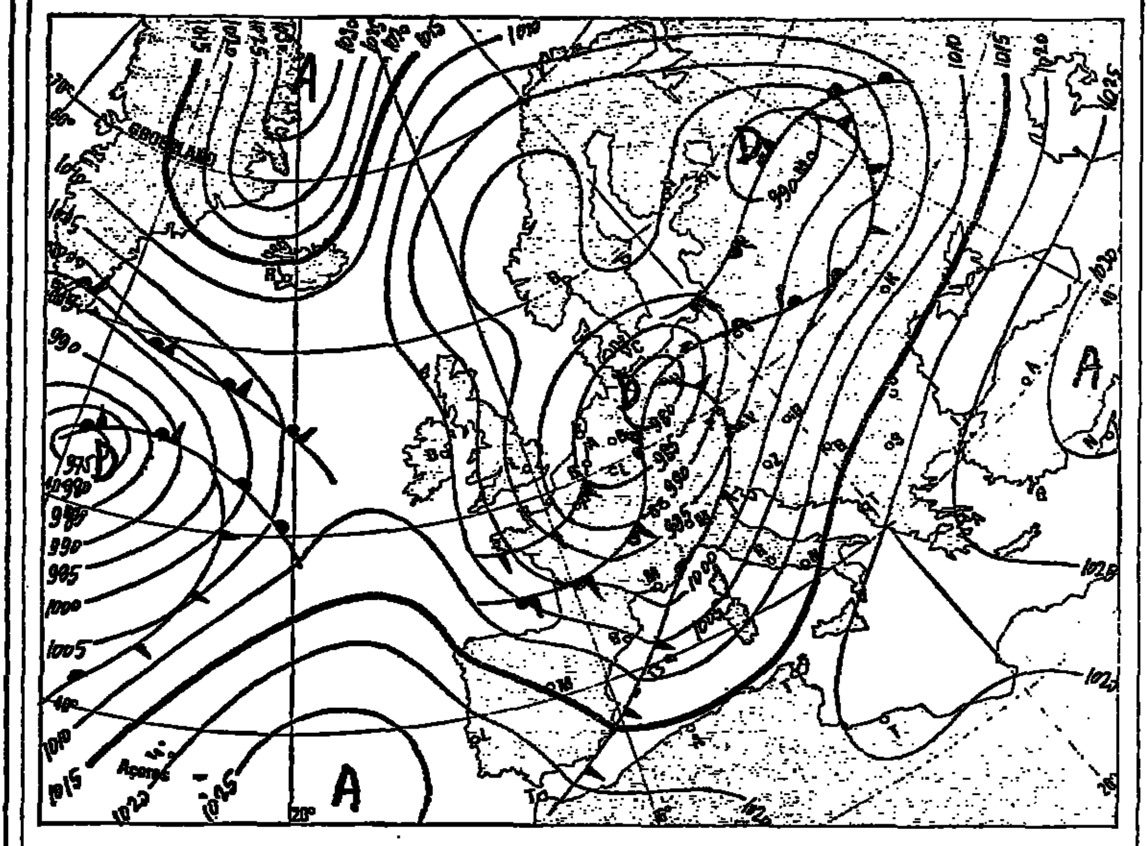
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA CHANDELEUR LE 6 FEVRIER 1980 à THIVIERS (Dordogne)

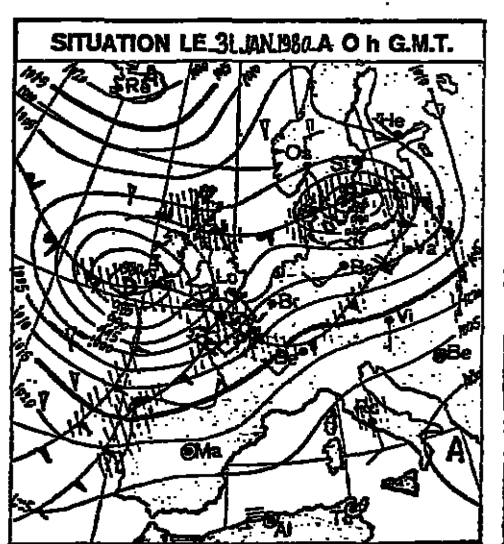
LOTO tirage n° 5						
19	28	29	38	42	46	numéro complémentaire 25

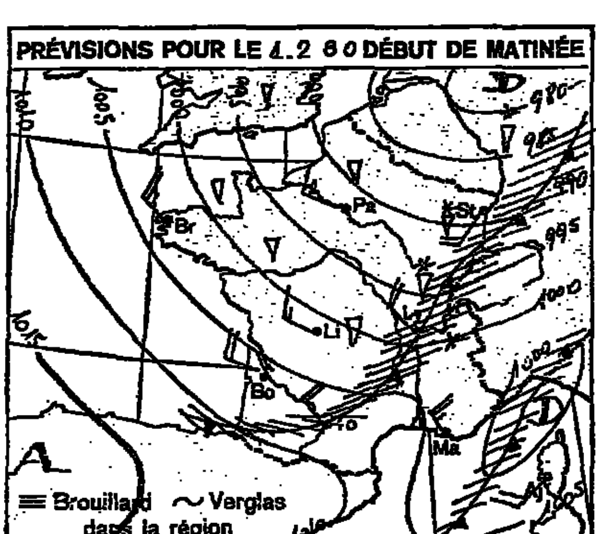
PROCHAIN TIRAGE LE 6 FEVRIER 1980 VALIDATION JUSQU'AU 5 FEVRIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 1er FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 31 janvier à 0 heure et le vendredi 1er février à 24 heures :

La dépression centrée jeudi matin au voisinage de l'Irlande se déplacera rapidement vers la mer du Nord puis vers la mer Baltique. La perturbation qui l'accompagne achèvera de traverser notre pays ; elle sera suivie de masses d'air instable venant du nord-ouest. Une autre perturbation venant de l'Atlantique atteindra notre pays dans la nuit de vendredi à samedi.

Vendredi 1er février, il fera plus frais que la veille sur toute la France. Les vents, souvent forts près des côtes et en mer, assez forts dans l'intérieur, viendront généralement du nord-ouest. Le ciel, variable, sera le plus souvent très nuageux. Les averses seront nombreuses ; elles donneront des chutes de neige au-dessus de 600 mètres. Cette instabilité s'atténuera l'après-midi de la Bretagne à l'Aquitaine, où les vents s'affaibliront en tournant à l'ouest puis au sud-ouest, et il pleuvra en Bretagne dans la soirée ou la nuit.

Le jeudi 31 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 993,7 millibars, soit 745,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 13 et 10 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 11 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 9 ; Dijon, 7 et 6 ; Grenoble, 12 et 4 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 11 et 9 ; Marseille, 15 et 10 ; Nancy, 7 et 7 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 8 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 10 et 7 ; Rennes, 10 et 9 ; Strasbourg, 9 et 6 ; Tours, 10 et 9 ; Toulouse, 14 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 12 et 5 ; Berlin, 6 et 4 ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Le Caire, 7 (min.) ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 3 et —2 ; Genève, 10 et 7 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 11 et 8 ; Moscou, —20 et —19 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, —4 et —8 ; Palma-de-Majorque, 15 et 12 ; Rome, 11 et 11 ; Stockholm, —6 et —8 ; Téhéran, 3 et —5.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	[illegible]	[illegible]	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	365 F	508 F	[illegible]
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er FEVRIER

« La manufacture des Gobelins et ses ateliers », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Mme Garnier-Ahlberg).

« Saint-Denis et la naissance du gothique », 15 h., entrée de la basilique (Mme Guillier).

« L'atelier du peintre Gustave Moreau », 15 h., 14, rue de la Rochefoucauld (Mme Meyniel).

« L'oratoire du Louvre », 15 h., 4, rue de l'Oratoire (Mme Zujovic).

« La maison des compagnons du Tour de France et ses chefs-d'œuvre », 15 h., devant l'église Saint-Gervais (Mme Pennec).

« Exposition Salvador Dali », 14 h., Centre Pompidou (Approche de l'art).

« Musée de la police », 15 h., guichet du métro Maubert-Mutualité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le fournil du boulanger Poilane », 15 h., 2, rue du Cherche-Midi (Mme Hager).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 15, rue La Pérouse, M. Jean-Pierre Gomane : « L'aménagement du Mékong et l'avenir de la péninsule indochinoise » (Académie des sciences d'outre-mer).

17 h., la société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, M. Philippe Chartier : « Une énergie nouvelle : le soleil »

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Marc Bozetto : « Vie nouvelle. Unité du corps. Chaînes musculaires » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et la réincarnation » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

TRANSPORTS

RÉSERVATION PLUS FACILE DES PLACES DE TRAIN

Il est désormais possible de réserver par téléphone un mois avant la date de départ dans les trains autos-couchettes tant pour les voyageurs que pour les véhicules automobiles. Pour les places couchées, en voitures-lits ou en voitures-couchettes, les voyageurs peuvent à présent faire leur réservation sur appel téléphonique à la gare de départ un mois à l'avance et pour les places assises, avec ou sans restauration, neuf jours au lieu de sept auparavant.

De nouvelles facilités sont également apportées dans le retrait des places avec la possibilité donnée aux voyageurs de recevoir, à domicile et contre paiement préalable, leurs titres de réservation de places couchées ou en autos-couchettes lorsque leur demande est présentée entre un mois et dix jours avant leur départ ou encore de retirer dans certains cas ces titres dans une gare autre que celle où ils ont fait leur réservation téléphonique.

Pour les places assises, le retrait des titres de réservation peut se faire dans la gare où la demande a été présentée, trente minutes au plus tard avant l'heure de départ du train.

VÉLOS SUR LES RAILS

Depuis le 1er février, les adeptes de la bicyclette, désireux de pouvoir disposer immédiatement de leur engin à destination pour des randonnées peuvent le transporter dans les trains comme bagage à main, donc gratuitement et sous leur surveillance.

Sur des relations et dans des trains choisis en fonction des besoins des cyclotouristes (trains de petits et moyens parcours circulant les samedis, dimanches et jours fériés), il sera désormais possible aux voyageurs qui le désirent de transporter gratuitement leur bicyclette dans le même train qu'eux en en assurant eux-mêmes le chargement, le déchargement et la surveillance.

Il reste possible d'enregistrer les bicyclettes en bagages.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 janvier 1980 :

DES DECRETS

- Etablissant la liste des biens, droits et obligations de l'ancienne collectivité Ville de Paris transférés au département de Paris ;
- Portant attribution d'une majoration exceptionnelle aux personnes bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ainsi qu'aux personnes bénéficiaires de l'allocation viagère aux rapatriés âgés ;
- Portant attribution d'une majoration exceptionnelle aux bénéficiaires de l'allocation aux *adultes handicapés* ;
- Portant attribution de majorations exceptionnelles aux bénéficiaires de certaines prestations familiales.

DES ARRETES

- Relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat ;
- Instituant divers grands prix nationaux : archéologie, arts graphiques, chanson, cinéma, danse, lettres, musique, patrimoine, peinture, photographie et sculpture.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 598

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III							■		
IV					■		■		
V			■						
VI		■			■				■
VII					■				
VIII			■						
IX							■		
X				■			■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à celui qui ne sait pas nager. — II. Nom qu'on peut donner à tout ce qui fait mauvais effet. — III. Semble encore plus petit quand on le met près de l'armoire ; Passe à Béziers. — IV. *Nom qu'on peut donner à un facteur.* — V. Peut être traité de larve quand il est blanc ; Ne peut se faire dans la solitude. — VI. Adverbe ; Un grand chef. — VII. Evoque une belle taille ; Un étranger. — VIII. Font un cent quand ils sont en carré ; Nom qu'on peut donner à une exposition. — IX. Un petit buffet. — X. Circulent en Roumanie ; Apparaît souvent au cours d'une longue période ; Salut d'autrefois (épelé). — XI. Nom qu'on donne à un génie ; Fine quand on ne perd rien.

VERTICALEMENT

1. Où l'on ne voyait pas de vapeurs. — 2. Peut être formé par des sauterelles ; Comme un prénom. — 3. Etait portée par les hommes ; Qualifie le poids avec les os. — 4. Roi mythologique ; Nue quand on veut se mesurer. — 5. Couche chez des Chinois ; Dans la main de celui qui tient le manche. — 6. Mieux que rien ; Démonstratif ; Un Allemand qui s'intéressa aux religions. — 7. Très utile quand on a quelque chose à révéler. — 8. Utilisé quand on a déjà doublé ; Pas dans l'ordre ; Ne fonce jamais. — 9. Commun quand il est tendre ; Comme la peau quand on recommence tout.

Solution du problème n° 2 597

Horizontalement

I. Goupillon. — II. Ecritoire. — III. Net ; EG ; No. — IV. Raie ; Amen. — V. Encorner. — VI. Ali ; Sac. — VII. Canidés. — VIII. Tee ; Ame. — IX. Eu ; Agit. — X. Usine ; Ere. — XI. Relèvera.

Verticalement

1. Genre ; Cœur. — 2. Océan ; Usé. — 3. Urticant ; Il. — 4. Pi ; Eolienne. — 5. Ite ; Ride ; EV. — 6. Logan. — 7. Li ; Messager. — 8. Ornera ; Mira. — 9. Néon ; Crête.

GUY BROUTY.

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Les classiques de Saint-Laurent

Toujours sensible aux aspirations de la femme, *Yves Saint-Laurent* redéfinit avec intelligence la garde-robe idéale d'aujourd'hui et de demain. Il tourne la page sur le folklore et le déguisement en faveur de formules personnelles et éprouvées. Pour le jour, le tailleur à spencer et jupe croisée sur le devant, à l'ourlet légèrement relevé au-dessus du genou, alterne avec un style à cardigan gansé et ceinturé, plus classique. Des ensembles de grooms sont présentés en flanelle de laine rouge ou noir, à double boutonnage et blouse très échancrée en pointe.

Il redécouvre le charme de la robe-chemisier, en superbe soie à grosses rayures d'*Abraham* en couleurs fortes, cravatée, à grandes manches et jupe à plis. Il les propose aussi en tartans mais plus un exercice de style qu'une nouvelle façon de s'habiller. Mais ses robes imprimées de fleurs sont merveilleuses. Il reprend les formes de celles créées pour les films d'Audrey Hepburn, à petit col décalé et grandes manches au coude, ceinturées sur des jupes à peine gonflées, en soie, à dessins de tulipes, de pavots, d'anémones, de plates-bandes entières de pensées alignées, voire de roses noires sur fond blanc et vert.

Des canotiers gansés sont basculés sur le front, les bijoux sont simples, les gants importants.

Guy Laroche joue les princesses des émirats, les dames officielles et les vedettes. Ses tailleurs à col *châle* s'ouvrent sur des jupes croisées en biais, taillés dans des flanelles de laine acidulée ou bayadère. Les robes imprimées prennent leur envol dans le plissé, en léger crêpe de Chine à pois brodés et festonnés. Les ourlets des modèles du crépuscule et du soir en tulle, dentelle ou taffetas, toujours plissés, sont travaillés en demi-lune et bordés de plumes d'autruche, rappelant parfois l'ambiance du Casino de Paris.

Paco Rabanne se défoule dans des tissus et des coloris violents et heurtés mais superbes. Il importe notamment des Etats-Unis un tissu poids plume brillant et métallisé à dessins striés et irréguliers, comme si on laissait couler des filets d'encre bleue, verte ou rouge sur de l'or ou de l'argent. Il les taille en grandes houppelandes ainsi qu'en djellabas frôlant le genou. Les broderies d'*Hurel* sont travaillées en combinaisons, en pantalons « lampions » et en shorts du soir. Il va sans dire qu'on trouve aussi de jolis ensembles de robes et de manteaux habillés.



(Croquis de MARCQ.)

YVES SAINT-LAURENT : la « Croqueuse de diamants » résume ses tendances les plus fortes. C'est un fourreau de dentelle noire de Marescot, à l'ourlet arrondi au-dessus du genou, retenu à la taille d'un nœud de satin et entièrement ourlé de strass, comme les gants longs, les pendants d'oreilles et les bijoux aux chevilles, des sandales haut perchées.

multicolores et, pour les courses, leur préfère des modèles noir et blanc à petits dessins, en drapés suggestifs.

Les robes de Saint-Laurent sont assez ornées pour n'avoir point besoin de bijoux : les imprimés et les mousselines satinées multicolores sur fond noir succèdent aux crêpes et aux cloqués de soie, coupés en fourreaux de forme croisée aux ourlets profilés, longs et courts. Les accessoires comprennent de jolis chapeaux de paille dorée, des gants partout et une série de nouveaux châles.

Si on respirait mieux dans les salons surchauffés de *Givenchy*, l'appréciation de la collection en serait plus aisée... Sa silhouette est très dessinée pour le jour, au genou, avec des masses de tailleurs blanc, bleu de Chine ou rouge, à veste écartée ou aux hanches, et des parements en contraste, assortis aux blouses, donnant la vedette au graphisme noir et blanc.

C'est très raffiné et élégant.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PRESSE

VERS LA « GUERRE TOTALE » ENTRE HACHETTE ET HERSANT

Le groupe Edi-7, filiale de Hachette, vient de confirmer sa décision de ne plus confier à la SIRLO (imprimerie du « Figaro ») les travaux de photocomposition qu'elle accomplissait pour le magazine spécialisé « Télé-7 Jours ». Selon « la Correspondance de la presse », les travaux assurés par la SIRLO représentent un chiffre d'affaires annuel de 32 millions de francs.

Cette décision d'Edi-7, dont le président-directeur général est M. Denis-G. Jacob, est en rapport direct avec l'annonce récente par « le Figaro », du lancement d'un supplément hebdomadaire de radiotélévision, en mars prochain, vendu selon la formule utilisée déjà pour « le Figaro magazine ».

Après l'offensive (manquée) du « Figaro-Dimanche », que le « Journal du dimanche » avait estimé dirigée contre lui et qui l'avait conduit à abandonner l'imprimerie de « France-Soir », il semble qu'on s'oriente vers la « guerre totale » entre Hachette et le groupe Hersant.

● *Aucun accord n'est intervenu*, mercredi 30 janvier, au sujet de l'institution d'une indemnité de départ en retraite pour les journalistes (*le Monde* du 31 janvier). « *La délégation patronale a refusé de négocier* », déclare un communiqué de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), qui précise cependant que les représentants des employeurs ont indiqué que leurs « *différentes organisations se concerteraient d'ici au début de mars en vue d'une nouvelle réunion de la commission mixte nationale* ».

CARNET

Naissances

— Teresa et Jean-Pierre BONNEAU annoncent la naissance de
Barbara,
le 29 janvier 1980. Paris.

— M. Philippe-Edouard GRARDEL et Mme, née Béatrix de Roquefeuil-Pradt, ont la joie d'annoncer la naissance de
Edouard,
le 22 janvier 1980. Paris.

Décès

— Me et Mme Robert Depagne,
Le docteur et Mme Marc Grollemund et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Roulot et leurs enfants,
M. Jacques-Denis Depagne,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Henri AMSTUZ,
survenu à Monaco, le 25 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Menton, le 30 janvier, dans l'intimité familiale.
Avenue Gaspard-Médecin,
06500 Menton.
Ouges.
Pierrelatte.
Paris.

— Oran, Martigues.
Les familles Benouzza, Belarchi font part du décès de leur cher et regretté
Abdelkader BELARCHI,
dit Dady,
mort accidentellement le 26 décembre 1979.

— Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société Raymond Camus & Cie, Ingénieurs-Constructeurs,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 24 janvier 1980, de leur président-directeur général
M. Raymond CAMUS,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre de la Solidarité
de la République italienne,
commandeur
de l'Ordre national autrichien,
conseiller du commerce extérieur
de la France,
administrateur
de la chambre de commerce
franco-soviétique,
président
de la Fédération française d'attelage.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 28 janvier 1980.
Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 6 mars 1980, à 9 h. 30, en l'église Saint-Philippe du Roule.
Raymond Camus & Cie, Ingénieurs-Constructeurs,
89-91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

— Nous apprenons le décès de
M. Arnauld de CASTILLON de SAINT VICTOR,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
de l'ordre national du Mérite.
[Né le 1er octobre 1900 à Paris, M. Arnauld de Castillon fut rédacteur du premier « Guide international du transport aérien » en 1932, puis fondateur en 1940, du Groupement professionnel des transporteurs aériens privés. En 1945, M. de Castillon créa la Fédération internationale des transporteurs aériens privés. Depuis 1965, il était rédacteur en chef de « Pionniers », revue de l'association des Vieilles Tiges.]

— M. et Mme Claude Chappey, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Chappey et leurs enfants,
M. et Mme Marc Chappey et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Chappey et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le professeur Henri Bonnet,
Mme Jean Lassalle,
Mme Maurice Lamy,
Mme Jacques Weulersse,
Mme Marcel Chappey,
ses sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Joseph CHAPPEY,
née Germaine Lassalle,
survenu le 29 janvier 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 2 février 1980, à 9 h., en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue du Roule.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine).
12, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Les familles Chassigneux, Guilloux, Boyer et Naulin ont la douleur d'annoncer le décès du
docteur Jean-Pierre CHASSIGNEUX,
survenu le 9 janvier 1980.
Selon la volonté du défunt, qui avait fait don de son corps à la médecine, il n'y a eu ni obsèques ni faire-part.

— Mme Victor Cohen-Balaloum,
M. et Mme Gilbert Cohen-Balaloum et enfants,
M. et Mme Raymond Kraif et enfants,
M. et Mme André Berrebi et enfants,
M. et Mme Georges Rubinstein et enfants,
M. le docteur et Mme Max-Albert Cohen et enfants,
Les docteurs Patrick et Jacqueline Hayat et enfants,
Les familles Cohen-Balaloum, Cohen, Tubiana, Haddad, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher
M. Victor COHEN-BALALOUM,
leur époux, père, grand-père, frère, survenu à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation aura lieu le vendredi 1er février, au cimetière de Pantin. Réunion à 9 heures, entrée principale.
20, rue Saint-Laurent, 75010 Paris.
1, rue Mohamed-Ali,
Sousse (Tunisie).

— Mme Lucien Euvrard,
Franck et Britt Euvrard,
Mme Maurice Euvrard,
Mme Jacques Henry,
M. et Mme Jacques Euvrard et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Lucien EUVRARD,
décédé le mardi 29 janvier 1980, à l'âge de cinquante et un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 février en l'église du Centre de Saint-Cloud, place de l'Eglise à Saint-Cloud, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Christian Fournier-Christol, Astrid et Ronan,
M. Lionel Fournier,
M. et Mme Jean-Paul Lavénière, Cynthia, Thibaut, Alexis,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean-Louis FOURNIER,
survenu le 29 janvier 1980, à l'âge de soixante-sept ans, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 février 1980, à 11 h., en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.
Ils rappellent à votre souvenir
M. Jean-Louis FOURNIER,
décédé le 18 octobre 1968.
30, avenue d'Eylau, 75116 Paris.
54, boulevard Maillot,
92200 Neuilly-sur-Seine.
32, rue Chauveau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Bruno GROB et Mme, née Jacqueline Sudreau, ont la grande douleur de faire part du décès brutal de leur fils
Anthony,
quatre mois et demi,
petit frère d'Aurélie, d'Olivier, d'Ambre et de Tiphanie, le 24 janvier 1980 à Bougival.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
9 bis, rue Emile-Richebourg,
78380 Bougival.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Grégoire KHERIAN,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Grenoble,
ancien doyen
de la faculté de droit de Saigon,
survenu le 25 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Paris le 30 janvier 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
75, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

— M. et Mme Remy Laffaille et leurs enfants,
M. et Mme Michel Cardon et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Laffaille et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Chevallier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Bernard LAFFAILLE,
née Gabrielle Baillilard,
survenu le 26 janvier 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 30 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
182, rue de Rivoli, 75001 Paris.

— Beaulon (Allier).
On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Marius Blaise LALOI,
maire de Beaulon,
ancien conseiller général de l'Allier,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
survenu le 29 janvier 1980, dans sa soixante-sixième année.
Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi 31 janvier, à 15 heures, en l'église de Beaulon (Allier).
De la part de :
Mme M. Laloi, son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Laloi et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Massart et leur fille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 janvier 1980, à Valence (Drôme), de
Mlle Marie-Thérèse PELLISSIER,
professeur de dessin retraité.
Les obsèques ont eu lieu le 21 janvier à Nîmes (Gard).

— On nous prie d'annoncer le décès du
colonel d'infanterie Jean QUILICI,
survenu le 30 janvier 1980.
De la part des familles Quilici, Pacaud, Goupie, Gourdin, Mestre, Rouet, Saran, Thiriet.
Incinération au crématorium de Villetaneuse, vendredi 1er février 1980, à 8 h. 30.
Obsèques en la chapelle du CHU à Nantes, lundi 4 février 1980, à 9 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de Pornic (Loire-Atlantique), dans l'intimité.

Remerciements

— Niort.
Mme Yvon Coudé du Foresto, ses enfants, petits-enfants et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès et des obsèques de
M. Yvon COUDÉ du FORESTO,
et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Mme Rabah Benaissa et ses fils, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès accidentel du
Bach Agha RABAH BENAISSA,
officier de la Légion d'honneur,
prient les personnes qui se sont associées à leur immense douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.
Dieu seul est Grand.

— M. Alain Tinayre et sa famille, dans l'impossibilité où ils sont de répondre aux innombrables témoignages d'affection dont ils ont été l'objet à la suite du décès accidentel de
Fabrice TINAYRE,
tiennent à exprimer à tous leur reconnaissance émue.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort du
docteur Zulmiro DE ALMEIDA
(1er février 1975),
une pensée est demandée à ses amis, à ses malades.

— Une célébration eucharistique aura lieu le mercredi 6 février, à 18 h. 30, au couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris, pour le deuxième anniversaire de la mort du
Père Albert-Marie BESNARD,
de l'ordre des Frères Prêcheurs.

— Montpellier, Paris.
En ce premier anniversaire du décès du
docteur Jean-François GINESTIE,
sa famille le rappelle à vos pensées et à votre souvenir.
Des messes sont dites dans l'intimité familiale.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Pierre-H. MALRIEU,
une messe sera célébrée en l'église Sainte-Marguerite à Cannes-la Bocca le lundi 4 février, à 11 heures. Une pieuse pensée est demandée à ses amis.
Hoa Malrieu,
25, avenue Francis-Tonner,
06150 Cannes-la-Bocca.

Prières

— Les prières du mois à la mémoire de
Jacob BRAMI
auront lieu à Paris, au temple du Centre communautaire, 19, boulevard Poissonnière, le samedi 2 février 1980, à 11 heures.

LÉGION D'HONNEUR

Est nommé chevalier, au titre du ministère de l'éducation, M. Armand Lachapelle, agent contractuel dans un lycée technique.

SPORTS

SKI

AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Premier titre pour Marie-Luce Waldmeier

De notre correspondant

Grenoble. — En l'absence de Caroline Attia, victime d'une élongation lors de la descente d'entraînement des championnats de France, la voie était largement ouverte pour permettre à Marie-Luce Waldmeier de s'adjuger, mercredi 30 janvier, le titre national. Un succès qui couronne deux années d'efforts en Coupe d'Europe et en Coupe du monde, et une volonté tenace de vaincre.

Cette skieuse, âgée d'un peu moins de vingt ans, a accumulé cet hiver plusieurs bons classements lors des descentes de la Coupe du monde, notamment à Pfronten, où elle s'adjugea la dixième place puis la treizième place lors de la seconde épreuve ; enfin elle termina seizième à Arosa et dix-huitième à Zeel-am-See.

Depuis le début de l'hiver, elle a confirmé ses excellentes qualités de glisseuse aiguisées par une hargne farouche lorsque, à 110 ou 120 kilomètres-heure elle affronte les parcours les plus difficiles. Sélectionnée en décembre pour les Jeux olympiques de Lake-Placid aux côtés de Caroline Attia, Marie-Luce Waldmeier tentera, sans avoir trop d'illusions, de combler le retard qui la sépare encore des meilleures descendeuses du monde. Probablement, les Jeux olympiques arrivent-ils un peu trop tôt pour cette jeune skieuse entrée il y a quatre ans seulement en équipe de France de ski.

Marie-Luce Waldmeier est d'abord une citadine issue d'un milieu très modeste puisque son père est tourneur dans une usine. Membre du club de ski d'Annemasse (Haute-Savoie), qu'elle a quitté il y a seulement deux ans pour celui de Morzine, elle reconnaît avoir eu du mal à faire sa place au sein du puissant comité du Mont-Blanc, « *où l'on estime qu'il est plus logique qu'une fille de la montagne réussisse sur les planches* », dit-elle. Mais elle reconnaît que, depuis deux ans, les mentalités ont beaucoup évolué, les victoires de la Grenobloise Perrine Pelen ayant largement contribué à ouvrir les portes des comités régionaux alpins à des skieuses qui ne sont pas nées « *les pieds dans la neige* ».

La nouvelle championne de France de descente pense désormais à Lake-Placid et à honorer le contrat moral qu'elle s'est fixé : passer la ligne d'arrivée parmi les dix premières. Mais elle songe aussi à ses cours, qu'elle reprendra en avril prochain au lycée d'été de Moutiers (Savoie), avec cette fois comme ambition son baccalauréat, qu'elle passera en novembre 1980.

CLAUDE FRANCILLON.

RESULTATS

1. M.-L. Waldmeier (Mont-Blanc), 1 min. 29 sec. 90 ; 2. Cl. Emonet (Mont-Blanc), 1 min. 30 sec. 84 ; 3. S. Caprio (Côte-d'Azur), 1 min. 30 sec. 90 ; 4. C. Quittet (Savoie), 1 min. 31 sec. 78 ; 5. F. Bozon (Mont-Blanc), 1 min. 31 sec. 92 ; 6. Ch. Hudry (Savoie), 1 min. 32 sec. 42 ; 7. F. Charpin (Savoie), 1 min. 32 sec. 53 ; 8. K. Guerus (Mont-Blanc), 1 min. 32 sec. 56 ; 9. N. Vion (Savoie), 1 min. 32 sec. 57 ; 10. A. David (Jura), 1 min. 32 sec. 90.

VOILE

UNE NOUVELLE COURSE TRANSATLANTIQUE EN 1982 LA ROCHELLE-LA NOUVELLE-ORLÉANS

C'est le 20 mai 1982 que sera donné le départ de la course La Rochelle - La Nouvelle-Orléans. M. Michel Crépeau, député de la Charente-Maritime et maire de La Rochelle, et M. Michel Etevenon, créateur de la Route du rhum et organisateur, avec la Société des régates rochelaises (S.R.R.), de cette épreuve de 5 000 milles, ont présenté, mercredi 30 janvier, la nouvelle compétition. Celle-ci sera ouverte aux voiliers de 12 mètres à 25 mètres monocoques ou multicoques ayant à bord au moins trois équipiers.

En 1682, Cavelier de La Salle, parti de La Rochelle, atteignait l'embouchure du Mississippi. Trois cents ans plus tard, cette course transatlantique unira la capitale française de la voile à la grande ville de Louisiane, chargée de souvenirs. De nombreux échanges (jazz, expositions, spectacles) sont prévus à cette occasion.

La longueur maximale de 25 mètres a été choisie afin de permettre aux bateaux américains situés à la limite de la jauge (70 pieds) de participer à l'épreuve : ainsi « Kialoa », « Westward », « Passage », « Circus-Maximus », vedettes des grandes courses internationales, sont attendus au départ. Cependant, beaucoup souhaitent que cette limite supérieure soit supprimée afin que de très grands voiliers construits en dehors de jauge puissent également s'engager.

La course La Rochelle-La Nouvelle-Orléans aura lieu tous les quatre ans, en alternance avec la Transatlantique anglaise en solitaire, dans laquelle la longueur des coques ne peut dépasser 17 mètres. — Y. A.

HANDBALL. — *L'équipe de France a battu la Suisse par 22 à 20, le 30 janvier à Bâle.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



AFNOR

Association Française de Normalisation
recherche pour
missions 6 mois/1 an renouvelables
en
AFRIQUE, MOYEN ORIENT
et EXTREME ORIENT

EXPERTS

. NORMALISATION
. CONTROLE DE QUALITE

Formation ingénieur ou équivalent et solide expérience dans le domaine requises. Connaissance de l'Anglais.

Adresser dossier de candidature en précisant la rémunération souhaitée sous réf. 4325 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.





emplois régionaux



BISCUITERIE NANTAISE
Leader de son marché
pour plusieurs de ses produits
Recherche pour son Unité de Compiègne (60)
(Outil de production en grande série très moderne)

SON FUTUR

DIRECTEUR D'USINE

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Production Développement et en liaisons fonctionnelles avec les autres Directions et Services du Siège.
Profil du Poste : Ingénieur ENSAM-ENSIA ou équivalent. Plusieurs années expérience fabrication (avec ses supports) pas nécessairement dans la même branche d'activité.
Qualités Personnelles : Dynamisme. Esprit de méthode, Sens pratique, Tempérament d'animateur.

Envoyer Candidature à la:
Direction des Relations Humaines
BN - Place François II - 44200 NANTES

MOTOROLA

RECRUTE

- INGENIEURS PHYSIQUE DU SOLIDE. Réf. W8
  - Grandes écoles ou 3e cycle
  - Spécialisés depuis quelques années dans la *métallurgie du silicium, pour travailler dans le* centre de fabrication des circuits intégrés linéaires.
  Poste à pourvoir en :
  - Epitaxie, photolithogravure, diffusion, implantation ionique, métallisation, évaporation, anglais apprécié.
- INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS. Réf. G8
  OPTION PHYSIQUE DU SOLIDE
  Pour le centre de fabrication des circuits intégrés linéaires.
  Ayant effectué un stage dans un centre de traitement du silicium (Université ou Industrie).
  - Anglais nécessaire.
  - Possibilité de stage complémentaire en Arizona (Etats-Unis).

Adresser C.V. + photo à :
E. BENIFLAH
avec référence du poste

MOTOROLA
BP 3411 - 31023 TOULOUSE

INRA GRIGNON (Tél. 056-45-45) recrute Vétérinaire, 10-15 ans de clientèle. A partir de février 1980. Poste ingénieur 2 A. Expérimentation sur moutons parasites en laboratoire et sur le terrain.

Ville moyenne sud-est de la France recherche
DIRECTEUR
de Bureau d'Aide Sociale. Ecr. no 7456, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

Collectivité locale cherche
COLLABORATEUR
niveau D E S. droit et diplômes Sciences Politiques, orienté sur les problèmes d'industrialisation. Ecr. no 7467, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

SOCIÉTÉ ESSO
de Recherches et d'Exploitation Pétrolières recherche
FOREUR
pour conduite chantier de forage en FRANCE
— Baccalauréat et DUT (ou équival.) nécess.
— Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ecr. avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales ESSO REP B.P. no 150 - 33321 BEGLES

CENTRE DE DIAGNOSTIC CCAS-EDF MANOSQUE 04100 rech. urgent RADIOLOGUE chef de service temps plein Sal. de début : 160.000 F + primes. Adres. candidatures au no 7.453 « le Monde » Publicité 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

offres d'emploi

SPERRY UNIVAC

2ème constructeur mondial d'ordinateurs
ETEND SA GAMME DE PRODUITS
et pour faire face à son expansion
recherche pour ses divisions
ORDINATEURS ET MINI INFORMATIQUE DE GESTION

INGENIEURS COMMERCIAUX

En mesure de justifier des succès qu'ils ont rencontrés :
Référence A : à l'issue de contacts au plus haut niveau dans les grandes et moyennes Entreprises pour la commercialisation de grands et moyens systèmes.
Référence B : au cours d'opérations commerciales auprès des PME et PMI pour des petits et moyens systèmes de gestion.
Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS, LYON, BORDEAUX.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé + photo sous référence A. ou B. à la Direction du Personnel de SPERRY UNIVAC - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX.
Nous vous assurons d'une réponse et de notre discrétion.

ORGANISME PROFESSIONNEL ETOILE - rech. pour tenue *statistiques, études économiques et études de marché*
SPECIALISTE EXPERIMENTE
possédant formation mathématiques et connaissances secteur mécanique.
Env. C.V. et prét. no 40.621 M JRP 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

Industrie Chimiq. OISE, ch. Ingénieur chimiste pour conseils assistance utilisateurs résines pour peintures, encres. 100.000 + T. 297-49-95

Impte Entreprise ch. Attaché de Direction pour gestion administrative et contrôle *SUP de CO. E.S.S.E.C. + DECS* 100.000 + CENAF. - 297-49-95

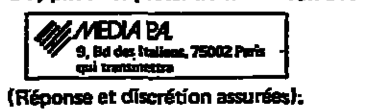
CENTRE de DOCUMENTATION rech. VACATAIRES :
JEUNES INGENIEURS
(nationalité française)
rég. Paris lisant angl., allem. ou russe pour travaux signalétiques en électroniques, mécaniques constructions navales aérospatiales.
Envoyer C.V. no 23.484 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, 75002 PARIS

Importante Société recherche
— Informaticiens APL ;
— Ingénieurs chefs de projets ;
— Organisateurs-Analystes ;
— Programm. (COBOL Ass.) ;
— Préparateurs de travaux en O.S. expérimentés.
Env. C.V. et prét. à M. JARBAU Service du personnel, 6, r. Bertin-Poirée, 75001 PARIS

Organisme bancaire
recherche

Cadre Comptable Qualifié

Si possible DECS, pour assurer la responsabilité de plusieurs comptabilités d'entreprises financières.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant quelques années d'expérience ainsi que de bonnes connaissances en matière juridique et fiscale.
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 3161 à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Recherchons pour PARIS
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ENSAM, A. et M. ou équivalent
Connaissances appréciées en physique des matériaux de construction et en mécanique, des fluides. — Notions anglais.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : A.M.P. sous référ. 8328/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Centre René-Huguenin
5, rue Gaston-Latouche
92211 St-Cloud - rech.
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
— Quelques années expérience ;
— Poste à pourvoir rapidement.
Env. C.V. et lettre manuscrite ou prendre rendez-vous 602-70-50 poste 315.

SECODIP

(Société d'Etudes de la Consommation, Distribution et Publicité.)
recherche pour ses départements PANELS et enquêtes ad-hoc

CHARGES d'ETUDES

débutants ou ayant quelques années d'expérience *en études de marché,* diplômés de l'enseignement supérieur (H.E.C. - ESSEC - I.E.P. - SC.ECO, ou équivalent...)
Adresser C.V. détaillé et photo à DIRECTION DU PERSONNEL - SECODIP 2, rue F. Pédron - 78241 CHAMBOURCY.

Cherchons COUPLE, Homme : Maître d'hôtel, chauffeur, Femme : cuisinière, ménage. Lieu de travail PARIS-16e *Sérieuses références exigées.* Tél. 574-85-35

Emplois Outre-Mer, étranger : MIGRATIONS en vente à votre kiosque. –

INGÉNIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieur ou équivalent) pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en jeu un gros système I.B.M. (ultérieurement C.I.I.) et plusieurs mini-ordinateurs expérience mini-ordinateur et télétraitement souhaitée. Poste pouvant convenir à un jeune ingénieur libéré des obligations militaires.
Envoyer C.V. et prétentions Centre de Documentation de l'Armement, 26, bd Victor, 75996 PARIS ARMEES

LA VILLE DE YERRES
ESSONNE - 27.000 habitants recherche :
pour créer service relations extérieures et informations, un :
CHEF DE SERVICE
— formation supérieure licence ou équivalent;
— expérience antérieure souh.
Tél. au : 948-72-85, poste 317.

E 1 MÉCANIQUE
E.T.T. — Téléphone : 355-37-37.

Gaumont

recherche POUR SON CIRCUIT DE SALLES DE CINEMA
à Paris, dans les principales métropoles régionales et à l'étranger

RESPONSABLE du SERVICE ARCHITECTURE et TECHNIQUE

POUR DIRIGER LES TRAVAUX NEUFS, LA RENOVATION ET LA MAINTENANCE DU PARC DE SALLES ET DE SES INSTALLATIONS TECHNIQUES (image et son).
INGENIEUR DE FORMATION (Centrale, Bâtiment, Arts et Métiers...) âgé de 35 ans minimum, le candidat familiarisé avec les Techniques Audiovisuelles, justifiera d'une expérience professionnelle bâtiment d'une dizaine d'année et aura dirigé des équipes de collaborateurs de bon niveau.
Anglais courant.
Grande disponibilité pour fréquents déplacements en France et à l'étranger.
Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions à : Michel LOUBEAU - Chef du Personnel - GAUMONT - 30, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE. Discrétion et réponse assurées.

MEKTRON France

recherche
dans le cadre de son expansion

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant plusieurs années d'expérience en laboratoire ou bureau d'études, une bonne connaissance du câblage électronique et de l'étude des circuits imprimés.
Envoyer CV et photo à Mme JOYON 9, allée des Jachères 94263 FRESNES

Recherche urgent
INGÉNIEUR PROGRAMMEUR MICROPROCESSEUR
ayant au minimum 6 mois de pratique de la programmation en assembleur sur microprocesseur.
Adresser C.V., prétentions et date de disponibilité à MICRO-SYSTEMES COMMUNICATION 1, voie Félix-Eboué - 94021 Créteil Cedex.

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS 8e
recherche pour ses SICOMI
Jeune Gestionnaire
Niveau Grade
Diplômes : I.U.T. GESTION — INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE ou ÉQUIVALENT.
Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 10432 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

Recherchons :
UNE DÉCOMPTEUSE
pour caisse nationale mutualiste de la FNACA pour une durée de trois mois renouvelable.
Tél. : 797-13-79

SATAIC INFORMATIQUE engage immédiatement
ANALYSTES PROGRAMM.
— H. B. 64.
— T.D.S.
— DATA POINT.
— GAP II CCP.
HAUTS SALAIRES
Se prés. avec références, 13, bd Voltaire, 11e. Métro REPUBLIQUE.
355-76-04

ANALYSTES PROGRAMMEURS
FORTRAN. 742-32-54.

Constructeur appareils de levage recherche POUR ILE-DE-FRANCE
TECHNICO-COMMERCIAL
POUR VENTES DIRECTES ET ANIMATION RESEAU.
expérience matériels T. P. — Grues — Chariots, sur région parisienne indispensable. Rémunération en fonction références. URGENT. — Adresser C.V., photo et prétentions à : SIETAM (référence 1.124), 42/48, avenue Président-Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON.

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pour sa division ferroviaire
TECHNICIENS SUPÉRIEURS
(fabrication mécanique) ayant expér. d'organisation de postes de travail sur chantier à l'étranger, bilingue anglais, français, pr déplacements longue durée (2 ans minim.) au SOUDAN.
Env. C.V. dét. à Mme Grélé, WABCO-WESTINGHOUSE B.P. no 2 - 93270 SEVRAN

Banque d'Affaires de 1er ordre
recherche
ADJOINT de haut niveau
pour assister le Directeur Bancaire
- ayant une grande expérience du montage des crédits ;
- possédant le goût des contacts technico-commerciaux et les qualités requises ;
- pratiquant couramment des langues étrangères (anglais minimum) ;
- âge minimum 35 ans.
Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 5678 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Centre René-Huguenin 5, r. Gaston-Latouche 92211 SAINT-CLOUD rech.
MANIPULATRICE RADIO
DIPLOMEE TEMPORAIRE en radiothérapie en radiodiagnostic.
Salaire début brut 4.650 F. pour 40 h. semaine. Possib. reprise ancienneté. Tél. pour R.-V. : 602-70-50 poste 315.

VILLE DE SAINT-OUEN 93406 recherche pour ses centres médicaux
INFIRMIÈRES D.E.
Tél. 257-14-60 poste 377
cand. av. C.V. et cop. diplôm. à adr. Maire de St-Ouen 93406 ced.

Association recherche ANIMATEUR DIPLOME avec expér. pour club quartier. Tél. jeudi ou vendredi matin : 626-20-85, ou écr. : Association Maison Famil. du Bas-Meudon, 35, av. Gallieni, 92190 Meudon

INGENIEUR ANALYSTE
(Ecole d'ingénieurs ou équival.) pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications *d'informatique documentaire* mettant en jeu un gros système I.B.M. (ultérieurement C.I.I.) et plusieurs mini-ordinateurs expérience mini-ordinateur et télétraitement souhaitée. Poste pouvant convenir à un jeune ingénieur libéré des obligations militaires.
Envoyer C.V. et prétentions : Centre de Documentation de l'Armement, 26, bd Victor, 75996 PARIS ARMEES

URGENT : TRES BON
AT 3 ou ATP
(Ingénieur) Basic, Fortran PL.1 préembauche rés. Micral-Solar ou Ingénieur connaissant PDP 11 région Sud Paris.
E.T.T. - 355-37-37

secrétaires

Recherchons
UNE STÉNODACTYLO
pour remplacement d'un mois.
Tél. : 797 13-79

Société Bâtiment côté mairie Aubervilliers recherche
SECRÉTAIRE
bilingue français-anglais
LIBRE DE SUITE
Tél. pour rendez-vous : 834-07-40

représent. offre

ORGANIS. INTERNATIONALE recherche
REPRÉSENTANTS
introduits prêt-à-porter MASCULIN, FEMININ ET ENFANTS
Tél. 770-84-75

proposit. com. capitaux

Lab. réputé off.. concess. rég. prod. esthét. excl. vendu en pharm. Cap. néc. 50.000. Ecrire no 33 P.E. CONSEIL 12, av. Gde-Armée, 75017 Paris

cours et leçons

Rattrapage MATHS, PHYSIQ. : le mercredi, par école secondaire, à CHATOU, 5 min. RER. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

demandes d'emploi

Conseiller littéraire réécriture tous textes. Tél. 820-23-80 (soir)

Homme jeune Formation JOURNALISTE (C.F.J.), longue expérience presse hebdomadaire et mensuel, Spécialisation « Spectacle » (musique, cinéma). Expérience radio (producteur France-Musique et France-Culture). Directeur artistique pendant plusieurs mois tr. import. lieu de concerts. Cherche poste à responsabilité dans une des trois branches. Tél. 277-64-98 ou écr. no 6174 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

UNIVERSITAIRE BILINGUE
Jeune universitaire BRITANNIQUE avec formation, 2e cycle, en MARKETING, expérimenté en recherches pratiques et analyse quantitative, expert en *traduction de documents commerciaux,* recherche placement en stage dans une entreprise française pendant 1980-1981.
Durée du stage : 1 à 9 mois. Rémunération autour du SMIC. S'adresser à Mme Doris LOFT, Department of Marketing, *Gillow House, University of* Lancaster, Bailrigg, LANCASTER, ANGLETERRE. No Tél. (1944 524) 65201. p. 4799

Homme, 32 a., bne prés, goût contacts et chiffre, 7 a. d'expér. attaché commerc., rech. poste stable avec possibil. de carrière étudierait toutes propositions. Ecr. no 6173 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Jne Fme. 26 a., 3 ans expér.
AGENT DE MAITRISE CRÈMERIE
rech. emploi stable
Tél. 665-06-63 après 18 heures

traductions

Demande

Pool traducteurs techniques recherche traductions langues allemande, scandinaves, arabe. Agence s'abstenir. Téléphone 950-78-11 ou 750-48-94.

animaux

DONNE JEUNE CHAT très beau et affectueux. Téléphone 531-61-98 ou 206-19-55.

occasions

STOCK MOQUETTE
PURE LAINE
60 F le m2 T.T.C.
Beau velours synthétique, 24,10 F le m2 T.T.C.
Tél. : 658-81-12.

LIVRES achat comptant à domicile. — LAFFITTE, 13, rue de Buci, Paris-6e. Tél. : 326-68-28.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend, cause double empl., ALFA SUD Super 1300, 7 CV, très bon état, 25.000 km. Tél. bureau : 287-13-62 Après 18 h. : 937-24-09

8 à 11 C.V.

A vendre R 20 TS, 60.000 km, avril 78, 1re main. Dir. assist., carbur. neuf. Bon état. 920-97-99

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
336.38.35 +

location

104/FIESTA, 57 F pr jr + km
505 GR/SR, 94 F pr jr + km

EXPRESS ASSISTANCE
504-01-50

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe restauré, du 2 au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. : 272-53-40 - 271-72-80

4e arrdt.

SFPGI (Groupe Suez) vend PLACE DES VOSGES ds immeuble 17e, SUPERBES appts du 3 au 6 pièces, grand confort. Parking en sous-sol. Tél. : 271-72-80 - 272-53-40

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre 100 m2 mansardé, 4e étage, asc., soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

MARAIS rue des Rosiers 2 PIECES, cft. Visite sur R.V. : 277-62-23.

5e arrdt.

SFPGI (Groupe Suez) vend ds très belle restauration du studio au 6 pièces Tél. : 271-72-80 - 325-32-77

VAL-DE-GRACE. Part. vd ch. calme avec coin toil., très bel imm. réc. 11 m2, 90.000 F. Sam. 14-17 h., 70, bd Port-Royal Tél. : 866-34-80, après 20 h. 30.

Bas de MOUFFETARD, part. vd 3-4 p., cft, balc., cheminée. 70 m2. - Très clair. — 336-05-90.

PLACE ST-MICHEL (près)
Propriétaire vd GD 4 P. tt cft. Décoré. LUXE. Poutres. Imm. caractère XVIIIe - 526-54-61.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS, 2 P., 3 P. S/place : 11 h. - 19 h. — Tél. : 550-21-26.

SOLFÉRINO - 7 P.
200 M2 GRANDE CLASSE
S.I.I.F. Exclusivité 550-34-00

UNIQUE - 280 m2
près CHAMP-DE-MARS
LOFT AMÉNAGÉ
Style Rétro - 550-34-00

8e arrdt.

FRANÇOIS-Ier 230 m2 habitables
Récept. 85 m2 + 3 chbres + ch. de service. — SOVIA 460-31-22.

EXCEPTIONNEL
av. Foch côté soleil Pptaire vend luxueux 4 Pces, belle récept. salon rotonde ouvrant sur terrasse, vue magnifique, 2 bns + douche. 170 m2. Chbre serv. Park. Prix en rapport av. tr. haute qualité. Tél. av. 10 h, après 18 h, : 504-02-52.

10e arrdt.

EXCEPTIONNEL
240 et 420 M² 2.900 F LE M2
4 M SOUS PLAFOND Possib. ATELIER d'ARTISTE - 329-71-67.

11e arrdt.

Saint-Sébastien-Froissard 3e ét., 2 pces cuis. à rénover, 89.000 F - 575-23-75

12e arrdt.

BEL-AIR - PICPUS
Bel Imm. récent, hall, séjour, salon, cuis. équipée, 3 chbres, 2 sanitaires, balc. Soleil. Parkg. 815.000 - 344-71-97

NATION - EXCEPTION.
sur avenue villa ind. sur deux niveau, garage 2 voit., 5 pces, cuis., 3 cabinets de toil., 1 salle de bns, dressing, gd sous-sol. Possibilité terrasse. 340-35-63

13e arrdt.

47, RUE DE LA GLACIERE Rez-ch. imm. réc., 3 p., clair. 50 m2. prof. ou hab. av. travx. Px 280.000 F. Vendr. 13-16 h.

ARAGO -DENFERT - 354-95-10
9e ET. SOLEIL TERRASSES
Séj. 2 chbres. Imm. lux. Box.

BOBILLOT Bel immeuble 1974 2 P. 5e ét. Soleil. Balcon. 319.000 F. — 589-49-34.

15e arrdt.

VUE PANORAMIQUE s/Seine Triple séjour + alcôve + 1 chambre. ENSOLEILLE. GRD STANDING. LUXUEUX. Parkg. 879.000 F - 766-03-18

PRES CONVENTION PART. VEND
r.-de-ch. imm. récent, superbe 3 p. 78 m2, tt cft, clair, soleil. Luxueuse s. de bns. 580.000 F. Tél. le matin : 828-73-62

16e arrdt.

AV. VICTOR-HUGO
300 m2, imm. grande classe, 8 pièces, grande galerie, 3e étage, 2 chambres service. GARBI au 567-22-88

AUTEUIL VUE S/SEINE
Récent livg double + 1 chbre 63 m2 + 25 m2 terrasse. Impeccable - Tél. :307-31-62, matin.

PLEIN SOLEIL
SANS VIS-A-VIS - S/SEINE
240 m2 - PASSY
EXCLUSIVITE **SIIF** 550-34-00

XVIe 10, RUE PERGOLESE 180 m2 à rénover Profess. libér. possible. 4e ét. Bel imm. SUR PLACE de 14 h. à 18 heures, jeudi et vendredi.

PASSY SUPERBE 3-4 pièces
Gd récept. + terrasse s/jardin, 2 chbres + 2 bains. Vaste cuis. équipée. Rénovat. somptueuse. Vendredi 14/17 h., 13, rue Bois-le-Vent, ou téléph. : 553-14-14.

17e arrdt.

Particulier de préférence à particulier vend, 21, rue du Colonel-Moll (17e), immeuble P. de T., gd stdg, appt 150 m2 environ, parfait état, 3e étage sur rue, asc. + chbre serv., poss. park. Visite, vendredi 1er et samedi 2 février, de 14 à 18 heures.

18e arrdt.

Il existe à
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure 18e siècle au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous : 500-30-31

20e arrdt.

GAMBETTA. - Atelier d'artiste à aménager 210 m2. — Prix : 565.000 F. Téléphone : 227-22-89.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAINT-JAMES Exceptionnel
165 m2. — En pleine verdure. ALGRAIN. — 285-00-59 ou 09-54.

Boulogne Pont de Sèvres. Nf. Jam. hab. Vue/Seine 3 P. 76 m2. Et. él. Balc. Park. COTIMO Mme Libman 783-62-74.

RUEIL 1' R.E.R. - Standing Beau séj. - 3 chbres Balcons - Box - Prix 630.000 F PERI - 749-33-92

SAINT-CLOUD, luxueux 2 Pces, 60 m2 envir., balcon sur jardin, S. de B. en marbre, nombreux placards, très calme, très bon état : 350.000 F. Tél. 227-22-62.

MEUDON - récent - 3 PIECES, tout confort, VUE SUR BASSIN. Prix : 230.000 F. Tél. 534-57-40.

SCEAUX - CENTRE
Résidence récente, luxueux appt exceptionnel 132 m2, séj. dble, sud s/parc et 4 chbres, bs + 2 cab. toil. Px just. 660-62-74.

Province

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON CAP-BRUN
« PORT MEJEAN »
18 appts très haut standing dans parc naturel de 2 ha, accès direct à la mer. Rens. : SOMECO, B.P. 594, 83400 HYERES, T. (94) 65-38-30 ou sur place 3018, av. de la Résistance - 83100 TOULON Tél. : (94) 41-31-14

A MARSEILLE
Très beau F4. Gd Balcon dans petit immeuble tt cft, bordure plage le Prophète. Site magnifique. 550.000 F.
Tél. (91) 76-45-45 poste 250, heures bureau.

PROVENCE
EYGUIERES près SALON, ST-REMY, LES BAUX
4 appts dans Hôtel particulier classé 18e S., av. ptres appar., studio, Type 4, Triplex à rénover et Duplex équipé. Px de 50.000 à 150.000 F. CATRY, jeudi tél. (91) 54-92-93 ; jours suivants : (42) 26-73-61,. heures repas.

La Toussuire - 1800 (Savoie) PARTICULIER VEND : F 1, aménagé pour 4 personnes, état neuf, pied des pistes. - Téléphone (16-73) 84-61-94 apr. 19 h.

immeubles

Immeuble 3 nivx, Sud-Drôme, cabin. médic., dentaire, fleur., appt 4 P., tt cft, De 2e étage, cnff. centr. comm. 26170 BUIS. Téléphone : (75) 28-06-20

Pavillons - sous - Bois (93320) : 31 appartements + 4 boutiques. Rapport 260.000 F par an. Prix 3.850.000 F. Immobilier Victor-Hugo. — Téléphone : 848-54-55.

Recherchons tous immeubles : commerciaux et locatifs. Solutions rapides. Tél. : 563-83-33.

Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement:
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

constructions neuves

INVESTISSEZ
Dans la pierre, PARIS Ve PANTHEON - Imm. NEUF LIVRAISON MARS 1980 · M2 moyen : 10.800 à 11.500 F.
707-20-29 13 h à 19 h (sf samedi)
65, RUE LHOMOND

appartements occupés

TOLBIAC - Imm. pierre de t., asc., desc., 72 m2, 3 pièces sur rue, wc, s. de bains, cuisine, débarras. Occupé dame âgée. Prix : 268.000 F. Créd. 80 %. Voir pptaire vendredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 145, r. de TOLBIAC

locations non meublées Offre

Paris

Champ-de-Mars - 3e ét., asc., 3 pces tt conft. Refait nf. Tél. EXCEPTIONNEL - 878-41-65

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02

locations meublées Offre

Etranger

ALGER 4 pièces - Confort Téléphone
Proche lycée français. 546-18-41.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche de studio au 6 pièces, Paris, et villa banlieue Ouest. Pptaire direct. au 265-67-77

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. : 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89

STE rech. beaux apparts
LOYERS GARANTIS
pour ses cadres - 500-54-90

appartem. achat

Promoteur rech. 1 à 7 pièces Paris et proche banlieue. S.M.C.I., 19, rue Auber (9e) Tél. : 742-40-89

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PR VENDRE VOTRE APPART. RIVE GAUCHE OU BOULOGNE adressez vous à un spécialiste. COTIMO : 783-62-74.

RECH. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE, 873-23-55, toute la journée, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire, Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Téléphone 261-39-78, Mme Laulier, et 900-84-25, le soir.

URGENT - RECHERCHE 5-7 PIECES, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

RECH. APPARTS bon stand.
TTI - 766-32-11

bureaux

Pptaire loue bail 3, 6, 9
BASTILLE 1.600 m2 impeccables
Climatisés - Libres - 563-83-33

8e - PROPRIETAIRE loue bureaux dans immeuble refait neuf - 563-17-27

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches, domiciliation de votre siège social ou location bureau meublé avec téléphone, télex, secrétar. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75033 Paris. — Tél. : 272-67-30.

fonds de commerce

Plein Centre - Préfecture DU LANGUEDOC grosse affaire de librairie, papeterie, disques à vendre en totalité ou en participation 50 %. R. ANDRE, 12, pl. Montcalm, 30000 Nîmes. Téléphone : (66) 21-21-23.

Urgent, rég. Salers (15), vds bar, hôtel "NN 12 nos", restaurant, 220 couverts, licence IV, Logement de France, état neuf + appt. Fds et murs libr. à la vte. Ecr. Ajalbert Ally, 15700 Pleaux.

locaux commerciaux

A CEDER, RUE DE LA PAIX, droit au bail 4 bureaux 115 m2. Prix 160.000 F, loyer 75.000 F actuels. Tél. pr rens. 568-80-62

Bail récent, tous commerces : angle rues Lecourbe/Cambronne, surface 100 m2 + 3 parkings. Facilités de paiement possibles. M. SERTHOLLON, 83, avenue A.-Briand, 92120 MONTROUGE. Téléphone : 655-71-24.

maisons de campagne

19 km CASSIS
19 km. de Cassis, 30 km. de Bandol, village, ts commerces, mais. restaur., 2 étg., 2 cuis., 2 séj., 4 chbr., 2 wc, S. de B., cab. toil., dches, gren. amén., tél., garage, remise, cour, jardinet. Part. à Part. 400.000 F. Téléphone : (42) 72-80-58.

Particulier vend 160.000 F
MAISON CAMPAGNARDE
à 200 m forêt de TRONCAIS
3 p., cuis., pout. app., 2 chem., toiture impec., eau, électricité, garage, dépend., cour, jardin 1 075 m² au total. Visible le dimanche. Contacter M. Roger RENAUD, faubourg de Moulins Ainay-le-Château. 03360 Saint-Bonnet-Troncais.

villas

LE VÉSINET
Résidentiel, calme, charmante VILLA, séj., 3 chbres, bains + dches, tt cft., mazout, jardin de 450 m2. Prix : 755.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

LE PECQ Près commerces et écoles
VILLA, séj., 3 ch., cuis., bains, gar., tt cft. JARDIN 400 M2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE VESINET 600 m R.E.R. Calme
Sur sous-sol total avec garage double. REZ-de-CH. SURELEVE séjour 42 m2, 1 grande chbre + 1 petite, cuis., bains + pavillon 1 P., cuis., s. d'eau. Beau jard. 500 m2. Sur place samedi 14 à 18 h : 10, route de la Croix.

SCEAUX Résidentiel CALME
Verdure. Très belle villa 10 pièces, sur très beau parc. PRIX à DEBATTRE. 702-34-86.

15 KM. DE VERSAILLES belle villa, 170 m2 habit., sur 1.600 m2 terrain clos, 4 chbres, 2 bains, gar. 2 voit., 840.000 F frais notaire compr. - 050-03-36.

viagers

BUTTES-CHAUMONT
Maison part. atelier d'artiste + séj. + 2 ch. 200 m2 habit., jard., gar. Bouquet, 50.000 F occupé 1 tête de 74 ans. Tél. 202-30-47.

Sté spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète.

A vendre en viager, à Boulogne-Billancourt, petit immeuble de rapport, 15 studios de 2 Pièces, cuisine, salle d'eau. - Réserve usufruit vendeurs - rente de : 7.000 F par mois sur 2 têtes, 72 ans. Comptant 50.000 F. — S'adresser au propriétaire : M. CHARLES FORAS, 17, bd Voltaire. (77) NANGIS. Téléphone : 408-00-34.

terrains

MORBIHAN - Terrain viabilisé, presqu'île océan. Environnement très except. Bastard, Manoir Lanoëdic, 56370 SARZEAU.

3 EMPLACEMENTS 825 M2 viabilisés, petite ville en limite de l'Indre et du Cher, rivière, gare sur grandes lignes. Ecr. à M. DELHOMME, La Perrière, 18120 Limeux - T. : (48) 51-70-16

châteaux

SEINE-MARITIME
Beau château 18e siècle avec ferme et herbage 45 ha 3.700.000 F. Idéal séminaire et congrégation. Immobilière Victor-Hugo. 848-54-55.

domaines

TOURAINE 210 km PARIS
Bonne FERME libre 63 ha, tout ou partie. CHATET, 37150 FRANCUEIL

villégiatures

Val-d'Isère. — LA DAILLE : à louer particul. 2 pièces 4 lits, plein sud, pied des pistes, tout confort. Du 20 février, mars et avril. Tél. le soir 771-78-79

propriétés

REG. GISORS Sortie village
Belle PPTE, hall, liv. 45 m2, chemin., cuis., 4 chbr., bns, chf. fuel, jardin 1.700 m2. Parfait état. Prix 460.000 F. CABINET BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : 16 (32) 55-06-20

LA VARENNE, calme, résident. sur 550 m2 terrain bien clos, belle maison Mansart. Séjour 36 m2 + salon 17 m2 grande cuisine équipée 4 chambres, salle de bains, 2 cabinets toilette, 2 w.-c. Tout confort moderne. Belle affaire. Prix justifié 1.050.000 F. Tél. 883-48-01

Beau Manoir, 7 km. Est Paris, parc 2.000 m2, pisc. Prix élevé. Tél. matin 300-20-56

45 KM A. 10 A L'INVENTAIRE MONUMENT HISTORIQUE
RARISSIME MOULIN A TAN
XVIe ENTIEREMENT A RESTAURER
FENETRES A MENEAUX Bâtiments au carré. Rivière. Terrain 700 m2. Jardin de curé. Division possible. 750.000 F. 010-55-66 ou 633-90-52 (soir)

PROX. GIEN (LOIRET)
PROPRIETE SUR 3 HA Maison de maîtres + Maison de gardien. Me CAUQUY, 45420 BONNY-SUR-LOIRE Tél. (38) 31-60-23

30 KM PARIS PAR A. 13
GRANDE PROPRIÉTÉ
VUE IMPRENABLE sur SEINE
PARC 1 HA 550-34-00

300 M LYCEE ENGHIEN
500 m gare. SUPERBE VILLA de caractère, 220 m2 habitables, sur jardin 1.400 m2. 1 million 400.000 F. - 989-31-74.

Sur vallée de la Dordogne, proche SARLAT, ensemble d'habitations formant hameau, en bon état général, 1 ha, 500.000 F. Téléphone, H. de B., 343-35-48.

EXCEPTIONNEL
dans l'Oise, 70 km. de Paris : importante propriété, 14 Pièces principales, chauffage central, caves voûtées, dépendances, remise, 2 garages, parc 7.000 m2 arbres centenaires : 900.000 F. Téléphone 506-02-06, le matin.

MONTARGIS
110 km autoroute Sud à 2 minutes CENTRE VILLE VENDS CAUSE DECES
LE CLOS DE LA BELLE FONTAINE
La douceur de vivre dans le cadre d'un véritable parc séculaire, 3 ha clos, piscine chauffée, cadre unique, le confort d'aujourd'hui d'une splendide vieille demeure française d'autrefois, constr. pierres, belle récept., salon, cheminée, bibliothèq. bureau, s. à manger, cuis., office, 6 ch., bains, chf. cal, tél., mais. de gardien, dépend. AFFAIRE RECOMMANDEE Turpin Relais Miel Montargis Tél. : 16 (38) 85-22-92 ET APRES 19 HEURES : 16 (38) 96-22-29.

CLERMONT (OISE)
66 km Paris - Site classé PROPRIETE DE FAMILLE 19e siècle sur 1 ha 25 - Parc boisé, clos murs. - Centre ville. 12 P. PRINCIP. 600 m2 envir. Bon état entretien. - Tennis et dépend. Tél. ou écr. AGENCE ST-FRAMBOURG à SENLIS Tél. : 16 (4) 453-10-51

GENTILHOMMIÈRE
XVIII - 38 km Paris Ouest Récept. avec boiseries époque. Double appartement de maître + 10 chbres, 10 s. de bns, w.-c. Dépend. Splend. parc clos 8 ha.
FRANK ARTHUR 766-01-69

RARE
50 km OUEST PARIS
MANOIR XIVe S.
Grand caractère 8 pièces - Confort Annexes BOIS 29 ha A. DUSSAUSSOY NADEL - 742-92-12

pavillons

VALLÉE DE L'YONNE
Jolie vue, Pav. récent pl-pied, gd séj. cheminée, 3 ch., tt cft., gar., beau terr. clos 2.000 m2. Px. 295.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89300 JOIGNY 16 (86) 62-19-44.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

A VENDRE **PAVILLON** tout conf., type F 5, garage 2 voit - Jard. Libre à la vente sis à **DRANCY (93)** S'adresser à l'OFFICE NOTARIAL à CAUDRY, tél. (27) 85-11-54.

CHAUMIÈRE NORMANDE : 5 km de CABOURG
Tout confort - Plein sud - Jolie vue
5 pièces principales avec ancien pressoir à restaurer
Superficie : 3 181 m2 PRIX : 650.000 FRANCS
S'adresser à Me DEPAQUIT, notaire à DOZULÉ (Calvados) - Tél. (31) 79-21-03

VTE ap. liquid. de biens, Pal. Just. à Bobigny, mardi 19 févr. 1980, 13 h. 30,
MAISON d'HABITATION - PIERREFITTE (93), 29, r. Jules-Vallès
Comp. : d'un r.-de-ch., 3 p. av. jardin, TERRAIN et hangar (9 a 52 ca).
M. à PX : 150.000 F, s'adr. Me Ph. HEBERT, avocat, Paris-7e,
7, bd Raspail, tél. : 548-72-96/84-92 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 14 février 1980, à 14 heures.
EN UN LOT
I - IMMEUBLE à USAGE INDUSTRIEL
Lieu dit « Les Chapons Blancs », Route Départementale numéro 6 à l'angle du chemin rural numéro 107
sis à LUYNES (INDRE-et-LOIRE)
d'une contenance cadastrale de 4 hectares 18 ares 60 centiares
II. — ENSEMBLE DE LA BRANCHE
ENSEIGNES LUMINEUSES DE SÉRIE ET LANTERNEAUX
exploitée dans l'immeuble sus-indiqué, ayant dépendu du fonds de commerce de fabrication et vente de tous articles concernant l'enseigne, la publicité et la décoration précédemment exploité à IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne), 97 bis, rue Molière
MISE A PRIX — pouvant être baissée — 700.000 FRANCS
S'appliquant pour 10.000 francs aux éléments subsistant du fonds de commerce de la Société HEXA LIMBOURG JACQUEMIN et pour la somme de 690.000 francs pour l'ensemble industriel.
S'adresser à : 1) Me Guy DANET, avocat au Barreau de Paris, 1, rue Georges-Berger, 75017 Paris, tél. : 766-46-60 ; 2) Me Yannick PAVEC, syndic, demeurant à Paris (3e), 100, rue Quincampoix, tél. : 274-23-24 ; 3) au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris ; 4) et sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAYS BANK S.A.

VENTE sur surenchère après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris, LE JEUDI 21 FEVRIER 1980, à 14 heures - EN UN LOT
ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE INDUSTRIEL
comprenant plusieurs bâtiments à usage de
LABORATOIRES - BUREAUX - MAGASINS - ATELIERS
d'une contenance cadastrale de 1.979 mètres carrés
A MONTREUIL-SOUS-BOIS
(Seine - Saint-Denis), 43, avenue Faidherbe LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 1.485.000 FRANCS
S'adr. : 1) Mes H. FABRE, O.-J. BRANE et M. FABRE, avocats associés du Cabinet BLOCH, BRANE, FABRE, GUEUGNOT, BOINE et TOUCHART, 12, rue La Boétie, Paris (8e), tél. : 563-18-10 ; 2) Me A. CHEVRIER, syndic à Paris (5e), 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée ; 4) à tous avocats postul. près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; 5) et sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

régions

Haute-Normandie

Les carriers sont accusés de saccager la vallée de l'Eure

Les écologistes en appellent à Du Guesclin...

De notre correspondant

Evreux. — M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, devait se rendre, jeudi 31 janvier, dans l'Eure pour étudier le problème posé par la multiplication des « gravières ». Après avoir visité plusieurs exploitations à Cocherel et à Ivry-la-Bataille, il devait présider dans l'après-midi, à la préfecture d'Evreux, une séance de travail avec les fonctionnaires et les représentants de plusieurs associations.

Les sables et cailloux de la plupart des vallées du département de l'Eure sont d'excellente qualité. Les carriers convoitent évidemment ces gisements relativement proches de Paris : ce qui se traduit par des achats massifs de terrains ou des contrats avec les propriétaires, plus sensibles à l'attrait des espèces trébuchantes qu'à la beauté des sites. D'où une source permanente de conflits entre les exploitants de ballastières et les associations écologiques, soutenues par les propriétaires de résidences secondaires.

L'affaire de Jouy-sur-Eure et de Cocherel paraît exemplaire. En 1971 des carriers tentaient d'obtenir dans ce secteur des permis d'exploitation sur plus de 400 hectares. Dans ce périmètre intéressant quatre communes (Hardencourt, Vaux-sur-Eure, Fontaine-sous-Jouy et Jouy-sur-Eure) on trouve le champ de bataille de Cocherel, où les hommes de Du Guesclin sauvèrent, en 1364, le royaume de France de la domination anglaise, la pyramide commémorant cet événement et même, non loin des rives de l'Eure, le tombeau d'Aristide Briand. Beau patrimoine.

Une négociation s'engagea à l'époque avec le ministre des affaires culturelles. Un fonctionnaire départemental lança au cours d'une réunion : Il ne faudrait tout de même pas que le site de la bataille de Cocherel fasse penser à nos arrière-petits-enfants qu'il s'agissait d'un combat naval ! »

La demande des exploitants se trouva réduite à 230 hectares sur deux communes : Jouy et Hardencourt. Le champ de bataille était sauvé de justesse. Un permis d'exploiter pour cette superficie fut accordé par le ministère de l'industrie, le 28 avril 1976, à la Société des carrières de Cocherel et à la Société parisienne des sablières.

Malgré le programme de réaménagement prévu les écologistes repartirent en campagne. Affirmant que la vallée allait être défigurée, l'Amicale des vallées, puissante association locale de défense de l'environnement, introduisit un recours devant le tribunal administratif de Rouen. Le 16 mars 1979, les juges annulaient, pour vice de forme, les deux permis ministériels précédemment accordés. Il ne restait plus aux exploitants qu'à porter l'affaire devant le Conseil d'Etat.

L'arrêt ne sera pas rendu avant deux ou trois ans. Dans l'intervalle, la Société parisienne des sablières avait déposé une nouvelle demande d'exploitation, cette fois sur 84 hectares, situés sur la seule commune de Jouy-sur-Eure. Elle vient d'y renoncer, mais ce repli stratégique ne calme pas les inquiétudes. Réunions et « tables-rondes » se succèdent à l'initiative de plusieurs sociétés culturelles de l'Eure qui soutiennent que le champ de bataille, aux limites imprécises, reste visé.

De son côté, le syndicat intercommunal de la vallée d'Eure affirme que l'exploitation des carrières à Jouy provoquera des risques d'inondation et, sans doute, la pollution de la nappe phréatique avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour le pompage d'eau potable alimentant dix-huit communes. La nouvelle bataille de Cocherel est engagée.

LÉONCE MOUTARDIER.

Environnement

● *Italie : le Grand-Paradis s'agrandit.* — Le parc national italien du Grand-Paradis, qui, de l'autre côté de la frontière, jouxte le parc national français de la Vanoise, a été agrandi de 12 000 hectares « *pour mieux protéger une zone de grande valeur du point de vue de sa flore et de sa faune* », annonce le ministère italien de l'agriculture. — *(A.F.P.)*

Transports

● *Lignes d'autobus supprimées à Clichy.* — La suppression de trois lignes d'autobus assurant la desserte intérieure de Clichy (Hauts-de-Seine) est envisagée en prévision de la mise en service, début mai, du prolongement de la ligne de métro numéro 13 bis jusqu'à Asnières - Gennevilliers. « *Cela interdira aux Clichois des quartiers excentrés d'utiliser ce métro* », a affirmé, le 29 janvier, la municipalité socialiste au cours d'un rassemblement d'usagers qui a rassemblé cinq mille personnes.

Ile-de-France

BAISSE DE L'EMPLOI

Pour M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional d'Ile-de-France, il faut réviser le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région pour donner, notamment, la priorité au développement économique. Un rapport sur la conjoncture de la région, présenté le jeudi 31 janvier au comité économique et social par M. André de Layssac, lui donne raison.

L'Ile-de-France ne rassemble plus, en effet, que 26 % des salariés français, alors qu'elle en comptait 28 % en 1970 et 27 % en 1973. Selon le rapport de M. de Layssac, l'année 1979 a été marquée, au cours du dernier trimestre, notamment, par un fort ralentissement de la production industrielle, qui a porté le nombre d'emplois supprimés dans le secteur pris à treize mille. Au cours de cette même année, *le secteur secondaire* a vu la perte de vingt-huit mille emplois et le bâtiment de quinze mille.

Les demandeurs d'emploi en Ile-de-France ont augmenté au cours du second semestre 1979 de 4 % par rapport à la même période en 1978. Ces chômeurs attendent en moyenne, pour retrouver un emploi, deux cent vingt-deux jours contre deux cents jours en 1978. Quant au pacte pour l'emploi mis en place au cours de l'année écoulée, il a eu, selon le rapport présenté au C.E.S., « *un succès moindre qu'en 1978* ».

CONSTRUCTION NAVALE

A Nantes

LES CHANTIERS DUBIGEON VONT SE SPÉCIALISER DANS LES PETITS NAVIRES

(De notre correspondant.)

Nantes. — « *L'emploi serait assuré de bien meilleure façon si Dubigeon pouvait obtenir la commande de trois ou quatre petits navires par an.* » M. Jean Crenn, président-directeur général du chantier naval Dubigeon-Normandie, à Nantes, vient d'annoncer, lors d'un comité d'entreprise, son intention de modifier la politique industrielle de la société.

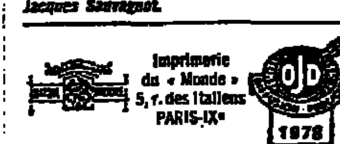
Dubigeon-Normandie, la plus petite des cinq grandes entreprises navales françaises, s'était fait une spécialité dans la construction de navires « sophistiqués », principalement les transporteurs de produits chimiques et les car-ferries. La crise l'a touchée de plein fouet. Ses effectifs sont tombés de près de trois mille salariés en 1976 à moins de mille cinq cents aujourd'hui.

Depuis quatre ans, l'activité du chantier est maintenue grâce à deux commandes par an : un gros navire et un plus petit, les à-coups du plan de charge étant épongés par des contrats de sous-traitance, avec la SNIAS notamment. Mais il n'y a eu en 1979 qu'une commande : celle du car-ferry *Estérel*. Pour 1980, l'espoir de construire un paquebot danois s'amenuise chaque jour. « *Il est indispensable d'entreprendre dès aujourd'hui les études et adaptations nécessaires pour que le chantier soit en mesure de signer dans un ou deux ans des commandes de navires de plus faible tonnage* », a précisé M. Crenn.

Les syndicats nantais se disent très inquiets devant ce revirement de politique industrielle. Ils estiment que le créneau sur lequel veut se mettre le chantier est déjà très encombré.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Lorraine

Le conseil général de Meurthe-et-Moselle refuse de prendre en charge le château et les collections du maréchal Lyautey

De notre correspondant

Nancy. — Examinant le budget pour 1980, le conseil général de Meurthe-et-Moselle a refusé, par 16 voix contre 13, la donation du château et des collections du maréchal Lyautey, situé à Thorey-Lyautey.

« *Dilemme du cœur et de la raison* », comme l'a souligné le rapporteur de la question, M. Yves Cuny, le legs proposé par la famille Lyautey engageait le département à prendre en charge le château où mourut le maréchal, ainsi que les collections qu'il abrite. Cela se traduisait par une dépense de 1 million de francs pour la remise en état du bâtiment et par la prise en charge du fonctionnement du musée, soit environ 80 à 100 000 F par an.

Devant l'importance de ces sommes, le dossier fut transmis au ministère de la culture qui refusa sa participation. Et comme le ministère de la défense n'avait donné son accord que sous réserve de celui de la culture, la balle revint dans le camp du conseil général.

Plusieurs conseillers, dont MM. Huriet, Coulais, Leclerc et Baudot (majorité) ont défendu l'idée que « *la Meurthe-et-Moselle se devait d'honorer une grande figure lorraine* ». « *Il ne s'agit pas d'une question d'argent mais de dignité.* »

Pour les conseillers de l'opposition, « *l'argent des contribuables doit être utilisé à d'autres fins : il faut dissocier la personnalité historique de Lyautey, qui est incontestable, du problème actuellement posé au département* ».

JEAN-LOUIS BEMER.

Le Monde

économie

SOCIAL

POINT DE VUE

Les retombées des élections prud'homales

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Les nouveaux conseils de prud'hommes — dont les membres ont été élus le 12 décembre — fonctionneront à partir de juillet 1980. Se félicitant du succès des élections, le conseil des ministres du mercredi 30 janvier a indiqué que, durant la « période transitoire, les tribunaux d'instance et les anciens conseils de prud'hommes continueront à traiter le contentieux prud'homal ».

LES résultats des élections prud'homales du 12 décembre ont fait apparaître trois données fondamentales qui pourraient comporter d'importantes incidences, directes ou indirectes.

● *Première constatation* : une participation supérieure à 60 % ; donc considérable. Une telle participation suscite une double réflexion. D'abord *au plan des juridictions du travail elles-mêmes*. Un point de non-retour est certainement atteint au niveau des conseils de prud'hommes eux-mêmes ; mais la consécration sociale dont ils ont fait l'objet relance tous les débats sur l'organisation et l'unification des contentieux auxquels les conflits du travail peuvent donner lieu. Ainsi ne faut-il pas repenser la composition de la juridiction d'appel en introduisant des représentants des partenaires sociaux ? Ne faut-il pas, à la lumière de ce « succès » populaire, élargir radicalement les compétences des juridictions du travail, y compris aux contentieux jusqu'à maintenant réservés aux juridictions administratives ? Autant de questions qui viennent d'être reposées par le procureur général Schmelck dans son rapport au garde des sceaux et auxquels les tout récents arrêts de la chambre mixte de la Cour de cassation confèrent un surcroît d'intérêt.

D'autre part, sur un plan beaucoup plus général, ces élections, auxquelles ont participé treize millions de personnes, révèlent la capacité d'intérêt des salariés et des employeurs pour les institutions qui les concernent. La notion de *démocratie sociale*, à laquelle se réfèrent nos textes constitutionnels, ne pouvait trouver meilleure expression. Ne peut-on l'étendre à d'autres domaines ? Nous pensons tout particulièrement au régime général de la Sécurité sociale. Alors que dans les régimes propres aux professions indépendantes, le principe d'une élection des administrateurs a été maintenu. Il a été supprimé en 1967 pour le régime des salariés, de très loin le plus important ! Or l'auteur de cette réforme, M. Jeanneney, a loyalement reconnu à diverses reprises que cela avait été une erreur. M. Barrot pourrait peut-être la réparer ? Nous l'en féliciterions...

● *Deuxième constatation : les syndicats dits indépendants* (ancienne C.F.T., etc.) *enregistrent un résultat désastreux*. Moins de 3 % des voix, en dépit de certaines aides financières... On se souvient des appréhensions tout à fait compréhensibles de l'opposition : si ces organisations obtiennent un résultat non négligeable, le paritarisme, qui est de l'essence même des prud'hommes, ne sera plus que de pure forme, les salariés seront livrés à des juridictions patronales ! Le risque a été heureusement écarté, et cela pourrait avoir deux conséquences.

Le fameux « monopole de présentation » sort légitimé de l'aventure et il est peu probable qu'il subira désormais les attaques incroyables dont il a fait l'objet en 1978.

On sait par ailleurs, que dans certaines entreprises, ces syndicats « indépendants » obtiennent des succès en forme de raz de marée à l'occasion d'élections dont le sérieux est vivement contesté par les organisations classiques. Or, en confrontant les résultats des élections professionnelles dans ces entreprises et ceux des élections prud'homales organisées par les mairies *pour les mêmes salariés*, on constate des discordances importantes : hors de l'entreprise, ces organisations perdent pratiquement la moitié de leurs voix, voire même, dans certains cas les trois-quarts... Voilà qui est pour le moins troublant ! Or pour résoudre le problème, notamment dans le cas de Talbot ex-Chrysler, où les élections internes sont toujours vivement contestées et où la situation est actuellement dans une impasse complète, la C.G.T. a demandé qu'un grand nombre d'inspecteurs du travail viennent contrôler les bureaux de vote, un médiateur a suggéré de son côté l'intervention d'une foule d'huissiers, etc. L'excellent déroulement des élections prud'homales m'inciterait plutôt à suggérer la démarche inverse : au lieu d'introduire des tiers dans l'entreprise, pourquoi ne pas *en faire sortir* les élections elles-mêmes ? Lorsqu'il existe des raisons *sérieuses* de mettre en doute leur régularité, le juge demanderait aux mairies d'organiser elles-mêmes ces élections. Aux frais de l'entreprise évidemment. A creuser...

● *Troisième constatation : F.O., C.F.T.C., C.G.C. et C.F.D.T. « recentrée » réalisent collectivement un score inattendu, un peu plus de 50 % des suffrages, contre 43 % à la C.G.T.* C'est là, de toutes façons, un résultat sans précédent dont le gouvernement et le patronat — qui aurait sans doute préféré d'autres résultats — devront tenir compte.

Ainsi le gouvernement dont le « discours » s'est déjà modifié — le premier ministre a récemment vanté les vertus du syndicalisme et du dialogue social avec un ton tout à fait nouveau — devrait revoir, à cette lumière, les problèmes soulevés par la réforme du droit des conventions collectives, mise en chantier en juin 1978, mais depuis lors pratiquement enterrée sous la pression de F.O. L'un des points névralgiques était et reste le suivant : estimant que F.O. sert trop souvent de simple « faire valoir » au patronat en acceptant de mettre en forme conventionnelle des concessions insignifiantes, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé que la possibilité de conclure ces conventions soit réservée aux organisations réellement représentatives, c'est-à-dire à celles dont l'audience correspondrait à un certain pourcentage des travailleurs concernés par la convention envisagée. Suggestion inconditionnellement rejetée par F.O., qui y a vu sa condamnation à mort ! Mais s'étant mieux tirée qu'elle ne l'espérait elle-même des élections — un salarié sur six a voté pour elle — F.O. va peut-être perdre son complexe d'infériorité et aborder de façon moins frileuse les problèmes de la réforme du droit des conventions collectives.

De son côté, le gouvernement peut avoir le désir d'encourager et précipiter une dynamique de rapprochement des organisations « réformistes » : irait ainsi dans ce sens une disposition en vertu de laquelle les syndicats signataires d'une convention collective devraient avoir, collectivement, une audience minimale : 25 %, par exemple, des travailleurs intéressés. L'union serait ainsi la condition de la négociation. Or il n'est pas de syndicalisme sans négociation. Bon gré, mal gré donc... Problème extrêmement difficile qui mérite la réflexion la plus attentive.

L'option du C.N.P.F.

Mais c'est sans doute au patronat que cette redistribution des cartes entre les grandes tendances syndicales pose le plus de problèmes, le verdict des élections rend sa situation beaucoup plus inconfortable.

Jusqu'à maintenant, en effet, et en simplifiant quelque peu, sa stratégie était relativement simple : on signait fréquemment « au rabais » avec F.O. et, pour le reste, on renvoyait toutes les responsabilités au caractère révolutionnaire du syndicalisme français : « *Rien à faire avec ces gens-là qui, en réalité, veulent détruire les entreprises... Ah ! si nous avions comme interlocuteurs des syndicalistes avisés, du type allemand ou suédois, que de progrès, que de réformes !* »

Comme on sait maintenant que le syndicalisme le plus « dur » est minoritaire, il va falloir de toute façon tenir un autre langage et élaborer une stratégie de rechange. La balle est dans le camp du C.N.P.F., mais un C.N.P.F. qui doit compter et composer avec ses propres troupes. Une option s'ouvre à lui : ou bien sauter sur l'occasion et jouer à fond le jeu de la concertation, renforçant ce faisant le courant réformiste ; ou bien se dérober aux contraintes d'une véritable négociation et tenter de « squeezer » les syndicats, réformistes ou pas, en cherchant, par dessus la tête de leurs délégués, un dialogue direct avec le personnel des entreprises. Auquel cas, la démonstration étant faite que décidément le réformisme ou le recentrage ne paie pas, qu'il n'y a « décidément rien à faire », la C.F.D.T. repassera du côté de la C.G.T. Et le récitatif ancien sur le désastreux syndicalisme français sera remis à la mode.

Attention : le facteur ne sonne pas toujours deux fois...

L'ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE DE 150 FRANCS POUR LES PERSONNES AGÉES SERA VERSÉE AUTOMATIQUEMENT

La Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés signale qu'une majoration exceptionnelle de 150 francs va être versée à toutes les personne titulaires, à la date du 1er février 1980, de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité ou de l'allocation viagère aux rapatriés âgés.

Le versement de cette majoration, distinct de celui de la retraite, aura lieu entre le 20 et le 29 février 1980. Il sera fait automatiquement sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une démarche ou de fournir des papiers quelconques.

La caisse n'envoie pas d'inspecteurs ni de démarcheurs pour activer ce versement. Si une personne se présente en son nom, il faut refuser de la recevoir et à plus forte raison de lui remettre argent ou papiers.

Néanmoins, la caisse délègue parfois des enquêteurs au domicile de certains assurés afin de leur demander divers renseignements ; ces enquêteurs sont porteurs d'une carte d'identité professionnelle et n'encaissent jamais d'argent.

Les négociations pour une nouvelle convention

Caisses d'assurance-maladie et syndicats de médecins s'efforcent d'aboutir à un compromis

Pure tactique ou réelle volonté d'aboutir à un compromis ? Les dirigeants des caisses nationales d'assurance-maladie et les représentants médicaux qui se sont réunis, une nouvelle fois, mercredi 30 janvier, pour tenter d'élaborer une nouvelle convention, ont constaté qu'il existait entre eux des « *points de convergence* ». Ils ont décidé de créer un « comité technique » restreint, chargé de rédiger un brouillon de convention avant de prévoir une nouvelle rencontre.

Après le coup d'éclat des caisses qui avaient présenté un projet, aussitôt rejeté par les syndicats de médecins, car, selon toutes les parties, il risquait d'aboutir à un éclatement du corps médical au détriment des assurés (*le Monde* du 24 janvier), la Fédération des médecins de France (F.M.F.) et la Confédération des syndicats médicaux français (C. S. M. F.) avaient présenté chacune, un contre-projet.

La détermination des syndicats de refuser tout système de discipline imposée par les caisses, mais aussi les déclarations du R.P.R. s'opposant à toute intervention législative qui consacrerait l'apparition d'un double secteur médical ont, estime-t-on à la C.S.M.F., facilité ce retour à la recherche d'un compromis. De nombreuses divergences persistent cependant : les conditions d'application de l'autodiscipline et les propositions — toujours rejetées par les médecins — de supprimer le droit à dépassement (D.P.), de ne plus lier entre elles les majorations d'honoraires des généralistes et spécialistes, d'obtenir un engagement individuel des praticiens et de créer une formule de tiers payant géré par les caisses.

Celles-ci cependant ont accepté d'accomplir un geste en faveur des médecins. Constatant le souci partagé d'aboutir à un accord, les représentants des caisses sont intervenus aussitôt auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale pour obtenir la levée du blocage des honoraires, « gelés » depuis juillet 1979. La réponse — positive ou non du ministre — aura une influence non négligeable sur l'attitude de la C.S.M.F., qui tient une assemblée générale extraordinaire à la fin de la semaine. — J.-P. D.

Quatre syndicalistes menacés de licenciement au Crédit agricole de Vendée

Le pouvoir peut-it se partager dans une entreprise « mutualiste » ?

La Roche-sur-Yon. — Un certain malaise pèse depuis mai 1979 sur la caisse régionale du Crédit agricole de la Vendée depuis que la C.F.D.T., syndicat largement majoritaire — elle revendique quatre cents adhérents sur les sept cent trente salariés que compte l'entreprise — a mené un dur combat contre le plan de « rémunération extra-contractuelle » décidé par la direction. Ces rémunérations ne concernaient que les seuls agents des bureaux permanents de la caisse régionale, disséminés un peu partout sur le territoire vendéen, soit environ quatre cents salariés.

La C.F.D.T. voulait « mutualiser les primes », ayant constaté de trop grands écarts dans leur distribution. Ainsi, selon le secteur sur lequel travaillaient les démarcheurs, le montant des primes pouvait doubler, voire tripler. C'est donc contre ces « chasses gardées » que la C.F.D.T., appuyée par une participation très forte de salariés, a décidé de mener son action.

En ce début d'année, deux délégués syndicaux, un délégué du personnel et un secrétaire du comité d'entreprise, font l'objet d'une procédure de licenciement après avoir refusé par deux fois les sanctions que la direction du Crédit agricole avait prises à leur encontre. L'inspecteur du travail et des lois sociales agricoles de La Roche-sur-Yon, M. Monnier, ayant refusé ces licenciements, la caisse régionale du Crédit agricole a entamé une procédure de recours hiérarchique auprès de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui devra rendre sa décision au plus tard à la fin du mois de mars.

De notre correspondant

Quatre licenciements de responsables syndicaux, ce n'est pas rien. Ils ont pour origine la crise de mai et juin 1979. La caisse régionale avait pratiquement été paralysée pendant deux semaines, la C.F.D.T. ayant organisé une riposte de taille au plan de la direction, allant jusqu'à occuper la salle des ordinateurs, véritable cerveau de la caisse régionale qui permet de traiter par l'informatique tous les comptes de la clientèle. Un premier référé d'expulsion avait été pris contre les grévistes-occupants, puis un second... Entre-temps, les administrateurs des caisses locales, la plupart agriculteurs, avaient pris la relève afin, disaient-ils, de « *protéger l'outil de travail* ».

Les agriculteurs avaient été « *chauffés* » par M. Auguste Grit, secrétaire général de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants), administrateur de la caisse du Crédit agricole de La Roche-sur-Yon. Dans un éditorial demeuré célèbre de *la Vendée agricole*, il avait écrit : « *Que des gens considérés dans la conjoncture actuelle comme chanceux ne trouvent pas un accord avec leur direction, cela peut arriver ; qu'ensuite ils se mettent en grève, on est un peu surpris, mais c'est leur affaire, mais qu'ensuite ils bloquent les ordinateurs, paralysent toute l'activité de la caisse régionale, c'est là qu'apparait l'intolérable* ». Et M. Grit de conclure : « *On reste sans voix devant un tel égoïsme. Tant pis pour ceux qui s'excluent...* »

Dans un département rural comme la Vendée, une telle déclaration ne pouvait rester sans effet. S'est développée alors une campagne orchestrée par les milieux agricoles tendant à prouver qu'il s'agissait d'une grève de « *riches* » du fait des salaires prétendument élevés du personnel du Crédit agricole.

Les responsables de la C.F.D.T. parlent aujourd'hui de « *provocation* » dans laquelle les grévistes ne sont pas tombés. « *Depuis 1973, date de l'avant-dernier conflit*, expliquent-ils, *toutes les décisions qui ont été prises par la direction l'ont été contre la C.F.D.T. Elle veut casser le syndicat* ».

« Des meneurs »

En choisissant de licencier les militants de la C.F.D.T., la direction veut-elle « *décapiter le syndicat* » ? M. François Legrand, directeur de la caisse s'en défend : « *Pas le moins du monde* », assure-t-il. « *On a constaté qu'il y avait des meneurs et nous avons décidé de prendre à leur encontre les mesures qui s'imposaient.* » « *Sous le couvert d'actions syndicales et d'exercice du droit de grève, ils ont accompli un certain nombre de faits que la loi et la justice réprouvent en tant que tels : occupation illicite de locaux, entrave à la libreté du travail voies de fait sur le matériel informatique en fonctionnement, etc.* » M. Legrand ajoute que la sanction qui leur a été infligée n'était pas un licenciement, mais la rétrogradation, et qu'en la refusant ils se sont placés en position de rupture de contrat de travail. « *Ce sont eux qui se sont mis en situation d'être licenciés.* »

De son côté, M. Dronneau, président de la caisse régionale enfonce le clou : « *Leur comportement n'est pas tolérable* » et il met en cause « *l'interprétation personnelle de l'inspecteur des lois sociales qui a refusé les licenciements* ». En clair, cela veut dire qu'il accuse M. Monnier d'avoir été partie et on pas juge.

L'un des quatre syndicalistes, M. Jean-Pierre Demonchy, rétorque : « *On aimerait savoir si ce sont quatre grévistes qui se sont particulièrement distingués ou si ce ne serait pas plutôt la direction qui en aurait distingué quatre.* » « *La direction a voulu faire un exemple* », ajoute un autre syndicaliste, « *ce qu'elle veut c'est que nous fichions le camp.* »

M. Gérard Brunet, qui fait office de conseiller juridique de la section C.F.D.T. du Crédit agricole, déclare : « *On n'a jamais demandé 1 centime de plus, mais l'égalité et la justice. Il est peut-être plus facile de trouver des accords sur le « fric » que sur les principes. Il s'agit en fait d'un conflit d'autorité.* »

La direction, quant à elle, parle d'une tentative de prise de pouvoir de l'entreprise par la C.F.D.T. : « *Le système des rémunérations ne donnait pas satisfaction, il fallait en trouver un autre... Les syndicats voulaient que je négocie avec eux*, déclare M. Legrand, *mais cela n'était pas possible, car dès lors cette rémunération serait devenue contractuelle.* »

La direction avait mis alors en place des groupes de travail, avec des salariés choisis par elle et où figuraient des responsables syndicaux. En dépit du refus de discuter selon cette méthode opposé par la C.F.D.T., la direction publiait son projet. Le conflit commençait alors. La caisse régionale n'entend pas revenir sur les décisions de licenciement prises le 8 juin 1979, à l'encontre de quatre salariés car « *l'esprit mutualiste, ce n'est pas de laisser faire n'importe quoi* ».

Du côté de la C.F.D.T., où l'on espère que le ministre saura faire preuve de discernement, on assure que « *les têtes ne tomberont pas* », car la mobilisation est en cours au plan national. Une chose reste sûre : il s'agit bien d'un conflit de pouvoir, et la question se pose de savoir si celui-ci peut se partager dans une entreprise « *mutualiste* » précisément.

HERVÉ LOUBOUTIN.

Témoignage

HISTOIRE D'UN PATRON

M. G. Le Bihan, de Saint-Germain-en-Laye, nous écrit :

Cette lettre pour vous dire l'histoire d'un cadre, d'un « patron », mythe de tout temps bon à traire.

« Patron » ? Je le fus, honnêtement, loyalement, trop peut-être, refusant d'associer mon nom à certaine magouille, comme l'on dit en jargon du métier. Tout vint alors très vite : révocation parfaitement illicite, d'une part, licenciement sans préavis, de l'autre, fortes pertes pécuniaires, isolement presque total. Arriva enfin une lettre de l'ASSEDIC concrétisant le naufrage. Je ne pouvais, contre toute attente et malgré cotisations dûment versées, « prétendre » à quelque aide que ce soit.

Par cette lettre, le simple droit de vivre m'est refusé. Le jour même, un entretien téléphonique avec l'ASSEDIC, non dénué d'un certain humour cynique, amplifia la terreur qui lentement me paralysait. L'une des phrases de l'employé faisait douloureusement écho en mon esprit : « Monsieur, vous avez accepté les honneurs de la gérance, acceptez-en les conséquences» (*sic*). A la remarque que j'ai pour ce même temps, occupé des fonctions autres que gérant, ceci pour le compte d'une autre entreprise, on m'a répondu qu'on ne tenait compte que du poste de gérant. Je m'en étonnai, d'où ma question : « En somme, vous ne tenez compte que de celui des deux postes qui vous permet de ne pas verser d'allocations ? » Réponse : « Oui. »

C'en fut trop, je décidais d'entreprendre le jour même une grève de la faim, que je poursuivrai quoiqu'il arrive d'autre, jusqu'à obtention du droit de vivre. Agressif ? Amer ? Pas même, las, seulement.

M. BERGERON : la C.F.D.T. reste sous l'aile protectrice de la C.G.T.

« *Edmond Maire est plus déconcertant que jamais, et sa logique, vraiment, n'est pas la nôtre* », a dit, le 31 janvier, après la rencontre entre la C.G.T. et la C.F.D.T., M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. S'il approuve en effet les déclarations de M. Maire, selon lesquelles « *la majorité du peuple français* [ne pourrait] *accepter l'accès au gouvernement de ministres communistes partisans de la doctrine de la souveraineté limitée* », M. Bergeron ne comprend pas que le dirigeant cédétiste « *ne fasse pas un retour sur le proche passé et ne se demande pas si sa stratégie de l'union avec les communistes n'a pas failli nous conduire à cette éventualité.*

» *Si encore la leçon avait servi ! Mais non ! M. Maire déclare que la C.F.D.T. ne cèdera à aucune campagne qui tendrait à rejeter les communistes dans le ghetto. La seule conclusion que les travailleurs puissent tirer c'est qu'après tout les communistes ne sont pas si mauvais, puisque la C.F.D.T. continue à coopérer avec eux... et pourquoi les communistes voudraient-ils même s'obliger de changer puisqu'ils conservent malgré tout l'alliance de la C.F.D.T.*

» *A la vérité, Edmond Maire s'imagine qu'il n'y a pas d'action syndicale qui vaille, si elle ne s'effectue pas à coups de mouvements de masse. Et comme la C.F.D.T. est toujours, à elle toute seule, incapable d'en provoquer, force lui est bien de rester sous l'aile protectrice de la C.G.T.* »

● *Mineurs : risque de situation « explosive », selon M. Achille Blondeau (C.G.T.).* — La direction des Charbonnages de France et les représentants syndicaux se sont rencontrés le mercredi 30 janvier à propos du nouveau contrat salarial, qui concerne quelque soixante-cinq mille mineurs. La C.G.T. et la C.F.D.T. — qui n'avaient pas signé l'an dernier ce contrat — estiment que le retard des salaires de la mine sur ceux de l'industrie privée (6 % depuis 1975, selo nla C.G.T., 3 % selon la direction), n'a pas été rattrapé. D'autre part, ces deux organisations, mais aussi la C.F.T.C. — soit, à elles trois, plus de 85 % de la profession — jugent trop faible la compensation de 25 % proposée pour la diminution du nombre de journées de travail. Selon M. Achille Blondeau (C.G.T.), l'attitude des pouvoirs publics pourrait conduire « *à une situation explosive* », comme en 1963.

AGRICULTURE

M. CHRISTIAN PRIEUR EST NOMMÉ DIRECTEUR DU FORMA

M. Christian Prieur, quarante-sept ans, administrateur civil hors classe, vient d'être nommé directeur du FORMA (Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles) mercredi 30 janvier par le conseil des ministres.

M. Prieur avait déjà été détaché à cet organisme comme chef de division en 1965-1966 peu après sa sortie de l'ENA (1962). Il avait ensuite été conseiller technique au cabinet de M. Jeanneney, alors ministre des affaires sociales (1966), avant d'être nommé directeur de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (1967). Il a quitté cette fonction en juillet 1979, à la suite d'un conflit avec le président du conseil d'administration de cette caisse. Il avait alors été chargé par le premier ministre d'un rapport sur le développement du travail à temps partiel dans le secteur public.

Créé en 1961, le FORMA est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il a pour mission la préparation et l'exécution des décisions gouvernementales relatives aux actions de l'État sur les marchés agricoles.

Il est aussi chargé de l'exécution sur le territoire français pour les produits agricoles relevant de sa compétence, des interventions, mettant en œuvre des ressources communautaires.

LES ÉLEVEURS DE BOVINS SE MOBILISENT

Les organisations professionnelles agricoles se mobilisent sur l'élevage : mercredi 30 janvier, lors de l'assemblée de la Fédération nationale bovine, son président, M. Bruel, a réclamé une *« prime de sauvetage »* au troupeau allaitant afin de développer la production de viande. Comparant l'élevage à la sidérurgie, il a demandé qu'un important effort financier soit fait *« afin de sauver ce qui peut encore être sauvé. »*

De son côté, le Centre national des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.) va organiser le 27 février une journée nationale sur l'élevage, afin *« de faire clairement connaître les revendications des Jeunes Agriculteurs pour le plan pluriannuel sur l'élevage »*.

Ce plan, décidé lors de la dernière conférence annuelle, devrait être présenté à la fin du mois d'avril. Les éleveurs disent en attendre beaucoup. M. Bruel proposera au ministre de l'agriculture des mesures, telles que la suppression des importations de viande bovine dans la Communauté exonérées de prélèvements, le rétablissement d'un véritable régime d'intervention, l'instauration d'un prix de seuil, toutes mesures qui ne concernent pas directement le gouvernement français, mais l'ensemble des neuf partenaires de la Communauté. Il est probable que le commissaire européen chargé des questions agricoles, M. Gundelach, sera prêt à acorder une prime pour les vaches qui allaitent leurs veaux, ce qui permettrait de diminuer la production laitière. Mais de là à revenir sur des accords de commerce internationaux, il y a une marge que les déclarations syndicales tonitruantes ne suffiront pas à combler. — J. G.

● *Prix agricoles.* — Le Bureau européen des unions de consommateurs demande le gel des prix agricoles pour la campagne 1980-1981. « *Une augmentation des prix,* estime le BEUC *ne ferait qu'agrandir l'écart entre l'offre et la demande des produits agricoles et accroître les surplus de lait, de de sucre et de céréales.* »

● *La production espagnole de vin* a été de 50,5 millions d'hectolitres en 1979, selon le ministère espagnol de l'agriculture. Un résultat exceptionnel et un record puisqu'il représente une augmentation de 71,5 % sur la production de 1978 (29,4 millions d'hectolitres). Une série de mesures vont être prises, a précisé le ministère pour rendre le marché plus « agile » et écouler les stocks. La récolte espagnole représente près du tiers de celle de la Communauté européenne.

LOGEMENT

En Seine-Saint-Denis

Cent dix mille familles vont bénéficier d'une exonération ou d'un allégement de la taxe d'habitation

Les conseillers généraux de la Seine-Saint-Denis (à majorité communiste) ont voté le budget départemental. Ce budget primitif pour 1980 atteint près de 2 milliards de francs, soit 20 % *de plus que l'année dernière. Un* milliard six cent quarante-deux millions sont affectés au fonctionnement, et 178 millions de francs aux investissements, ce qui représente une augmentation respective de 27,5 % et 18,5 %.

La Seine-Saint-Denis, qui privilégie l'action sociale, reste le « champion » des départements français dans ce domaine, puisque 76,5 %, soit 1 % de plus que l'an dernier du budget de fonctionnement, sont consacrés à ce chapitre.

Quant aux recettes, alors que le projet de budget du préfet prévoyait une augmentation de la pression fiscale de 15,5 %, le conseil général (29 communistes, 6 socialistes et 5 modérés), en procédant à quelques économies, et notamment un abattement de plus de 11 millions de francs sur la contribution aux charges des transports en commun de la région parisienne, a limité l'augmentation de la pression fiscale à 10,99 %. Ces 11 millions de francs ne représentent en fait qu'une économie apparente, car le département fera l'objet d'une procédure dite d'inscription d'of*fice par le ministère de l'intérieur* pour participer à la résorption du déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. Du coup, l'augmentation réelle de la pression fiscale sera de 13,1 %.

Dernière innovation des élus départementaux : l'exonération (totale ou partielle) de la taxe d'habitation pour les familles aux revenus modestes qui ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu. Les conseillers généraux ont en effet pris prétexte de la refonte de la loi sur l'allocation chômage pour créer une nouvelle disposition à caractère social. Les 12 millions de francs qui constituaient l'enveloppe départementale à l'allocation chômage permettront, à partir de cette année, de limiter voire d'exonérer totalement de la taxe d'habitation les familles les plus défavorisées. Une mesure qui intéresse cent dix mille familles.

KIM LAROUSS.

MONNAIES ET CHANGES

Les réserves de la France ont bénéficié de la hausse de l'or

Le communiqué du conseil des ministres du 30 janvier a relevé la forte progression des réserves officielles de change de la France. Leur montant atteint 217 milliards de francs au 25 janvier 1980, soit une augmentation de plus de 100 % en deux ans, puisque' au début de 1978 elles étaient évaluées à 106 milliards de francs.

Cette évolution est due pour l'essentiel aux très substantielles plus-values dégagées sur les réserves en or grâce à la hausse qu'a connue ce métal. Selon les méthodes d'évaluation introduites en 1975, les réserves métalliques de la Banque de France font l'objet d'une nouvelle estimation au début de chaque semestre. Le prix retenu est la moyenne du cours de l'once cotée en dollars à Londres pendant les trois derniers mois (cours converti en francs par kilo). Voici quels ont été les prix de l'or successifs pour l'établissement du bilan de la *Banque de France* :

— Premier semestre 1976 : 24 078 F le kilo ; second semestre : 22 039 F.

— Premier semestre 1977 : 20 264 F ; second semestre : 23 203 F.

— Premier semestre 1978 : 24 938 francs ; second semestre : 26 449 francs ;

— Premier semestre 1979 : 29 535 francs ; second semestre : 36 302 francs ;

— Premier semestre 1980 : 54 321 francs.

Pendant toute cette période, le stock d'or de la Banque de France est pratiquement resté inchangé en poids : 3 2000 tonnes environ, à ceci près que le cinquième en est comptabilisé auprès *du FECOM (Fonds européen de coopération monétaire)* en échange d'ECUS. D'après les statistiques du Fonds monétaire (F.M.I.), le stock d'or de la France est de 81,6 millions d'onces, à quoi il faut ajouter 20 millions d'onces environ mises à la disposition du S.M.E. (Système monétaire européen), soit au total quelque 102 millions d'onces. Ce stock métallique officiel est le troisième du monde, après celui des Etats-Unis (263 millions d'onces) et de l'Allemagne fédérale *(118 millions d'onces* en comptant aussi la part comptabilisé au FECOM).

Cependant les Etats-Unis continuent d'évaluer leurs réserves d'or à l'ancien prix officiel de 35 D.T.S. l'once, si bien que leurs réserves totales, telles qu'elles ressortent des statistiques du F.M.I., sont relativement faibles (15 milliards de D.T.S. (1), soit 81,9 milliards de francs environ. Il en est de même pour l'Allemagne qui, en sus de l'or, possède de très importantes réserves en dollars — *pour l'équivalent de* 27 milliards de D.T.S. Les réserves françaises en dollars équivalent à 12,8 milliards de D.T.S.

(1) 1 D.T.S. vaut environ 5,32 F et 1,3 dollar.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0655	4,0685	— 70	— 50	— 155	— 130	— 410	— 350
$ can. ...	3,5007	3,5043	— 53	— 22	— 110	— 74	— 220	— 155
Yen (100).	1,713	1,738	+ 44	+ 65	+ 90	+ 118	+ 315	+ 370
DM	2,3392	2,3429	+ 60	+ 86	+ 145	+ 175	+ 435	+ 495
Florin ...	2,1174	2,1213	+ 8	+ 25	+ 30	+ 50	+ 95	+ 135
F.B. (100).	14,4015	14,4168	— 258	— 170	— 470	— 310	—1385	—1000
F.S.	2,5003	2,5052	+ 128	+ 152	+ 290	+ 318	+ 775	+ 855
L. (1 000).	5,0365	5,0408	— 440	— 373	— 865	— 775	—2200	—2020
£	9,2065	9,2170	— 538	— 476	— 937	— 865	—1895	—1740

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/16	7 13/16	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 5/8	8 1/4	8 5/8
$ E.-U. ..	4 5/8	5	13 15/16	14 5/16	14 1/8	14 1/2	14 5/16	14 11/16
Florin ...	10 1/4	11 1/4	10 3/4	11 1/2	10 7/8	11 5/8	11	11 3/4
F.B. (100).	12 3/4	14 3/4	14	14 3/4	14 3/16	14 15/16	14 1/8	14 7/8
F.S.	1/8	5/8	4 3/4	5 1/8	5 3/16	5 9/16	5 9/16	5 15/16
L. (1 000).	13 3/4	16 1/4	21 5/8	25 1/4	21 1/4	23 3/8	21 1/4	22 5/8
£	17 5/8	18 5/8	18 1/4	19	18	18 3/4	16 3/4	17 1/2
Fr. franc..	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8	12 7/16	12 11/16	13 3/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

L'État veut inciter les banques à accorder des prêts participatifs

M. Monory, ministre de l'économie, et M. Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie (P.M.I.), vont mettre en place un mécanisme destiné à offrir aux banques une garantie partielle pour les prêts participatifs qu'elles accorderont aux *entreprises industrielles* ou de services industriels ayant adhéré à une société de caution mutuelle. Un fonds de garantie, doté au départ de 70 millions de francs par les pouvoirs publics, couvrira 60 % du risque pris par les banques et les sociétés de caution *mutuelle*, la procédure pouvant s'appliquer, dans un premier temps, à plus de 400 millions de francs de prêts participatifs. Ce genre de prêts a été créé par la loi du 13 juillet 1978 sur l'orientation de l'épargne. Inspiré de l'exemple anglo-saxon des Subordinated Loans, il constitue une créance de type spécial, assimilée aux fonds propres des entreprises dans la mesure où elle n'est remboursable qu'en dernier en cas de liquidation de biens de l'entreprise, demeurant suspendue, tant en capital qu'en intérêts pendant toute la durée d'une suspension provisoire des poursuites ou d'un concordat.

Jusqu'à présent, ces prêts participatifs n'étaient pratiquement accordés que par l'État, soit par l'intermédiaire du Fonds de développement économique et social (pour la sidérurgie), soit par celui du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.), soit par celui du Comité interministériel pour le développement de l'investissement et le soutien de l'emploi (CIDISE), au travers du Crédit national, du Crédit hôtelier et des S.D.R. : à ce dernier titre, 107 P.M.E. avaient reçu 161 millions de francs de prêts participatifs au 31 décembre 1979, en contribution au financement de près d'un milliard de francs d'investissements. L'extension de cette procédure aux banques sera donc facilitée par les nouvelles mesures, qui diminuent les risques. La garantie sera cependant subordonnée à deux conditions : le taux d'intérêt *fixe prévu par la loi* ne pourra être supérieur à celui pratiqué par les établissements à statut spécial (Crédit national), minoré de 2 points, soit 10,40 % ; l'« *intéressement* » supplémentaire également prévu par la loi ne pourra dépasser le même taux *Crédit national* majoré de 2 points (soit 14,40 %). Cet intéressement est entièrement déductible des bénéfices.

CONSOMMATION

REPRISE DU DIALOGUE ENTRE LES ORGANISATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POUVOIRS PUBLICS

Les organisations de consommateurs reprendront provisoirement leur place dans les instances officielles où elles sont représentées, indiquait, mercredi 30 janvier, le ministère de l'économie après la réunion du Comité national de la consommation. Reprise timide, si l'on en croit certaines de ces organisations, comme la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.)), qui n'a pas jugé utile de publier un communiqué commun. Reprise cependant après la rupture intervenue il y a trois semaines (*le Monde* du 11 janvier).

En réalité, si elles rencontreront le C.N.P.F. le 7 février, avant de se retrouver au sein du Comité national de la consommation, le 20 février, les organisations de consommateurs n'ont rien retranché de leurs revendications formulées le 9 janvier. Pour elles, il n'y aura de reprise véritable des relations avec les pouvoirs publics que si ces derniers se déclarent favorables à l'établissement d'une *« convention collective de la consommation »* garantie par la loi.

ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE ACHÈTE 9,5 MILLIARDS DE M³ DE GAZ A UNE SOCIÉTÉ BELGE

Gaz de France vient de signer un accord avec la société belge Distrigaz, qui va lui rétrocéder 9,5 milliards de mètres cubes de gaz livrables en quatre ans. Cela permettra de compenser, dans un premier temps, la non-venue en Europe de gaz iranien, soit 3 milliards de mètres cubes par an. 1,5 milliard de mètres cubes annuels avaient déjà été achetés à l'Allemagne.

Distrigaz, dont les ambitions ont été trop vastes, compte tenu du ralentissement économique, va rétrocéder à G.D.F. du gaz acheté pour les années prochaines. Dans un communiqué, Gaz de France précise qu'il ne s'agit pas d'une rétrocession de gaz algérien.

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE VA CONSACRER 13 MILLIARDS DE DEUTSCHEMARKS A LA LIQUÉFACTION DU CHARBON

Le gouvernement ouest-allemand a approuvé, le 30 janvier, la construction de quatorze usines de liquéfaction et de gazéification du charbon, afin de réduire la dépendance de la République fédérale à l'égard du pétrole.

Les usines seront situées principalement dans la Ruhr et la Sarre, la première d'entre elles devant fonctionner à partir de 1985.

Le secteur privé assurera l'essentiel des investissements qui s'élèveront à 13 milliards de deutschemarks (30 milliards de francs), mais le gouvernement couvrira certains risques financiers dans la phase initiale du projet.

Depuis 1974, des usines-pilotes — non rentables financièrement mais aidées par l'Etat (pour 650 millions de deutschemarks) — ont donné techniquement des résultats favorables. — *(Reuter.)*

FAITS ET CHIFFRES

Allocations familiales

● *Un nouvel administrateur à l'UNAF.* — M. Michel Lagrave, conseiller référendaire à la Cour des comptes, vient d'être appelé à siéger au conseil d'administration de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Ancien élève de l'ENA, il a appartenu à plusieurs cabinets ministériels. Il est inspecteur général de la Sécurité sociale et a été conseiller de la représentation *permanente de la France* auprès des Communautés européennes.

Commerce

● *Le chiffre d'affaires de la vente par correspondance en France a progressé de 16 % en 1979, atteignant 14,8 milliards de francs.* — Par rapport au commerce de détail (+ 11,3 %), l'évolution paraît donc satisfaisante. Elle l'est moins, si on compare ces résultats à ceux obtenus, l'année dernière, par les hypermarchés (+ 18,3 %) ou les supermarchés (+ 17 %).

Le Syndicat de la vente par correspondance (S.V.P.C.) rappelle, en présentant ce bilan, qu'il regroupe une centaine d'entreprises dont le chiffre d'affaires représente 2 % de celui du commerce de détail en France. Il insiste sur le rôle anti-inflationniste que joue le système de vente par correspondance en offrant, par ses catalogues, une information permanente qui permet au consommateur de comparer et de choisir les produits et les prix.

● *Le conseil municipal de Rennes* a décidé d'autoriser son maire à intervenir auprès du tribunal administratif pour obtenir l'annulation d'une décision ministérielle souscrivant à l'implantation d'un magasin à grande surface dans le district de la ville. Le conseil rappelle que la décision du ministre du commerce est contraire à l'avis de la commission départementale d'urbanisme commercial qui *s'était* prononcée en faveur de moyennes surfaces.

● *M. Jean-Yves Haberer*, directeur du Trésor, rue de Rivoli, vient d'être élu président du Comité monétaire européen. Ce comité consultatif dont la création était prévue par le traité de Rome, est composé de hauts fonctionnaires des pays membres. M. Haberer succède à M. Jacques Van Ypersele de Strihou (Belge). Les fonctions de président (mandat de deux ans renouvelables) ont déjà été exercées par un Français, en la personne de M. Bernard Clappier (de 1970 à 1974), aujourd'hui gouverneur honoraire de la Banque de France.

AUTOMOBILE

Alfa Romeo et Nissan pourraient fabriquer en commun une moyenne cylindrée

De notre correspondant

Rome. — Des négociations sont en cours entre Alfa Romeo et le groupe japonais Nissan, qui pourraient fabriquer en commun une moyenne cylindrée. Une confirmation quasi officielle en a été donnée à Tokyo. Mais au siège de la société milanaise — contrôlée par le holding d'Etat IRI — on se contente d'évoquer des *« conversations avec d'autres groupes automobiles »*, sans en préciser les noms ni la nationalité.

Depuis des mois, Alfa Romeo cherche un partenaire. Fortement endettée et souffrant d'une trop faible productivité, la société milanaise doit fabriquer un plus grand nombre de voitures pour mieux répartir ses coûts. Fiat ne s'est pas montré très chaud pour un mariage, et Renault vient de s'engager avec Volvo. Restaient les Japonais.

Selon des rumeurs persistantes, l'accord entre les deux groupes serait sur le point d'être conclu. Il prévoirait la fabrication d'une 1 500 centimètres cubes avec un moteur Alfa et une carrosserie Nissan. On cite le chiffre de cinquante mille véhicules par an. La société milanaise, qui exporte 40 % de sa production, pourrait profiter du réseau commercial de Nissan, très bien implanté aux Etats-Unis et au Canada.

Le syndicat des travailleurs de la métallurgie est assez partagé. D'ores et déjà, il pose des conditions : *que la future voiture soit* plus italienne que japonaise ; qu'elle soit de petites dimensions pour compléter la gamme Alfa ; que la nouvelle unité industrielle soit implantée dans le sud du pays... Les dirigeants syndicaux s'inquiètent aussi du haut niveau technologique de Nissan.

Ils ne sont pas les seuls à s'inquiéter. Le ministre des participations d'Etat, dont dépend le groupe IRI, laisse entendre que son accord n'est pas donné. Chez Fiat aussi on manifeste quelques préoccupations. L'année 1979 n'a pas été excellente pour l'automobile italienne, alors que les exportations japonaises augmentaient de 6,8 %. Qu'arrivera-t-il à moyen terme si on autorise Nissan à mettre un pied dans la péninsule ? — R.S.

ÉTRANGER

L'étonnante capacité de résistance de l'économie italienne

De notre correspondant

Rome. — L'inflation a été désastreuse en Italie en janvier. Selon des calculs concordants, effectués à Milan et à Turin, la hausse des prix de détail dépasserait 3 %. Un résultat aussi mauvais ne s'était pas vu depuis octobre 1976.

La présidence du conseil cherche à dédramatiser ce chiffre provisoire, en faisant remarquer que plusieurs hausses ont coïncidé (tarifs électriques, loyers, etc.) et que février sera certainement meilleur. Il n'empêche que l'inflation recommence à galoper : les prix de détail ont augmenté de 18,8 % l'année dernière et le rythme s'est accéléré au fil des mois.

Le pessimisme ne domine pourtant plus tout à fait. On dirait que, après avoir eu très peur, l'Italie s'est convaincue de sa capacité de résistance aux événements. Il faut dire que 1979 a apporté plusieurs surprises agréables. Hormis une inflation croissante et un chômage qui ne parvient pas à se résorber, les résultats sont très honorables : le produit national brut pourrait bien avoir augmenté de 5 %, ce qui, parmi les pays de l'O.C.D.E., représenterait le taux le plus élevé après le Japon.

Selon une règle établie, la croissance du P.N.B. a entraîné une hausse équivalente de la productivité, ce qui explique la bonne tenue des exportations. Produisant mieux et davantage, la péninsule a été compétitive sur les marchés internationaux, malgré des augmentations salariales assez importantes et une monnaie qui ne se déprécie plus. En 1979, comme au cours des deux années précédentes, les exportations auront augmenté dans une proportion supérieure au commerce mondial.

Des coffres-forts pleins

Les ventes à l'étranger et la présence de nombreux touristes ont donné à la balance des paiements courants un surplus de près de 25 millions de francs. Quoique plus faible qu'en 1978, ce résultat est remarquable. Peu d'autres pays industrialisés l'ont atteint en pleine crise pétrolière.

Les coffres-forts de la Banque d'Italie sont pleins à craquer. Les réserves représentent 38 milliards de dollars (dont 25 milliards en or). Et encore n'a-t-on évalué le métal précieux qu'au prix de 400 dollars l'once. Il est vrai que les dettes du système bancaire atteignent presque 8 milliards de dollars. Mais l'Italie, qui frôlait la banqueroute en 1976, revient de loin.

Dans les milieux gouvernementaux, on sait que l'année 1980 sera moins bonne. C'est maintenant seulement que vont se faire sentir tous les effets des hausses pétrolières. On prévoit une balance des paiements encore excédentaire, mais d'extrême justesse. Quant au revenu national, il ne devrait croître que de 2 % dans la meilleure des hypothèses.

Le gouvernement et la Banque d'Italie font tout leur possible pour maintenir stable le taux des changes de la lire. Avec des comptes extérieurs en équilibre, il ne serait pas nécessaire de « brûler » beaucoup de devises. Le crédit restera très surveillé, et ses taux — relevés à deux reprises au cours des derniers mois — ne baisseront pas pour le moment.

Toutefois cette politique ne saurait être efficace, souligne-t-on, sans un accord entre le patronat et les syndicats pour réduire les coûts salariaux. Les industriels sont divisés, certains d'entre eux jouant la carte de la dévaluation. Quant aux syndicats, ils ne sont toujours pas disposés à modifier le mécanisme de l'échelle mobile, à moins d'obtenir des concessions substantielles.

Si elle ne dure pas trop longtemps, la crise gouvernementale qui s'annonce ne devrait pas changer grand-chose aux données de la situation. Il en est de même pour le pétrole : sauf brusque aggravation de la situation internationale, l'Italie aura, avec un peu de débrouillardise, les moyens de se fournir en énergie. Rien ne semble fait cependant pour résoudre les déséquilibres de l'économie nationale dont le déficit colossal du secteur public reste la meilleure illustration.

ROBERT SOLÉ.

La contribution britannique au budget communautaire

La Commission européenne fait de nouvelles propositions

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne doit adresser, le 1er février, aux Etats membres de la C.E.E. ses propositions afin de dénouer l'affaire de la contribution britannique au budget communautaire. Au cours de sa réunion du 30 janvier, elle a arrêté les grandes lignes du document dont se saisira le conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf, les 4 et 5 février, à Bruxelles.

Les nouvelles propositions de la Commission complètent celles qui avaient été faites pour le Conseil européen de Dublin (29-30 novembre 1979), et portent sur le financement par le budget de la C.E.E. d'actions ponctuelles au Royaume-Uni dans les secteurs des infrastructures (portuaires, notamment), de la rénovation urbaine et des houillères.

La Commission exclut toute utilisation plus grande par la Grande-Bretagne des sommes disponibles au titre des fonds régional et social de la C.E.E. Elle propose donc l'ouverture d'un poste budgétaire *ad hoc*, afin de financer les nouvelles actions dont le Royaume-Uni sera le principal bénéficiaire. L'exercice de la Commission a consisté à trouver un « *habillage communautaire* » afin de réduire d'une façon ou d'une autre la contribution britannique au budget des Neuf.

Lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement à Dublin, les partenaires de la Grande-Bretagne avaient accepté de modifier les règles du mécanisme financier sur la contribution budgétaire des Etats membres. Les modifications envisagées peuvent entraîner une réduction nette de plus de 3 milliards de francs du solde négatif (différence entre les versements de Londres au budget de la C.E.E. et les sommes qui lui sont destinées au titre des politiques communes) prévu pour le Royaume-Uni en 1980 (près de 9 milliards de francs). Mme Thatcher avait refusé cette offre, la considérant comme très en dessous de ce qu'elle demandait, à savoir près de 6 milliards de francs.

La modification du mécanisme financier n'étant pas suffisante pour satisfaire Londres, le Conseil européen avait demandé à la commission d'étudier le financement de nouvelles actions pouvant profiter largement à la Grande-Bretagne. L'institution bruxelloise n'a pas chiffré le coût des mesures qu'elle propose. Si l'on s'en tient aux intentions affichées par les autres Etats membres, notamment la France et l'Allemagne fédérale, Mme Thatcher ne devrait pas obtenir, loin s'en faut, ce qu'elle demande.

Les Neuf ont décidé, d'autre part — l'unanimité s'étant faite sur ce point — que les versements au titre de la T.V.A. (dans le cadre du système des ressources propres) ne pourront dépasser 1 % des recettes réalisées dans les Etats membres. Compte tenu de ce plafonnement et des augmentations de prix agricoles envisagées pour 1980 (la Commission a l'intention de proposer un relèvement moyen de 2,5 % du prix garanti), la marge de manœuvre des Neuf est très étroite.

MARCEL SCOTT.

En Belgique

Le plan de restructuration de la sidérurgie est définitivement approuvé

De notre correspondant

Bruxelles. — Pour sauver sa sidérurgie, la Belgique s'engage à consentir d'importants sacrifices. Le gouvernement, les patrons, les holdings et les syndicats se sont mis d'accord sur des investissements nouveaux pour un montant de 44 milliards de francs belges (5 milliards 700 millions de francs français) d'ici à 1985, mais aussi sur la suppression de 3 930 emplois dans la région de Liège et de Charleroi avant le 31 décembre 1981 ; (1 270, c'est-à-dire un tiers de l'effectif total pour Cockerill et 2 650 pour le « triangle » de Charleroi). Il n'y aura pas de licenciement, mais des mises à la retraite anticipées. Cependant après cette première phase, à partir de 1982, il lui faudra sans doute encore supprimer des emplois.

Les nouveaux investissements seront financés à parité par l'Etat et par le secteur privé. Les projets intéressant la Wallonie représentent 36 milliards de francs belges (4 milliards 700 millions de francs français), Cockerill à Liège sera le principal bénéficiaire des mesures avec 26 milliards de francs belges (3 milliards 400 millions de francs français). Ceux intéressant la Flandre s'élèvent à 8 milliards (un peu plus de 1 milliard de francs français), qui iront à l'entreprise Sidmar, de Gand.

Ces mesures ont été prises en application des accords conclus en 1978 à la « *table ronde de l'acier* ». Fait notable, on a assisté à une première dans les relations entre patrons et syndicats : les organisations ouvrières ont accepté de signer une convention de paix sociale. Jamais, jusqu'à présent, elles n'avaient pris des engagements par écrit.

Les nouveaux investissements, effectués selon les recommandations du rapport du bureau d'études américain McKinsey, doivent permettre le remplacement des installations vieillies, et une spécialisation plus poussée de la production. La production pourrait être portée de 17 à 20 millions de tonnes.

Au cours des dernières semaines, les syndicats de Wallonie avaient manifesté leur mécontentement au sujet du projet de réduction de l'emploi. L'accord conclu mettra sans doute fin au malaise.

PIERRE DE VOS.

Les perspectives américaines

(Suite de la première page.)

Les auteurs du rapport attribuent ce fait aux « directives » tracées par M. Carter à l'automne 1978 pour combattre l'inflation. Selon eux, elles ont été assez généralement respectées par les partenaires sociaux, au point que, si l'on retranche de l'indice la hausse des prix de l'énergie, des produits alimentaires et des taux d'intérêt pour les achats immobiliers (trois domaines en forte hausse et qui échappent aux directives), l'inflation n'a été que de 1 % supérieure à celle de 1978.

Toujours selon le rapport, les patrons n'ont apparemment pas abusé de la situation pour accroître leurs profits : la part de ceux-ci dans le revenu national s'est abaissée de 9,7 % en 1978 à 9,3 % l'an dernier. Il faut faire toutefois une exception de taille pour les compagnies pétrolières, dont les bénéfices ont fait un bond d'au moins un tiers en 1979.

Quant aux syndicats ouvriers, ils ont demandé et obtenu, au cours des grandes négociations salariales de l'an dernier, des augmentations que les auteurs du rapport jugent en gros conformes aux directives. Mais il en est résulté une baisse du salaire horaire réel (en termes de pouvoir d'achat) plus importante encore que l'an dernier : moins 4,2 % contre moins 0,6 %. Même la baisse de productivité ne justifiait pas une telle réduction du niveau de vie, encore qu'elle ait contribué au maintien de l'emploi à un niveau élevé. Ce bilan devrait peser lourd au moment des élections de novembre. Aussi est-il probable que M. Carter procédera, avant cette échéance — et surtout si la récession est au rendez-vous — aux réductions d'impôt qu'il se refuse à concéder pour le moment.

MICHEL TATU.

● *La balance commerciale* autrichienne a accusé, en 1979, un déficit de 63,6 milliards de schillings (21,2 milliards de francs), en augmentation de 14 % sur 1978. les importations se sont élevées à 269,8 milliards de schillings (+ 16 %) et les exportations à 206,2 milliards de schillings (+ 17 %). Les achats de produits pétroliers, en hausse de 48 %, ont atteint 17,7 milliards de schillings (5,9 milliards de francs). Ce sont ensuite les importations de véhicules routiers qui enregistrent la plus forte croissance (+ 30 %), atteignant 15,2 milliards de schillings. Les deux tiers des importations proviennent de la C.E.E., qui n'absorbe que 54 % des exportations, et l'Autriche-C.E.E. a enregistré un déficit de 64,3 milliards de schillings à l'égard de la Communauté. En elle a dégagé un solde positif avec l'A.E.L.E. et le Comecon, respectivement de 2,6 et 2,9 milliards de schillings. L'A.E.L.E. représente 8,3 % des importations et 12,2 % des exportations autrichiennes ; le Comecon respectivement 8,7 % et 13 %. — *(A.F.P.)*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE

Audience publique du Tribunal correctionnel de NANTERRE, 14e chambre, en date du 13 février 1979, a condamné le nommé SYLBERG philippe, né le 14 juin 1930, à Paris-12e, demeurant à SURESNES (92), 34, rue Emile-Zola, à la peine de 4 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 15.000 F d'amende pour fraudes fiscales et omission ou passation dans un libre comptable d'écriture inexacte ou fictive.

Extrait des Minutes du Secrétariat Greffe de la Cour d'Appel de VERSAILLES

Par arrêt en date du 20 novembre 1979, la Cour d'Appel de VERSAILLES a condamné le nommé POURET Olivier, domicilié 76, rue de Sèvres, à PARIS-7e, à la peine de 6.000 F d'amende pour publicité mensongère.

Par arrêt en date du 18 décembre 1978, la 12e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné DE BENVENISTE Samuel, né le 1er avril 1911, à SALONIQUE (Grèce), bottier, demeurant à PARIS-6e, 58, rue Bonaparte, à 8 mois d'emprisonnement et 30.000 F d'amende pour fraude fiscale et omission volontaire de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 13 mai 1977, la 13e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné JENNY René, né le 10 juillet 1921, à LE VESINET (Yvelines), président-directeur général, demeurant à PARIS-16e, 31, avenue Victor-Hugo, à 8.000 F d'amende pour publicité mensongère.

Extraits d'un jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 12-12-77 confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 29-11-79 entre l'IMPRIMERIE OBERTHUR et :
— la SOCIETE PAPETERIE DE LA MADELEINE dite « IMPRIMERIE SPECIALE DE VALEURS MOBILIERES » (I.S.V.M.) S.A., siège social 24, rue Chauchat à 75009 Paris ;
— la SOCIETE CLAUSE S.A., 91220 Brétigny-sur-Orge ;
— la SOCIETE NOZAL S.A., 132, av. du Président-Wilson, à 93120 La Plaine-Saint-Denis.

Le Tribunal :
— constate que les dessins réalisés par la Société I.S.V.M. et saisis sont des contrefaçons des modèles dont la Société IMPRIMERIE OBERTHUR est propriétaire :
— dit que les sociétés NOZAL S.A. et L. CLAUSE S.A. ont également contrefait lesdits modèles.

La Société NOZAL sera condamnée in solidum avec I.S.V.M. à payer à OBERTHUR une indemnité provisionnelle.

La Société CLAUSE sera condamnée *in solidum* avec I.S.V.M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT MUTUEL
SICAV EPARGNE INDUSTRIE (1)

	23 novembre 1978 (2)	28 décembre 1979
Nombre d'actions	100 000	885 717
Actif net (millions de francs)	24,16	241,94
Valeur liquidative (en francs)	241,66	273,16

(1) Placée sous le régime de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises.
(2) Début de l'émission des actions dans le public.

UNIBAIL

Au cours de l'exercice 1979, 28 358 obligations ont été présentées à la conversion, s'ajoutant aux 530 337 obligations déjà converties au cours des trois exercices précédents, si bien que, au 31 décembre 1979, il ne reste plus en circulation que 128 805 titres sur les 687 500 émis en 1974.

Le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 1980, a constaté l'augmentation corrélative du capital social, de F. 143 033 700 à F. 145 869 500, par création de 28 358 actions de F. 100 nominal portant jouissance du 1er janvier 1979.

Comme lors des exercices précédents, le conseil a décidé de porter à un poste de réserves le montant de la prime de conversion (F. 60 par titre), soit F. 1 521 480.

Les fonds propres de la société s'élèvent, après ces opérations, à plus de F. 200 000 000.

VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN
MAISON FONDEE EN 1772

Les conditions d'activité du dernier trimestre 1979 amènent à réviser en hausse les prévisions de résultats du groupe.

En effet, compte non tenu de l'incidence des provisions pour hausse des prix, le résultat net consolidé 1979 (incluant pour la première fois les résultats Canard-Duchêne) devrait avoisiner 34 millions de F.

Les perspectives d'amélioration du dividende apparaissent, de ce fait, encourageantes.

NATIO-VALEURS
SICAV

En tenant compte des produits acquis au cours de l'exercice (116 393 800 F), l'actif net de la société était évalué à 1 610 973 900 F au 28 décembre 1979, date de clôture de son premier exercice. La valeur liquidative de chacune des 4 860 162 actions en circulation à cette date ressortait ainsi à 331,47 F, en progression de 18,10 % sur celle du 31 décembre 1978 (280,73 F) et de 27,6 % sur celle du 1er août 1978, date de l'ouverture au public (259,75 F).

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice et a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui sera convoquée prochainement, la mise en distribution d'un dividende par action de 23,90 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 4,68 F, soit au total 28,58 F.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif net était la suivante :

Actions françaises, 52,74 % ; obligations françaises à court terme (en attente d'affectation), 1,73 % ; obligations françaises, 24,03 % ; actions étrangères, 1,17 % ; obligations étrangères, 0,54 % ; bons du Trésor, 7,76 % ; autres éléments d'actif net (dont revenus à distribuer), 12,03 %.

NATIO-INTER
SICAV

Natio-Inter a été ouverte au public le 15 novembre 1979 ; ses placements sont orientés plus spécialement vers les obligations internationales.

Au 28 décembre 1979, l'actif net de la société s'élevait à 74 718 538,10 F contre 55 253 518,27 F au 15 novembre 1979.

La valeur liquidative de chacune des 185 375 actions en circulation à cette date s'établissait à 403,07 F contre 395,35 F au 15 novembre 1979.

La répartition de l'actif net par devises au 28 décembre était la suivante :

Obligations françaises, 8,37 % ; obligations étrangères, 44,57 % ; autres éléments de l'actif net, 47,06 %.

EPARGNE-OBLIGATIONS

Au 28 décembre 1979, l'actif net de la société était de F 2 747 256 78[illegible] (contre F 2 621 041 247 au 31 décembre 1978) et se répartissait ainsi :

Obligations en francs 75,99 % ; actions françaises 3,56 % ; obligations en devises 11,62 % ; bons du trésor 2,73 % ; autres éléments d'actif 6,10 %.

La valeur liquidative ressortait à F 136,60.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende net de F 11,7[illegible] augmenté d'un crédit d'impôt de F 1,08, soit un revenu global de F 12,86. Ce revenu se décompose en F 10,25 ouvrant droit aux avantages fiscaux des obligations, F 0,4[illegible] ouvrant droit à l'abattement pour les dividendes d'actions françaises et F 2,17 sans avantages fiscaux.

EPARGNE-INTER
SICAV

Au 28 décembre, date de clôture de l'exercice, l'actif net de la société était évalué, en tenant compte des produits acquis (24 582 600 F) à 487 532 500 F. La valeur nette de chacune des 1 729 089 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 281,96 F.

Les revenus distribuables permettant au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée prochainement, la mise en distribution d'un dividende net de 14,20 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,15 F, soit un dividende global de 15,35 F.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif net était la suivante :

Obligations françaises	38,56 %
Obligations étrangères	5,80 %
Actions étrangères	47,51 %
Fonds d'investissement	1,67 %
Autres éléments d'actif net	6,46 %

EPARGNE-VALEUR
SICAV

L'actif net de la société était évalué, au 28 décembre 1979, date de clôture de l'exercice, à 2 285 558 000 F, en tenant compte des produits acquis (103 499 000 F). La valeur liquidative de chacune des 10 433 576 actions en circulation à cette date ressortait ainsi à 219,06, en progression de 16 % sur celle du 31 décembre 1978 (188,74 F).

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice et décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée dans les meilleures délais, la mise en distribution d'un dividende net par action de 9,70 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,17 F, soit au total 11,87 F, contre 10,26 F pour l'exercice 1978 (8,40 F + 1,86 F), soit une augmentation de 15,6 %.

En fin d'exercice, la répartition de l'actif net était la suivante :

Obligations françaises, 29,31 % ; actions françaises, 39,88 % ; obligations étrangères, 2,15 % ; actions étrangères, 16,57 % ; Sicav et fonds d'investissement, 4,50 % ; autres éléments d'actif net, 7,59 %.

EPARGNE-CROISSANCE
SICAV

En tenant compte des produits déjà encaissés (6 896 600 F), l'actif net de la société était évalué, au 28 décembre 1979, à 310 815 800 F. La valeur liquidative de chacune des 522 893 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 594,42 F.

La répartition de l'actif net au 28 décembre était la suivante :

Obligations françaises, 28,30 % ; actions françaises, 30,62 % ; obligations étrangères, 2,01 % ; actions étrangères, 33,93 % ; autres éléments d'actif, 5,14 %.

Il est rappelé qu'il a été mis en paiement, le 26 septembre 1979, un dividende net par action de 23,80 F assorti d'un crédit d'impôt de 7,41 F, soit un dividende global de 28,51 F.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 JANVIER

Marché très irrégulier

Une tendance à l'irrégularité, beaucoup plus marquée encore que les jours précédents, a été observée mercredi à la Bourse de Paris et l'indicateur instantané, qui, au cours des premières transactions, enregistrait encore une faible avance (0,2 %) s'est finalement établi à un niveau très voisin du précédent (+ 0,02 %).

Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, mais ni les unes ni les autres n'ont jamais pris une très grande ampleur. L'action Ferodo a figuré parmi les titres les plus favorisés, avec un gain de 7,6 %. A l'inverse, l'action Sagem a été la plus affectée, avec une perte de 3,4 %. Encore s'agit-il d'exceptions, le plus grand nombre de valeurs ne s'étant guère éloignées de leurs niveaux précédents.

Une assez grande indécision a régné autour de la corbeille, illustrée par un sensible ralentissement de l'activité.

La baisse de Wall Street, la remontée en flèche de l'or, liée à la hausse des prix du pétrole décidée par l'Arabie Saoudite et divers pays du Golfe, enfin les craintes éprouvées maintenant pour le personnel de l'ambassade canadienne à Téhéran, ont constitué autant de facteurs dissuasifs pour les opérateurs, qui attendent d'y voir un peu plus clair avant de se dégager ou, au contraire, prendre plus solidement position.

Informée d'une surenchère sur les actions Ruche picarde, la chambre syndicale a suspendu la cotation de cette valeur pour quarante-huit heures.

Comme sur toutes les places étrangères, l'or a continué de monter à Paris, le lingot atteignant 89 000 F (après 88 880 F), contre 84 810 F, ce qui a fait ressortir un prix équivalant à 682,23 dollars l'once (contre 649,51 dollars) toujours inférieur à celui de Londres. Le napoléon a également progressé, s'établissant successivement à 710 F puis à 714 F contre 691 F. Le volume des transactions est demeuré, relativement élevé : 30,17 millions de F contre 35,65 millions.

LONDRES

Revigoré par la meilleure tenue de Wall Street mais aussi par l'espoir d'une reprise des négociations en vue de régler le conflit de la sidérurgie, le marché se redresse. Les industrielles effacent une partie de leurs pertes précédentes. Nouvelle avance des pétroles. Tendance soutenue aux fonds d'Etat, mais recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 668 . contre 691 ..

VALEURS	CLOTURE 30 1	COURS 31/1
Beecham	130 ..	130 ...
British Petroleum	368 ...	368 ...
Courtaulds	74 ...	74 ...
*De Beers	10 5/8	10 3/8
Imperial Chemical	385 ..	388 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	410 ..	404 ...
Shell	358 ...	358 ...
Vickers	131 ..	134 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 1/8
*West Driefontein	85 ...	82 ...
*Western Holdings	64 1/4	62 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SIMMONDS S.A. — Le bénéfice d'exploitation pour l'exercice clos le 30 septembre 1979 atteint 16,62 millions de francs contre 8,15 millions. Le résultat net, participation incluse, s'établit à 8,48 millions de francs contre 4,49 millions. Le dividende global est porté de 21 F à 24 F.

LA RUCHE PICARDE. — Après avoir suspendu à nouveau la cotation des actions de la Ruche picarde, comme suite à la surenchère lancée le 29 janvier par MM. Lazard frères pour le compte des Docks du Nord au prix de 625 F contre 550 F pour la première O.P.A., la Chambre syndicale des agents de change a refusé cette surenchère, « dont la prise en considération n'aurait pu que risquer de perturber anormalement le marché ». La Chambre syndicale, en effet, a été avisée que le groupe majoritaire détenant 55,47 % des actions de la Ruche picarde, après avoir pris connaissance de la nouvelle surenchère des Docks du Nord, maintenait sa décision de répondre à l'O.P.E. originelle lancée par les Docks de France et avait déjà déposé à cet effet les titres lui appartenant.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/1	31/1
Or (ouverture) (dollars)	239 50	238 30

NEW-YORK

Forte reprise

Le marché de New-York s'est bien ressaisi mercredi. Repris vingt-quatre heures plus tôt d'un léger accès de faiblesse, il s'est, en effet, très vivement redressé. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de hausse s'est poursuivi sans interruption durant toute la séance, s'accélérant même à l'approche de la clôture, si bien que l'indice des industrielles s'est finalement établi à 881,91 (+ 7,51). Toujours très forte, l'activité s'est toutefois un peu ralentie, et 51,17 millions de titres ont changé de mains contre 62,57 millions la veille.

Une fois de plus, ce sont les valeurs pétrolières et les actions d'entreprises travaillant pour la défense nationale qui ont donné le ton. La détente observée sur les marchés de l'or explique en partie le sursaut du marché. Mais, selon un analyste, les valeurs mobilières constituent de plus en plus aux yeux des investisseurs un rempart contre l'inflation. Pour d'autres, la tenue très décevante du marché obligataire ces derniers temps a fait refluer la clientèle sur celui des actions.

Sur 1 903 valeurs traitées, 904 ont monté, 623 ont baissé et 376 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 29/1	COURS 30/1
Alcoa	61 5/8	62 1/4
A.T.T.	58 7/8	59 1/2
Boeing	67 ...	68 1/4
Chase Manhattan Bank	41 1/4	41 1/4
Du Pont de Nemours	41 ...	41 ...
Eastman Kodak	49 1/8	48 3/8
Exxon	59 1/2	60 7/8
Ford	33 1/8	33 5/8
General Electric	54 3/8	56 ...
General Foods	29 ...	29 1/4
General Motors	54 1/4	55 3/8
Goodyear	13 7/8	13 7/8
I.B.M.	70 3/8	70 3/8
I.T.T.	27 1/2	28 1/8
Kennecott	39 1/2	40 1/4
Mobil Oil	55 7/8	58 1/4
Pfizer	37 1/2	37 1/4
Schlumberger	101 7/8	107 .
Texaco	36 3/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	24 1/4
Union Carbide	44 7/8	44 1/2
U.S. Steel	18 1/2	19 3/8
Westinghouse	24 1/8	25 3/4
Xerox	65 3/4	64 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	29 janv.	30 janv.
Valeurs françaises	107	107
Valeurs étrangères	107,4	107,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,1	109,5

BOURSE DE PARIS - 30 JANVIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 080	4 050	3 950	4 100
Allemagne (100 DM)	233 830	234 060	227 ...	239 .
Belgique (100 F)	14 408	14 416	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 750	211 940	204 ...	215
Danemark (100 krd)	74 840	74 82	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 810	82 720	79 .	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 143	9 197	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 027	5 032	4 600	4 950
Suisse (100 fr.)	251 210	251 120	245	258
Suède (100 krs)	97 450	97 5 0	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 570	32 595	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 123	6 124	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 095	8 095	7 ...	7 900
Canada ($ can. 1)	3 434	3 495	3 350	3 550
Japon (100 yens)	1 687	1 687	1 630	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	85750	89400
Or fin (en lingot)	84810	89000
Pièce française (20 fr.)	691	714
Pièce française (10 fr.)	415	411
Pièce suisse (20 fr.)	690 50	526
Union latine (20 fr.)	570	585
Souverain	701 10	724 40
Pièce de 20 dollars	2942	3102
Pièce de 10 dollars	1488	1520
Pièce de 5 dollars	1000 50	1000 50
Pièce de 50 pesos	3361 .	3551
Pièce de 10 florins	581 ..	600 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. COMMUNISME : « Eurocommunisme et diplomatie soviétique », par Silly Marcou ; « Comment peut-on être afghan ? », par Maria-Antonietta Macciocchi ; « Il faut le faire », par Pierre Marcilhacy.

ÉTRANGER

3. LA CRISE TUNISO-LIBYENNE
4 à 6. LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS
— Mme Gandhi assure faire « *tous ses efforts pour obtenir un retrait rapide des troupes de Moscou* ».
— « *Les Etats-Unis ne peuvent défendre seuls les réserves pétrolières du Golfe* », estime M. Carter.
— Le gouvernement français adopte une position attentiste sur les J.O.
6-7. ASIE
— JAPON : la coopération militaire avec Séoul va se développer.
8. PROCHE-ORIENT
— ISRAËL : les négociations sur l'autonomie des territoires occupés.
9. EUROPE
— IRLANDE DU NORD : les pourparlers sur les futures structures vont se poursuivre à Belfast.
— GRANDE-BRETAGNE : Mme Thatcher renonce à un sommet spécial en février sur la contribution britannique à la C.E.E.

POLITIQUE

10. Election au conseil régional de Picardie : M. Raymond Maillet devrait être le premier président communiste de France.
12. DÉFENSE : le général Lagarde confirme le maintien de trois régiments d'appelés dans la 11e division parachutiste.

SOCIÉTÉ

12. L'agitation en Corse est téléguidée de l'extérieur, affirme M. Christian Bonnet.
— La mort d'une « autonome ».
12. JUSTICE : la controverse sur les biens français de Bokassa.
19. DÉFENSE
— LIBRE OPINION : « L'unité n'est pas un jeu », par Charles Lachenaud et Jean Petite.
24. SPORTS.

LE MONDE DES LIVRES

13. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : « Deux crimes d'Alger », d'Alfred Fabre-Luce.
— Rencontre avec Ernst Jünger.
— Conrad Detrez et les bidonvilles.
— Pierre Darman et l'impuissance.
14. LA VIE LITTÉRAIRE
15. ROMANS : Claude Mauriac et les déchirements du couple ; une fable de Daniel Apruz.
16. CORRESPONDANCE : le comte de Paris et l'assassinat de Darlan.
17. HISTOIRE : ces voix qui venaient d'en bas ; Broutchoux, militant anarcho-syndicaliste.
18. LETTRES ÉTRANGÈRES : Savinio le discret.

CULTURE

20. THÉÂTRE : spectacles pour enfants.
— CINÉMA : mort de Lil Dagover.
— MUSIQUE : *Faisons un opéra*, de Britten.
— VU : à la manière de...

INFORMATIONS « SERVICES »

23. VIE QUOTIDIENNE : un département sous la neige.
24. MODE : les classiques de Saint-Laurent.

RÉGIONS

27. HAUTE-NORMANDIE : les carriers accusés de saccager la vallée de l'Eure.

ÉCONOMIE

28. SOCIAL : « Les retombées des élections prud'homales », point de vue par Jean-Jacques Dupeyroux ; Quatre syndicalistes menacés de licenciement au Crédit agricole de Vendée.
29. AFFAIRES : l'Etat veut inciter les banques à accorder des prêts participatifs.
30. ÉTRANGER : l'étonnante capacité de résistance de l'économie italienne.

RADIO-TELEVISION (25)

Annonces classées (25 et 26) ; Carnet (24) ; *Journal officiel* (23) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Loterie nationale, Loto (23) ; Programmes spectacles (21 et 22) ; Bourse (31).

APRÈS LES PASSAGES DE HYACINTHE

La situation sanitaire est très inquiétante à la Réunion

Saint-Denis-de-la-Réunion (A.F.P.). — Après l'annonce des crédits de 25 millions de francs débloqués à l'issue du conseil des ministres du mercredi 30 janvier, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a déclaré que 10 millions de francs destinés aux mesures d'urgence « seront un secours aux familles les plus pauvres auxquelles Hyacinthe a tout enlevé. Il faudra que ces sommes soient distribuées avec équité, en fonction notamment du nombre d'enfants de chaque famille ». Un système de répartition de ces crédits, qui pourront concerner vingt mille personnes, doit être mis en place dès aujourd'hui jeudi 31 janvier ; ils ne serviront ni à indemniser les particuliers, ni à reconstruire les routes, ni à relancer l'agriculture.

Outre ces crédits de 25 millions de francs débloqués par le gouvernement, le conseil général de la Réunion, réuni le mercredi 30 janvier en session extraordinaire, a décidé d'octroyer un crédit de 5 millions de francs aux sinistrés.

Si besoin est, cette somme pourra être portée à 6,5 millions de francs.

Parmi les préoccupations majeures figurent les épidémies et les intoxications. La direction departementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) demande expressément que l'eau soit bouillie ou désinfectée à l'eau de javel avant d'être utilisée, mais de nombreux habitants oublient ces recommandations. On craint des épidémies de typhoïde, de nombreuses zones inondées ayant été polluées par les effluents des fosses septiques, les égouts et les cadavres d'animaux. Les pluies tombées sur le département ont laissé partout des mares d'eau qui ont facilité la prolifération des moustiques et des bactéries. Les habitants privés d'eau courante vont s'approvisionner dans les rivières, dans des trous au bord des routes ou dans les caniveaux, et l'eau, dans ces conditions, n'est pas potable.

L'eau stagne ainsi depuis plusieurs jours, dégageant une très forte odeur de putréfaction. Tous les cimetières ont été désinfectés au grésil. Il est déconseillé également de se baigner dans la mer, en raison des rejets des canalisations.

La direction départementale de l'action sanitaire et sociale redoute également que se répandent des larves d'anophèles, qui transmettent le paludisme. Enfin, les inspecteurs de la D.D.A.S.S. sont inquiets quant à la consommation de produits alimentaires décongelés faute d'électricité, puis recongelés. Le personnel de la répression des fraudes et les vétérinaires de la D.D.A.S.S. inspectent tous les points de vente et détruisent tous les produits décongelés.

Dans le Finistère

Barrages et bagarres autour du site de la future centrale nucléaire de Plogoff

De notre correspondant

Quimper. — Des heurts violents ont opposé, ce jeudi matin 31 janvier, plusieurs centaines d'habitants des communes proches de Plogoff (dans le Finistère), aux importantes forces de l'ordre escortant les camionnettes baptisées « mairies-annexes » que la préfecture voulait installer dans les quatre communes où doit se dérouler, du 31 janvier au 14 mars, l'enquête publique sur la centrale nucléaire de Plogoff.

A l'approche des forces de l'ordre, les manifestants ont mis le feu à des barrages de pneus usagés et entassé sur la route de vieilles machines agricoles. Les gendarmes mobiles équipés de bulldozers et de blindés légers ont dégagé la voie, et la mairie annexe de Plogoff a pu s'installer dans le village. Mais, au moment du dégagement de la route, de dures bagarres ont opposé agriculteurs et gendarmes. Il y aurait quelques blessés légers. Dans les autres localités concernées par l'enquête publique, Primelin, Goulien et Cleden-Cap-Sizun, des barricades avaient aussi été élevées, mais il n'y a pas eu de véritable affrontement.

L'effervescence autour du projet de centrale nucléaire grandissait depuis plusieurs semaines dans les communes proches de Plogoff.

A tort ou à raison, élus et population sont en effet persuadés qu'une fois l'enquête d'utilité publique terminée tout sera joué. D'où la volonté des uns et des autres d'en empêcher le déroulement normal. Les renforts de gendarmes mobiles dépêchés dans le secteur, et qui sont hébergés à l'ancien petit séminaire de Pont-Croix, n'ont fait que renforcer la détermination de la population.

Mercredi 30 janvier déjà, soit la veille de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, les dossiers, emportés le matin même, avaient servi à alimenter le brasier, tandis que le glas sonnait au clocher de l'église. Puis le maire, M. Jean-Marie Kerloc'h, s'écriait : « *Le temps n'est plus au discours. Nous nous battons depuis cinq ans. C'est à partir d'aujourd'hui que commence l'épreuve de force voulue par les pouvoirs publics. On veut nous imposer une enquête bidon. Nous sommes déterminés et nous le prouverons* ».

Un rassemblement, auquel ont appelé à participer les partis de gauche et les syndicats, devait avoir lieu ce jeudi après-midi. Toutefois, c'est dimanche prochain qu'est attendue la plus grande manifestation.

JEAN LE NAOUR.

LE PROJET DE VENTE D'ARMES AMÉRICAINES AU MAROC EST APPROUVÉ PAR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Washington (*A.F.P.*). — Le gouvernement américain est désormais assuré de pouvoir réaliser son projet de vente d'armes au Maroc, a-t-on appris mercredi 30 janvier au Congrès. Le gouvernement avait informé officiellement le Congrès, le 22 janvier, de son intention de vendre au roi Hassan II six avions OV-10 Bronco légèrement armés, vingt chasseurs F-5E et vingt-quatre hélicoptères armés de missiles antichars d'une valeur de 250 millions de dollars environ.

Selon le gouvernement, cette vente doit encourager le roi Hassan II à ouvrir des négociations avec le Polisario. Les deux chambres du Congrès disposaient d'un délai de trente jours pour adopter une résolution s'opposant à la vente. Mais, après deux jours d'auditions par deux sous-commisions réunies de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, les 24 et 29 janvier, aucune résolution s'opposant à la vente n'a été proposée par les représentants concernés. La vente pourra donc avoir lieu même si le Sénat s'y oppose, car la résolution de blocage doit être approuvée par les deux Chambres.

● *Plusieurs détenus* ont été blessés, dont deux grièvement, le mardi 29 janvier, lorsque l'armée et la gendarmerie centrafricaines ont donné l'assaut de la prison de Ngaragba, près de Bangui, après l'évasion d'une centaine de prisonniers de droit commun. Les prisonniers politiques, parmi lesquels se trouvent notamment M. Ange Patassé, leader du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), ainsi que des personnalités de l'ancien regime, se sont désolidarisés de cette mutinerie. — (*A.F.P.*)

FERMETÉ DU DOLLAR REPLI DE L'OR

Le dollar se montrait particulièrement ferme, jeudi 31 janvier, dans la matinée. A Paris, son cours s'est élevé de 4,0590 F à un peu plus de 4,07 F, tandis qu'à Francfort il dépassait 1,74 DM contre 1,7340 DM précédemment.

Sur les marchés de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes, qui, en deux jours, avait bondi de 624 dollars à 703,50 dollars, en raison du nouveau relèvement du prix de leur pétrole par les producteurs arabes « modérés » (Arabie Saoudite, Koweït, Irak), s'est replié aux environs de 670 dolars.

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1980 a été tiré à 592 095 exemplaires.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe préconise une position commune pour les J.O.

De notre correspondant

Strasbourg. — A l'issue d'un débat qui vit intervenir, mercredi 30 et jeudi 31 janvier, quelque soixante-quinze députés, l'Assemblée du Conseil de l'Europe (Organisation des Vingt et un) a adopté des textes sur l'Afghanistan, la libération de M. Sakharov et les Jeux olympiques. A propos de ces derniers, elle a suivi les arguments du rapporteur travailliste britannique et a d'abord rejeté, dans un vote à main levée, et à une forte majorité, un amendement soutenu par des conservateurs et démocrates-chrétiens, demandant le transfert ou l'annulation des Jeux de Moscou.

Dans le texte voté, l'Assemblée demande aux comités olympiques nationaux de tenir compte des événements d'Afghanistan et de l'arrestation de M. Sakharov avant de prendre leur décision sur une participation aux J.O. Elle demande aussi aux gouvernements des pays membres, après concertation avec les instances olympiques nationales et internationales, d'adopter une position commune à définir dans le cadre de la conférence européenne des ministres des sports.

A l'unanimité, elle demande instamment aux autorités soviétiques de libérer M. Sakharov et de le réintégrer dans ses droits. Sur l'Afghanistan (les communistes français n'ont pas participé au vote), l'Assemblée suit le comité des ministres et demande le retrait immédiat de toutes les troupes « étrangères », sans mentionner de mesures de rétorsion économiques. L'Assemblée du conseil de l'Europe insiste beaucoup sur la mission de l'Europe dans la sauvegarde de la détente.

JEAN-CLAUDE HAHN.

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND COMMENCERA DÈS LE DIMANCHE 3 FÉVRIER

Le sommet franco-allemand prévu pour lundi 4 et mardi 5 février à Paris, sera allongé à la demande du gouvernement de Bonn. Contrairement à l'usage, les entretiens commenceront dimanche soir par un dîner auquel assisteront avec MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, les ministres des affaires étrangères, MM. François-Poncet et Genscher. Le sommet se terminera comme prévu mardi midi.

Cette séance restreinte supplémentaire, outre qu'elle permettra des conversations plus approfondies, donnera plus de facilités aux deux ministres pour participer à la réunion du conseil des ministres des Neuf, lundi et mardi, à Bruxelles.

Le conseil, le premier depuis la crise afghane, est en principe consacré aux affaires communautaires, mais il est très vraisemblable que les neuf ministres évoqueront aussi la tension internationale et, entre autres, de la participation olympique.

Ce sommet franco-allemand se situe dans le cadre des consultations régulières prévues par le traité de 1963.

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE DE DISTILLER 8 MILLIONS D'HECTOLITRES DE VINS FRANÇAIS ET ITALIENS

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission de Bruxelles a proposé mercredi 30 janvier aux Etats membres de la C.E.E. l'ouverture d'une campagne de distillation pour 8 millions d'hectolitres de vins français et italiens. Elle demande que le prix à payer au viticulteur apportant une partie de sa production à la distillerie atteigne 85 % du prix d'orientation européen (P.O.) pour les vins rouges (12 F environ par degré hectolitre) et 80 % pour les vins blancs (11 F). La subvention aux distillateurs avancée par la Commission s'élève quant à elle à 6,80 francs pour les premiers et à 5,40 francs pour les seconds (toujours par degré hectolitre). Le coût de l'opération est estimé par les experts européens à près de 500 millions de francs.

Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. avaient déjà donné leur accord de principe au cours de leur réunion du 22 janvier à Bruxelles pour une telle opération afin d'écrémer le marché des vins de la C.E.E. qui, cette année, est largement excédentaire en raison de la production pléthorique de l'automne dernier (167 millions d'hectolitres). Les Britanniques et les Allemands avaient cependant demandé que le prix payé aux viticulteurs n'atteigne que 70 % du prix d'orientation, contre 85 % souhaités par la France et l'Italie.

(*Intérim.*)

● *Un détenu de la nouvelle maison d'arrêt de Metz* (Moselle), âgé de trente-cinq ans, M. Alphonse Mangin, qui avait été condamné en 1972 à huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de sa compagne, a mis fin à ses jours dans la nuit du lundi 28 janvier au mardi 29 janvier.

Après le départ de M. Hunt

M. JEAN-MARIE POIRIER EST NOMMÉ PORTE-PAROLE DE L'ELYSÉE

M. Pierre Hunt, dont le prochain départ de l'Elysée a été annoncé le 4 janvier par M. Valéry Giscard d'Estaing (1), a été remplacé, dans les fonctions de porte-parole de la présidence de la République, par M. Jean-Marie Poirier, maire de Sucy-en-Brie, ancien député du Val-de-Marne.

[Né le 1er décembre 1929 à Chartres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, M. Jean-Marie Poirier a été professeur aux Etats-Unis et en Irlande avant de devenir journaliste à *Constellation* en 1958, puis chargé de mission au cabinet de M. Roger Frey au ministère de l'information, de janvier 1959 à février 1960. Elu député de la 8e circonscription du Val-de-Marne en 1962, avec l'étiquette U.D.R., puis réélu en 1967 et 1968, mais battu en 1973 par M. Maxime Kalinski (P.C.), il a quitté les rangs du mouvement gaulliste en 1974 pour soutenir la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle, puis adhérer, en 1976, à la Fédération nationale des républicains indépendants. Il a fait partie, à l'époque du secrétariat national de cette formation et siège désormais au conseil national du parti républicain. Maire de Sucy-en-Brie depuis 1964, ancien conseiller général du canton de Boissy-Saint-Léger, ancien président du conseil d'administration du district de la région parisienne, membre du Comité économique et social de la région d'Ile-de-France, M. Poirier est aussi maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1976.]

(1) La nomination de M. Pierre Hunt au poste d'ambassadeur de France à Tunis a été soumise à l'agrément du chef de l'Etat tunisien.

● *Le voyage du président de la République en Franche-Comté allégé.* — La présidence de la République a fait savoir, jeudi 31 janvier, dans la matinée, que M. Valéry Giscard d'Estaing ne pourra se rendre dans le département du Jura au cours du voyage qu'il effectue le 1er février en février en Franche-Comté. Un emploi du temps chargé et la conjoncture internationale sont à l'origine de ces modifications. Les étapes prévues dans le département du Doubs sont, en revanche, maintenues.

● *Mort de Vladimir Chelkov.* Le chef spirituel des « libres adventistes du septième jour » est mort le 27 janvier à l'âge de quatre-vingt-quatre ans dans le camp de Tabaga, en Yakoutie, au nord-est de la Sibérie.